TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 969

DERNIÈRE ÉDITION

— MARDI 6 MAI 1980

Après l'attentat d'Hébron

Sévère répression en Cisjordanie

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Après la mort du maréchal Tito

La leçon

Elevé à la gloire dans la fureur de la deuxième guerre mondiale, le maréchal Tito disparaît, alors que s'accumulent les nuages menaçants. Il fut prédit maintes fois que le décès du dernier des chefs historiques de la bataille contre les nazis serait une épreuve redoutable pour le pays qu'il a façonné. Le chef d'Etat dont la carrière s'est achevée a mis en place les mécanismes complexes qui assurent sa succession. De son vivant, il a dessiné l'après-titisme. Dans les semaines et les mois qui viennent, la Yougoslavie devra confirmer que sa solidité n'était pas le fait d'un homme, mais le fruit d'une volonté commune.

Les dangers peuvent surgir de l'intérieur et de l'extérieur. Le disparu a bâti une fédération avec des peuples que l'histoire avait séparés. Dans le même temps, il a cultivé le patriotisme serbe, ou croate, ou monténégrin et exalté la fierté d'être yougoslave. Porté au pouvoir par des compagnons qui entendaient édifier le communisme, il a apaisé nombre d'opposants en inventant l'autogestion. Sous sa conduite, débonnaire dans les périodes de morte-eau, autoritaire quand il craignait d'être dépassé, la Yougoslavie, que les augures vouaient à l'éclatement, a tenu.

Il revient aux héritiers de garantir la coopération malaisée entre les Républiques industrielles du Nord, qui aspirent à accroître leur prospérité, et celles du Sud, qui n'ont pas les moyens suffisants pour sortir du sous-développement. Il faut maintenir dans la même communauté des nations qui n'ont pas oublié que leurs relations furent établies sur la violence. Tito s'était composé le personnage du fédérateur dans un Etat dont l'autorité centrale avait dépéri de propos délibéré dans un parti ballotté entre ses diverses composantes. Qui établira le lien ? Le parti, dans ce système, a vocation naturelle pour assembler le puzzle. L'armée compte aussi jouer ce rôle parce que, brassant les recrues venant de toutes les régions, elle est à ce jour le plus solide des instruments fédéraux.

Plus encore que les institutions mises en place, c'est la volonté de faire face aux mêmes périls qui doit unir les populations. A l'ouest, l'Albanie ne cherchera sans doute pas à attiser l'irrédentisme dans la région du Kossovo, aussi longtemps du moins que le régime de Tirana restera isolé et que les autorités de Belgrade contrôleront la situation. Mais, au Sud, la Bulgarie ne tient pas pour tout à fait satisfaisante l'existence d'une République yougoslave de Macédoine.

Tout dépend, en définitive, des Soviétiques, qui se sont accommodés de Tito parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, tout en se méfiant d'un socialisme à leurs yeux hétérodoxe et d'un Etat communiste qui entendait rester hors de leur camp.

Dans la période la plus délicate du conflit qui l'opposait à l'U.R.S.S. Tito a été sauvé parce que les puissances occidentales ont montré de diverses manières qu'elles prenaient fait et cause pour l'indépendance de la Yougoslavie. Et déjà le président Carter a fait comprendre qu'une Yougoslavie indépendante est aussi indispensable à l'équilibre du monde en 1980 qu'elle ne l'était en 1948.

L'œuvre du maréchal Tito appelle des jugements nuancés. Son mérite historique fut, après avoir mené sa guerre de partisans, d'avoir secoué le joug de Staline, d'avoir pris le risque de perdre son pouvoir et sa vie pour rejeter la servitude. Il a finalement gagné le respect de ceux auxquels il résistait. Ce titisme-là a sans doute imprégné la Yougoslavie. Ce fut, c'est une leçon pour tous les hommes d'Etat qui, dans les tournants décisifs de l'histoire d'un peuple ou de l'humanité, seraient tentés de céder au moindre mal.

• Les fonctions présidentielles sont exercées par la direction collégiale du gouvernement et du parti
• M. Carter assure la Yougoslavie de son soutien
• De nombreux hommes d'État assisteront aux obsèques le 8 mai à Belgrade

De nombreux hommes d'Etat sont attendus à Belgrade, où ils assisteront jeudi 8 mai aux obsèques du maréchal Tito, dont la dépouille mortelle devait arriver ce lundi par train spécial dans la capitale fédérale.

La mémoire du président yougoslave décédé dimanche, à Ljubljana, est saluée dans le monde entier. A l'Ouest, on lui sait gré d'avoir résisté à Hitler et à Staline. A l'Est, on ne fait guère allusion, sauf en Hongrie, à la rupture de 1948 avec le Kominform, et on met l'accent sur son appartenance au mouvement communiste international. Dans le tiers-monde, on insiste sur son rôle essentiel dans la création du mouvement des non-alignés. Jean-Paul déplore la « perte qui atteint la communauté internationale ».

M. Giscard d'Estaing envisage d'assister aux cérémonies de Belgrade, mais, le 8 mai, il doit également participer à la séance d'ouverture du sommet franco-africain à Nice.

Le président Carter a précisé qu'il n'irait pas à Belgrade : dans les circonstances actuelles, il ne tient pas à rencontrer M. Brejnev, dont la venue n'a d'ailleurs pas été annoncée ; cependant, le nouveau secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, compte, si sa nomination est confirmée par le Sénat, aller à Vienne pour les festivités marquant le vingt-cinquième anniversaire du traité d'Etat autrichien et s'y entretenir avec M. Gromyko. On relève en tout cas que, dans son message de condoléances aux dirigeants de Belgrade, le président Carter dit que la Yougoslavie peut compter sur les Etats-Unis.

A Belgrade, la mort du maréchal Tito, président de la République et président de la Ligue des communistes, ne pose pas le problème de la succession, puisque, depuis le début de la maladie, les directions collégiales de l'Etat et du parti ont, comme le prévoit la Constitution, pris en charge les affaires publiques. Les vice-présidents de ces deux organismes remplacent automatiquement le maréchal Tito. M. Kolichevski est, de ce fait, devenu président de la présidence de la République, mais son mandat d'un an s'achève, en principe, le 15 mai. Il est remplacé à la vice-présidence par M. Miatovitch, représentant de la Bosnie-Herzégovine. M. Doronjski, lui, exerce les fonctions de président de la présidence de la Ligue des communistes.

De notre correspondant

Belgrade. — C'est avec calme que la population a appris la mort du président Tito, après une agonie particulièrement longue et douloureuse. En effet, les bulletins de santé du président, publiés par le conseil des médecins du centre de Ljubljana, ne laissant aucun doute, chacun était convaincu, depuis plusieurs semaines, que l'évolution de la maladie était irréversible.

Les Belgradois, rentrés dimanche soir d'un long week-end (la fête du 1er mai a donné lieu à cinq jours chômés et payés), et qui avaient envahi les cafés du centre de la ville, ont écouté dans un profond silence et avec une visible émotion la radio et la télévision annoncer la disparition de l'homme qui, depuis la guerre, a présidé aux destinées du pays.

PAUL YANKOVITCH.

(Lire la suite page 3.)

Celui qui ne s'aligna jamais

par ANDRÉ FONTAINE

Ce qui frappait d'abord chez lui, avant que l'âge et les verres vinssent en altérer la trempe, c'était la dureté d'acier de ses yeux : une paire de poignards, disait un Bulgare qui l'avait souvent rencontré. Contrastant avec un visage qui s'empâtait, une mise trop soignée, une élégance de nouveau riche, le regard était là pour rappeler quels combats cet homme avait menés, et contre quels ennemis.

Il s'appelait Josip Broz, et était plus connu avant la guerre, dans l'Internationale communiste, sous le pseudonyme de « Walter ». C'est en 1937 qu'il le troqua contre celui de Tito, sous lequel il devait devenir célèbre. L'apparition de ces deux syllabes pendant la guerre commença par susciter des rumeurs fantaisistes.

Certains prétendirent que les quatre lettres TITO représentaient les initiales d'une prétendue « Third International Terrorist Organization », et le plus sérieux des journaux américains alla jusqu'à écrire, un jour, qu'il s'agissait d'une femme !

On imaginerait difficilement pourtant homme plus viril que celui qui naquit à Kumrovec, en Croatie, d'un père croate et d'une mère slovène, en mai 1892. Il était le septième d'une famille de quinze enfants, dont sept seulement atteignirent leur majorité. C'était une proportion courante, à l'époque, dans cette région pourtant fertile mais ruinée par le morcellement des terres, les impôts, l'endettement général. Le père Broz noyait son chagrin dans l'alcool, et c'est sa femme qui faisait marcher la maison, une maison où le pain manquait souvent. Mais le petit Joseph eut la chance d'aller à l'école ; il y brilla surtout, d'après ses confidences à Wladimir Dedijer, en catéchisme et en gymnastique. A l'âge de douze ans, il fut mis en apprentissage chez un serrurier ; très vite, il se passionna pour les luttes ouvrières, et dès 1910, à l'âge de dix-huit ans, adhéra au parti social-démocrate de Croatie et de Slovénie. Il se mit, passant d'une usine à l'autre, à parcourir l'Europe centrale, apprenant l'allemand et le tchèque.

(Lire la suite page 4.)

Le P.C.F. et les « nationalismes »

Le parti communiste français, qui salue aujourd'hui en Tito « un grand dirigeant révolutionnaire de notre temps, un champion de la liberté, de l'indépendance et du développement des nations », *n'a pas toujours usé de ce langage à l'égard du dirigeant yougoslave. Après la condamnation de Tito par le Kominform, en juin 1948, le P.C.F. avait exécuté la sentence avec une particulière âpreté. Mme Thorez-Vermeersch avait comparé Tito à Doriot, Léon Mauvais précisant que le second, comme le premier,* « était rongé par l'ambition et la présomption » *et qu'* « il usa, lui aussi, de duplicité ».

L'attitude des communistes français s'expliquait en partie par le fait que, lors de la réunion constitutive du Kominform, en septembre 1947, les Yougoslaves avaient violemment critiqué le P.C.F., accusé d'opportunisme et de mollesse. Après cette réunion de 1947, le P.C.F. s'était mis au pas de la ligne soviétique de guerre froide et s'était lancé dans un activisme intense.

Cependant, le fond du débat entre communistes français et yougoslaves était constitué par la dénonciation du « nationalisme » *de Tito, le P.C.F. proclamant que l'attitude envers l'Union soviétique était* « la pierre de touche des partis, des courants et des hommes politiques ». *De même en juillet 1949, la revue du Kominform — lequel avait confirmé la condamnation de Tito — écrivait que l'attitude envers l'Union soviétique était* « la pierre de touche du caractère révolutionnaire d'un parti prolétarien ». *Le P.C.F. condamnait l'hérésie yougoslave au nom de la fidélité à la patrie du socialisme et de la prééminence du parti soviétique sur le mouvement communiste.*

Cette position, qui est à l'origine de ce que les communistes français appellent le « retard » pris par leur parti lors de la déstalinisation, en 1956, ne trouve-t-elle pas un prolongement, aujourd'hui, dans le refus d'admettre l'existence d'une troisième voie entre les politiques de puissance soviétique et américaine ?

AU JOUR LE JOUR
UN GRAND ABSENT

Celui qui a soulevé la Yougoslavie contre l'envahisseur nazi, soudé son pays face aux appétits de Staline, porté le flambeau du neutralisme à travers le monde et régné sans partage sur une mosaïque de peuples durant trente-cinq ans est mort comme ces monarques constitutionnels qui règnent mais ne gouvernent pas, après cent douze jours d'une agonie au cours de laquelle on l'a maintenu en vie avec un acharnement qui en dit long sur la nécessité de sa présence, même symbolique.

Il suffisait, en effet, à Tito d'être pour que la Yougoslavie existe : c'est pourquoi il y a fort à parier que, si la chose est possible on gardera au pouvoir le fantôme de ce grand absent qui ne voulait pas devenir un grand disparu.

BERNARD CHAPUIS.

Le sens du danger

par MILOVAN DJILAS

M. Milovan Djilas fut un des plus proches compagnons du président Tito. A partir de 1954, il critique de plus en plus sévèrement le régime qu'il avait contribué à établir, ce qui lui valut d'être condamné à plusieurs reprises à des peines de prison. En Yougoslavie, où il réside toujours, M. Djilas a brossé ce portrait de son ancien chef.

Je n'ai connu personne d'autre que Josip Broz Tito doué d'une telle perception intuitive du danger. Cette perception immédiate et forte était sa caractéristique essentielle. Elle définissait ses attitudes aussi bien en politique que dans sa vie privée. Mais elle était complexe dans la mesure où son destin personnel, ses idéaux et son œuvre étaient toujours chez lui d'inséparables préoccupations.

Ce sens du danger ne saurait constituer la clé unique qui permette de saisir sa personnalité et son œuvre. Mais sans elle il est impossible de sonder l'une et l'autre. Cette perception était chez lui un instinct, une façon de réagir.

Il est bien évident que la perception du danger est essentielle à la vie et donc à la politique. Mais elle pouvait prendre avec Tito des formes imprévisibles, elle était si forte qu'elle pouvait parfois l'induire en erreur. Alors qu'il se trompait très rarement sur l'évaluation des dangers objectifs, il lui arrivait de surestimer ou de sous-estimer des menaces dont il était personnellement l'objet.

Pendant la guerre, par exemple, alors que les partisans combattaient l'occupation de la Yougoslavie par les Allemands, Tito détectait infailliblement l'approche du danger. Mais parfois les craintes qu'il pouvait ressentir pour sa propre sécurité le gênaient dans les décisions à prendre sur la meilleure façon d'en sortir.

En juin 1943, les Allemands lancèrent l'opération « Schwartz ». Ils étaient décidés à éliminer une fois pour toutes aussi bien le mouvement de résistance que Tito lui-même. Je me souviens avoir entendu, au début de l'offensive, Tito crier à son état-major : « *Nous n'avons jamais été dans une situation aussi dangereuse* ». Le fait est que nous avons rapidement découvert que nous étions pris dans un piège de fer et de feu où nous risquions de trouver la mort.

Il a su rompre l'encerclement ennemi. Mais nous aurions pu échapper d'une façon plus calme et plus organisée.

De la même façon, en 1948, il comprit très vite la signification de son éclat avec Staline. C'était un conflit entre Etats. Pourtant sa préoccupation de sauvegarder la Yougoslavie et les réalisations de la révolution se mélangeaient de craintes quant à son destin personnel. Il a su faire face à l'affrontement avec courage et adresse.

(Lire la suite page 10.)

A NOS LECTEURS

La mort du maréchal Tito nous oblige à retarder la publication de notre supplément « Europa », qui paraîtra en deux fois dans nos éditions datées 7 et 8 mai.

« *Le Monde de la médecine* » sera également reporté d'un jour et paraîtra exceptionnellement dans « le Monde » daté 8 mai.

Cinq ans après la capitulation de Saigon
L'INDOCHINE D'UNE GUERRE A L'AUTRE

« Le Monde » commence la publication d'une série de six articles à l'occasion du cinquième anniversaire de la prise de Saigon, le *30 avril 1975, et de la fin de la deuxième guerre d'Indochine.*

Après un premier article sur la situation dans les trois pays de la péninsule, nos correspondants en Asie du Sud-Est, à Washington et à Moscou, à Pékin et à Tokyo, font le point sur l'attitude de ces capitales face à un conflit qui ensanglante la région pour la troisième fois en trente-cinq ans. (Lire page 12.)

UNE « FLUTE ENCHANTÉE » A NANCY
La lumière d'Andréï Serban

La « Flûte enchantée » peut sembler, de prime abord, une œuvre facile à monter avec une musique si grande et exquise, et cette alternance de péripéties comiques et de nobles cérémonies, mais l'expérience prouve qu'on est le plus souvent perdu en raison des embûches d'un livret décousu, de la succession de pages musicales souvent brèves, trop contrastées, reliées par des dialogues parlés, et de la difficulté de trouver un style scénique qui unifie sans appauvrir par trop de rigueur, sans surcharger par trop d'accessoires et de gags.

Andréï Serban, dont l'expérience lyrique se limitait à « Eugène Onéguine », a réussi d'entrée cette « Flûte enchantée » qu'il vient de monter au Grand Théâtre de Nancy. Son spectacle se déroule harmonieusement, sans un instant d'ennui, et conquiert le public, un peu désarçonné d'abord par l'originalité de la mise en scène, qui ne résiste pas ensuite à l'entrain et à la grandeur de cette interprétation.

Serban n'est pas tombé dans le « piège » maçonnique si souvent étranger à des spectateurs peu avertis de la franc-maçonnerie. Il a préféré jouer d'un discret orientalisme pour suggérer l'aspect initiatique, tout en marquant le côté légendaire et conte de fées de l'œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

APRÈS LE FIASCO AMÉRICAIN

Drame dans le drame, le fiasco du commando américain du désert d'Iran jette une lumière cruelle sur l'état présent des Etats-Unis, de l'Occident et du monde. Au-delà des discours habituels sur la solidarité dans l'épreuve et le caractère inacceptable des prises d'otages, les auteurs réunis dans cette page s'interrogent sur la signification profonde de l'événement (Manuel de Diéguez), sur les motivations réelles de Washington (Raymond Offroy) et sur les moyens de sortir de l'impasse (Jacques Madaule et François Fonvieille-Alquier).

Les Martiens à Elseneur

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

L'AFFAIRE iranienne illustrerait-elle, à la manière d'un psychodrame, le destin de l'Europe ? Quel raccourci saisissant de notre declin ! Trois moments s'y dessinent : celui de l'amertume, celui de la lucidité inutile et celui de la perplexité d'Hamlet.

L'amertume d'abord : un président des Etats-Unis titubant s'adresse aux populations héritieres de Périclès et des Césars en passant par-dessus la tête de ses dirigeants. En traînant un peu les pieds, l'Europe cède sur le fond. Elle respecte, à vingt-quatre heures près, le délai — pour ne pas dire l'ultimatum — qui lui avait été assigné. Reprochera-t-elle à l'Amérique ses méthodes ? Ce n'est pas la servitude qui lui fait mal, mais seulement la piètre envergure du maître. « Si vous étiez très puissant, de quel cœur nous vous aurions suivi ! » Survient l'échec du coup militaire. Il est trop tard pour oser s'étonner officiellement de n'avoir pas été informé.

Puis vient le moment de la lucidité inutile. Jamais, depuis que le monde existe, aucune grande puissance n'a traité ses féaux avec déférence. On ne se fait pas non plus d'illusions sur la gravité de la blessure dont est censé atteint le droit international du fait de la prise en otages de tous les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. On n'ignore pas que la conscience universelle a de la chance d'avoir pour elle la plus grande puissance de la terre : qu'un Etat vienne à s'emparer de cinquante diplomates français, aussitôt la perspective de mobiliser l'univers pour les tirer d'affaire ferait sourire. Quant à demander, dans ce cas, à l'Amérique de prendre des sanctions qui s'opposeraient à ses intérêts économiques les plus puissants, ce serait de la diplomatie-fiction.

On fait remarquer que les clergés sont désormais d'Etat. La nouvelle caste sacerdotale est la classe administrative. En s'attaquant à elle, on commet le sacrilège proprement moderne. Au Moyen Age, l'acte profanateur par excellence eût été de s'emparer de cinquante dignitaires de l'Eglise. Les atteintes au droit des individus non investis d'une aura sacrée — non *séparés* du *vulgum pecus* — ne sont pas perçues comme gravissimes. Les hommes ordinaires, on ne les prend pas en otages ; par milliers et presque anonymement, on les tue impunément. Certes, on se montre sensible au fait que ce soit un Etat qui ait commis la profanation — mais précisément, cela est ressenti comme un schisme, un déchirement interne à la nouvelle classe détentrice des privilèges de l'auto-sacralisation, une profanation de la nouvelle Eglise par elle-même.

Le brigandage de Téhéran est perçu comme hérétique par les Etats dans un monde binaire, où le clergé est devenu immanent à César — par exclusion radicale du tiers céleste. Et justement, c'est par le fait d'un autre clergé, rival du premier, que des membres du clergé d'Etat sont emprisonnés. Enfin, faut-il souligner que la prise d'otages s'inscrit dans la logique d'un monde où les peuples sont tous globalement les otages les uns des autres par le relais de leurs armes suicidaires ? Les délits d'Etat et les délits de droit commun convergent ensemble vers le délit universel de chantage.

La dimension tragique

Entrons maintenant dans le troisième temps du psychodrame : celui où le prince de Danemark introduit la dimension tragique dans l'examen de conscience. Car l'on commence d'oser exorciser le fantôme d'Elseneur ; on ose se dire que le général de Gaulle n'a réussi qu'à doter la France de l'arme nucléaire — cette ligne Maginot toute mentale — et à organiser la décolonisation, mais qu'en politique étrangère, son bilan est largement négatif. C'est en vain qu'il a proposé, d'entrée de jeu, un condominium aux Etats-Unis puis à l'Angleterre, puis à l'Allemagne et même, en désespoir de cause, à l'Italie avant de se tourner vers Moscou pour une alliance dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'elle ne répond pas à la logique des rapports de forces mondiaux et qu'elle conduit à une impasse. Dès lors, on reprend tout à zéro : puisque la France seule ne peut rien de décisif, tentons de réussir, cette fois, à nous entendre vraiment avec l'Allemagne — entente autrefois torpillée en un tournemain par un Kennedy maître du Parlement allemand, — et, si possible, rusons avec l'Angleterre. Avançons à pas comptés en ne perdant jamais de vue que la solidarité de l'Europe est la clé de voûte de toute politique sensée, pour autant qu'il existerait encore quelques chances de mettre une dernière fois notre continent à l'échelle de la planète. Avalons même quelques couleuvres puisque tonitruer serait stérile et puisqu'on ne saurait brusquer des partenaires dont les armées sont encore placées sous commandement étranger.

Mais peut-on négligér pour autant les possibilités immenses que le vide américain ouvre à la diplomatie française au Moyen-Orient ? Un Etat digne de ce nom peut-il sacrifier ses plus puissants intérêts sur l'autel d'une solidarité européenne encore bien fragile ? Et que faire d'une Assemblée européenne sentimentale, donc naïve comme toutes les assemblées, et qui n'est pas dominée, c'est le moins qu'on puisse dire, par des connaisseurs de la politique étrangère ? Et que faire du cheval de Troie anglais, dont la force n'est pas d'être dans la place, mais d'être un cheval inamovible, même démasqué ?

Hamlet se met à rêver. Il élève à la lune le crâne de Yorik et il se dit : « Etre ou ne pas être ? Il me faudrait des armes. Ma cuirasse atomique est une arme d'apparat, combien inutile dans une guerre en forme d'holocauste. Mais jamais je ne me lèverai à l'aube pour l'exercice du soldat ; et jamais mes partenaires ne voudraient payer le prix d'une véritable préparation militaire. »

Alors Hamlet assemble une troupe de théâtre et lui demande de jouer son propre drame intérieur sur la scène du monde — et le cycle de la méditation recommence, où l'amertume et la colère engendrent la lucidité et la lucidité le doute, et le doute la démission des énergies.

Nous sommes trop vieux pour ignorer que nous ne serons respectés qu'à l'heure où nous nous serons armés, nous-mêmes. Combien de temps encore préférerons-nous jouer le rôle de Martiens de la politique sur les terrasses d'Elseneur du destin ?

(*) Ecrivain et philosophe.

Nous sommes tous des otages

par RAYMOND OFFROY (*)

LES explications confuses qui nous ont été données sur la récente expédition militaire américaine en Iran ne doivent tromper personne : l'aventure n'a pas réussi parce qu'elle n'était pas faite pour réussir. Avec ou sans défaillance de certains hélicoptères, l'exécution de la deuxième et de la troisième phase n'aurait jamais été ordonnée.

Les preuves sont multiples : l'envoi de huit hélicoptères seulement, alors que l'on connaît la fragilité de ce matériel et que l'on déclarait qu'il faudrait au moins six de ces appareils pour tenter l'opération ; il aurait donc été nécessaire d'en faire partir douze des porte-avions si l'on avait voulu se ménager la marge indispensable ; l'enlèvement des filtres alors que l'on partait pour un désert où les tempêtes de sable sont fréquentes ; la faiblesse du commando tandis qu'il s'agissait de s'emparer d'une ambassade située au milieu d'une grande capitale, d'en neutraliser les gardiens et de faire face à une population violemment hostile ; la précarité d'un éventuel retour sain et sauf vers leurs bases, dans ce désert, des hélicoptères chargés des cinquante otages américains, malgré l'aviation iranienne et la vulnérabilité de ce mode de transport.

Des arrière-pensées

La démission de Cyrus Vance, donnée avant même que débute l'expédition, c'est-à-dire, à en croire la version officielle, avant que l'on puisse savoir si elle réussirait, prouve une fois de plus que personne à Washington n'envisageait le succès possible de cette équipée.

« *Les seuls traités qui compteraient*, disait Paul Valéry, *sont ceux qui se concluraient entre les arrière-pensées.* » Quelles étaient-elles dans cette affaire ? Evidemment, d'intimider et d'impressionner les Européens. Il fallait démontrer à Paris comme à Bonn et à Rome que les menaces d'une intervention militaire américaine, si la solidarité atlantique ne jouait pas à plein, n'étaient pas vaines. Il fallait prouver que si l'Europe ne s'engageait pas à fond dans la querelle américaine une initiative hasardeuse de Washington, susceptible d'entraîner un conflit armé, ne devait pas être exclue.

Car, dans toute cette affaire, il s'agit moins de sauver les otages ou de libérer l'Afghanistan que de mettre l'Europe au pas ; la menacer de contrôler son approvisionnement en pétrole par le blocus éventuel du détroit d'Ormuz ; la transformer en un groupe de pays aussi dociles que les satellites soviétiques du pacte de Varsovie.

Dans ce schéma, la Grande-Bretagne, qui, seule avait été prévenue de l'expédition iranienne, pourrait se donner le luxe de jouer le rôle d'arbitre et d'intermédiaire entre les Etats-Unis et l'Europe ; de là vient sans doute l'intransigeance de Mme Thatcher au récent sommet de Luxembourg.

L'objectif est alors double : si l'Union soviétique se laisse impressionner par les initiatives militaires américaines, Washington, avec l'appui de Londres, aura obtenu la vassalisation de l'Europe continentale, avec toutes les conséquences que cela comporte.

Si, au contraire, l'ours russe se rebiffe, la guerre, une fois de plus, aura lieu en Europe, et les Etats-Unis, comme en 1917 et en 1941, pourront n'intervenir qu'aux lieux et aux moments qui leur paraîtraient opportuns.

Espérons que nos dirigeants verront à temps le piège qui leur est tendu et ne se laisseront pas tondre comme des moutons qu'on veut nous vendre à bas prix.

On nous annonce la possibilité d'une autre opération militaire américaine dans ce secteur si la solidarité atlantique ne se manifeste pas par des gestes concrets ; le fiasco iranien rend cette menace d'autant plus plausible que le rôle déterminant désormais dévolu, en droit en en fait, à M. Brzezinski supprime les derniers garde-fous dont pourrait encore disposer le président Carter. Il nous appartient de voir où l'on veut nous entraîner avant de commettre l'irréparable, c'est-à-dire de nous placer en première ligne face aux éventuelles réactions de Moscou.

(*) Ambassadeur, ancien député.

« Destabiliser » ou « sécuriser »

par FRANÇOIS FONVIEILLE-ALQUIER (*)

ON ne dira jamais assez le poids des mots, de certains mots, détenteurs soudain d'une sorte de vertu magique, dans ce qu'il faut bien appeler, faute de mieux, le « discours politique ». Depuis que la mode a souverainement décidé la promotion des deux vocables : « *destabilisation* » et « *sécurisation* », on s'aperçoit, avec une inquiétude rétrospective, qu'on ne pourrait plus s'en passer. Comment a-t-on pu, jusqu'ici ?

Nous n'étions certes, pas totalement démunis. Le mot « *subversion* » suffisait à la demande, et, de tout temps, les pouvoirs publics se sont ingéniés à « *rassurer* » les citoyens effrayés par la crise, la violence déchaînée ou les risques de l'aventure. Mais, jamais autant que depuis la promotion de leurs victorieux concurrents, depuis qu'ils sont supplantés par d'autres, on n'avait déploré leur fadeur, leur manque de nerf, leur pauvreté dans l'aptitude à suggérer l'image. « *Subversion* », on vous l'accorde, évoquait valablement le changement de régime par chambardement, le renversement de l'ordre existant, mais c'était du travail de gougnafier, l'ouvrage d'un « gros bras » sans cervelle. Combien il est plus subtil, celui qui « *destabilise* », qui aboutit à des résultats analogues avec des méthodes plus distinguées, qui préfère la ruse à la force brutale, la puissance de l'idée à celle de la poudre !

Le régime « *destabilisé* » ne se trouve pas sens dessus dessous comme après Octobre 1917. Mais, comme un malheureux égaré dans les sables mouvants ou sentant le sol se dérober sous ses pas lors d'un séisme, on le voit tituber comme un ivrogne avant de s'écrouler ou comme un habitué des tapis roulants de Luna-Park — l'angoisse s'ajoutant au péril.

Et depuis qu'existe « *sécurise.* », comme ils nous paraissent faiblards et rachitiques les mots qui en tenaient lieu. La force de « *sécuriser* », c'est son accord profond avec un siecle où l'homme remplit ses poches (et la femme son sac à main) de ces pilules multicolores qui les préservent du chagrin et leur donnent bon pied bon œil — sans parler de la sécurité métaphysique — sur les chemins rugueux de l'existence.

Et comme la « *sécurisation* », qui rameute vers le pouvoir en place, quel qu'il soit, les citoyens inquiets pour leur avenir, n'est jamais aussi nécessaire que dans un régime « *destabilisé* », ce fut un coup de maître, ou une malice du hasard, d'avoir promu, le même jour, le mal et le remède, si merveilleusement complémentaires, et de les avoir mariés ainsi pour le meilleur et pour le pire.

(*) Journaliste.

Pas de paix dans l'injustice

par JACQUES MADAULE

L'ECHEC que viennent de subir les Etats-Unis n'est pas seulement l'échec personnel de M. Carter, mais celui d'une énorme machine militaire qui a mal fonctionné. Il ne peut être dû seulement à la mauvaise chance. Il y a eu trop de malchances dans l'histoire récente des Etats-Unis. La baie des Cochons en fut une, et certes pas la plus glorieuse ; la défaite au Vietnam et le départ de Saigon en catastrophe, une autre. Le fiasco du 25 avril n'est jamais que le énième de la série. A quand et où le suivant ? Je ne pense pas que ce soit en remplaçant Carter par Reagan et Vance par X... que les Etats-Unis l'éviteront, mais en changeant totalement de politique, ce qui suppose une véritable révolution des esprits, une authentique conversion.

Je ne crois pas que les Américains aient encore très clairement perçu qu'ils soutiennent partout une mauvaise cause, celle des oppresseurs contre les opprimés, celle des exploiteurs contre les exploités, et qu'ils font ainsi le jeu de l'impérialisme rival qui n'a qu'à se donner la peine d'empocher les mises. C'est ce qui se passe en Amérique même, dans cette région des Caraïbes et de l'Amérique centrale qui est vitale pour les Etats-Unis. Ils ne soutenaient pas moins Somoza au Nicaragua que le chah en Iran. Ils ont perdu l'Iran. Et après le Nicaragua ce sera El Salvador, puis le Honduras, puis le Guatemala, en attendant que l'Amérique du Sud s'agite à son tour.

Dans le monde actuel, il n'est pas possible que certaines injustices se maintiennent indéfiniment. Elles sont de moins en moins supportées par les peuples, et ils finissent toujours, en dépit de la C.I.A. et de l'école de contre-guérilla que les Etats-Unis entretiennent dans l'isthme, par trouver les armes qui leur sont nécessaires et par avoir le dernier mot. Car il appartient à la colère, à l'indignation, ces trompettes de Jéricho à quoi nulle muraille ne résiste. Et même le hasard s'en mêle, comme ce fut peut-être le cas cette fois-ci.

Le peuple américain doit enfin comprendre que le niveau de vie dont il jouit — et avec lui quelques autres, dont nous sommes — est fondé sur une masse d'iniquités que la force brutale ne suffira pas toujours à maintenir. Il faut accepter des sacrifices si l'on ne veut pas partout subir des catastrophes. Il faut rendre plus justes les termes de l'échange entre le Nord et le Sud. Il ne faut pas se persuader que l'on a mérité la prospérité dont on jouit, quand on a surtout profité de quelques heureuses chances que les autres n'ont pas eues. Cela n'ira pas tout seul, sans doute, et aucun candidat à la présidence des Etats-Unis n'oserait présenter un pareil programme à ses électeurs. Il sera plus facile et plus payant de prendre Carter comme bouc émissaire et d'accorder une fois de plus sa confiance à des politiciens réalistes qui ne s'embarrassent pas de scrupules et croient sereinement que l'injustice appuyée sur la force est l'unique loi de ce monde. Mais le pire n'est pas toujours sûr.

Si les peuples ne sont pas incapables de réfléchir sur les coups du sort qui les atteignent, j'espère que, pour le peuple américain et pour tous les peuples du monde, à quelque chose aura servi le malheur qui frappe aujourd'hui les Etats-Unis. Puisse-t-il leur faire découvrir et nous faire découvrir à tous, nous qui sommes aussi privilégiés, que la paix est incompatible avec l'injustice. C'est ce que proclament sans le savoir les hélicoptères eux-mêmes qui tombent en panne au moment décisif après avoir été testés pendant des mois.

Il y a deux enfants dans l'homme...

par JEAN CUSSAT-BLANC (*)

L'« innocence » du président Carter m'a donné à penser qu'il est deux enfants dans l'homme, dans les hommes.

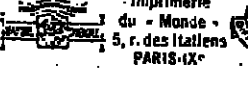
L'un est très redoutable, car nous le couronnons. Il est la puérilité permanente et la somme des puérilités souvent cruelles auxquelles se livrent les hommes — à travers et par les hommes qui exercent sur eux et pour eux les pouvoirs — afin de maintenir les règnes, la rationalité des règnes ; car les règnes s'entourent de raisons. Cet *enfant-roi* porte en lui sa mort. Elle est dans l'endurcissement des cœurs par les passions et les contraintes du pouvoir. Et elle n'atteint pas que ceux qui l'exercent directement. Terriblement elle renferme le possible de la fin tragique d'un temps de l'homme.

L'autre enfant vient d'ailleurs. Peu le connaissent et peu le voient. Je le nommerai l'*enfant-poète*. Ce me paraît mieux convenir que Christ. Mais il est peut-être le même. Il naît, se forme, s'affirme là où naît, se forme, s'affirme le *non* aux tyrannies — la somme des *non* aux tyrannies, car elles aussi s'entourent de raisons. Il est le lieu ou l'ange de cette résistance. C'est pourquoi, lors de sa première venue, lui-même s'est nommé le *Fils de l'homme*. Un jour sur l'âge adulte de l'homme, sur le corps des hommes unis, s'il advient, l'enfant-poète sera reconnu pour l'honneur, pour l'espoir, pour le salut de l'enfin-humanité, le Fils de l'homme. Et son règne n'aura pas de fin.

(*) *Fondateur-directeur de Résurrection.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

LA MORT DU MARÉCHAL TITO

LA PROCLAMATION DES DIRIGEANTS DE BELGRADE

« Il n'a jamais cédé aux pressions »

Belgrade (A.F.P.). — Dans une proclamation publiée dimanche soir 4 mai, les dirigeants yougoslaves rendent hommage au « *plus grand personnage historique de l'histoire de la Yougoslavie* ».

« *Son œuvre révolutionnaire sera inscrite pour tous les temps dans l'histoire des peuples et des nationalités de Yougoslavie et dans celle de l'humanité éprise de paix* », dit cette proclamation.

Elle retrace toutes les étapes de la longue vie de « *révolutionnaire* » du disparu qui a commencé par sa lutte contre « *le sectarisme, le fractionnisme et l'opportunisme* » au sein du parti entre les deux guerres mondiales, puis contre « *le régime réactionnaire, hégémoniste de l'ancienne Yougoslavie et contre le fascisme* ».

« *A l'heure où l'impérialisme fasciste était devenu un danger immédiat, à l'heure où notre pays était asservi, à l'heure où il ne s'agissait pas seulement du destin de la Yougoslavie mais aussi de l'avenir de l'humanité, le camarade Tito n'a pas hésité un seul instant* », déclare la proclamation.

« *Alors que le fascisme atteignait le sommet de sa puissance (...), l'armée de libération populaire entière avec Tito créait un territoire libre au milieu de l'Europe asservie.* » Et le texte poursuit : « *L'armée populaire de libération et les détachements de partisans mobilisaient des dizaines de divisions fascistes et par leur lutte devenaient partie du front général des forces alliées antifascistes.* »

« L'aptitude au combat des forces armées »

Le maréchal Tito, ajoute la proclamation, « *a lutté inébranlablement contre le nationalisme et le chauvinisme, l'intolérance et la domination et l'hégémonie d'une nation à l'égard d'une autre. Il s'élevait contre toute manifestation d'unitarisme et de séparatisme* ». La fraternité et l'unité « *sont une garantie durable de notre avenir* ». Chef militaire, le président Tito a « *créé la conception et la doctrine de la guerre révolutionnaire de défense populaire généralisée où chaque citoyen est un soldat et chaque soldat un citoyen* ».

La proclamation met en exergue le précepte de Tito : « *Nous ne voulons pas ce qui appartient à autrui, nous ne donnons pas ce qui nous appartient.* » « *L'aptitude au combat des forces armées et l'homogénéité de leurs rangs sont une garantie de notre liberté, de notre indépendance, de la sauvegarde de la fraternité et de l'unité, de l'égalité de nos peuples et d'un progrès sans entrave pour notre autogestion socialiste.* »

« *L'autogestion socialiste,* ajoute la proclamation, *est un acquis de notre classe ouvrière.* »

« *Inspirons-nous,* déclare encore la proclamation, *des paroles de Tito selon lesquelles notre révolution doit rester (...) intransigeante à l'égard de ceux qui souhaiteraient porter atteinte à ses acquis et dévier son cours.* »

« *Le camarade Tito n'a jamais cédé aux pressions ni à quelque violence internationale que ce soit fondée sur le droit du plus fort. La Yougoslavie a toujours été résolue dans la lutte contre l'impérialisme, l'oppression nationale, la domination et l'hégémonie de toute sorte.* »

Après avoir rappelé l'opposition du maréchal aux puissances de blocs et son rôle dans la création du non-alignement, le document proclame que « *la Yougoslavie continuera de suivre résolument la voie de Tito* ».

A propos des rapports entre partis communistes et ouvriers, le document affirme que Tito militait pour que ceux-ci se fondent « *sur l'égalité, la non-ingérence, l'autonomie et la responsabilité de chaque parti devant son peuple et sa propre classe ouvrière. Le socialisme ne peut,* disait-il, *se développer en tant que processus mondial que si l'on accepte la diversité des voies de lutte pour le socialisme* ».

En conclusion, la proclamation déplore le « *grand vide* » créé par la mort de Tito, qui fut une « *source intarissable d'inspiration révolutionnaire* ».

LE P.C.F. ET L'« HÉRÉSIE » TITISTE

Pendant la période de crise aiguë entre l'U.R.S.S. et Tito, le P.C. français a très vivement attaqué le chef d'Etat yougoslave, considéré comme un traître. Parmi les accusations lancées à cette époque, et même un peu après, retenons :

« *Les travailleurs et démocrates français qui ont à se défendre contre la mainmise américaine expriment leur accord sans réserve avec la résolution du Bureau d'information* [qui condamnait Tito]... *Ils savent bien que tout ce qui mérite l'approbation ou l'éloge des impérialistes américains doit être condamné et combattu.* » (Jacques Duclos - *L'Humanité*, 1er juillet 1948.)

« *Aujourd'hui la clique de Tito se montre sous son véritable jour. Il s'agit là d'un ramassis d'espions et d'assassins au service des impérialistes.* » (Jacques Duclos - réunion du Kominform en Hongrie, novembre 1949.)

« *Peut-il être fait une différence entre Tito et Franco ?* » (Léon Mauvais - idem.)

« *Cette position* [de Tito à propos du culte de la personnalité de Staline et des événements de Hongrie] *ne peut déplaire à Guy Mollet ; elle peut même convenir à Horthy et au cardinal Mindszenty.* » (Raymond Guyot, novembre 1956.)

CE QU'EN DISAIT DE GAULLE

Le général de Gaulle n'a guère eu l'occasion de donner en public son opinion sur le maréchal Tito. Longtemps il considéra avec méfiance le chef communiste qui s'opposait au général Mikhaïlovitch en même temps qu'aux Allemands. Il écrit dans ses *Mémoires de guerre*, tome 2 :

« *Le royaume serbe-croate-slovène, en proie déjà avant la guerre à des dissensions passionnées entre ses éléments ethniques, se trouvait à présent bouleversé de fond en comble. On y avait vu les Italiens instituer un Etat croate et s'annexer la Dalmatie et la province slovène de Ljubljana. On y avait vu le colonel Mikhaïlovitch mener vaillamment la guérilla contre les Allemands dans les montagnes de Serbie, plus tard Joseph Broz, dit Tito, entamer la lutte de son côté sous l'obédience communiste. On y avait vu les occupants réagir par des massacres et des destructions d'une brutalité inouïe, tandis que Mikhaïlovitch et Tito devenaient des adversaires (...).*

» *J'avais pu, par épisodes, entrer en rapport avec le général Mikhaïlovitch, lequel, de son côté, marquait l'ardent désir de communiquer avec moi. Divers messages s'étaient échangés. En février 1944, je lui décernai la croix de guerre et en fis publiquement l'annonce, afin de l'encourager au moment où le sol se dérobait sous ses pas... Quant à Tito, à aucun moment, nous n'en reçûmes le moindre signe.* »

Cependant, devenu président de la Ve République, le général de Gaulle priait, le 16 janvier 1969, le chef du gouvernement yougoslave en visite à Paris de transmettre au maréchal Tito « *le salut de ma très haute et cordiale considération* ». Il ajoutait : « *Celle-ci s'adresse au combattant, qui, dans le pire danger, a soutenu victorieusement la grande querelle de sa patrie. Elle s'adresse à l'homme d'Etat dont, au-dehors, les vues lucides et l'énergique activité répondent, en ce moment même, à ce que le gouvernement de la République française tient pour juste et pour nécessaire.* »

***

Voici ce qu'a déclaré de son côté le maréchal Tito à l'occasion de la mort de de Gaulle :

« *J'aime sa grande audace, j'aime l'audace et les gens qui n'ont pas peur.*

» *Le général de Gaulle, pendant trente années, a été au premier plan des événements en France, en Europe et dans le monde... De Gaulle, soldat et homme d'Etat, a consacré sa vie entière au combat pour la liberté et l'indépendance de son pays. Sa politique de rapprochement des peuples et des pays, de dépassement de la division des blocs, surtout en Europe, lui ont valu le respect du peuple de Yougoslavie.* »

De nombreux hommes d'État assisteront aux obsèques le 8 mai

(Suite de la première page.)

La nouvelle s'est répandue à la vitesse d'un éclair dans les rues, où des attroupements se sont formés spontanément pour débattre de l'événement. Beaucoup de gens, cependant, ont pris le chemin de leur demeure pour informer leurs proches de ce qui s'était passé. La sérénité des rues ne fut troublée que par les militaires en permission de dimanche qui, dès l'annonce de la nouvelle, se sont précipités dans les bus et tramways pour rentrer dans leurs casernes, conformément à une consigne qu'ils avaient reçue dès le début de la maladie du président. Des attroupements se sont également formés devant les rédactions des grands journaux de la capitale et on s'est arraché leur édition spéciale, dont le contenu témoignait qu'elle devait être préparée de longue date. La radio et la télévision, qui ne cessent de diffuser d'abondants programmes portant sur toutes les phases de la vie, longue et mouvementée, du président qui, dans vingt jours, devait célébrer son quatre-vingt-huitième anniversaire.

Permanences dans les entreprises

Dès que la nouvelle de la mort a été connue, des équipes d'employés et d'ouvriers se sont rendues dans leurs établissements et entreprises, où des services de permanence fonctionneront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Toute la nuit, de nombreuses fenêtres sont restées illuminées aux ministères des affaires étrangères, de la défense nationale, de l'intérieur, et aux ministères fédéraux et de la République fédérée de Serbie.

Les médecins de Ljubljana, qui avaient publié dimanche, comme de coutume, vers 12 h. 30 (GMT), le bulletin quotidien sur l'état de santé du président, attiraient l'attention sur la gravité des déficiences cardiaques. Vers 16 h. 30, un second bulletin annonçait, cette fois, que l'état de santé du président Tito était « *de nouveau critique* » malgré les mesures prises, et que la faiblesse cardio-vasculaire était plus prononcé encore. Peu avant 18 heures (G.M.T., 20 heures à Paris), le comité central de la Ligue des communistes et la direction collégiale de l'Etat portaient à la connaissance de l'opinion publique, dans une proclamation, que le président Tito était mort à 15 h. 03, c'est-à-dire plus d'une heure avant la publication du second bulletin de santé. Ce décalage entre les deux documents demeure, du moins pour le moment, inexplicable.

Qualifiant le président Tito de « *plus grand personnage historique* », une proclamation du comité central expose ses mérites pour la sauvegarde de l'unité du pays, contre « le sectarisme, le fractionnisme, l'opportunisme », son rôle déterminant au cours de la guerre de libération nationale, sa lutte pour l'unité et la fraternité des peuples et des nationalités de la Yougoslavie. Elle rappelle longuement que Tito met en œuvre l'autogestion, la politique d'indépendance nationale et de non-alignement, et instaura des rapports d'égalité entre les peuples et les Etats. « *Le camarade Tito,* poursuit la déclaration, *n'a jamais cédé devant les pressions.* »

Un deuil de sept jours

La Yougoslavie continuera à « *suivre la voie de Tito* ». La déclaration insiste sur l'attachement du président au droit de chaque parti communiste d'édifier sa ligne politique, conformément à ses propres intérêts nationaux spécifiques, et réaffirme le principe fondamental appliqué par la Ligue dans ses rapports avec les autres partis communistes : la solidarité internationale ne peut reposer que sur l'entière égalité, l'indépendance et la responsabilité de chaque parti devant sa propre classe ouvrière et son peuple.

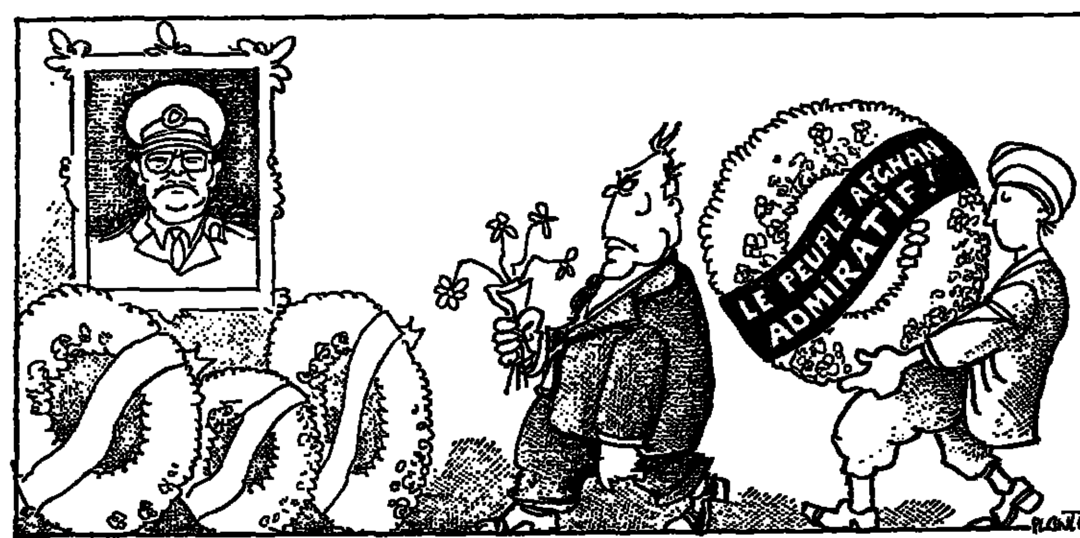
Un deuil national de sept jours a été décrété par le gouvernement fédéral. La dépouille mortelle du président Tito, parti de Ljubljana et accompagnée de plusieurs membres de la direction collégiale de l'Etat et du parti, devait arriver à Belgrade ce lundi 5 mai, dans l'après-midi, où elle sera exposée jusqu'au 8 mai dans l'imposant édifice du Parlement fédéral, sur le boulevard de la Révolution. Une séance commémorative est prévue pour le 6 mai, à 10 heures, à laquelle assisteront tous les dirigeants du régime. Les funérailles auront lieu le jeudi 8 mai. Ce jour-là, à midi, au départ du Parlement, le cortège funèbre traversera quelques-unes des principales artères de Belgrade pour se rendre sur la colline de Dedinje, où la dépouille sera déposée dans un des édifices, spécialement aménagé, de la résidence privée du président. Dans ce cortège prendront place des délégations des pays étrangers, attendues nombreuses et de niveau élevé. La colline de Dedinje domine la capitale. De la résidence du président, le regard plonge sur la ville et la plaine qui s'étend à perte de vue sur les rives gauches de la Save et du Danube.

Les médecins du centre clinique de Ljubljana, qui ont soigné le président Tito pendant près de quatre mois, ont publié un dernier communiqué. Il y est dit, entre autres, que le président souffrait « *depuis des années* » de diabète, maladie qui fut à l'origine des altérations graves des vaisseaux sanguins des jambes, des lésions des nerfs et des muscles des jambes et des lésions rénales. Les premiers signes de troubles circulatoires dans la jambe gauche se sont manifestés à la fin de décembre 1979. Mais avant de pratiquer, dans la nuit du 12 au 13 janvier, une greffe d'artère, les médecins avaient constaté que la gangrène était apparue. A ce moment déjà, l'amputation de cette jambe devenait inévitable. En accord avec le président, les médecins ont tenté de la sauver. Le patient a bien supporté l'opération, mais sept jours plus tard, toujours avec son accord, il a fallu pratiquer l'amputation. Cette seconde opération, le président l'a également « très bien » supportée, et on a pu commencer rapidement à appliquer des mesures de rééducation. Le président fut même en mesure, à un moment donné, de remplir certaines de ses fonctions. Par la suite, cependant, des complications sont apparues : blocage des reins, qui a exigé une hémodialyse quotidienne, septicémie, hémorragies internes, pneumonie persistante, grave lésion du foie accompagnée de jaunisse et état comateux. Peu à peu les forces du président ont décliné, des fonctions vitales ont été arrêtées. L'issue était fatale. Bien que le communiqué n'en fasse pas état, on sait également que le président avait eu en 1976 une attaque cardiaque, à l'issue du sommet des non-alignés à Colombo, et en 1977, une faiblesse cardiaque, lors de sa visite à Paris. Les deux événements n'avaient pas été connus de l'opinion.

Ce lundi matin 5 mai la mort du président Tito fait naturellement l'objet de toutes les conversations. Dans les transports en commun, rares sont ceux qui n'ont pas en main un journal. Les voyageurs s'expriment à voix basse, ce qui contraste avec le vacarme matinal habituel des Belgradois, qui, en se rendant à leur lieu de travail, protestent très fort en général contre la lenteur des bus et des tramways, la vie chère, et leurs soucis de chaque jour. Dans les bureaux et les entreprises, les postes de radio et les appareils de télévision restent constamment branchés. Les salariés arrêtent pour quelques instants le travail pour écouter les nouvelles.

Dans les vitrines des magasins, les commerçants ont exposé des portraits de Tito, en civil ou en *uniforme*. Dès *dimanche soir*, tous les édifices publics avaient mis en berne le drapeau rouge-blanc-bleu de l'Etat frappé d'une étoile et le drapeau rouge du parti frappé du marteau et de la faucille. Ce lundi matin les drapeaux en berne sont apparus aux façades de nombreuses maisons.

PAUL YANKOVITCH.



(Dessin de PLANTÛ.)

LE PRÉSIDENT CARTER N'IRA PAS A BELGRADE MÊME SI M. BREJNEV S'Y REND.

Les obsèques, jeudi 8 mai, du président Tito réuniront à Belgrade nombre de personnalités. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, sera présent. *La Chine a annoncé que sa délégation sera dirigée par M. Hua Guofeng, président du parti et chef du gouvernement.*

Si l'on ignorait encore lundi à midi les intentions de M. Brejnev, la Maison Blanche a indiqué, en revanche, à Washington, que le président Carter ne se rendrait pas dans la capitale yougoslave, même si le chef de l'Etat soviétique devait le faire. Le fossé entre les deux super-grands est trop large actuellement après l'intervention soviétique en Afghanistan, et il n'y a pas eu de rencontre entre des dirigeants des deux pays depuis le « coup de Kaboul ». Le président Carter avait rencontré M. Brejnev à Vienne à la mi-juin de l'année dernière, à l'occasion de la signature de l'accord Salt 2.

En revanche, le chancelier Helmut Schmidt, Mme Thatcher, le président Sandro Pertini, et sans doute M. Enrico Berlinguer, assisteront aux obsèques. M. Sékou Touré, président de Guinée, en visite à Pékin, a annulé les visites en Corée du Nord et en Inde qu'il devait faire, pour pouvoir gagner Belgrade.

Pas de paix dans l'injustice

par JACQUES MADAULE

LA MORT

Il s'était composé un personnage

Depuis des années, il s'était composé un personnage, toujours le même, immuable : démarche lente mais ferme, maintien droit, menton levé, chevelure particulièrement soignée (il ne tolérait pas un cheveu blanc), veston rehaussé d'une pochette, cravate soutenue par une pince en or, bague avec gros brillant sur le majeur de la main gauche. Même à quatre-vingts ans passés, lorsqu'il avait pris du poids, nul n'osait l'approcher pour l'aider à descendre ou à monter un escalier, entrer dans la voiture ou en sortir. C'eût été un aveu de vieillesse et lui, il avait refusé avec obstination de le faire. *« Mon frère aîné,* disait-il, *est mort à quatre-vingt-quinze ans et l'une de mes tantes à cent ans passés. »*

Ce n'est qu'au cours des deux dernières années qu'il s'est servi discrètement, à certains moments, d'une canne à pommeau d'argent.

Dès la fin de la guerre, il avait renoncé à la casquette, à l'époque accessoire vestimentaire obligatoire du bon communiste, pour la troquer contre un feutre. En 1952, après son mariage avec Jovanka Boudisavjévitch, sa cadette d'une trentaine d'années, dont il devait se séparer en 1977 pour des raisons mal élucidées, il avait prescrit, à la consternation des vieux partisans à la tenue négligée, le smoking aux réceptions officielles. Les femmes, qui n'y étaient conviées que si elles exerçaient une fonction officielle publique, applaudirent lorsqu'un jour leurs maris reçurent le « carton » spécifiant : *« Le Président invite la camarade et le camarade... »* Chasseur et fumeur passionné, fidèle de la bonne chère, il avait un faible pour le whisky et le vin

Ancien métallo, il s'était installé chez lui un atelier avec machines et outils et il bricolait dans les moments de loisirs. Qu'il fût en compagnie des familles royales britannique, hollandaise, suédoise, danoise ou belge, des empereurs d'Iran ou d'Ethiopie, du président des Etats-Unis, de la France, de l'Italie ou de l'Allemagne fédérale, du secrétaire du parti soviétique ou de Paul VI, il était toujours à son aise. On ne l'a jamais vu s'incliner en signe de courtoisie devant qui que ce soit, ni prendre dans ses deux mains celle que lui avait tendue son interlocuteur. On restait perplexe sur le sens véritable des accolades qu'il échangeait avec un grand nombre d'hommes d'Etat étrangers. Lors de l'arrivée à l'aérodrome de Belgrade de M. Brejnev, il y a une dizaine d'années, les deux dirigeants ne se sont donné qu'une poignée de main. *« Les rapports sont mauvais »*, en ont conclu ceux qui étaient présents. Quelques jours plus tard, au moment du départ de M. Brejnev, ils s'étreignaient chaleureusement : *« Les rapports se sont améliorés »*, en ont conclu cette fois-ci les mêmes personnes. En réalité rien n'avait changé. Les rapports étaient toujours aussi mauvais, sinon pires, après ces entretiens « francs et ouverts ».

Fondateur de ce qui a été appelé la Yougoslavie nouvelle, organisateur de la Ligue des communistes qu'il avait dominée pendant quarante ans, nettoyée des éléments fractionnistes liés étroitement dans un premier temps à l'U.R.S.S. puis détachée au prix des risques que l'on sait, il s'était identifié à l'Etat et au parti et ceux-ci s'étaient identifiés à lui. En toutes circonstances, c'est lui qui tranchait. Ses instructions étaient claires et précises et il en exigeait l'exécution intégrale et immédiate. Il ne tolérait pas les actes d'indiscipline et sévissait avec rigueur, surtout à l'encontre de ceux qui avaient porté atteinte aux « normes » du parti, telles qu'il les concevait.

Un voyageur infatigable

En dépit des nombreuses réorganisations et des décentralisations, il avait eu réellement toujours la même conception du parti : un comité central ou une présidence, un bureau politique ou un comité exécutif « coiffés » d'un président ou d'un secrétaire général. Il avait été amené à limoger pour « déviationnisme » plusieurs de ses compagnons de la première heure. D'autres disparurent à la guerre ou de mort naturelle. Quelques-uns se retirèrent de leur propre gré. Vladimir Bakaritch restait le seul membre de la vieille garde du parti encore à ses côtés.

Tito fut un voyageur infatigable. Il a battu tous les records de déplacements à l'étranger d'un chef d'Etat. Il avait parcouru l'Europe, l'Asie, l'Afrique, les deux Amériques, pour répandre la politique de non-alignement dont il fut l'un des créateurs, sinon l'inventeur, réaffirmer la non-appartenance de la Yougoslavie aux blocs, rehausser son autorité personnelle, qui dans les affaires internationales dépassait de loin la puissance économique et militaire de son pays. L'Australie est le seul pays important qu'il n'avait pas visité. Tous les grands hommes d'Etat des dernières décennies, à l'exception du général de Gaulle et du président Mao, furent ses interlocuteurs. Le premier l'avait boudé à cause de l'exécution, après la guerre, du général nationaliste serbe Mihailovitch et de son comportement « anti-français » pendant la guerre d'Algérie ; le second n'avait cessé de voir en lui un « révisionniste ».

P.Y.

Celui qui ne s'aligna

(Suite de la première page.)

Puis vint la guerre. Mobilisé comme sous-officier dans l'armée des Habsbourg, le futur Tito fut grièvement blessé dans les Carpates. A deux doigts d'être achevé par les Tcherkesses, il se retrouva dans un camp de prisonnier dans l'Oural, où il manqua de succomber au typhus. Il y apprit le russe et noua des contacts avec les bolcheviks. Il s'enrôla dans la révolution d'Octobre dans la garde rouge, mais ne participa jamais aux combats. Lorsque les Tchèques et l'amiral Koltchak s'emparèrent d'Ekaterinenbourg, l'actuelle Sverdlovsk, où il avait fini par échouer, il se réfugia chez des paysans kirghizes. Après beaucoup d'aventures et diverses prisons, il rentra dans son pays, en septembre 1920, en compagnie d'une jeune Russe qu'il avait épousée à Omsk : elle donna presque aussitôt le jour à un bébé qui mourut quarante-huit heures plus tard. Le ménage devait avoir par la suite trois autres enfants, dont un seul survécut.

Josip Broz se fit embaucher dans un atelier de mécanique à Zagreb et s'inscrivit au parti communiste, qui obtint dès cette même année 1920 cinquante-huit sièges aux élections législatives, ce qui amena le gouvernement à lui retirer aussitôt tout droit à la propagande. Le parti fut interdit l'année suivante, après l'assassinat par un groupe de jeunes militants de l'ancien ministre de l'intérieur Drachkovitch, auteur de cette mesure. Tito, qui travailla successivement dans différentes villes de Croatie, participa activement aux organisations clandestines du P.C.Y., ce qui lui valut d'être condamné, en 1928, à cinq ans de travaux forcés. Il retrouva en prison son camarade Mosha Pijade, arrêté avant lui, qui devait devenir l'un de ses principaux lieutenants.

Pendant sa détention, le 6 janvier 1929, le roi Alexandre abolit la Constitution, établit sa dictature et prononça la dissolution de toutes les formations politiques. Au mois d'octobre, le parti communiste, qui était depuis longtemps déchiré par les factions rivales, crut pouvoir répliquer au coup d'Etat en diffusant des instructions en vue d'une insurrection armée. Celle-ci n'eut jamais lieu, mais la persécution redoubla contre les militants d'extrême gauche. La plupart des dirigeants s'enfuirent, mais le secrétaire à l'organisation, l'un des deux principaux chefs du parti, fut abattu au moment où il essayait de passer en Autriche.

Libéré en 1934, Tito, après avoir purgé sa peine, gagna clandestinement l'U.R.S.S., où il travailla au bureau du Komintern pour les Balkans. C'est là qu'il fit la connaissance du Bulgare Dimitrov. L'amitié de celui-ci contribua puissamment, après un nouveau séjour clandestin en Yougoslavie, où il s'occupa surtout du recrutement des volontaires pour l'Espagne, à sa désignation en 1937 à la tête du P.C.Y., en remplacement du Bosniaque Milan Gorkitch, *liquidé* par Staline, alors en pleine frénésie d'épuration, comme « agent de l'Intelligence Service ». Le Géorgien avait été à deux doigts de faire *subir* au parti yougoslave le même sort qu'au parti polonais, qui avait été dissous par le Komintern, ses dirigeants convoqués au Kremlin devant être pour la plupart abattus sans autre forme de procès. Il se contenta d'en disperser le comité central. Cependant, selon certains bruits, qui n'ont jamais été officiellement confirmés, il aurait songé à se débarrasser de Tito ; celui-ci n'aurait dû la vie qu'à Dimitrov, qui le prévint dans l'heure et lui permit de déguerpir à temps.

Tout en se rendant fréquemment à l'étranger et notamment en France, d'où il coordonne l'envoi de volontaires yougoslaves en Espagne républicaine, Tito, à la différence de Gorkitch, décida d'établir en Yougoslavie même la direction du P.C. illégal, dont il entreprit aussitôt une complète réorganisation, destinée notamment à mettre fin aux luttes « fractionnelles » et à assurer sa complète indépendance financière vis-à-vis du Kremlin. A la veille de la guerre, le parti comptait 12 000 membres et l'organisation des jeunesses 30 000.

L'insurrection

En membres disciplinés du Komintern, les dirigeants communistes yougoslaves approuvèrent le pacte Staline-Ribbentrop. Ils eurent plus de mal à faire comprendre à leurs troupes, et à comprendre eux-mêmes, l'attitude de l'U.R.S.S. lorsque celle-ci, qui, en avril 1941, avait conclu un pacte d'amitié avec Belgrade pour l'encourager à résister à la pression hitlérienne, s'empressa d'expulser le représentant de la Yougoslavie à Moscou, sous prétexte que ce pays avait cessé d'exister, une fois que l'agression allemande fut venue à bout, quelques jours plus tard, de l'armée royale. A toutes fins utiles, le comité central du P.C.Y., qui réussit à se réunir clandestinement à Zagreb sous la présidence de Tito, décida dès la fin de ce même mois d'avril de rassembler des armes en vue de préparer une insurrection. Ces préparatifs étaient assez avancés pour que l'ordre de passer à l'action puisse être donné dès le jour de l'attaque allemande contre l'U.R.S.S., le 22 juin 1941.

Trois mois plus tard, les « partisans », dont Tito avait pris le commandement en chef, contrôlaient déjà une partie appréciable du pays. D'autres maquisards, les « Tchetniks » du général Mihailovitch, pour la plupart militaires de l'armée royale ayant échappé à la capture, tenaient une partie de la Serbie. C'étaient en majorité des Serbes décidés à maintenir le système monarchique et la prépondérance serbe. Mihailovitch lui-même hésitait, par crainte des représailles que ne manqueraient pas de subir les populations civiles, à déclencher des opérations contre l'occupant, contre les « oustachis » d'Ante Pavelitch, éphémère dictateur de la Croatie, ou contre les policiers collaborateurs. Un temps, il essaya de s'entendre avec Tito, qu'il aida à s'emparer, à Uzice, d'une usine d'armements, qui devait permettre d'équiper les premières unités régulières de partisans. Mais, dans l'Etat dont Tito et les siens rêvaient pour l'avenir, il n'y avait pas place pour un vieil officier royaliste et nationaliste serbe comme Mihailovitch. La rupture devait vite intervenir, et des combats, tout comme dans la Grèce voisine et la Pologne, s'engager entre les deux formations de résistance. Les Tchetniks conclurent même à diverses reprises des accords locaux avec les Allemands ou les Italiens contre les partisans.

Dès le mois de juin 1943, le ministère de la guerre britannique exprimait la conviction, dans un rapport à Churchill, que des deux mouvements rivaux celui qui se battait vraiment contre les nazis était celui des partisans. Pour en avoir le cœur net, le premier ministre expédia auprès de Tito une mission militaire, dirigée par un jeune député conservateur qui venait de s'illustrer dans de brillantes opérations de commandos, Fitzroy McLean. Celui-ci fut séduit par le courage et le romantisme de ces combattants chez qui l'on retrouvait à la fois la joyeuse férocité des « comitadjis » d'autrefois et la froide détermination des bolcheviks. A son retour, il convainquit le gouvernement britannique de retirer son soutien à Mihailovitch, malgré les protestations du jeune roi Pierre II, réfugié à Londres, qui en avait fait son ministre de la guerre, et d'envoyer au Q.G. des partisans, en Bosnie, une mission militaire dont devait faire partie le propre fils du premier ministre, Randolph Churchill. Et ce fut le chef du gouvernement britannique qui, lors du premier « sommet » à trois du temps de guerre, à Téhéran, en novembre 1943, invita Roosevelt et Staline à reconnaître Tito.

Jusqu'alors, en effet, l'U.R.S.S. s'était bien gardée de donner la moindre assistance, malgré divers appels, au chef des partisans qui venait de se faire bombarder maréchal par l'Avnoj, le Comité de libération nationale. Elle maintenait des relations diplomatiques avec le gouvernement royal en exil et avait proposé à Mihailovitch de lui envoyer une mission militaire. Les motifs du Géorgien n'étaient pas apparents à l'époque : ils le sont maintenant. D'abord, il ne voulait pas effrayer ses alliés « bourgeois » en faisant mine de trop appuyer les partis communistes : c'est exactement de cette manière qu'il avait agi pendant la guerre d'Espagne. Et puis, dans le partage de l'Europe, qu'il avait en tête dès cette époque, il ne souhaitait pas incorporer la Yougoslavie dans sa zone d'influence : il avait besoin d'une monnaie d'échange avec Churchill et redoutait qu'un Etat communiste qui ne serait pas sous le contrôle direct de Moscou ne suive très vite des voies divergentes. C'est pour la même raison qu'il devait s'employer à gêner l'arrivée au pouvoir des communistes en Chine. Les événements ultérieurs ont montré que le cynisme de ce calcul n'était pas sans justification.

On convint à Téhéran d'essayer de réconcilier le gouvernement royal et les partisans, en abandonnant Mihailovitch à son sort. En juin, Tito rencontra dans l'île de Vis, dans l'Adriatique, le vice-roi de Croatie Choubachitch, que Churchill avait contraint Pierre II à nommer premier ministre. Les deux hommes lancèrent un appel invitant toute la population yougoslave à rejoindre l'armée populaire de libération.

Celle-ci, à l'époque, se trouvait en assez fâcheuse posture, à la suite d'une offensive générale des Allemands, et Tito avait bien failli être pris par les parachutistes nazis, lorsque, le 25 mai, ils avaient attaqué son Q.G. à Dvar. Il n'avait réussi à se sauver qu'en se cachant dans une *grotte,* abandonnant tout de même à l'ennemi sa belle tenue de maréchal.

Une conversation avec Staline

Avec Choubachitch, Tito s'engagea à ne pas soulever la question du régime tant que durerait la guerre. Promit-il à Churchill, lorsqu'il le rencontra deux mois plus tard à *Naples*, de ne pas établir le communisme en Yougoslavie ? Les récits des deux interlocuteurs divergent sur ce point. De toute façon, le maréchal, que les Soviétiques avaient mis en garde contre les méthodes impérialistes britanniques et qui s'attendait, plus ou moins, à être assassiné par l'Intelligence Service, fit la mauvaise tête, au point que Churchill, en sortant, se demanda, dans une lettre à Eden, s'il avait eu raison de jouer la carte Tito.

Quelques jours plus tard, le maréchal s'envolait, sans prévenir personne, pour Moscou. Ce fut pour entendre Staline essayer de le persuader de consentir au retour du roi. *« Tu n'as pas besoin de le restaurer pour toujours,* lui dit-il. *Reprends-le momentanément et à la première occasion poignarde-le dans le dos. »* On ne se doutait évidemment pas, en Occident, du genre de conversation que le dictateur soviétique pouvait avoir avec un homme en qui tout le monde avait tendance à voir son proconsul désigné pour la Yougoslavie.

De même lorsque, après la libération et la victoire, le gouvernement de Belgrade, dont les éléments non communistes n'étaient que des otages aux mains de Tito, adopta, vis-à-vis des alliés, une attitude souvent provocante, cherchant, par exemple, à annexer Trieste et la Vénétie Julienne, dont il ne se laissa déloger qu'après un quasi-ultimatum du commandement anglo-américain. Là encore, c'est Staline qui lui conseilla de s'incliner, mais comme il ne s'en vanta pas et que les apparences étaient en sens contraire, on ne voulut voir en Tito, devenu président de la République yougoslave, après avoir fait déposer le roi par le Parlement élu à la fin 1945, qu'un exécutant zélé de la politique soviétique. La condamnation à mort de Mihailovitch, le procès intenté à Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, qui avait accepté de collaborer pendant l'occupation avec les autorités de l'Etat séparatiste croate, la destruction d'appareils américains coupables d'avoir survolé le territoire yougoslave, l'aide apportée aux *andartes* grecs révoltés contre la monarchie, tous ces signes du militantisme des partisans apparurent comme le produit de la volonté du Kremlin, alors que celui-ci s'employait dans tous les domaines à freiner les initiatives de son trop bouillant disciple.

Dans ces conditions, rares furent les esprits pour lesquels la dénonciation, en 1948, du déviationnisme du parti communiste yougoslave et l'exclusion de celui-ci du Kominform ne constituèrent pas une surprise complète. Longtemps après, encore, il y avait des gens pour croire qu'il ne s'agissait que d'une feinte destinée à abuser les âmes naïves d'Occident. En réalité, les contradictions, latentes depuis le temps de guerre, entre deux gouvernements communistes bien décidés, l'un et l'autre, à donner le pas à l'intérêt national sur l'identité des idéologies, n'avaient cessé de se développer. Non seulement Moscou s'efforçait d'empêcher la collectivisation rapide du régime titiste, et avait tendance à traiter la Yougoslavie en pays conquis, y recrutant des agents pour ses services secrets, cherchant à prendre, au moyen de sociétés mixtes, le contrôle effectif de son économie, mais Staline jalousait la popularité du maréchal yougoslave, à qui son attitude héroïque pendant la guerre avait valu dans toutes les capitales est-européennes un accueil triomphal. Enfin, Tito cherchait à constituer une fédération avec la Bulgarie, et le Géorgien, qui pratiquait la formule du « diviser pour régner », était bien décidé à la faire échouer.

Soutien à Dubcek

Belgrade n'ayant pas fléchi sous le chantage au non-renouvellement des accords économiques, Staline, le 28 juin 1948, décida de frapper un grand coup. Avec son mépris habituel pour les « petits » il était persuadé, comme devait le révéler Khrouchtchev dans son rapport secret au vingtième congrès du P.C.U.S., qu'il renverserait le maréchal « d'une pichenette ». Les P.C. représentés au sein du Kominform déclarèrent donc que le parti yougoslave avait adopté une *« ligne fausse »*, diffamé l'U.R.S.S., soutenu un régime de caractère *« purement despotique et terroriste »*, et ils invitèrent ses *« éléments sains »* à obliger leurs dirigeants à reconnaître leurs erreurs ou à céder la place.

Mais une partie des staliniens yougoslaves, avec Zujovitch et Hebrang, se trouvaient déjà sous les verrous, et l'ancien chef d'état-major Jovanovitch ne trouva guère de concours lorsque au mois de juillet il tenta d'organiser un coup contre Tito. Celui-ci fit plébisciter sa politique le 21 juillet par le cinquième congrès de son parti, et Jovanovitch fut tué alors qu'il tentait de s'enfuir en Roumanie.

Une campagne d'injures d'une violence extrême, accompagnée de l'arrêt presque total des échanges économiques, de la rupture des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et plusieurs démocraties populaires et de quotidiens incidents de frontières, fut alors déclenchée par le Kremlin. Tito, qui avait risqué sa vie trente ans durant pour l'avènement du communisme, fut traité d'*« hyène lubrique »*, d'agent *« hitléro-trotskiste »*. Des procès furent engagés dans tous les pays de l'Est contre ceux qui étaient soupçonnés de partager ses idées. Tour à tour : Xoxe, en Albanie ; Rajk, en Hongrie ; Kostov, en Bulgarie ; Clementis et Slansky, en Tchécoslovaquie, expièrent sur l'échafaud le crime d'un titisme vrai ou supposé, tandis que par milliers les vieux militants, au nombre desquels Kadar et Gomulka étaient jetés en prison.

Cette pression constante eut le résultat opposé à celui que cherchait le Kremlin. Elle rallia autour de Tito une grande partie de la population yougoslave qu'avait heurtée le passage rapide au socialisme et elle amena le maréchal à regarder d'un œil neuf en direction de ces Occidentaux qu'il ne connaissait pas et à l'égard desquels il n'avait jusqu'alors éprouvé qu'une méfiance et une hostilité totales. Il dut bien accepter leur aide financière et militaire, se prêter à un règlement avec l'Italie du problème de Trieste. Il alla jusqu'à conclure avec la Turquie et la Grèce, membres du pacte atlantique, un pacte balkanique qui constituait un prolongement de celui-ci. Dans une interview qu'il nous donna à Istanbul, en avril 1954, il se prononça même en faveur du réarmement de l'Allemagne occidentale.

La *mort* de Staline devait transformer la situation. Dès 1955, Khrouchtchev se rendait à Belgrade pour exprimer à Tito ses regrets de ce qui s'était passé et affirmer que les *« matériaux sur lesquels étaient basées les injures et les accusations contre les dirigeants yougoslaves... avaient été fabriqués par les ennemis du peuple, les méprisables agents de l'impérialisme qui avaient réussi à s'infiltrer »* dans les rangs du parti soviétique. Cette version fantaisiste des événements n'eut pas l'heur de satisfaire Tito qui exigea et obtint la signature par Khroutchtchev, le 2 juin, d'une déclaration exaltant la coopération de tous les Etats, quelle que soit leur orientation idéologique et surtout reconnaissant à chaque pays le droit de choisir sa propre voie vers le socialisme.

Ce document, véritable bombe à retardement placée dans le monolithe stalinien, devait jouer un grand rôle l'année suivante dans l'octobre polonais et la révolution hongroise, d'autant plus que Tito n'avait eu de cesse que le Kremlin n'éliminât ceux qui avaient pris contre lui les positions les plus outrancières, et notamment Molotov en U.R.S.S. et Rakosi en Hongrie. Cependant, lorsque la révolution de Budapest eut emporté, en quelques jours, le parti et le régime communistes, il approuva, bien que ce fut à son sens une *« erreur et un mal »*, l'intervention soviétique, préférable, à tout prendre, toujours selon lui, *« au chaos, à la guerre civile, à la contre-révolution et à la guerre mondiale »*. Et il fit jeter en prison son disciple rebelle Milovan Djilas, auteur d'un livre passablement subversif sur la nouvelle classe dirigeante et coupable d'avoir écrit dans un journal américain de gauche que les événements de Budapest *« signifiaient la fin du communisme en général »*.

POURQUOI LE PSEUDONYME DE TITO ?

Tito a raconté à son biographe Dedijer (1) comment il choisit son pseudonyme :

« Il était de règle dans le parti de ne pas se servir de son vrai nom afin de réduire les risques d'être découvert. Naturellement, il fallait changer souvent de nom d'emprunt. Avant même d'être emprisonné, j'avais pris le nom de Gligoryevitch et aussi celui de Zagorac (l'homme du Zagorie)...

» Mais il me fallait prendre encore un nouveau nom. J'adoptai d'abord celui de Rudi ; comme un autre camarade le portait déjà, je dus en changer. Je me fit appeler Tito. Je me servis d'abord rarement de ce nom, puis le gardai exclusivement dès 1937. Je commençai même à signer ainsi mes articles.

» Pourquoi ce nom de Tito ? Pour rien. Parce qu'il me vint à l'esprit sur le moment comme aurait pu m'en venir un autre. En outre, c'est un nom très commun dans mon pays natal. Le meilleur écrivain du Zagorie à la fin du dix-huitième siècle s'appelait « Tito Brezovatski ». Ses comédies sont encore jouées sur les scènes de Croatie. Le père de Xavier Sandor Djalski, l'un des plus grands écrivains croates, s'appelait également Tito. Plus tard, à Moscou, quand je travaillai au Komintern, ce fut sous le nom de « Walter ».

(1) Dans *Tito parle*, Editions Gallimard, 1953.

LA MORT DU MARÉCHAL TITO

... s'aligna jamais

L'évolution des rapports entre Tito et l'Union soviétique a connu depuis lors des hauts et des bas. Le maréchal *s'est* rendu plusieurs fois en Russie, où il a reçu un accueil triomphal, le payant de bien des épreuves. Mais il a *toujours* refusé de réintégrer, comme Khrouchtchev puis Brejnev n'ont cessé de l'en presser, le giron du « camp communiste ». A vrai dire, pour lui, la seule existence d'un tel « camp » était un obstacle non seulement à la coexistence pacifique mais au développement du socialisme dans le monde.

C'est dans cet esprit que Tito s'est fait, avec Nasser, Nehru, Nkrumah, Sukarno, le champion *du « non-alignement »*, rassemblement de pays non engagés, décidés à substituer aux antagonismes stériles de la guerre froide la lutte pour la décolonisation et le développement. Tous les mouvements de libération d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine ont bénéficié de ses encouragements, et même de son assistance directe. *Les relations franco-yougoslaves* en ont quelque peu pâti à l'époque de la guerre d'Algérie. Tito ayant reconnu le G.P.R.A. avant même le référendum d'autodétermination, de Gaulle, qui n'avait jamais pardonné au maréchal l'exécution de Mihailovitch, et qui, d'une manière générale, jugeait ses prétentions excessives, demanda le rappel des ambassadeurs. La situation devait se détendre par la suite, mais il fallut attendre l'avènement de Georges Pompidou pour qu'un premier ministre français fasse le voyage de Belgrade et celui de M. Giscard d'Estaing pour que le président de la République accepte de s'y rendre en visite officielle.

Paradoxalement, sa sympathie *pour les non-alignés* devait un moment rapprocher Tito de l'Union soviétique. La destitution de Khrouchtchev, pour lequel il avait pris parti dans sa dispute avec Pékin, l'avait pourtant beaucoup inquiété : il redoutait que les nouveaux dirigeants ne relancent la guerre froide. Mais, lorsqu'en 1967, quelques semaines après le coup d'Etat des colonels grecs, éclata la guerre de six jours qui faillit bien entraîner *la chute de son ami* Nasser, il crut que les Américains avaient entrepris de renverser l'un après l'autre tous les régimes progressistes de la région. Il se précipita à Moscou pour tenter de persuader la « troïka » soviétique d'accroître son aide à l'Egypte, et il ne fut pas étranger à la décision des pays socialistes de rompre les relations avec Israël.

L'année suivante, le vent devait à nouveau tourner. Pour les artisans du « printemps de Prague », Tito, qui avait su tenir tête à Staline, était un héros dans lequel ils ne se cachaient pas de voir un modèle. Aussi bien encouragea-t-il Dubcek dans la recherche d'une voie originale et indépendante vers le socialisme. En août il recevait en Tchécoslovaquie un *accueil triomphal. Mais* le bruit des ovations à peine retombé, les armées de cinq pays du pacte de Varsovie se mettaient en route pour faire passer aux compatriotes de M. Dubcek le goût de la liberté. Alors qu'un peu partout, même à Athènes, les ambassadeurs soviétiques réveillaient premiers ministres et ministres des affaires étrangères pour leur garantir que l'intervention ne menaçait en rien leur pays, *le gouvernement yougoslave* dut se contenter d'une sèche communication, remise par un agent subalterne. Une phase de vive tension, accompagnée de mesures de précaution militaires, devait s'ensuivre dans les rela*tions entre Moscou et Belgrade.* Bientôt un dégel s'esquissait entre les « révisionnistes » yougoslaves *jusqu'alors dénoncés* par la presse de Pékin dans les termes les plus blessants, et les « dogmatistes » chinois et albanais qui ne doutaient pas que les Russes n'hésiteraient pas, s'ils le pouvaient, à leur faire subir le sort de la Tchécoslovaquie.

Petit à petit les choses s'apaisèrent. Tito et Brejnev échangèrent à plusieurs reprises des visites, et la Yougoslavie milita activement en faveur de la convocation de la conférence sur la sécurité européenne d'Helsinki. Mais de temps à autre, un procès de « kominformistes » montrait que l'on s'inquiétait à Belgrade des intrigues de tel ou tel service soviétique, désireux de prendre quelques gages pour le jour où l'âge aurait eu enfin raison de la robustesse et de la résistance fantastiques de Josip Broz.

Le maréchal vieillissant n'avait certes pas tort de déceler la main de l'étranger dans l'agitation qui, périodiquement, se manifestait dans telle ou telle des six Républiques unies au sein de la Yougoslavie, mais il va de soi que ces intrigues n'auraient pas été concevables si *le terrain ne s'y* était pas, dans une certaine mesure, prêté. « *La Yougoslavie*, aimait à dire Nehru, qui la connaissait bien, *consiste en six Républiques, cinq nations, quatre langages, trois religions, deux alphabets et un parti politique. Dirigée par Tito, unie en un seul Etat, il lui reste à devenir une nation.* » Ce fut là, certainement, le grand rêve de Tito, mais on ne saura que dans quelques an*nées dans quelle mesure il a été* réalisé. Le fait est, en tout cas, que, à la faveur de la détente internationale et de l'amélioration des conditions de vie en Yougoslavie même, les particularismes, *voire les séparatismes, ont refleuri* dans plusieurs Républiques, et notamment en Slovénie et en Croatie. *Pour en venir à bout, Tito*, devenu « président à vie », a épuré lourdement les appareils dirigeants, n'hésitant pas à envoyer en prison des dizaines et des dizaines de protestataires, ni à se séparer de ses compagnons les plus éprouvés.

A vrai dire, l'épuration avait commencé bien avant le réveil du séparatisme. Après les arrestations des kominformistes, au lendemain de la rupture avec Staline, après celle de Milovan Djilas, longtemps le disciple préféré, c'était, en 1966, au tour de Rankovitch, le *tout-puissant maître de la police*, de se retrouver en disgrâce. D'autres, au premier rang desquels Kotcha Popovitch, *poète* surréaliste devenu chef d'état-major des partisans, puis ministre de la guerre et des affaires étrangères, prirent discrètement leurs distances d'avec un homme qu'ils admiraient toujours, mais dont ils critiquaient les choix et le despotisme tatillon. Parmi les plus jeunes, plusieurs personnalités de *premier plan*, comme un Ribichitch ou un Nikézitch, furent elles aussi éliminées. Si l'on ajoute à tous ces noms ceux des hommes que la mort a fait disparaître prématurément, comme Mosha Pijade, le vieux compagnon de prison, ou Edward Kardelj, longtemps le successeur désigné, on doit bien constater que le maréchal, qui, au fur et à mesure qu'il avançait en âge, détestait de plus en plus être contredit, avait un peu fait *le vide* autour de lui. Sans doute était-il trop jaloux de son autorité pour laisser *s'affirmer* auprès de lui celle d'un héritier qui aurait vite *fait figure* de coadjuteur.

L'autogestion

Indépendance, non-alignement, unité nationale, à tous ces objectifs, Tito en ajoutait un autre : l'autogestion, seul moyen à ses yeux de faire évoluer le régime socialiste vers la démocratie véritable, et de hâter le dépérissement de l'Etat jadis prophétisé par Marx. Elle a été appliquée avec un bonheur inégal, et il *est difficile* de porter un jugement d'ensemble, à l'heure actuelle, sur sa valeur économique. Tirant parti de sa situation stratégique exceptionnelle, la Yougoslavie a bénéficié de l'assistance des Etats-Unis comme de l'U.R.S.S., tandis que le tourisme étranger et l'émigration massive de travailleurs vers le monde capitaliste l'aidaient puissamment à se maintenir à flot. Sur le plan social également, les résultats ont été variables : il n'empêche que la recherche d'une plus grande *association* des *travailleurs* aux responsabilités de l'entreprise constitue un développement logique dans un monde où ne cessent de s'accroître le niveau des connaissances et l'information.

De ce point de vue la Yougoslavie demeure un exemple unique, et c'est ce qui contribue à expliquer la séduction qu'elle a exercée et exerce encore en dehors de ses frontières sur ceux qui n'ont toujours pas renoncé, malgré trop de déceptions, à rêver d'une réconciliation du socialisme et de la liberté. Or il se trouve que pour les communistes orthodoxes l'autogestion demeure une hérésie anarchisante, qui rend notamment impossible toute planification — il n'y a pas de plan d'ensemble pour la fédération yougoslave — et qui doit être combattue par *tous les moyens*. La désunion de la gauche n'a sans doute pas fini en France de retentir de *l'écho de ces querelles* qui ont lourdement pesé sur les révolutions avortées du Chili et du Portugal. A l'Est, l'autogestion était la revendication centrale des partisans de Dubcek, dans la Tchécoslovaquie de 1968, comme des ouvriers en colère de Gdansk et de Gdynia, en Pologne, deux ans plus tard.

Tito n'a guère cessé d'irriter l'une des superpuissances que pour exaspérer l'autre. Il fallait sa carrure exceptionnelle, son *flair* de maquisard, sa détermination pour parvenir à préserver, face aux intrigues, *l'indépendance de* la Yougoslavie, son unité et l'originalité de ses structures. Himmler, qui ne l'avait jamais — et pour cause — rencontré, avait dit de lui un jour : « *Ce vieux communiste, M. Joseph Broz, est un homme conséquent. Il a vraiment mérité son titre de maréchal. Quand nous le prendrons, nous le tuerons tout de suite. Mais je voudrais que nous ayons une douzaine de Tito en Allemagne, des hommes qui seraient des chefs et auraient tant de résolution et de si bons nerfs que, même s'ils étaient encerclés définitivement, ils ne se rendraient jamais.* »

Qui, Tito parti, saura s'imposer au respect de ses pires adversaires ?

ANDRÉ FONTAINE.

Le titisme : une manière d'être plutôt qu'une doctrine

Le titisme aura sans doute beaucoup plus marqué l'histoire tout court que l'histoire des idées. On serait en peine d'établir un corps de doctrine à partir des discours du chef d'Etat qui vient de disparaître. Naturellement l'autogestion, le non-alignement, se prêtent à des analyses savantes. Mais ces notions se sont-elles enracinées dans la nouvelle société yougoslave parce que telle était l'idée que Tito s'était faite du communisme ? Certainement pas. Dès que fut rendu public le conflit entre Belgrade et Moscou, les adversaires s'appliquèrent à porter leur querelle sur le domaine idéologique. La polémique maquillait la réalité. Tito est devenu titiste parce qu'il s'était fâché avec Staline ; il n'a pas été condamné par le Kominform parce qu'il avait déjà élaboré un communisme titiste. Sa longévité politique, sa réputation exceptionnelle, sont dues surtout à l'art de s'adapter aux circonstances et d'en tirer le meilleur profit.

par BERNARD FÉRON

La vie de Tito chef de la Yougoslavie se divise en deux périodes antinomiques ou qui paraissent l'être. Pendant la première période, Tito se lance dans la construction du communisme pur et dur. Les pays voisins s'avancent encore à pas très lents sur la voie qui mène au socialisme. *Ils en sont à la démocratie populaire*, ce régime qui, en principe au moins, associe aux communistes de vieux *partis bourgeois*. La Yougoslavie brûle les étapes. Ses chefs sont les premiers à organiser l'épuration. Ils *tiennent tête aux Occidentaux* quand les autres alliés de l'U.R.S.S. ont le souci d'éviter les complications inter*nationales. Jusqu'en 1948, Tito fait* figure de ce qu'on appelle dans le mouvement international un dogma*tique... N'a-t-il pas reproché à ses* camarades français et italiens de *ne* pas s'être emparés du pouvoir à la faveur de la Libération ?

Un retournement imposé par le réalisme

Le tableau change rapidement après la condamnation du Kominform. Bien vite Tito et ses compagnons vont incarner le contraire de ce qu'ils *avaient été* jusqu'alors. Ce retournement est imposé par le réalisme le plus élémentaire. Les sources *d'approvisionnement se tarissent*, les débouchés se ferment et la Yougoslavie vit dans la crainte d'une intervention étrangère. *Le pays ne pourra* tenir s'il reste isolé, et le régime est condamné s'il ne rallie pas la masse de la *population*. Il ne saurait *plus* être question d'appliquer le marxisme-léninisme sous sa *forme* la plus intransigeante. Tito assure ses arrières à l'extérieur : il lui faut amadouer les ennemis de ses nouveaux adversaires. Il se consolide à l'intérieur en redevenant le champion affirmé de l'indépendance nationale. Accusé de trahison par ceux qui furent ses associés, il leur *retourne le compliment* : il met au point une variété de communisme qu'il juge plus conforme à l'idéal *des fondateurs du mouvement que* la déformation stalinienne.

L'adoucissement du système fut d'abord *le fruit de la nécessité. Pour* bénéficier des crédits et de la protection des Occidentaux, en particulier des Américains, il convenait de donner au communisme un visage plus humain. Et pour garder la considération des progressistes, trop enclins à prendre pour argent comptant les accusations des communistes orthodoxes, il importait de justifier le changement de cap.

L'illumination vint vers 1950, lors*que des dirigeants se rendirent* compte que les ancêtres du mouvement avaient aussi rêvé d'autogestion. *Au « modèle » soviétique de* socialisme bureaucratique on pouvait opposer l'expérience de prise en charge de leur destin par les travailleurs eux-mêmes. Les idéologues de Belgrade ont bâti et continuent d'échafauder à ce propos des théories dans un langage que seuls les initiés — et encore pas toujours — entendent. Les juristes ont enchevêtré les constructions. On peut ironiser à l'infini à ce sujet. Mais en inventant ou en réinventant l'autogestion les titistes ont eu un trait de *génie. Rien qu'en lançant l'idée ils* ont débloqué la société : ce fut et cela reste le moyen le plus rapide *pour dégager un système empêtré* dans le stalinisme.

La crise de 1966

Tito lui-même a-t-il eu conscience des conséquences de la décision qu'il prenait ou qu'il approuvait ? Peut-être pas. Il a toujours agi et réagi au gré des vents. Ainsi s'expliquent les variations qui jusqu'à la fin ont marqué son règne. Dans les années 50 il met en place l'autogestion. Il dit déjà qu'à la différence de l'U.R.S.S. la Yougoslavie va concilier socialisme et liberté. Cependant il est vite effrayé *par les audaces de certains de ses* compagnons, qui s'avancent à grandes enjambées sur la voie révisionniste. *M. Djilas est frappé le premier pour* avoir critiqué sans ménagement la « nouvelle classe » au pouvoir. Le régime, menacé, doit vivre *avec ses* contradictions internes. D'une part, il recherche et commence à trouver une variété de socialisme plus séduisante que celle qui a été implantée à Moscou. D'autre part, l'U.R.S.S. compte sur les communistes « *traditionalistes* » yougoslaves pour réduire à néant la rébellion. M. Rankovitch se charge de mettre hors d'état de nuire les kominformistes. Maître de la police il use contre les staliniens (et contre d'autres opposants) des méthodes que Staline n'aurait pas désapprouvées si elles avaient été mises à son service. Peut-être sauva-t-il ainsi le régime à l'heure du plus grand péril. Mais sa « *politique de la main ferme* », comme on dit à Belgrade, détruisait l'image que le titisme entendait donner de *lui-même*.

La crise véritable éclata en 1966. M. Rankovitch avait accumulé trop *de pouvoirs pour ne pas inquiéter* ses compagnons, et il bloquait toute évolution. Son éviction permit de *franchir une nouvelle étape*. La Yougoslavie décida de se plier aux lois de l'économie de marché. Ses dirigeants reconnurent que le communisme devait aboutir au dépérissement non seulement de l'Etat, mais du parti. Ils le reconnurent et, fait plus remarquable encore, ils tolérèrent les premières manifestations de ce double dépérissement. De 1965 à 1971 la chronique yougoslave foisonne d'initiatives et d'événements déconcertants pour un communiste classique. Lénine lui-même est par*fois remis en question*. Dans chaque République, l'organisation de la Ligue des communistes prend en fait *son autonomie*. Les leaders de Serbie et de Croatie polémiquent ouvertement. Les pessimistes sont plutôt *sensibles au danger d'anarchie*. Les optimistes constatent que, dans cette société communiste-là, il y a de *la vie. Les hommes de gauche* atterrés par l'écrasement de la Tchécoslovaquie retrouvent à Belgrade de quoi *alimenter leurs* espérances.

Pourtant le maréchal Tito est saisi par l'inquiétude. Tout ce tohu-bohu qu'il a *déchaîné* ou *toléré* finit par l'accabler. Il donne des directives qui ne sont pas suivies d'effet. Les République profitent trop largement, à son gré, des libertés qui leur ont été reconnues. Dès 1971, il réagit avec vigueur et impose la destitution des dirigeants croates, qui avaient pris trop à cœur les revendications nationales de cette République. L'année suivante, il se tourne *contre* les dirigeants d'autres Républiques, notamment les Serbes qui poussent trop loin, selon lui, la démocratisation. C'est le réflexe d'un homme qui voit sa fin approcher et qui s'interroge sur la survie de son œuvre. Il multiplie les avertissements : des puissances étrangères *sont aux aguets* ; elles espèrent la décomposition de la Yougoslavie pour dépecer le pays ; il faut donc affirmer sa cohésion et restaurer la discipline.

C'est aussi le réflexe d'un homme âgé qui revient sur son passé. Dans sa maturité, Tito n'a pas lancé l'hérésie, mais il l'a acceptée lucidement. A la fin il se raidit. Le dépérissement du parti devient insupportable à un dirigeant qui a tout de même été formé à l'école du Komintern. Il remet à l'honneur le fameux centralisme démocratique, bien oublié dans son pays. En même temps il engage *la lutte contre une série de déviations* — technocratisme, libéralisme, nationalisme, etc., — tout en vantant *les mérites de l'autogestion*. Comment à la limite concilier le centralisme démocratique d'un parti qui *entend diriger la société et l'autogestion* dans cette société ? Tito n'a pu donner une réponse claire à cette question que pose nécessairement le titisme.

L'autre idée de génie du régime, ce fut le « non-alignement ». *Mais elle fut elle aussi le fruit des circonstances* plutôt que la conséquence d'une doctrine longuement élaborée. De la fin de la guerre à 1948, en dépit de leurs difficultés avec Moscou, les dirigeants yougoslaves n'avaient aucun doute sur leur appartenance au camp socialiste. Après la condamnation du Kominform, ils prirent un tournant radical. Soudain ils se sentirent solidaires de l'Occident pour résister à l'ennemi commun. Ils signèrent un traité avec la Grèce et la Turquie. Tito affirmait même que, sous certaines conditions, il pourrait s'associer à une « armée euro*péenne » qui pourtant faisait l'objet* d'âpres critiques à l'Ouest du continent.

Tito appliquait simplement la vieille règle qui commande de faire flèche de tout bois pour se protéger d'un adversaire redoutable. Pourtant, ce communiste n'était guère satisfait de lier ainsi son sort à celui des puissances capitalistes. Lui qui avait tenu tête à Moscou partageait déjà les sentiments des pays neufs, excédés par les Grands. La mort de Staline allait lui permettre de réaliser *complètement son désir d'autonomie*. Les nouveaux chefs du Kremlin étaient plus accommodants, et l'on *percevait les signes avant-coureurs* d'une fin de la guerre froide. Les discours traditionnels sur la division du monde en deux blocs commençaient à rendre un son anachronique.

Le *président* yougoslave saisit la chance. Il pouvait prendre quelque distance à l'égard des Occidentaux sans crainte de retomber sous la coupe de l'U.R.S.S. et sans être réduit à un *dangereux isolement*. Il lui suffisait *de s'intégrer à un tiers-monde* en gestation. Il partit pour l'Asie, puis jeta avec Nehru et Nasser les *fondements d'un groupement de* nations hostiles aux blocs.

Le jeu comportait des risques. Les Soviétiques enregistraient avec aigreur les succès des titistes sur un terrain de chasse qu'ils convoitaient. Les Américains se demandaient s'il était opportun de continuer à aider un *homme d'Etat* qui présentait une *image du communisme* pour le tiers-monde. Le maréchal n'allait-il pas perdre sur tous les tableaux ? Et pouvait-il vraiment compter sur ses nouveaux amis, dont la fragilité était souvent évidente ?

Hostile aux blocs

En ce domaine aussi le titisme a su s'accommoder des contradictions internes. Il a fortement aidé à cons*tituer et à maintenir un rassemble*ment de pays qui, par définition, sont hostiles aux blocs et qui souvent se déchirent entre eux : les conflits entre les non-alignés n'ont-ils pas été plus nombreux que les affrontements entre puissances de l'Est et puissances de l'Ouest ? Et puis les critères du non-alignement restent très vagues. Au début, les participants au groupe se disaient « non engagés » ; ils repoussèrent cette qualification puisqu'ils entendaient tenir un grand rôle dans les affaires du monde. Fallait-il les traiter de sous-développés ? La dignité leur commandait de récuser une appellation plutôt condescendante. Ils *s'en tinrent au* « *non-alignement* », tout en gardant en leur compagnie un pays tel Cuba qui *a fini par se lier à l'U.R.S.S.*

Pendant la dernière partie de la vie de Tito, une question revenait *constamment sur le tapis* : *le chef* d'Etat yougoslave n'allait-il pas réintégrer le camp socialiste ? Il *est vrai que ses relations avec les* Etats-Unis étaient souvent difficiles. Et que la doctrine du non-alignement n'est pas d'une clarté propre à séduire les amateurs d'édifices tracés au carré. Mais pourquoi demander à une doctrine les assurances réelles qu'elle ne peut donner, alors qu'il *suffit de prendre en compte la situation* concrète ? Le titisme fut d'abord une manière d'être. La manière d'être d'un homme aujourd'hui disparu et aussi de populations qui, en dépit de leurs déchirements, ont en commun la passion de l'indépendance. L'autogestion et le non-alignement furent et restent pour la Yougoslavie les moyens de l'indépendance.

LA MORT

Une carrière d'une exceptionnelle durée

1892. — Josip Broz naît le 25 mai à Kumrovec, en Croatie.

1907-1913. — Il apprend le métier de serrurier à Sisak, puis l'exerce à partir de 1911 en Croatie, en Slovénie, en Autriche et en Allemagne.

1913-1915. — Alors qu'il effectue son service militaire dans l'armée austro-hongroise, Josip Broz est mobilisé en août 1914 et part sur le front serbe, puis en Galicie et dans les Carpates pour combattre les forces tsaristes. Il est blessé le 25 mars et fait prisonnier par les Russes.

1917-1920. — Quand éclate la révolution bolchevique, il s'enrôle dans les Gardes rouges, participe à la manifestation de Petrograd.

1920-1925. — Rentré dans son pays en novembre 1920, avec P Belousova qu'il a épousée en Russie, il travaille dans plusieurs usines comme mécanicien et adhère au parti communiste yougoslave, clandestin à partir de 1921

1927 — Secrétaire du syndicat des métallurgistes et membre du comité du P C. yougoslave de Zagreb. Il est arrêté le 14 août pour ses activités syndicales et s'évade de prison en octobre.

1928-1934. — Il reprend ses activités politiques clandestines et est condamné à cinq ans de détention en novembre 1928.

1934-1936. — Après avoir gagné l'Autriche sous un faux nom, il se rend à Moscou où il travaille de février 1935 à octobre 1936 au secrétariat du Komintern pour les Balkans.

1936 1939 — De France, il organise le mouvement clandestin des volontaires yougoslaves des Brigades internationales Il devient secrétaire général du P C.Y en 1937.

1939-1941 — Il se rend à Moscou en août 1939, puis rentre en Yougoslavie, où il réorganise le P C Y.

1941. — Après la capitulation le 18 avril et le départ du roi pour Londres, les membres du P C Y. prennent le maquis Le 22 juin, Tito lance un appel à la résistance contre l'envahisseur et organise l'insurrection. Il met en place des groupes de combat dans les maquis de Serbie et de Bosnie

1942. — Les partisans poursuivent les combats dans tous les territoires occupés sous le commandement de Tito. En juin, il entreprend une « longue marche » avec l'armée de libération de Bosnie vers la Croatie. Les 26 et 27 novembre, les délégués de toutes les régions, réunis par Tito à Bihac, créent le Conseil central de libération de la Yougoslavie (A.V.N.O.J.).

1943. — Deux missions britanniques se rendent en Yougoslavie. Un gouvernement provisoire est créé le 29 septembre par l'A V.N.O.J.

1944. — Une première mission soviétique se rend en Yougoslavie en février. Le 25 mai, Tito échappe à une attaque allemande et réussit à gagner les Alpes Dinariques. Il rencontre Churchill en août, au quartier général des forces alliées, en Italie. Le 15 septembre, l'armée de libération rejoint les forces soviétiques à Negatin et Tito rencontre pour la première fois Staline quelques jours plus tard Belgrade est libérée le 20 octobre. Tito y rentre le 27.

1945 — Un gouvernement unifié est constitué en mars sous la présidence de Tito. Il se rend à Moscou en avril et signe avec l'U R. S. S. un traité d'amitié et d'alliance

Le 30 avril, les troupes du maréchal Tito occupent Trieste, qu'elles sont contraintes d'évacuer début juin

Tito reste premier ministre après l'élection, en novembre, d'une Assemblée fédérale, qui abolit la monarchie.

1946 — Une nouvelle Constitution fait de la Yougoslavie une République populaire fédérative Le maréchal Tito signe des traités d'alliance avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Albanie et un accord d'aide économique et militaire avec l'U. R. S.S.

La rupture avec l'U.R.S.S.

1947 — Tito refuse l'aide économique du plan Marshall. Un accord conclu au mois d'août avec la Bulgarie, prévoyant la création d'une Fédération balkanique, est annulé six mois plus tard sur ordre de Staline.

1948. — Le P. C. soviétique attaque la politique de Tito dans des lettres qui lui sont adressées en juin Le Kominform, créé l'année précédente et installé à Belgrade, quitte la capitale yougoslave.

Après l'annonce du boycottage économique et politique de la Yougoslavie, Tito se tourne vers l'Ouest pour en recevoir une aide économique.

1949-1952. — Des accords sont signés avec les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Sur le plan intérieur, Tito impose la collectivisation aux paysans et décide d'instituer des conseils de travailleurs, premier pas vers l'autogestion.

1953. — Tito, élu président de la République le 10 janvier, reprend, après la mort de Staline, des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., rompues depuis 1949 Il fait marche arrière dans le domaine de la collectivisation en autorisant le retour à la propriété des terres par les paysans.

1954-1955. — Au cours d'un voyage en Inde, Tito fait avec Nehru une déclaration sur les cinq principes de coexistence et de non-adhésion aux blocs. Il établit des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine

En juin 1955, dans la « déclaration de Belgrade », Khrouchtchev reconnaît à la Yougoslavie le droit de suivre sa propre voie vers le socialisme.

1956. — Après le voyage en U.R.S.S. de Tito, au mois de juin, l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie provoque une nouvelle tension des relations entre les deux pays.

1958. — Le P.C.Y. se transforme en Ligue des communistes yougoslaves.

1959-1961. — Tito fait des voyages officiels dans de nombreux pays.

1963 — Tito se rend en Amérique du Sud, au Mexique et aux Etats-Unis, où il est reçu par John F. Kennedy.

1964. — M Ben Bella rencontre Tito en Yougoslavie, avant de le recevoir à Alger l'année suivante.

1966. — La Ligue des communistes yougoslaves est réorganisée. M Rankovitch est exclu du comité central

1968. — Tito condamne l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Il s'était rendu à Prague quelques jours avant l'invasion

1969 — Au neuvième congrès de la Ligue des communistes, Tito condamne la doctrine Brejnev de « souveraineté limitée des pays socialistes » et il annonce un nouveau programme de décentralisation du parti.

1970 — MM. Giscard d'Estaing, Nahum Goldmann (président du Congrès juif mondial), Thant (secrétaire général des Nations unies) et Richard Nixon sont reçus successivement par Tito. Celui-ci fait un voyage dans les pays du Marché commun et s'entretient avec le président Pompidou le 23 octobre.

1971. — Après le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican, Tito est reçu par le pape Paul VI

Le président annonce en juin la réforme du parti et fait adopter par la Chambre son projet de réforme constitutionnelle. Une nouvelle présidence collégiale est mise en place en juillet. Tito dirige le nouvel organisme.

1972 — A plusieurs reprises, le maréchal Tito dénonce le chauvinisme et le nationalisme de certaines régions, notamment la Croatie. Il insiste devant les instances de la L. C. Y. sur la nécessité d'une épuration dans le parti. La purge va atteindre la plupart des Républiques, notamment la Serbie, dont les dirigeants sont accusés de libéralisme.

« Président à vie »

1974 — Tito est élu président à vie le 16 mai. Il dénonce la résurgence du groupe kominformiste et annonce devant le congrès des syndicats un programme d'assainissement économique

1975 — Il ajourne, pour raisons de santé, toutes les réceptions et visites prévues pour le mois de mai, à l'exception de celle du président Sadate.

1976 — Déjà souffrant en janvier, Tito doit interrompre toute activité en septembre, sur ordre des médecins Il a auparavant effectué de nombreux voyages (Mexique, Panama, Venezuela, Portugal, Suède, Grèce, Turquie, Berlin, où se tient en juin la réunion des P C européens, et Colombo, pour le sommet des non-alignés), et reçu M Fidel Castro, le président Syad Barre, le président syrien Assad, le président Eyadema du Togo et M Ceausescu

1977-1978 — Tito se rend successivement en U R S S., en Chine populaire, en France, en Algérie aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il reçoit à Belgrade le président Hua Guofeng le 21 août 1978.

1979 — A propos du Proche-Orient, où il s'est rendu en février, Tito se déclare hostile à des solutions séparées, mais il se prononce contre l'exclusion de l'Egypte de l'Organisation de l'unité africaine

A La Havane, en septembre, il plaide à nouveau pour l'indépendance du mouvement des non-alignés

1980 — Le 12 janvier, le maréchal Tito subit une intervention chirurgicale.

4 MAI. — Le président Tito meurt après trois mois d'agonie.

LA DIRECTION COLLÉGIALE DE L'ÉTAT

M. Lazare Kolichevski assume les fonctions de chef de l'État

M. Lazare Kolichevski, vice-président de la direction collégiale de l'Etat, devient automatiquement, avec la disparition du président Tito, le nouveau chef de l'Etat. Son titre officiel est « président de la présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie », la fonction de président de la République n'ayant été reconnue par la Constitution de 1974, et à titre tout à fait exceptionnel, qu'au seul maréchal Tito. M Kolichevski restera à la tête de cet organisme pendant peu de temps puisque son mandat expire le 15 mai. Il sera alors remplacé par un autre membre de la présidence pour une nouvelle période d'un an.

M Kolichevski est né en 1914 dans une petite localité de Macédoine, à une soixantaine de kilomètres de Skoplje Issu d'une famille d'agriculteurs, ouvrier métallurgiste dans sa jeunesse, il avait adhéré au parti communiste de Yougoslavie en 1936 et il est devenu rapidement secrétaire du comité de l'usine des armements de Kragouyevatz Dès le début de l'occupation, en avril 1941 il se rend en Macédoine et s'oppose avec détermination aux tentatives du parti communiste bulgare de prendre sous son contrôle les organisations communistes de la région, que l'armée bulgare avait envahie en accord avec les Allemands Il préconise la résistance immédiate et forme les premiers détachements locaux de partisans.

En novembre 1941, il est arrêté par la police bulgare, passe en jugement et est condamné à mort, peine qui fut commuée en travaux forcés à perpétuité et qu'il purgea en Bulgarie Mais après la capitulation de la Bulgarie à la fin de 1944, il revient en Macédoine et reprend ses activités politiques. Il occupe plusieurs postes dirigeants dans la République fédérée de Macédoine nouvellement créée, notamment ceux de président du gouvernement et de l'Assemblée nationale Membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie, il fut à un moment président de l'Alliance socialiste, la plus importante organisation sociale après la Ligue des communistes. Depuis 1974, il est membre de la direction collégiale de l'Etat, au sein de laquelle il représente la Macédoine.

M Kolichevski s'est constamment rangé aux côtés du président Tito, qu'il avait soutenu, notamment lors du conflit avec le Kominform, en 1948, et de plusieurs crises économiques et politiques intérieures, notamment lors de l'éviction des « nationalistes », en 1971, et des « anarcho-libéraux » serbes, en 1972 C'est un défenseur résolu d'une République fédérée de Macédoine, dans le cadre de la Yougoslavie, et il ne cesse de combattre les prétentions bulgares sur cette région, qui sont à l'origine d'une crise latente des rapports entre Belgrade et Sofia.

M Kolichevski est marié — sa femme, dont la mère est française, est professeur — et père de quatre enfants L'aîné, un garçon, est diplômé en économie. Deux de ses filles sont étudiantes à l'université de Skoplje et la benjamine fréquente un établissement de l'enseignement secondaire M Kolichevski aime la chasse et est un grand amateur de la nature Il témoigne un vif intérêt pour le reboisement, la floriculture et la protection du lac d'Ohrid, dont la faune est unique en Europe. Il parle l'anglais et comprend un peu le français C'est un homme tranquille qui n'élève pas la voix et écoute attentivement ses interlocuteurs Il a conduit de nombreuses délégations yougoslaves dans divers pays étrangers

P. Y.

M. VLADIMIR BAKARITCH le dernier de la vieille garde

Quelles que soient les fonctions officielles qu'il a exercées à un moment ou à un autre dans l'appareil de la Ligue des communistes ou de l'Etat, M Bakaritch a toujours été, et il reste le numéro un de Croatie. Né en 1912, membre du parti depuis 1933, docteur en droit de l'université de Zagreb, il fut l'un des organisateurs du mouvement de résistance en Croatie Après la guerre, il fut notamment secrétaire et président de cette République et membre du bureau politique du comité central de la ligue fédérale

Issu d'une famille de juristes (son père avait présidé en 1926 un tribunal qui avait jugé Tito pour activités « subversives »), M Bakaritch est un homme aux vastes connaissances politiques et économiques Il a publié de nombreux ouvrages et études consacrés aux divers aspects de la vie publique yougoslave, notamment l'autogestion. De santé délicate, il s'est tenu, ces dernières années, un peu en retrait des affaires, n'intervenant que dans les moments les plus importants. Il fut parmi les premiers à critiquer le système administratif de gestion économique et à exiger du gouvernement fédéral qu'il fasse preuve de plus d'« élasticité ».

Homme affable

Nombre de ses conceptions ont été retenues dans la Constitution de 1974 qui a ouvert la voie à une large décentralisation de l'Etat M. Tripalo, secrétaire de la Ligue, et Mme Dabtchevitch, chef du gouvernement de Croatie, limogés tous deux à la fin de 1971, furent en quelque sorte ses poulains. Mais, estimant que l'un et l'autre commençaient à être « débordés » par les éléments « nationalistes » il s'en sépara, entraînant avec lui la majorité des membres du comité exécutif du parti croate, et la quasi-totalité des membres de son comité central Lors de la fameuse rencontre du président Tito à Karadjordjevo, en décembre 1971, avec la direction croate, M Bakaritch avait soutenu fermement le chef de l'Etat

Homme affable qui n'élève jamais la voix, de nature un peu flegmatique, M Bakaritch est le seul survivant de la vieille garde du parti encore au pouvoir. Membre de la direction collégiale de l'Etat et de la Ligue des communistes, il est considéré comme le premier parmi les égaux et exercera désormais une influence exceptionnelle sur les affaires publiques. M Bakaritch est d'ailleurs président du Conseil fédéral pour la protection de l'ordre constitutionnel, puissant organisme qui a la haute main sur tous les aspects de politique intérieure Lecteur passionné des ouvrages politiques, économiques et historiques d'auteurs yougoslaves et étrangers, M Bakaritch parle l'anglais, le français, l'allemand et comprend l'italien. — P. Y.

LES AUTRES MEMBRES

Outre M. Lazare Kolichevski, qui, avec la mort du maréchal Tito, devient pour peu de temps président en exercice de la présidence de la République, et M. Vladimir Bakaritch, la direction collégiale de l'Etat est composée des personnalités suivantes :

● M TZVIEPINE MIATOVITCH Représente la République fédérée de Bosnie-Herzégovine.

Né en 1913 de nationalité serbe membre du parti communiste depuis 1933, il a fait des études de droit à l'université de Belgrade. Pendant la guerre, il a exercé de nombreuses fonctions politiques et militaires au sein du mouvement de libération nationale Après la guerre, membre du comité central du parti fédéral, rédacteur en chef du journal Kommunist, *organe central du parti yougoslave ambassadeur de Yougoslavie à Moscou.*

● M SERGEJ KRAIGHER Représente la République fédérée de Slovénie

Né en 1914, de nationalité slovène, il a fait des études de médecine à l'université de Zagreb Il a pris part à la guerre de libération nationale dès 1941 et a exercé diverses fonctions au sein du gouvernement de la Slovénie et du gouvernement fédéral. Il est membre de la direction collégiale de l'Etat depuis la mort de Kardelj, en février 1979

● M PETAR STAMBOLITCH Représente la République fédérée de Serbie

Né en 1912, de nationalité serbe, diplômé de la faculté d'agronomie de Belgrade, l'un des dirigeants du mouvement de libération nationale en Serbie, de 1941 à 1945. Ancien président du gouvernement serbe, membre du comité central fédéral de la Ligue et de sa présidence chef du gouvernement fédéral de 1963 à 1967.

● M VITOIE ZARKOVITCH. Représente la République fédérée du Monténégro

Né en 1927, de nationalité monténégrine diplômé de l'académie navale et de l'Ecole supérieur des sciences politiques du parti, membre de la jeunesse communiste, il avait pris part à la guerre de libération nationale Immédiatement après la guerre, il a exercé diverses fonctions dans l'armée et la marine Ancien président du gouvernement et de l'Assemblée nationale du Monténégro de mai 1976 à mai 1977, il fut vice-président de la direction collégiale de l'Etat.

● M. STEVAN DORONJSKI. Représente la région autonome de Voïvodine.

Né en 1919 de nationalité serbe, il a fait des études vétérinaires à l'université de Belgrade De 1941 à 1945, il est commissaire politique des détachements des partisans du Danube Il fut membre des instances supérieures du parti et du gouvernement de Voïvodine et du gouvernement fédéral de mai 1977 à mai 1978. Il avait exercé les fonctions de vice-président de la direction collégiale de l'Etat. Elu président en exercice de la Ligue des communistes de Yougoslavie en octobre 1979, il est également, de ce fait son représentant à la direction collégiale de l'Etat, fonctions qu'il conservera jusqu'à septembre 1980.

● M. FATILJ HODJA. Représente la région autonome du Kosovo

Né en 1916, de nationalité albanaise, il a fait des études à l'école normale d'Elbasan (en Albanie), puis à l'Ecole supérieure du parti yougoslave à Belgrade Pendant la guerre, commissaire politique d'un détachement de partisans albanais et serbes. Il n'a cessé de combattre les prétentions de Tirana sur le Kosovo Membre du comité central des partis serbe et fédéral, il est depuis 1964 membre de la direction collégiale de l'Etat, dont il fut vice-président de mai 1978 à mai 1979

La Constitution devra être retouchée

La disparition de Tito va entraîner quelques modifications de la Constitution yougoslave. Président de la Ligue des communistes, le maréchal exerçait encore deux des plus hautes fonctions à la tête de l'Etat : celles de président de la République et celles de président d'un organisme « légal » appelé présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie.

C'était une situation exceptionnelle faite par la Constitution à Tito en raison de son « *rôle historique dans la guerre de libération nationale et dans la révolution socialiste, dans la création et le développement de la Yougoslavie* » (article 333).

Sa disparition entraîne automatiquement l'annulation du « titre III » de la Constitution consacré au « président de la République ». Les pouvoirs qu'il exerçait sont entièrement dévolus à la présidence de la République La Yougoslavie n'aura donc plus de président de la République, mais un président de la présidence élu pour une période d'un an.

La présidence de la Yougoslavie est composée de neuf membres : un représentant de chacune des six Républiques et des deux régions autonomes et, d'office, le président de la Ligue des communistes, tous élus pour une période de cinq ans Les membres de la présidence ne peuvent exercer aucune fonction autogestionnaire publique ou sociale autre que celles concernant les organisations socio-politiques, ni avoir une autre activité professionnelle Nul ne peut être élu plus de deux fois consécutives comme membre de la présidence.

M. Lazare Kolichevski, représentant de la Macédoine, élu en mai 1979 vice-président, devient automatiquement président de la présidence, donc chef de l'Etat en exercice. De ce fait la présidence a dû élire un autre vice-président. En ce qui concerne la Ligue des communistes, la fonction de président s'éteint avec la mort de Tito. Le parti n'aura désormais qu'un président en exercice élu pour un an. M. Stefan Doronjski, qui occupe actuellement cette charge, l'assumera jusqu'à l'expiration de son mandat à l'automne 1980, étant donné qu'il siège déjà à la présidence de l'Etat en tant que représentant de la région autonome de Voïvodine. Cette instance suprême comprendra exceptionnellement pendant cette période huit membres au lieu de neuf.

Conformément à l'article 330 de la Constitution, la présidence fonctionne sur « *la base de l'harmonisation des vues de ses membres* », autrement dit sur le principe du consensus. Ses compétences sont vastes. Elle représente la Yougoslavie dans le pays et à l'étranger, veille à la bonne entente des Républiques et des régions autonomes, propose à l'Assemblée nationale le chef du gouvernement fédéral, nomme et révoque les ambassadeurs, généraux et amiraux, proclame l'état de siège si l'Assemblée nationale est dans l'impossibilité de se réunir, et elle exerce la direction et le commandement des forces armées

Elle a également de larges initiatives en matière législative. En temps de guerre ou en cas de danger de guerre, elle est habilitée à prendre des décrets-lois pour « *suspendre provisoirement certaines libertés, droits et devoirs de l'homme et du citoyen* ». La plupart de ces fonctions sont exercées au nom de la présidence par son président. Celui-ci est également président du conseil de la défense nationale et peut déléguer quelques-uns de ses pouvoirs au secrétaire fédéral à la défense.

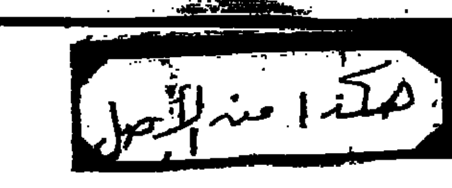
L'article 319 détermine les rapports entre la présidence et les deux Chambres de l'Assemblée nationale et la procédure relativement longue et compliquée en cas de conflit entre ces pouvoirs. Si ce conflit n'est pas réglé d'un commun accord dans un délai déterminé, la Chambre qui participe à la querelle (l'Assemblée nationale est composée de deux Chambres) sera dissoute, de même que la présidence, qui reste cependant en place jusqu'à l'élection de la nouvelle Chambre et de la nouvelle présidence.

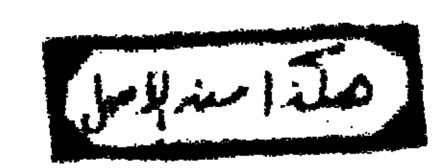












LA MORT
DE L'ÉTAT
…DIMIR BAKARITCH
…er de la vieille garde
Homme affable
…stitution devra être retouchée

DU MARÉCHAL TITO

Les forces armées sont un élément fondamental de la cohésion nationale

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Quel rôle joue l'armée dans les circonstances que traverse actuellement la Yougoslavie ? La question est rarement posée ouvertement — pour ne pas dire jamais — *par les dirigeants* yougoslaves, mais elle est au cœur des analyses échafaudées ici et à l'étranger pour tenter d'esquisser les contours de l'après-titisme.

L'un de ceux qui ont évoqué le rôle *que pourraient jouer les militaires* après sa disparition est le maréchal Tito lui-même. Recevant il y a deux ans, en décembre 1977, à *l'occasion de la fête de l'armée*, le général Ljoubitchitch, ministre de la défense nationale, et le grand état-major dans sa résidence de Brioni, le président n'avait pas hésité à aborder de front la question. Ses propos méritent d'être rappelés, car *ils sont susceptibles d'éclairer* les attitudes que les chefs militaires s'estimeraient en droit d'adopter dans le cas où la succession du maréchal ne s'effectuerait pas de manière aussi souple que prévu.

Deux cent cinquante mille soldats

De façon guère surprenante, le président yougoslave avait développé une conception directement inspirée par l'histoire et la structure politique et ethnique du pays. Il ne s'était pas contenté d'assigner à *l'armée une tâche de défense de* l'indépendance nationale aux frontières. Les forces armées, avait-il dit, doivent aussi combattre « *les ennemis de l'intérieur* », en premier lieu le « nationalisme », et veiller à ce que personne ne porte atteinte aux acquis *de la révolution* et à l'unité nationale. Une telle armée, avait-il ajouté, restera le meilleur garant pour demain, « *lorsque, par exemple, je ne serai plus là* ».

Le maréchal Tito ne faisait que réaffirmer la triple mission qui fut, dès ses origines, impartie à l'armée de libération nationale devenue, depuis plusieurs années, l'armée *populaire yougoslave : chasser du* pays les envahisseurs, créer une société nouvelle et garantir l'égalité entre les nations et les nationalités. Ce qui était vrai pendant la guerre dans les maquis le reste aujourd'hui.

L'importance stratégique de l'espace couvert par la Yougoslavie, avec ses débouchés sur l'Adriatique (port de Rijeka au nord, bouches de Kotor au sud), qui, de tout temps, attisèrent la convoitise des grands *empires, impose aux dirigeants du* pays beaucoup de vigilance dans l'exercice de la première de ces trois missions Elément constitutif du système de « défense populaire généralisée », l'A.P.Y. est une armée moderne, forte d'environ deux cent *cinquante mille hommes, et qui* utilise pour 80 % des armes de fabrication nationale. Une grande partie de ses chars sont toutefois de type soviétique.

L'aviation est en mesure d'aligner, outre des Mig 21 fournis par Mos*cou, des appareils yougoslaves tels* que le chasseur bombardier Jastreb (faucon). Les installations de radar seraient d'origine anglaise. Pour l'année en cours, la nécessité de procéder à des compressions budgétaires n'a pas épargné la défense, *à laquelle seront consacrés* 73 milliards de dinars, soit près de 4 milliards de dollars (5,7 % du revenu national).

Les républiques et les régions autonomes *affectent*, quant à elles, de 0,6 % à 1 % de leur revenu à *la défense populaire généralisée.*

La confiance accordée par le maréchal Tito à l'armée pour mener *à bien, le cas échéant, les tâches* intérieures, est compréhensible. Si, soucieux de respecter les diversités nationales, il s'est employé depuis trente ans à répartir au maximum les responsabilités et à décentraliser le pouvoir jusque dans le parti, *en introduisant un système de* rotation des cadres, il a pris grand soin en même temps de ne pas étendre ce système à l'armée. Celle-ci, pour reprendre l'expression du général Ljoubitchitch, est une *« organisation spécifique »*. Elle n'est *pas hermétique* aux valeurs autogestionnaires, mais il est clair que celles-ci ne peuvent régir son fonctionnement.

Les instances de l'Etat et celles du parti sont subdivisées en autant d'organisations qu'il existe de républiques (six) et de régions autonomes (deux). Outre le gouvernement fédéral, il existe donc huit gouvernements de républiques ou de régions et huit appareils du parti distincts qui se fondent, au sommet, dans la Ligue *des communistes.* L'armée, elle, est un « tout unique ». Ses cadres ne sont pas soumis à la rotation. La langue de commandement est le serbo-croate, ce qui est une exception notable au multilinguisme en vigueur dans d'autres institutions. Dans ces conditions, les forces armées sont un élément fondamental de la cohésion nationale.

Les officiers supérieurs *dans l'administration*

Aujourd'hui déjà, les militaires occupent dans l'administration des positions qui leur permettent d'exercer un certain contrôle sur la vie sociale et politique. Ainsi, le minis*tre de la défense est un général.* C'est un autre militaire, le général Franjo Herljevitch, un Croate de Bosnie-Herzégovine, qui est à la tête du ministère de l'intérieur. De même, le poste de secrétaire général de la présidence d'État récemment créé, est occupé par le général Yvan Dolnitchar, un Slovène, et la charge très importante de procureur *fédéral est assumée par* le général Vouko Gozze-Goutchevitch, un autre Croate. Le directeur du cabinet du maréchal Tito est lui aussi un militaire, le général Badurina, également croate.

Dans le parti, *l'armée occupe d'une certaine façon une place à* part. L'un de ses représentants est en effet, statutairement, membre du présidium de vingt-quatre personnes *qui dirigent la Ligue.* Sur cent cinquante-neuf membres, le comité *central compte une vingtaine de* militaires.

La majeure partie des officiers du cadre supérieur sont des Serbes parmi lesquels de nombreux anciens partisans qui ne suivirent les cours des hautes écoles militaires qu'après *la guerre. Les cadres inférieurs,* plus jeunes, ont été formés dans leur totalité dans le pays. Le nombre des représentants des autres nationalités s'est sensiblement accru au cours des dernières années, en application d'un des principes fondamentaux du régime : « L'unité dans la diversité. »

Après la rupture avec le Kominform, en 1948, le corps des officiers fut largement épuré des éléments suspects de pro-soviétisme. Depuis lors, le haut commandement, à commencer par le général Ljoubitchitch, un Serbe, a toujours montré une grande loyauté au maréchal Tito. Il devrait rester fidèle à ses idées. L'armée saura, en tout cas, peser de tout son poids dans les orientations futures de politiques intérieure *et étrangère et combattre les tendances centrifuges* qui seraient tentées de se manifester à la faveur d'une crise d'autorité à la tête du parti et de l'Etat.

MANUEL LUCBERT.

« La stratégie-hérisson »

De son expérience de la guerre de libération entre 1941 et 1945, le maréchal Tito avait conçu une organisation de défense populaire généralisée, dite « stratégie hérisson », qui permet aux citoyens en armes de s'opposer à une agression.

Les forces armées sont composées de l'armée opérationnelle — dans les casernes — et de la défense territoriale, autrement appelée l'« armée sans caserne ». En temps de paix, l'ensemble de ces effectifs est de deux millions de combattants, auxquels on a déjà distribué leurs armes.

Si les unités opérationnelles constituent l'ossature permanente de la défense, chaque commune (ville ou village) et chaque entreprise ont leur propre formation territoriale au sein de laquelle tous les combattants ont fait leur service militaire dans l'armée opérationnelle ou continuent de s'entraîner — s'ils sont volontaires — dans des centres d'instruction spéciaux.

Ces unités territoriales n'ont pas seulement des armes légères, mais elles disposent en permanence de leurs canons, de leurs bâtiments de guerre et même de leurs avions.

Toute la Yougoslavie est ainsi couverte par cette armée civile de mobilisation des hommes et des femmes. En cas de guerre, le pays deviendrait, pour reprendre l'expression de Tito lorsqu'il voulait expliquer le « secret militaire » de l'armée yougoslave, « un camp militaire » de treize millions de citoyens adultes chargés de rendre l'existence impossible à un envahisseur.

Une mosaïque de nationalités

Mosaïque, puzzle. habit d'Arlequin, toutes les images propres à suggérer le caractère hétérogène du peuplement yougoslave ont été ressassées. Elles illustrent du moins cette évidence : la Yougoslavie n'entre pas dans notre catégorie familière de l'Etat-nation. Son nom, cas unique en Europe, n'est d'origine ni géographique ni historique, mais philologique. Le mot « yougoslave » ne date que du milieu du dix-neuvième siècle, calqué sur *südslawisch* (slave du Sud), lui-même créé par les savants allemands pour qualifier le domaine linguistique qui s'étend des Alpes à la mer Noire. Mais il exprime un sentiment de solidarité qui a de lointaines racines historiques. Sentiment qui s'est manifesté d'abord chez les catholiques menacés par des cultures allogènes (italienne surtout, puis allemande et hongroise) et qui n'avaient pas, comme les orthodoxes. d'église nationale garante de leur identité. Le *yougoslavisme recouvre au siècle dernier* des projets divers allant de l'unité culturelle de tous les Slaves du Sud, y compris les Bulgares, jusqu'à l'*union politique* des seuls Croates et des Serbes d'Autriche. Lorsqu'il vient à se préciser dans le sens d'une union des Serbes, des Croates et des Slovènes au sein d'un Etat commun, il dissimule deux conceptions divergentes. L'une, fédérale ou confédérale, et la seconde, unitaire. La première prend en compte les nations telles que le dix-neuvième siècle les a formées. La seconde aspire à l'intégration dans une nouvelle nation yougoslave.

Quand l'Autriche-Hongrie s'effondre, à l'automne 1918, Slovènes et Croates *brutalement affranchis des* tutelles de Vienne et de Budapest, s'unissent au royaume de Serbie victorieux. La conception unitaire prévaut dans cette union inégale. Mais la politique centralisatrice de Belgrade est un échec. Sous l'attaque allemande d'avril 1941, la Yougoslavie disparaît.

Durant la seconde guerre mondiale, le sectarisme sanglant des nationalistes rivaux, collaborateurs de l'occupant, discrédite les séparatismes. L'idée yougoslave peut renaître, mais dans sa variante pluraliste. La victoire militaire et politique des communistes autorise l'application d'une solution fédérale. A l'instar de l'Union soviétique, la carte de Yougoslavie se couvre de Républiques et de territoires autonomes.

La Constitution yougoslave de 1974 *définit la Yougoslavie comme « un Etat fédéral — communauté étatique de nations librement unies* et *de leurs Républiques socialistes ainsi que des provinces socialistes autonomes* ». L'aménagement est donc double : territorial et national. A *côté des trois peuples constitutifs* de 1918 (Serbes, Croates et Slovènes) ont pris place les Macédoniens et les Monténégrins et, plus récemment, les Slaves musulmans de Bosnie-Herzégovine. Nations ou peuples politiques (1), ces six groupes le sont à des titres divers.

A la périphérie occidentale comme à la périphérie méridionale de la Yougoslavie vivent deux petits peuples qui, par leurs traditions culturelles, et notamment par la langue, se distinguent nettement des autres Yougoslaves. Ce sont, à l'ouest, les Slovènes et, *au sud*, les Macédoniens.

Bien qu'ils aient vécu tout un millénaire sous la domination des Allemands d'Autriche, les 1 700 000 Slovènes (2) ont su préserver leur identité, tout en adoptant le goût de l'ordre et du travail de leurs anciens maîtres. Ils sont le peuple de Yougoslavie qui, de très loin, a atteint le plus haut niveau de développement. Massivement majoritaires sur le territoire de leur République, ils font preuve d'une remarquable cohésion. La Yougoslavie leur offre, en même temps qu'un marché économique, une efficace protection au libre développement de leur culture, protection dont ne jouissent pas leurs compatriotes d'Autriche.

La frontière des empires d'Orient et d'Occident

Tout au sud, les Macédoniens se sont constitués en peuple politique dans des conditions infiniment plus difficiles. La Macédoine, slavisée au VIIe siècle de notre ère, a subi la domination turque durant plus de cinq cents ans. Elle n'en a été affranchie qu'en 1912 et porte encore la trace de cette longue servitude dans son sous-développement économique. Avant même sa libération, la Macédoine, au nom de l'ethnie et de l'histoire médiévale, était revendiquée à la fois par les Serbes et les Bulgares. Répartie en 1913 entre les Grecs, les Bulgares et les Serbes (ces derniers en recevant le plus gros morceau), ses habitants ne se sont reconnus ni dans les uns ni dans les autres. La Yougoslavie socialiste a accordé une personnalité nationale à ses Macédoniens et a *fait de sa Macédoine une République* fédérée.

Le peuple macédonien en Yougoslavie, dont les un million deux cent mille âmes ne représentent qu'un peu plus de 65 % de la population de sa République, *n'a pas résolu* tous ses problèmes. Mais l'essor qu'il a connu au cours des trente dernières années, la *fixation* d'une langue littéraire, les souvenirs historiques qu'il n'a pas eu de mal à se constituer, *lui* ont donné une cohérence manifeste. Ce qu'on appelle parfois le problème macédonien est une question laissée ouverte par la Bulgarie qui, ne reconnaissant plus de personnalité nationale à ses propres Macédoniens, assimile implicitement *les Macédoniens yougoslaves* à des Bulgares.

Sur le territoire central de la Yougoslavie, compris entre la Slovénie et la Macédoine, on aurait pu assister, dans d'autres conditions historiques, à la formation d'une seule nation. Malgré les diversités géographiques, de la plaine panonienne aux massifs dinariques et à la côte adriatique, ce territoire forme une unité linguistique. Mais les populations slaves qui s'y sont installées il y a douze cents ans s'y sont réparties autour d'une faille déjà marquée par l'histoire : la frontière des empires d'Occident et d'Orient, du monde latin et du monde grec. Les Etats médiévaux qui s'y sont formés ont vécu, l'un, à l'ouest, tourné vers Rome, l'autre, à l'est, fasciné par Constantinople. Croates catholiques et Serbes orthodoxes se sont alors quasiment ignorés, tandis qu'entre eux deux, en Bosnie, un clergé local refusait son obédience à l'une et l'autre Eglise.

La *conquête turque*, au XVe siècle, a encore approfondi la faille historique. Des slaves passés à l'islam *créaient un nouveau clivage*. Au XIXe siècle, enfin, deux Etats serbes ont conquis leur indépendance : Serbie et Monténégro. La concurrence des deux Etats a instauré un dernier cloisonnement. Aujourd'hui, au lieu d'une nationalité unique, nous trouvons, constitutionnellement, quatre peuples : Serbes, Croates, Monténégrins et Slaves musulmans.

Les tensions entre Serbes et Croates

La formation d'un peuple musulman (*un million sept cent trente mille* âmes) en Bosnie-Herzégovine est la conséquence logique de la détermination des nationalités serbe et croate selon un critère confessionnel. Bien que constituant plus de 40 % de la population de la République, à côté de Serbes à peu près aussi nombreux et de Croates, ils ne figuraient dans les statistiques jusqu'en 1971 que sous la dénomination de « nationalement indéterminés ». Faute d'un dépérissement du sentiment national chez les autres peuples yougoslaves, il devenait indispensable de leur reconnaître, à eux aussi, une personnalité. Mais ils n'ont, pour l'étayer, ni souvenir d'un Etat médiéval, dont ils pourraient s'affirmer les seuls héritiers, ni langue particulière, ni territoire propre.

La République du Monténégro est la plus petite de Yougoslavie et ses nationaux sont les moins nombreux (un peu plus d'un demi-million). La mythologie historique fait du Monténégro forteresse naturelle où les Serbes, refusant la domination turque, auraient trouvé refuge. Ils ont, de fait, vécu pendant des siècles isolés dans leurs montagnes et ont développé de fortes spécialités régionales. Leur Etat indépendant, né au dix-neuvième siècle, s'est effondré pendant la première guerre mondiale. Les Monténégrins ont, en 1918, proclamé leur union avec la Serbie. La Yougoslavie socialiste leur reconnaît l'autonomie territoriale et nationale, bien qu'ils demeurent liés aux Serbes par de nombreuses affinités.

Serbes et Croates sont, de très loin, les deux premières nations yougoslaves. Ils représentent ensemble près des deux tiers de la population (respectivement 8 150 000 et 4 530 000). Le territoire de leurs deux Républiques couvre plus de la moitié du pays (36 % et 22 %). *Elles seules* portent un nom national millénaire. Elles seules peuvent se *référer* à des Etats médiévaux bien constitués et durables. Si ces Etats, au Moyen Age, se sont orientés vers des pôles opposés, les migrations, poussées par l'avance turque en Europe, brassent, à l'Ouest, catholiques et orthodoxes, qui, de nos jours, se reconnaissent les uns dans la nationalité croate et les autres dans la nationalité serbe. Cette imbrication des deux nations est à l'origine des tensions qui apparaissent au dix-neuvième siècle.

L'Eglise orthodoxe serbe, autocéphale dès le treizième siècle, a maintenu dans le peuple, au cours des siècles, la *conscience de son identité*. La résurrection d'une Serbie indépendante au dix-neuvième siècle a permis au sentiment national de se cristalliser de bonne heure. Cependant, la tentative de substituer au critère confessionnel le critère linguistique comme assise de la nationalité échoue, rejetée par la majorité des catholiques et des musulmans.

Chez les Croates, le sentiment national moderne ne s'est généralisé qu'à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Lorsque leur royaume médiéval s'était uni à la couronne hongroise, à l'aube du douxième siècle, ils *n'en* avaient gardé que des structures d'autonomie féodale sur un territoire qui n'avait cessé de se rétrécir. C'est pourtant à partir de ces vestiges étatiques instaurés par l'Autriche-Hongrie qu'a fini par se constituer le nationalisme croate. Devenu rival du serbe, il en a triomphé auprès des catholiques. Mais, en même temps, la victoire du serbisme chez les orthodoxes de Croatie y contrariait le projet d'un Etat national.

Sous la monarchie d'entre les deux guerres, le yougoslavisme officiel n'a souvent été qu'une *tentative* assez grossière d'assimilation à la nation serbe. Mais, lorsqu'en 1941 les puissances de l'Axe installent les oustachis à la tête d'un « Etat croate indépendant », ceux-ci entreprennent la mise en œuvre d'une solution finale aux problème des Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Des centaines de milliers de Serbes sont alors exterminés. Massacres qui engendrent des représailles et, surtout, laissent dans la mémoire populaire de profonds *traumatismes*.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'accent mis sur la construction d'une société socialiste puis, à partir de 1948, la résistance aux pressions de l'U.R.S.S. voilent un antagonisme qu'on impute aux seules ambitions rivales des deux bourgeoisies et que l'organisation fédérale est censée avoir aboli. La tension entre les deux nationalismes ne renaît au grand jour que dans les années 60, alors que le régime s'est considérablement libéralisé. Elle revêt l'aspect de *disputes linguistiques* ou de querelles économiques. Mais le dialogue, aussi technique qu'en soit le terrain, est envenimé par les mauvais *souvenirs*. De part et *d'autre*, on entend aussi s'exprimer les anxiétés parallèles sur les périls encourus par chacune des deux nations dans l'Etat fédéral tel qu'il fonctionne. L'intervention des instances suprêmes du parti, qui brisent la grève des étudiants de Zagreb et éliminent successivement les directions croate et serbe, bien que ni l'une ni l'autre n'aient joué le rôle de porte-parole antagoniques des deux nationalismes, impose au débat un ton plus feutré.

La tension serbo-croate, parce qu'elle met en jeu des réflexes véritablement *nationaux*, est d'un *autre* ordre que les animosités qui peuvent s'exprimer ici et là entre les différents peuples yougoslaves. Celles-ci ne relèvent guère que de conflits d'intérêts régionaux, tels qu'en connaissent tous les Etats.

Il est difficile d'évaluer l'emprise sur les masses de sentiments nationaux qui ne sont contrebalancés par aucun yougoslavisme *officiel*. Le parti, *marqué* par son combat contre le centralisme monarchique puis par sa critique antistalinienne, garde une grande méfiance envers toute conception unitaire. Les particularismes ont été *partout* encouragés, notamment sur le plan culturel, les différences plus soigneusement soulignées que les similitudes. Le souci de prévenir la reconstitution d'éventuelles hégémonies n'est sans doute pas étranger à cette attitude, comme no: plus l'idéologie autogestionnaire, favorable par nature aux autonomies locales.

Une courte histoire commune

Le pays n'a derrière lui qu'une *courte histoire*, avec le sanglant épisode de la dernière guerre. Mais la vie commune a déjà créé des habitudes. La quasi impossibilité d'une *réalisation pacifique* des séparatismes du fait de l'imbrication des ethnies est une évidence. Hors des critères nationaux, la *réalité* d'un *way of life* yougoslave s'est affirmée. Une incontestable unité, en tout cas, s'est *édifiée vis-à-vis de l'extérieur*. Les Yougoslaves, jusqu'au plus simple paysan, sont profondément conscients de la liberté de manœuvre que leurs *tensions internes* pourraient *offrir* à des puissances étrangères. Ils en ont fait l'expérience du temps de l'Autriche-Hongrie comme au *profit* des puissances de l'Axe. Ils semblaient avoir compris la leçon de l'histoire lorsque Staline, à son tour, les menaça. Le plus sérieux danger pour la fédération yougoslave pourrait surgir non de conflits entre ses « nations » *mais* de l'expansion d'une jeune « nationalité » non slave.

A côté des six « nations » yougoslaves vivent de très nombreuses minorités : Albanais, Hongrois, Tziganes, Turcs, Slovaques, Bulgares, Roumains, Italiens... Les plus larges libertés leur ont été reconnues et le libre développement de leurs cultures offre un exemple rare en Europe. A l'appellation de minorité nationale, *jugée désobligeante*, a été substituée *celle de « nationalité »* (3). Les deux provinces autonomes de la République de Serbie assortissent les droits des plus nombreuses d'entre elles de garanties territoriales.

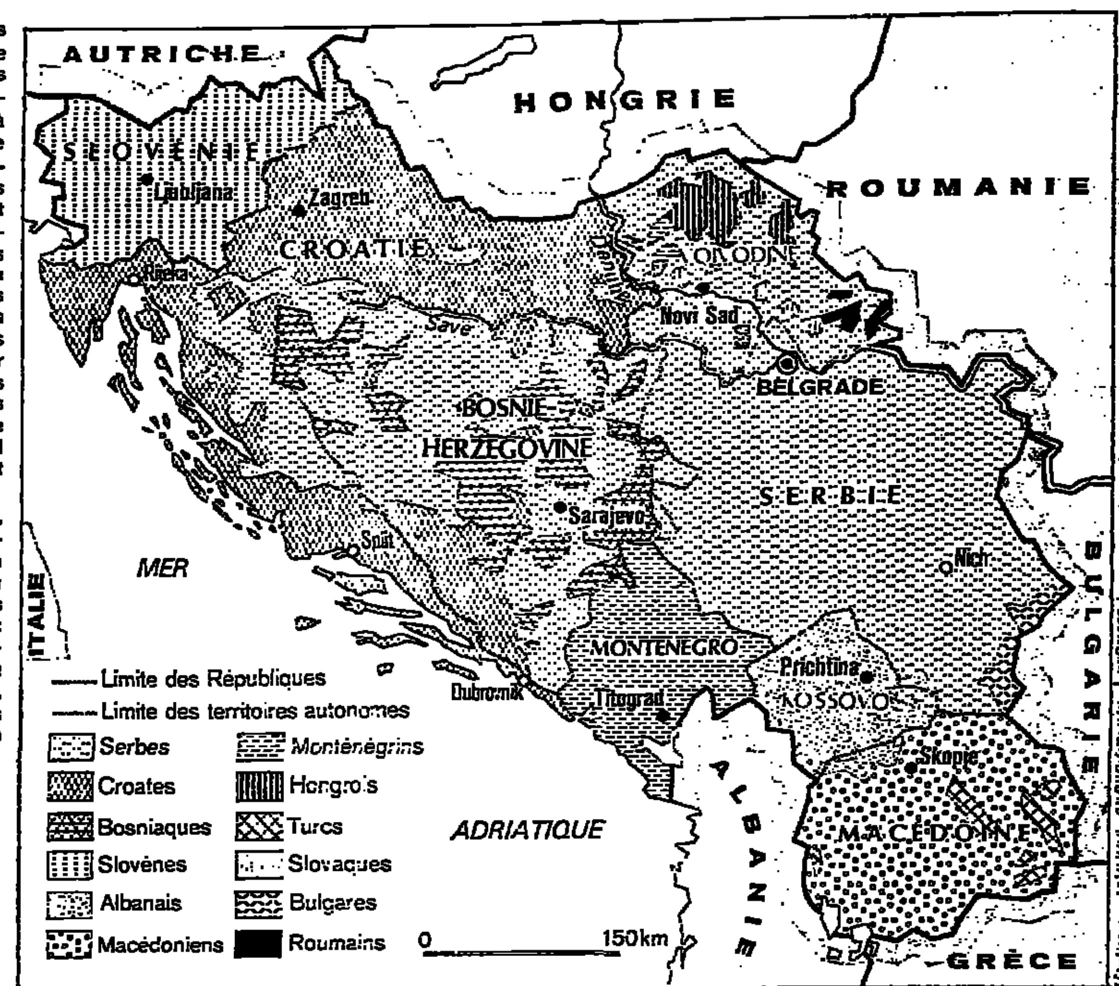
La minorité nationale numériquement la plus importante est de très loin l'albanaise (un million trois cent mille). Elle est plus nombreuse que la « nation » monténégrine ou que la « nation » macédonienne. Sa prodigieuse expansion démographique lui fera dépasser avant longtemps la « nation » slovène. Implantée sur le territoire de la province autonome de Kossovo, au sud, elle le déborde largement en Macédoine et au Monténégro. Kossovo, aujourd'hui la région la plus sous-développée de Yougoslavie, a été le cœur de la Serbie médiévale. Mais les Serbes et les Monténégrins n'y sont plus qu'une minorité qui se réduit de jour en jour. La province autonome de Kossovo relève *toujours* de la République de Serbie, mais, avec son Parlement et son gouvernement, son *statut équivaut pratiquement à celui* d'une république. Kossovo deviendra-t-il la septième république fédérée et la première « nation » non slave de Yougoslavie ? *Quoi* qu'il en soit, l'existence d'une Albanie yougoslave à Kossovo, limitrophe de la République d'Albanie de Tirana, ne sera certainement pas sans poser de graves problèmes dans un avenir plus ou moins proche.

MICHEL AUBIN.

(1) Le terme employé dans les textes yougoslaves pour désigner ces groupes ethniques est celui de *narod*, qui signifie à la fois peuple et nation.

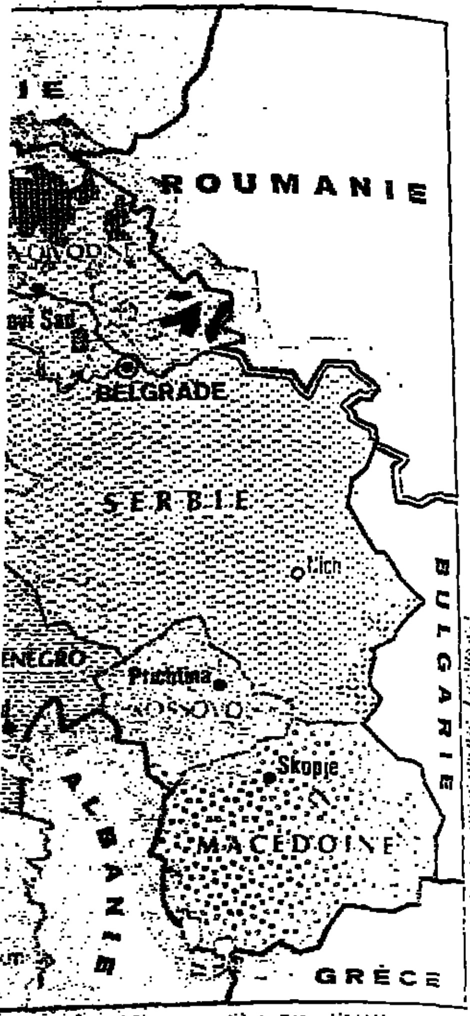
(2) Les chiffres indiqués ici sont ceux du recensement de 1971. Depuis lors, l'accroissement global de la population yougoslave est évalué à environ 10 %. Mais cet accroissement est fort inégal selon les régions.

(3) *Narodnost*, par opposition à *narod*.



La République fédérative de Yougoslavie comprend six républiques fédérées : Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine, et deux régions autonomes : la Voïvodine, peuplée surtout de Yougoslaves d'origine hongroise, et le Kossovo, peuplé d'Albanais. Les deux régions autonomes se trouvent sur le territoire de la République serbe.

LA MORT DU MARÉCHAL TITO



Au fil de ses discours

Le président Tito a prononcé d'innombrables discours. Voici quelques extraits d'allocutions au cours desquelles il a précisé ses positions.

● LE ROLE DU PARTI

« ... Ce qu'il nous faut, c'est un parti d'avant-garde. Cela veut dire qu'il ne peut tolérer en son sein ceux qui n'ont absolument aucun rapport avec le socialisme, le communisme, qui sont entrés au parti par arrivisme, et qui contrecarrent, non seulement le développement, l'activité du parti, mais aussi notre progrès social en général. Nous devons par conséquent épurer notre parti. J'en ai déjà parlé à maintes reprises. Chaque fois que je prononçais un discours quelque part, les ouvriers m'écrivaient après un certain temps. Ils me disaient, par exemple : *« Camarade Tito, tu dis » qu'il faut accomplir, faire ou » changer telle ou telle chose, mais » on ne t'écoute pas. Où est le pro- » blème ? Qui donc ne veut pas » écouter ? Dis-le nous, et nous t'ai- » derons à régler les problèmes... »* (Octobre 1972.)

● LA COEXISTENCE

... « Jusqu'à présent, les résultats de notre collaboration avec des pays ayant un système différent du nôtre ont montré non seulement que la coexistence était possible, mais aussi que la collaboration entre des pays ayant des systèmes intérieurs différents, et, concrètement, la collaboration entre un pays dont le système est socialiste et les pays dont le système est capitaliste, pouvait être utile pour les deux parties. Une telle collaboration est possible à condition de respecter le principe que le régime intérieur d'un pays est l'affaire du peuple de ce pays et que personne n'a le droit de s'immiscer dans les problèmes intérieurs d'un autre. Nous respectons ce principe et cela nous a permis d'établir des relations économiques, politiques et culturelles avec de nombreux pays de l'Occident. » (...)

« ... La coexistence, c'est essentiellement un processus dynamique et progressiste au cours duquel la tension doit disparaître, les frontières entre les blocs doivent être peu à peu éliminées, la confiance internationale approfondie et les divergences réglées par des moyens pacifiques. Sans une telle collaboration égale en droits entre tous les peuples et tous les Etats, grands et petits, il n'y a pas de coexistence, il y a seulement la domination. La pratique internationale a suffisamment démontré que les tendances à la domination ne correspondent pas aux exigences du développement contemporain et sont inévitablement vouées à l'échec... » (1958).

« ... Par conséquent, l'opinion que la coexistence est une question de tactique, de trêve, d'armistice et non la condition préalable et nécessaire pour la paix et la collaboration internationale fructueuse, est fausse. » (1958.)

● Le socialisme en U.R.S.S.

... « Il y a longtemps déjà que l'évolution intérieure de l'U.R.S.S. a dévié du socialisme pour s'engager dans la voie du capitalisme d'Etat, avec un système bureaucratique sans précédent. Le bureaucratisme est devenu en U.R.S.S. son propre but. Il se transforme de plus en plus en une puissance exploiteuse au-dessus de la société, qui non seulement freine tout développement de la révolution et de la pensée révolutionnaire, mais liquide l'une après l'autre les acquisitions de la révolution d'Octobre, manifestant de plus en plus son caractère contre-révolutionnaire.

» Trente-cinq années après la révolution d'Octobre, vingt-quatre ans après la collectivisation de la campagne, les kolkhozes se voient imposer des directeurs nommés par l'Etat, et les kolkhoziens quittent les kolkhozes. Trente-cinq ans après la révolution d'Octobre, les ouvriers travaillent dans les usines et les entreprises comme des esclaves, soumis à l'arbitraire des directeurs-bureaucrates. Où sont les acquisitions ouvrières de la grande révolution d'Octobre ? Les directeurs ont le droit de juger les ouvriers et de les condamner au travail forcé. N'est-ce point pour les ouvriers une situation bien pire que celle dont ils souffrent dans les pays capitalistes les plus arriérés ? (...)

» La pratique de la « nation dirigeante », c'est-à-dire de la prépondérance de la nation russe en U.R.S.S., a eu des effets effroyables pour les nations non russes. Certaines parmi celles qui, autrefois, avant leur asservissement par les généraux du tsar, non seulement représentaient des groupements ethniques bien compacts, mais formaient même des Etats indépendants, sont aujourd'hui complètement balayés de la surface de la terre, et cela de la manière la plus féroce, à faire pâlir d'envie Hitler lui-même.

» La théorie de la nation dirigeante dans un Etat multinational est l'expression de l'asservissement et de l'exploitation de toutes les nations de cet Etat par la nation dirigeante. Il est normal que les nations non russes aient résisté à cette théorie comme à cette pratique, qu'elles s'y opposent aujourd'hui encore. » (1952.)

● L'autogestion.

« ... Les conseils ouvriers sont devenus l'école de direction où des centaines de milliers d'ouvriers ont acquis ou sont en train d'acquérir et de développer l'expérience des organisateurs et des dirigeants directs de la production. Notre propre expérience et la pratique nous ont convaincus que de cette façon nos ouvriers développent avec succès leur initiative créatrice, leurs énergies, et contribuent ainsi à la transformation du pouvoir au nom du peuple travailleur en pouvoir exercé par le peuple travailleur lui-même, ce qui constitue un des objectifs essentiels du développement socialiste de la Yougoslavie. » (1958.)

***

« Il est de notre devoir, à nous communistes, de faire preuve de vigilance et de travailler d'arrache-pied à assurer les conditions nécessaires pour que le producteur immédiat s'affirme pleinement, pour qu'il dispose souverainement de son surtravail — ce qui n'était pas toujours le cas jusqu'ici (...). Il importe désormais de faire en sorte que la classe ouvrière comprenne d'emblée le sens des changements que nous sommes sur le point d'accomplir, car nous ne devons pas la décevoir. Nous devons donc prendre toutes les mesures indispensables pour que la Ligue des communistes s'organise de manière à être capable de régler efficacement ces questions. (...)

» J'ai déjà eu l'occasion de dire — ce que certains semblent n'avoir pas compris — qu'en Yougoslavie il n'y a pour la Ligue des communistes aucune frontière ni limite, ni républicaine, ni locale, ni de tout autre genre. J'entendais par là que le travail et le rôle politico-idéologique de la Ligue des communistes doivent être uniques pour tout notre pays... » (1971.)

● La décentralisation.

« ... Toute décentralisation ne signifie pas forcément démocratisation du pouvoir. Ces deux formes peuvent, et doivent même, se développer parallèlement uniquement là où il est question d'un authentique développement socialiste, dans une phase supérieure de l'évolution sociale, lorsque les moyens de production sont complètement entre les mains des producteurs, lorsque les usines et les entreprises sont gérées par les ouvriers, par l'intermédiaire de leurs organes élus. Par conséquent, une gestion et une administration vraiment démocratiques ne commencent que là où cessent, dans l'économie, les fonctions administratives de l'Etat et de son appareil. Ce n'est qu'avec la remise des usines et des entreprises à la gestion des travailleurs que fut accompli le premier, le plus important acte de l'Etat, contenant en lui les éléments du dépérissement de cet Etat, du dépérissement de sa fonction dans l'économie, et signifiant en même temps l'instauration de la véritable démocratie socialiste dans la production et, par là, dans la société elle-même.

» La gestion ouvrière est une des conquêtes les plus importantes de notre révolution socialiste, réalisée très vite, cinq, six années après la guerre, c'est-à-dire après l'expropriation et la nationalisation des moyens de production...

» Naturellement, un tel acte ne peut être accompli par un Etat bureaucratique et centralisé jusqu'à l'absurde, à plus forte raison lorsqu'une nation y exerce son hégémonie sur toutes les autres, une nation dont Staline, dans ses théories hégémonistes, a défini le rôle en lui donnant le titre de nation dirigeante.

» Un tel acte exige donc, comme condition nécessaire, une complète décentralisation de l'économie et des organes du pouvoir populaire, étant donné que la bureaucratie, qui, de façon préméditée ou non, s'introduit inévitablement dans les organes centraux, freine implacablement, réduit à néant l'initiative créatrice des travailleurs, voulant avoir la haute main sur toute affaire. Pour pouvoir diriger toutes les branches de la vie sociale, le pouvoir centralisé étend énormément l'appareil bureaucratique supérieur. On invente des fonctions et des institutions où s'entassent des gens inutiles et improductifs ; il en sort une administration paperassière qui étouffe, comme un cauchemar, toute la vie sociale et devient de plus en plus une fin en soi. » (1952.)

● La démocratisation et ses limites.

« Il va sans dire que nous avons toujours été et que nous serons toujours pour le développement démocratique. Mais en quoi consiste la nature profonde de la démocratie ? Nous ne pouvons permettre que tout un chacun, y compris même l'ennemi de classe, notre adversaire, jouisse de la démocratie. Nous ne le pouvons pas ! Il ne peut y avoir de démocratie pour de tels gens. Nous ne devons pas oublier que notre lutte de libération revêtait aussi un caractère de classe, qu'elle fut également une lutte de classes armée. Les tchetniks, les oustachis, les gardes blancs, les Quisling de tous bords avaient pris fait et cause pour l'occupant, dans l'espoir de conserver leurs positions après la guerre. C'était donc à la fois une lutte de classes et une lutte de libération.

« Notre lutte avait été très difficile et au lendemain de la guerre nous avons répugné à prendre les mesures les plus draconiennes contre l'ennemi de classe. La guerre finie, nous avons cessé de recourir à la violence contre ces ennemis. Nous les avons laissés. Bien plus, nous les avons oubliés. Or, plus tard, ils devaient reprendre du poil de la bête en abusant de notre démocratie.

» ... *Nous avons donc laissé la démocratie prendre trop d'ampleur avant de lui avoir déblayé la voie.* Certaines forces en ont habilement profité, et ce sont précisément elles qui sont furieuses contre nous, qui crient que nous sommes contre la démocratie. Non, nous ne sommes pas contre la démocratie. Nous l'avons prouvé. Et comment ! Est-il, en effet, de preuve plus plausible que ce que notre classe ouvrière a conquis — l'autogestion. Selon toutes les règles de la science marxiste et léniniste, c'est la voie de développement la plus démocratique et la plus juste. Il s'agit là d'une grande acquisition... » (1972).

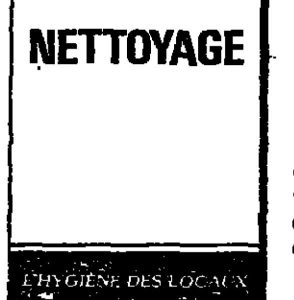
« STALINE, UN RÉALISTE... »

Le maréchal Tito déclarait dans une interview à *Paris-Match* en date du 16 novembre 1968 :

« Staline était un homme intelligent. J'ai toujours pensé qu'il était un réaliste. Mais, homme d'Etat, il se montrait très brutal. »

En décembre 1964, il avait dit de Khrouchtchev :

« Le camarade Khrouchtchev a joué un grand rôle dans la déstalinisation et dans l'expression plus libre des citoyens et s'est acquis un grand mérite quant à la sauvegarde de la paix dans le monde. »





Le sens du danger

(Suite de la première page.)

Mais il était soucieux de ne pas rejeter complètement l'idéologie léniniste soviétique dans la mesure où, ce faisant, il aurait terni son image dans le mouvement communiste international et diminué son importance en Yougoslavie même.

Un politicien pragmatique

Au cours d'une conversation avec Tito, au moment le plus grave de la crise, je lui ai fait remarquer qu'en tant que communiste je préférerais vivre dans une Yougoslavie pré-révolutionnaire que sous la domination soviétique. Il m'a alors regardé avec incrédulité, non en raison de mon choix, mais parce que je plaçais le pays au-dessus du régime — au-dessus même de son apport personnel, dans le cadre duquel nous autres communistes avions le droit d'exercer le pouvoir.

La perception que Tito avait du danger ne le trahissait que dans les situations les plus tendues et les plus subtiles et, même dans de telles circonstances, il était encore capable de mesurer les risques et de se décider sur les réponses concrètes à donner. Ses erreurs étaient alors rapidement oubliées ou justifiées.

Il était un politicien pragmatique et un organisateur plus qu'un penseur profond ou original. Son sens du danger le rendait profondément méfiant des théoriciens et de toute théorisation. Le marxisme-léninisme était pour lui immuable : Tito interprétait toute tentative d'y apporter des retouches comme une menace contre son travail et son rôle. Cela ne tenait pas au fait qu'il n'était pas un idéologue mais à ce qu'il savait d'instinct autant que d'expérience que les nouvelles théories annoncent l'effondrement des valeurs établies.

Le danger et l'action demandent une intuition subtile, et Tito la possédait au plus haut degré. Il éprouvait parfois des difficultés à parler en public du fait que sa langue était plus rapide que son esprit. Et deux idées pouvaient alors se réduire à une seule.

L'extraordinaire variété de ses expériences avait enseigné à Tito à agir avec prudence et réflexion. Les rares occasions où il avait agi avec précipitation ou commis des fautes correspondaient toujours à une menace soudaine ou à des circonstances inhabituelles.

Il était le timonier et le vent

Tito avait par-dessus tout le courage de prendre des décisions. Il n'a pas été, bien sûr, le seul responsable chargé de diriger la Yougoslavie au travers des tempêtes de ces quarante dernières années. Mais j'ai souvent eu le sentiment qu'il était à la fois le timonier et le vent.

Certains naissent révolutionnaires avec la capacité de se fondre dans les idées et les conditions de leur époque. Tito était de ceux-là. Il aurait vraisemblablement joué un rôle important dans n'importe quel mouvement politique. Mais il ne pouvait devenir le leader d'une révolution et le chef absolu d'un pays que par le communisme.

Il est parvenu à cette position en identifiant le mouvement, le parti et le gouvernement à sa propre personne. Ses appréhensions et ses infortunes devenaient les leurs et vice versa.

Rebelle né, il eut l'occasion d'apprendre lors de son séjour en Union soviétique (1934-1936) que les institutions et le pouvoir sont plus importants que les idéaux. Mais il apprit également que les institutions peuvent s'effondrer si elles ne sont pas cimentées par un idéal. Tout, en politique, peut être utilisé comme moyen pour atteindre une fin : Tito s'est servi des idéaux.

Il n'a pas sacrifié ses idéaux au pouvoir, non pas qu'il leur ait été attaché par principe mais parce qu'il avait réalisé qu'il ne pouvait acquérir le pouvoir qu'en se servant d'eux. Voilà pourquoi Tito était si important aux yeux des communistes ordinaires qui sont des gens plus concernés en définitive par le pouvoir que par les idéaux. Ils voyaient en lui leur représentant : il était leur leader voire leur maître mais il était aussi celui qui réalisait leurs désirs.

L'identification de Tito avec l'Etat et la vie nationale le conduisit à accorder la plus grande attention à sa place dans l'histoire. Cette préoccupation couplée avec son bon sens parvint à préserver son tempérament naturellement bouillant des tentations de la cruauté : il était l'un des dirigeants communistes les plus rationnels et les moins dogmatiques.

Son pouvoir personnel croissant l'a sans aucun doute rendu de plus en plus sceptique quant à la théorie marxiste du dépérissement naturel de l'Etat. Ce qui à son tour a renforcé ses inquiétudes quant à la pérennité de son œuvre.

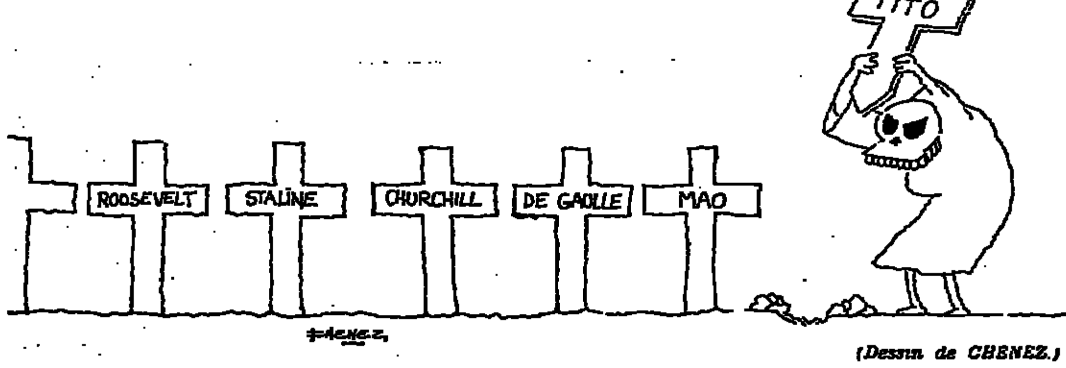
C'est ainsi qu'il tira un enseignement important de son ancien modèle Staline. Sept ou huit mois après la mort du dirigeant soviétique, il fit devant quelques collaborateurs la remarque suivante : « *La rapidité avec laquelle un tel homme est oublié est véritablement incroyable* ». La condamnation mondiale de Staline, notamment après sa mort, encouragea Tito à rechercher un équilibre entre le pouvoir personnel et les institutions légales.

Opposants politiques et dissidents auraient eu peu de chance de survivre en Yougoslavie si Tito n'avait pas compris la nature illusoire de la « place dans l'histoire » que l'on acquiert en versant le sang de ses sujets et de ses fidèles.

Utiliser les idées des autres

Bien qu'il n'ait été à l'origine d'aucune idée il savait rapidement s'emparer de celles des autres, ce qui reflète son pragmatisme. Il mesurait toute chose à l'aune de l'expérience. Les idées qui ne pouvaient être traduites dans la réalité avaient peu de sens pour lui-même si en politicien qu'il était il ne pouvait pas toujours les rejeter.

Ses attitudes face à l'art étaient du même ordre. Il défendit une sorte de kitsch réaliste social. Un jour, il qualifia une femme écrivain fade et peu talentueuse de : « grande poétesse », sans aucun doute parce qu'elle avait loué d'abondance sa personne et son « combat ». Mais il acceptait aussi les sculpteurs et les architectes modernes — du moins lorsqu'ils étaient devenus célèbres. Il pouvait accepter l'art sans réticences idéologiques pourvu que celui-ci soit reconnu et sans danger.



(Dessin de CHENEZ.)

Croate de nationalité, il se considérait Yougoslave depuis sa jeunesse. Durant la guerre son engagement pour la Yougoslavie plutôt que pour l'une quelconque des nations qui la composent s'est révélé inébranlable. C'est ce qui constituait le fondement de l'autorité communiste et de la vision personnelle qu'avait Tito d'un Etat fort appartenant à la fois aux Balkans et à l'Europe centrale.

Tito n'a jamais fait preuve d'un comportement particulièrement émotionnel vis-à-vis de la Croatie. J'ai en fait eu l'impression qu'il se sentait plus de points communs avec les Slovènes (sa mère était Slovène) qu'avec les Croates. Il respectait les Serbes, en particulier leur combativité et le talent dont ils faisaient preuve dans la création des Etats. En revanche, ses perspectives intellectuelles étaient façonnées d'une manière aiguë par son lieu de naissance, Zagorje, dont les douces collines s'étendent au long de la frontière séparant la Croatie de la Slovénie. Il n'a jamais pu perdre son dialecte de Zagorje malgré la capacité dont il faisait preuve dans l'apprentissage des langues étrangères : d'abord l'allemand et le russe, puis l'anglais.

L'éclat des apparences

Je me rappelle une conversation que nous avons eue sur le problème des nationalités en 1953 — époque à laquelle l'indépendance de la Yougoslavie était déjà bien établie. Il pensait que les différentes nationalités de notre pays pourraient se fondre dans une entité unique. Il était plus important à ses yeux d'appartenir à un Etat qu'à un groupe ethnique. Il ne cachait pas son admiration pour la monarchie austro-hongroise capable de maintenir un centre politique fort grâce à une combinaison de lois, d'ordre et d'autonomie locale.

Tito attachait une énorme importance à l'édification des institutions de l'Etat tant à leurs fondations qu'à leurs symboles extérieurs. Aucun uniforme, aucun emblème n'a été adopté sans qu'il l'ait personnellement étudié avec attention. Une fois qu'une chose est établie, avait-il l'habitude de dire, il est difficile de la changer. Tito protégeait avec soin sa réputation. Il gardait à distance ses camarades les plus proches même dans l'exaltation qu'entraîne la proximité de la mort ou de la victoire au cours de la guerre. L'amitié était permise aussi longtemps que chacun se rappelait son propre rang.

Tito avait le sens de l'humour. Il était possible de faire des plaisanteries sur son compte à condition de ne pas mettre en question son rôle. Mais, tout en préservant son prestige, il lui arrivait d'être pédant ou infantilement trivial. Tout ce qui lui appartenait — palaces, voitures, yachts — devait être ce que l'on fait de plus beau, de plus cher et de plus luxueux. Même les animaux sauvages qu'il abattait devaient être les plus gros.

Son amour de la richesse froissait les intellectuels et les idéalistes du parti, qui étaient encore relativement nombreux dans les années de l'après-guerre. Mais Tito n'en tenait pas compte. Pas seulement parce qu'il avait le goût du luxe, mais parce qu'il y voyait un moyen de faire état de son pouvoir. L'éclat des apparences était, pour lui, inséparable des qualités de l'homme d'Etat et du leadership politique. Il lui rappelait les anciennes têtes couronnées, empereurs austro-hongrois aussi bien que rois serbes. Il préservait scrupuleusement tout ce qui avait jadis appartenu à la couronne royale et y ajoutait tout ce qu'il pouvait.

Tito se rendait compte, bien sûr, que tout cela pouvait entrer en contradiction avec la modestie et la simplicités professées par les communistes, mais il ne s'était jamais lui-même fait l'avocat d'une telle éthique et n'interdisait pas à ses fidèles de vivre d'une façon comparable. Par la suite, ce style épicurien a permis au parti d'abandonner ses dogmes et de libéraliser la société.

Il ne croyait pas que le peuple fût opposé à sa manière de vivre. Il savait que le public aime les fortes personnalités et le faste qui les entoure. Ce qui ne l'empêchait pas d'être concerné par les problèmes des gens simples et, en particulier, des pauvres. Il se rappelait la pauvreté de sa jeunesse. Il se voyait lui-même comme un chef populiste plus que comme un dirigeant communiste.

Un homme doué d'un tel talent politique acquiert vite l'habileté à gouverner et, plus vite encore, le goût du luxe. Mais Tito savait apprendre très rapidement beaucoup d'autres choses. Il m'est arrivé, une fois, de corriger sa prononciation d'une phrase latine et, jamais plus, il ne lui est arrivé de commettre la même faute. Il en allait de même avec l'orthographe avant la guerre.

Malgré son amour de la chasse et des plaisirs, il n'était pas paresseux. Mais il ne se tuait pas à la tâche pour autant. Rien ne lui échappait de ce qui était important dans le domaine de la politique du pouvoir et de son prestige personnel. Il était le politicien complet.

Tant que tout marchait conformément à ses intentions, il se contentait d'une supervision discrète. Il lui est arrivé de ne pas se mêler, pendant des mois, de mon travail ou de celui des autres. Il était souple, intelligent et capable d'apporter une attention méticuleuse aux détails qui lui semblaient importants.

Tito n'acceptait pas, personnellement, la théorie marxiste du rôle dominant des masses dans l'histoire. Un jour que je la lui exposais, alors que nous escortions en train le corps d'un camarade mort, Boris Kidrich, il me répondit : « *Fadaises que tout cela, les processus historiques dépendent souvent d'une seule personne* ». Il pensait manifestement à lui-même et à son rôle.

Après la mort... qui sait ?

Bien qu'il se prétende athée, je ne pense pas que les sentiments religieux avaient entièrement disparu chez Tito. Lorsqu'un jour je lui dis que la mort n'est suivie que de la décomposition chimique, il me répondit avec un sourire : « *Ne parlez pas de cela... on ne sait jamais* ».

Il insistait toujours sur le fait que la confirmation des sentences de mort ne faisait pas partie de ses responsabilités de chef d'Etat. Il est évident que ceci pouvait être attribué à sa préoccupation quant à sa « place dans l'histoire », mais on peut y voir également le reflet d'un sens du péché réprimé.

Son courage avait toujours un but. Il évitait de courir des risques inutiles, mais il était certainement disposé à mourir plutôt que d'abandonner le pouvoir conquis. Dans les moments d'amère incertitude que nous avons connus à l'occasion du conflit avec Staline de 1948, il s'est écrié avec fougue lors d'une promenade dans l'ancien parc royal de Bardo : « *Mourir sur sa propre terre. Au moins le souvenir survivra-t-il !* »

Jamais intrigant, il était loyal et attentif avec ses collaborateurs jusqu'à ce que des différences ou des « déviations » se manifestent. Il devenait alors méfiant et acerbe, borné dans la définition des différences et noircissait impitoyablement la réputation de celui qui l'avait offensé.

Après avoir écrasé un adversaire, il ne cherchait aucune vengeance superflue. Dès qu'il avait surmonté l'amertume des premiers instants, il choisissait entre vengeance ou parpardon en fonction de motifs strictement politiques.

Mon expulsion du parti elle-même et ma détention postérieure ne furent pas, à mon avis, motivées par la vindicte personnelle de Tito. Je crois en fait qu'au début le conflit lui a été difficile.

Enclin à faire confiance aux gens, Tito se trompait souvent à leur endroit. Beaucoup l'ont déçu mais il s'en sortait toujours. Même quand il accordait la plus grande confiance à quelqu'un ou à quelque chose, il gardait toujours assez de prudence et d'indépendance d'esprit pour suivre la route tourmentée qui l'avait conduit à sa « place décisive dans l'histoire ».

MILOVAN DJILAS.

Copyright Sunday Times. Titre et intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. MARCHAIS : un grand révolutionnaire de notre temps.

L'Humanité du lundi 5 mai publie le message adressé par M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., à la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie, après la mort du président Tito. M. Marchais écrit notamment : « *Avec lui, c'est un grand dirigeant révolutionnaire de notre temps, un champion de la liberté, de l'indépendance et du développement des nations, un chef d'Etat jouissant d'une haute autorité internationale qui disparaît. C'est une perte pour l'humanité tout entière.*

» *(...) Le nom de Tito restera attaché à la lutte pour engager son pays dans une voie originale et neuve, dans la construction d'un socialisme autogestionnaire conforme aux traditions et réalités de la Yougoslavie ainsi qu'aux aspirations des peuples. Il y parvint en surmontant les pires difficultés héritées de la guerre, en résistant aux condamnations injustes et aux pressions du mouvement communiste international, y compris du Parti communiste français, en refusant de céder aux sollicitations de l'impérialisme.*

» *Le nom de Tito restera attaché à la cause de l'indépendance, de la souveraineté des peuples et de la paix. Son action inlassable pour le dépassement de la division du monde en blocs joua un rôle déterminant dans la naissance et le développement du Mouvement des pays non alignés, qui traduit les aspirations des peuples à résoudre les problèmes de la faim, de la misère, de l'analphabétisme, du sous-développement, à instaurer un nouvel ordre économique et politique mondial. Il fut l'un des pères de ce mouvement et en resta, jusqu'aux instants ultimes de sa vie, l'un des principaux animateurs.* »

M. MITTERRAND : une grande figure historique.

M. François Mitterrand a envoyé à M. Kolisevski, président de la République populaire fédérative de Yougoslavie, le télégramme suivant : « *Le parti socialiste tient à vous exprimer sa profonde émotion devant la disparition du président Tito. Il se joint au deuil du peuple yougoslave. Nous saluons la mémoire du grand chef d'Etat bâtisseur de l'Etat yougoslave qui a su trouver une voie propre pour la construction du socialisme dans l'indépendance et la solidarité avec le tiers-monde.*

Les socialistes retiendront également son action pour le développement des pays non alignés. Le président Tito demeurera l'une des grandes figures historiques de ce temps. »

● *L'U.D.F.* salue la mémoire de « *celui qui anima la résistance victorieuse du peuple yougoslave contre le nazisme (...) Au moment où s'aggravent les tensions internationales, l'U.D.F. tient à réaffirmer qu'elle attache la plus haute importance à la sauvegarde de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance de la Yougoslavie, qui doit au maréchal Tito de les avoir retrouvées et affermies.* »

M. COUVE DE MURVILLE : le problème de la Yougoslavie est celui des rapports entre Serbes et Croates.

« *Rien n'est acquis à jamais. Le problème de la Yougoslavie tel qu'il se présentera après Tito est, à mon avis, essentiellement le problème des rapports entre les différentes populations que peuplent la Yougoslavie, essentiellement entre les Serbes et les Croates*, a déclaré M. Couve de Murville, dimanche 4 mai, au « Club de la presse » d'Europe 1. *Toutes les difficultés en Yougoslavie sont toujours venues de là et s'il y a des troubles et des atteintes à l'unité du pays, la cause viendra de là.* »

« *Tito*, a ajouté l'ancien premier ministre, *avait suffisamment d'autorité pour avoir rassemblé le pays autour de lui et autour du parti qu'il avait créé. Maintenant qu'il est mort, la question est de savoir si tous ces gens pourront rester groupés et continuer à s'entendre pour gouverner le pays ou si, au contraire, ils recommenceront à se disputer.* »

M. Couve de Murville pense que ce qu'il faut d'abord retenir de Tito, c'est son rôle dans la résistance et la reconstitution de la Yougoslavie après la guerre, son rôle dans « *l'indépendance et la relative unité du pays* ».

● M. LEO HAMON, vice-président de l'association France-Yougoslavie : « *Tito n'a pas seulement aboli un régime social et politique périmé, il a encore engagé le socialisme de son pays dans une voie originale, celle de l'autogestion, de l'autonomie et de la libre compétition des entreprises publiques elles-mêmes : l'expérience et les recherches yougoslaves s'imposent à l'attention de tous et méritent notre sympathie.* »

● *LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE* : « *Le dernier des hauts personnages de la deuxième guerre mondiale disparaît. Tito a fait la Yougoslavie d'aujourd'hui. Il a jeté les bases de la coopération Est-Ouest et Nord-Sud. Il a forgé la politique du non-alignement. Il a ouvert dans son propre pays la voie originale de l'autogestion. Il restera dans l'histoire comme un grand homme d'Etat qui s'est formé par la guerre pour affermir ensuite la paix. (...) Mais l'avenir d'un pays n'est pas aussi sombre que le prétendent les prophètes du malheur toujours prêts à agiter les risques de guerre pour faire peur aux Français et inviter ainsi à réélire M. Giscard d'Estaing.* »

● M ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : « *Le maréchal Tito laissera l'image d'un résistant exemplaire contre l'agression nazie. Ce dernier Grand de la seconde guerre mondiale aura été un artisan inlassable de l'indépendance nationale en refusant aussi la satellisation par Staline. Il marquera l'histoire de notre temps d'une trace profonde, celle des hommes de constance, de courage et de liberté. Jusqu'au dernier jour, il aura illustré cette phrase de Victor Hugo : « Ceux » qui vivent, ce sont ceux qui » luttent* »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : un pari.

« *Patiemment, non sans heurts et retours en arrière, Tito s'est efforcé de dissoudre les vieilles haines, les antiques rivalités, les tendances centrifuges, pour construire un ensemble yougoslave homogène dans une diversité maintenue mais organisée.*

» *C'est un gigantesque pari. L'apparence aujourd'hui est séduisante. La réalité, autrement dit la permanence du système, c'est à partir de maintenant qu'on pourra la juger.*

» *Le long « interrègne » lié à l'hospitalisation de Tito et à l'attente de sa disparition a permis, sans nul doute, de vérifier le bon fonctionnement des institutions yougoslaves et la solidité du pays. Mais qu'adviendra-t-il lorsque se sera estompée l'ombre du géant frappé à mort ?* »

(SERGE MAFFERT.)

L'AURORE : apparences trompeuses.

« *Que le Seigneur vous protège, monsieur le maréchal ! Car désormais ce qui est à Dieu lui reviendra tout naturellement.*

» *Et, la balance sera lourde en votre défaveur.*

» *Ce qui appartient à César vous sera, en revanche, attribué et apparaîtra, malgré tous vos succès, bien léger en regard de ce que vous fûtes, réellement, derrière le rideau des honneurs, des fastes et des apparences trop souvent trompeuses.* »

(JACQUES GUILLEMÉ-BRULON.)

LE MATIN DE PARIS : l'ombre du Kremlin.

« *Mais, au-delà des problèmes internes qui vont surgir, il y a évidemment l'ombre du Kremlin. Eclipsée par le maréchal Tito, elle peut demain revenir, menaçante. Cette crainte quant à l'attitude de Moscou est probablement la préoccupation essentielle de l'opinion occidentale. Une inquiétude justifiée ? Il n'y a pas de réponse. Chacun sait, simplement, que la mort de Tito peut servir les ambitions hégémoniques de l'Union soviétique.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le chêne abattu.

« *Aujourd'hui, celui qui, par sa stature, apparaissait à lui seul comme un rempart n'est plus. A Belgrade comme à Moscou, des tentations et des appétits vont voir le jour. Espérons que l'édifice construit par Tito saura résister aux uns comme aux autres. Espérons que, le chêne abattu, la forêt lui survivra.* »

(PHILIPPE MARCOVICI.)

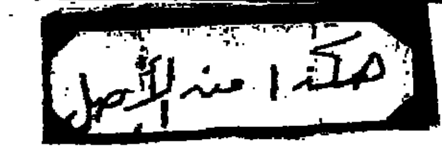
LIBERATION : il a repris sa liberté.

« *Même à l'état végétatif le pouvoir de Tito restait tellement important que l'acharnement thérapeutique a pu passer pour un acte justifié par la raison d'Etat et passible des plus grands honneurs. Et sans nul doute lesdits médecins seront prochainement décorés.*

» *Ce faisant les médecins yougoslaves et la direction de la Ligue des communistes n'ont pas fait autre chose que de renouveler une expérience déjà faite en Espagne et en Algérie : l'agonie des vieux leaders nationaux comme transition pacifique d'un régime autocratique à un autre plus dispersé. (...)*

» *On peut prendre l'histoire autrement : dans un ultime effort, le maréchal Tito a réussi à échapper aux mains de ses tortionnaires. En quelque sorte, il aurait repris sa liberté.* »

(SERGE JULY.)





LA MORT DU MARÉCHAL TITO

ET DANS LE MONDE

De très nombreux messages de condoléances ont été adressés au gouvernement yougoslave par des chefs d'Etat et des personnalités politiques du monde entier. Tous, dans le monde occidental et dans les pays de l'Est, parmi les pays non alignés et au sein des organisations internationales, rendent hommage au maréchal Tito.

● A LONDRES, dans un télégramme adressé au gouvernement yougoslave, la reine Elisabeth a déclaré avoir appris avec « une grande tristesse » la mort du président Tito, « depuis longtemps admiré en Grande-Bretagne et considéré comme un grand patriote et comme un homme d'un courage et d'une tenacité extraordinaires ». Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a rendu hommage à celui qui « créa la Yougoslavie moderne et assura son indépendance ».

● A VIENNE, le chef de l'Etat autrichien, M. Kirchschlaeger, a adressé un télégramme de condoléances au gouvernement yougoslave, tandis que le chancelier Bruno Kreisky saluait la mémoire de « celui qui réalisa la prouesse de se séparer du communisme monolithique stalinien du vivant même de Staline ».

● A MADRID, le président du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, a déploré « la perte que constitue pour tous » la mort du maréchal Tito, « le dernier des plus grands personnages de l'après-guerre ».

● A STOCKHOLM, le ministre des affaires étrangères, M. Ola Ullsten, a également souligné la perte que représente pour le monde entier la mort du maréchal Tito. M. Olof Palme, ancien premier ministre, a rappelé que c'est en grande partie grâce à lui que le mouvement des non-alignés a pu persévérer.

● A ANKARA, le premier ministre, M. Demirel, a souligné dans un message de condoléances « l'importante contribution apportée par le grand chef de la nation yougoslave au renforcement de la coopération et des relations amicales entre nos gouvernements ».

● A ATHENES, M. Caramanlis, premier ministre, a rendu hommage aux efforts constants du maréchal Tito, « en temps de guerre comme en temps de paix », pour « l'indépendance de la Yougoslavie et pour la paix ».

Dans les pays socialistes

○ A MOSCOU, aucun message officiel de condoléances n'avait encore été publié ce lundi en fin de matinée. L'agence Tass a fait état de la « profonde affliction du peuple soviétique ». Dans une longue biographie, l'agence souligne « le rôle actif du président Tito au sein du mouvement communiste international et ses mérites dans la lutte contre le fascisme », sans toutefois mentionner sa rupture avec Staline en 1948.

● DANS LES AUTRES PAYS DE L'EST, les radios et les télévisions ont annoncé la mort du maréchal Tito, sans y consacrer toutefois d'importants commentaires. Les dirigeants polonais, MM. Edward Gierek et Henrk Jablonski, ont rendu hommage au maréchal Tito, « personnalité remarquable du mouvement ouvrier communiste international, remarquable homme d'Etat, ardent patriote, révolutionnaire ». Le chef de l'Etat et le premier ministre tchécoslovaques, MM. Gustav Husak et Lubomir Strougal, ont salué « les mérites personnels du camarade Tito pour le développement des rapports d'amitié et de coopération » entre Belgrade et Prague.

● A PEKIN, les dirigeants chinois, dans un message d'une longueur exceptionnelle, ont déclaré : « Le peuple yougoslave a perdu un grand dirigeant, le mouvement communiste international un vétéran indomptable et endurci, la cause de la paix dans le monde et du progrès de l'humanité un activiste renommé, et le peuple chinois un vieux camarade respecté. »

● A LA HAVANE, aucune réaction officielle n'avait encore été enregistrée ce lundi matin au décès du président Tito, annoncé dimanche soir sans commentaire par le journal télévisé. L'agence cubaine Prensa latina a toutefois rendu hommage à « l'un des hommes les plus extraordinaires et méritoires de notre époque ».

Dans le tiers-monde

● AU CAIRE, le président Anouar El Sadate a déclaré avoir « perdu un ami cher et un compagnon d'armes sur la route du combat pour l'instauration de la paix et de la justice dans le monde ».

● A ALGER, le président Chadli Bendjedid a assuré les dirigeants yougoslaves que l'Algérie et la Yougoslavie « restaient indéfectiblement solidaires dans la défense de l'héritage du président Tito ».

● A TUNIS, le président Bourguiba a rendu hommage à son « grand ami » et décrété, comme l'Egypte et l'Algérie, un deuil d'une semaine.

● A AMMAN, le roi Hussein de Jordanie a exprimé sa tristesse à la suite du décès du « champion du non-alignement » et décrété trois jours de deuil.

∴

● AUX NATIONS UNIES, le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a qualifié la mort du président Tito de « perte irréparable pour son pays et pour le monde entier qui doit puiser courage et inspiration dans son exemple ». M. Waldheim a dit avoir « bénéficié à de nombreuses reprises de la vision des choses du président Tito », dont il a souligné la « profonde influence » sur les affaires internationales.

MOSCOU : un éminent militant du mouvement communiste international

De notre correspondant

Moscou. — Si la télévision soviétique a réussi, dimanche soir 4 mai, à insérer *in extremis* la nouvelle de la mort du maréchal Tito dans son programme d'information, la *Pravda*, seul journal paraissant le lundi, est très discrète ; elle reprend simplement en bas de sa première page deux lignes d'informations de l'agence Tanyoung. Les délais de fabrication expliquent sans doute qu'on n'y trouve encore aucune biographie du dirigeant yougoslave, mais étant donnée sa longue agonie dont la presse soviétique a rendu compte régulièrement, cette discrétion reste surprenante. S'il ne faut pas y accorder une trop grande signification politique, il est clair que les responsables de la *Pravda* n'ont pas cru bon de bouleverser au dernier moment leur mise en pages à cause du président Tito.

Le présentateur de la télévision a lu pour sa part un bref communiqué de l'agence Tass : « *Le peuple soviétique est profondément affligé par le décès du président Tito qui a été un remarquable dirigeant des communistes et de tous les travailleurs yougoslaves ainsi qu'un éminent militant du mouvement communiste international et du mouvement ouvrier.* » Le communiqué souligne en outre le rôle actif du président Tito au sein du mouvement communiste international et ses mérites dans la lutte pour la paix, contre l'impérialisme et le colonialisme, ainsi que dans la construction du socialisme en Yougoslavie.

Au cours des derniers mois, la polémique entre la presse soviétique et yougoslave et les critiques officieuses contre « *certains dirigeants* » de Belgrade s'était poursuivie à propos de plusieurs problèmes de politique internationale, notamment l'Afghanistan et le Cambodge. Par Vietnamiens interposés, les Soviétiques reprochaient aux Yougoslaves d'agir dans un « *sens contraire au but élevé du mouvement des non-alignés* » et de perdre ainsi leur prestige au sein de cette organisation.

Dans le même temps toutefois, la presse soviétique s'élevait vigoureusement contre toutes les hypothèses soulevées en Occident par la maladie du président Tito et le parti que Moscou pourrait chercher à en tirer. Dénonçant les « *élucubrations provocatrices, mensongères et grossières* » de la presse occidentale, accusant les Occidentaux de « *spéculer sur le passé et d'inventer des supputations absurdes sur l'avenir* », l'U.R.S.S. a rappelé les principes de ses relations avec la Yougoslavie : « *Les rapports entre les peuples soviétique et yougoslave se distinguent par une sympathie profonde, par une aspiration constante à une large coopération multiforme. Les différences dans l'appréciation de certains problèmes internationaux ne contredisent nullement cette thèse fondamentale ; l'U.R.S.S. et la Yougoslavie possèdent une base solide pour aller de l'avant dans le développement de leurs rapports d'amitié. Cette base est constituée par le niveau actuel extrêmement élevé de la coopération, par les espérances de travail en commun dans différents domaines, par le dévouement partagé aux principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires intérieures les uns des autres.* »

DANIEL VERNET.

NEW-DELHI : le mouvement des non-alignés est orphelin

De notre correspondant

New-Delhi. — La presse indienne salue en Tito l'un des fondateurs, avec Nehru et Nasser, du mouvement des non-alignés. La mort du président yougoslave tient une place considérable dans les quotidiens ce lundi 5 mai et plusieurs journaux lui consacrent leurs éditoriaux. « *Au-delà de ses compatriotes*, note l'*Indian Express*, *c'est le mouvement des non-alignés dans son ensemble qui est aujourd'hui orphelin. La tragédie est d'autant plus grande qu'elle survient à une époque où le monde a plus que jamais besoin d'entendre la voix de la paix et de la raison, voix qui était justement la sienne.* »

« *Sa mort crée un vide difficile à combler au sein des non-alignés* », écrit le *National Herald*, qui relève qu'il fut « *l'un des rares hommes d'Etat européens qui, non seulement comprit et sympathisa avec les aspirations du tiers-monde, mais identifia complètement son pays aux nations en voie de développement* ».

Un « timonier »

Pour le *Times of India*, Tito, peut-être plus encore que Mao, méritait le titre de « grand timonier » pour l'habileté avec laquelle il sut naviguer entre les deux blocs et faire accepter ses conceptions aussi bien à l'U.R.S.S. qu'à la Chine. Ce quotidien observe qu'il fut à l'origine de deux des orientations qui contribuèrent à façonner la politique mondiale moderne. D'une part, « *en rompant avec Staline, il fit reconnaître la possibilité de voies nationales d'accès au socialisme et contribua à dissocier ce dernier des perversions staliniennes* ». D'autre part, « *en fondant le mouvement des non-alignés, il ouvrit une troisième voie, libre de toute alliance avec un bloc quelconque, aux pays en voie de développement et leur permit d'influer sur les événements mondiaux en dépit de leur faiblesse* ».

Certes, reconnait le *Times of India*, les superpuissances ont toujours la capacité de pouvoir imposer leurs vues à d'autres nations, mais elles doivent désormais compter avec les non-alignés et rechercher activement leur soutien. Lors du dernier sommet de La Havane, rappelle le quotidien, Tito, malgré son âge et sa santé défaillante, était intervenu avec succès pour que « *le mouvement demeure sur ses rails et ne s'identifie pas trop avec le bloc soviétique* ». « *Avec sa mort*, conclut le journal, *l'Inde perd un ami très proche et presque un allié.* »

Pour le *Statesman*, « *Tito fut la première personne à donner au communisme un visage humain* ». « *Son œuvre survivra-t-elle à sa mort ?* », demande le quotidien, qui souligne le caractère hétérogène de la nation yougoslave et exprime la crainte que les « *faucons du Kremlin, dont l'influence pourrait être a l'origine de l'intervention soviétique en Afghanistan, ne soient tentés de saisir l'occasion* ». « *Les puissances occidentales ont d'ores et déjà indiqué que, dans ce cas, elles réagiraient vigoureusement* », mais, ajoute-t-il « *une telle réaction serait-elle plus efficace que dans le cas de l'Afghanistan, et surtout les dirigeants moscovites accordent-ils à cette prise de position une quelconque crédibilité ?* »

D'une manière générale, la presse indienne estime que la succession du président Tito devrait se faire sans heurts, sa longue agonie et l'interrègne prolongé qui en a découlé ayant permis à une direction collective d'exercer le pouvoir depuis plus de trois mois.

PATRICK FRANCÈS.

LE CAIRE : l'homme de l'équilibre

De notre correspondant

Le Caire. — « *A la fin des années 50 et au début des années 60, trois hommes (Tito, Nehru et Nasser) étaient sur la scène du monde comme les trois mousquetaires. Ils étaient tous trois très différents : Tito était un athée, Nasser un musulman, Nehru un hindou influencé par l'islam (...). Nasser était l'homme des convictions et de l'action ; le maréchal Tito l'homme des calculs et de l'équilibre ; Nehru l'homme de la formulation et de l'hésitation intellectuelles (...). La défaite de l'un constituait une défaite pour eux trois, la victoire de l'un une victoire pour eux tous. Ils se réjouissaient ensemble du succès de l'un, se désolaient ensemble de son échec* », écrit le journaliste égyptien Hassanein Heykal, ancien confident du premier raïs dans *les Documents du Caire* (Flammarion, Paris 1972), après avoir évoqué la visite que rendirent à Nasser au Caire Tito et Nehru, en 1961, pour consoler le président égyptien de l'échec de l'union syro-égyptienne au sein de la République arabe unie.

Tito et Nasser s'étaient rencontrés pour la première fois en février 1955, lors d'un passage du yacht du dirigeant yougoslave par le canal de Suez. Le protocole solennel qui entourait le maréchal désappointa un peu la simplicité nassérienne et aucune étincelle de sympathie ne s'alluma entre les deux hommes. Leurs relations devinrent d'emblée plus cordiales lorsque, en décembre de la même année, ils se réunirent de nouveau. « *Le concept de non-alignement sortit tout armé* » de cette seconde rencontre, selon Hassanein Heykal.

L'attitude de Tito à la conférence de La Havane

L'an passé, à la conférence de La Havane, devant les assauts des Etats de mouvance soviétique contre la politique de paix avec Israël de M. Sadate, l'appui du président yougoslave et de quelques autres permit au Caire de ne pas être exclu du mouvement des non-alignés.

En juillet 1956, dans l'île de Brioni, Tito montra à Nasser, en présence de Nehru, une lettre où Ben Gourion demandait à Belgrade d'offrir sa médiation dans le conflit arabo-israélien, en échange de quoi l'Etat hébreu pourrait se joindre aux non-alignés. « *Cela est fort drôle* », dit Nasser, qui refusa de prendre au sérieux cette proposition du premier ministre israélien de l'époque. Trois mois plus tard, c'était l'expédition franco-anglo-israélienne de Suez contre l'Egypte nassérienne. Favorable de longue date à un règlement pacifique de la question proche-orientale, la Yougoslavie a manifesté à l'égard des accords de Camp David et du traité de Washington une attitude ambiguë, réservée, prudente, mais point vraiment hostile, que l'on compare parfois au Caire à celle de la France et qui, en tout cas, n'a pas suscité de véritable mécontentement parmi les dirigeants de l'Egypte. Au fond d'eux-mêmes, les Egyptiens savent que Tito est resté jusqu'au bout « *l'homme de l'équilibre* ».

Les rapports entre les gouvernants et les pays, sans être aussi étroits qu'à l'âge d'or du non-alignement, sont demeurés excellents et suivis depuis l'accession au pouvoir du président Sadate. Tito était venu en Egypte en octobre 1971 comme pour y conforter le successeur de Nasser qui, cinq mois auparavant, avait mis à l'écart les responsables nassériens pro-soviétiques. Le second raïs lui-même, qui a maintes fois exprimé son admiration pour le patriotisme de Tito et sa diplomatie avisée, s'est rendu trois fois en Yougoslavie entre 1974 et 1976 et il a dépêché à plusieurs reprises auprès du maréchal ses collaborateurs les plus proches, le dernier en date étant, l'an passé, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

LE PRÉSIDENT CARTER : l'Amérique poursuivra sa politique de soutien à la Yougoslavie.

Washington (*A.F.P.*). — Le président Jimmy Carter a exprimé dimanche 4 mai, en son nom propre et au nom du peuple américain, « *ses sincères condoléances et sa profonde sympathie aux peuples de Yougoslavie en ce moment tragique* », indique un communiqué de la Maison Blanche.

Qualifiant le président Tito de « *figure dominante de la scène mondiale* », le président Carter souligne la « *confiance* » des Etats-Unis dans « *les nouveaux dirigeants de la Yougoslavie (...) pour conduire leur nation et son économie dans cette période* ».

« *Je réaffirme aujourd'hui*, ajoute M. Carter, *que l'Amérique poursuivra sa politique de soutien à la Yougoslavie et agira en conséquence pour que ce soutien lui parvienne* ».

« *Je promets à nouveau*, conclut le chef de l'exécutif, *que le gouvernement* (des Etats-Unis) *ne tolérera aucun acte terroriste dirigé contre la Yougoslavie ou ses représentants ici.* »

BONN : un protagoniste de la coopération

Dans un message adressé à M. Lazar Kolisevski, président de la présidence collective de la République yougoslave, le chancelier Helmut Schmidt a rendu hommage au maréchal Tito. « La mort de cette éminente personnalité est une grande perte, et pas seulement pour votre pays et ses citoyens. (...) Sa perspicacité et sa détermination m'ont profondément impressionné », a notamment déclaré le chancelier ouest-allemand.

L'ancien chancelier Willy Brandt a, pour sa part, déclaré — opinion qui est largement partagée à Bonn — que « l'humanité a perdu en Tito un protagoniste clairvoyant et courageux de la coopération pacifique ». M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a également rendu hommage à celui qui, « bien au-delà des frontières de son pays, a acquis des mérites particuliers pour la paix et la détente dans le monde ».

De notre correspondant

Bonn. — Si la mort longtemps retardée du maréchal Tito ne pouvait plus causer aucune surprise, les hommages qui lui sont rendus aujourd'hui dans la République fédérale comportent un aspect particulièrement remarquable : le plus grand mérite que beaucoup de citoyens ouest-allemands reconnaissent aujourd'hui au maréchal Tito est d'avoir organisé dans son pays la résistance contre la Wehrmacht !

Même si cette guerre de libération était inspirée par l'idéologie communiste, on se souvient que, dès 1948, le nouveau leader de la Yougoslavie libérée s'élevait contre la domination stalinienne. Même dans les « *groupuscules* » d'extrême gauche les plus divers, on s'accorde apparemment à reconnaître à Tito l'insigne mérite d'avoir provoqué la première faille dans le monolithe soviétique. Le dirigeant yougoslave a été le premier, et cela dans des conditions particulièrement difficiles, à affirmer au sein du monde communiste, son indépendance et celle de son pays. Certains esprits malicieux ne manquent évidemment pas de rappeler que, durant la première guerre mondiale, le jeune Joseph Broz s'était distingué dans la guerre de l'empire austro-hongrois contre le tsar.

Le grand public a, sans aucun doute, oublié le rôle joué par Tito dans la création et la consolidation du mouvement des pays non alignés, et seuls les spécialistes se souviennent de l'influence que le trio Tito-Nasser-Nehru a eue sur l'histoire mondiale pendant près d'une décennie. Même si les orientations de ce mouvement sont désormais beaucoup plus discutées, les dirigeants de la République fédérale ont su gré au président yougoslave d'avoir fait preuve encore tout récemment de beaucoup d'énergie et de courage pour empêcher que le tiers-monde ne se laisse entrainer sans réserve dans l'orbite de l'U.R.S.S.

Les dirigeants de Bonn, cependant, ont eu des conflits sérieux avec Belgrade. Depuis bien des années, le régime yougoslave a engagé sur le territoire de la République fédérale une guerre secrète et illégale contre les opposants croates. Ceux-ci, d'ailleurs, n'ont pas hésité à utiliser la R.F.A. comme une base d'opérations extrêmement commode contre les autorités de Belgrade. Le gouvernement yougoslave a rendu la liberté à plusieurs membres de la « bande à Baader » parce que Bonn refusait de lui livrer en échange certains dirigeants de l'opposition croate réfugiés dans la République fédérale.

Ces divergences, toutefois, commencent à s'estomper dans la mémoire des Allemands de l'Ouest, plus préoccupés aujourd'hui par l'avenir de la « Yougoslavie après Tito ». De façon un peu paradoxale, cependant, les craintes entretenues ici pendant bien des années paraissent moins vives aujourd'hui. On s'interroge sur l'évolution de la situation intérieure en Yougoslavie, mais l'impression prévaut que, dans l'avenir immédiat tout au moins, les Soviétiques, durement touchés par les répercussions de l'affaire afghane, ne sauraient engager contre ce pays une épreuve de force qui serait considérée en Europe et bien au-delà comme un défi intolérable.

JEAN WETZ.

ROME : le P.C.I. salue l'« artisan d'une expérience socialiste originale »

De notre correspondant

Rome. — « *Le camarade Tito est mort* », titre *l'Unita* sur huit colonnes en première page, saluons cette « *grande figure de patriote, de révolutionnaire, de combattant pour la paix* ». L'organe officiel du P.C.I. consacre de nombreux commentaires à l'événement. Il publie en particulier un message de condoléances très chaleureux que le comité central a adressé à la Ligue des communistes yougoslaves et qu'une délégation est allée remettre, dimanche 4 mai, à l'ambassadeur à Rome.

Tant d'éloges étaient prévisibles. Les deux partis entretenaient d'excellents rapports ces dernières années. Ils avaient définitivement oublié ce que Togliatti écrivait, le 2 juillet 1948 dans *l'Unita* : « *Nous avons condamné les dirigeants yougoslaves parce que dans cette espèce d'organisation militariste qu'ils appellent « parti communiste », il n'y a ni discussion ni démocratie interne...* » A la fin de l'année dernière, on attribuait au maréchal Tito un rôle important dans le rapprochement intervenu entre le P.C. italien et la Chine.

« *Combattant communiste depuis l'époque de la IIIe Internationale, dirigeant d'une guerre de libération antifasciste qui a été en même temps une révolution nationale et sociale, le camarade Tito a été l'artisan d'une expérience socialiste originale qui n'a jamais faibli, même dans les moments les plus durs et les plus douloureux de polémique et de division du mouvement communiste* », écrit dans son message le comité central du P.C. italien. Le maréchal est cité en exemple « *à tous les pays du monde, grands et petits* », pour avoir été « *jaloux de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité nationales yougoslaves et de l'autonomie de son parti* ».

Pour les communistes italiens, Tito figure « *parmi les fondateurs du non-alignement et de ce vaste mouvement de peuples et de pays qui ont efficacement contribué à vaincre la guerre froide et qui se battent encore aujourd'hui contre les dangers croissants d'une exaspération de la logique de puissance et de bloc pour ouvrir au monde de nouvelles voies de paix et de coopération* ». C'est une allusion au « nouvel internationalisme » que préconise désormais le P.C.I.

Le comité central souligne enfin que Tito était un « *ami de l'Italie* » favorisant la conclusion du traité d'Osimo, lequel a réglé définitivement, le 1er octobre 1975, la question frontalière qui était pendante entre les deux pays depuis la deuxième guerre mondiale.

ROBERT SOLÉ.

EUROPE

Pologne

UN « MODUS VIVENDI » MENACÉ

Le ton monte dangereusement entre les contestataires et le pouvoir

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La Pologne a connu, samedi 3 mai, sa sixième manifestation de rue en l'espace de dix-huit mois. Organisée cette fois-ci à Gdansk, dans le nord du pays, elle a rassemblé près de sept mille personnes qui entendaient marquer ainsi à la fois le jour de la célébration annuelle de la vierge Marie, *« reine de Pologne »*, et celui de l'ancienne fête nationale d'avant-guerre.

Les manifestants se sont formés en cortège après avoir participé à une messe à la cathédrale et se sont rendus ensuite au monument du roi Jan Sobieski en plein centre de la ville. Là, des orateurs du Mouvement pour la création des syndicats libres et du Mouvement des droits de l'homme s'en sont pris à l'U.R.S.S., dénonçant l'*« envahisseur soviétique »* et demandant la condamnation des auteurs du massacre de Katyn. Les policiers, qui avaient tenté à l'issue de la manifestation d'arrêter les orateurs, en ont été empêchés par la foule et n'ont pu interpeller que l'un d'entre eux, relâché au bout de quatre heures.

Attribué officiellement à l'armée allemande, l'assassinat, en 1940 à Katyn, de quatre mille cinq cents officiers polonais est une affaire taboue en Pologne où l'opinion, comme la plupart des historiens, en tient l'armée rouge pour responsable. A la fin d'avril déjà, des messes avaient été célébrées dans de nombreuses églises à l'occasion de son quarantième anniversaire. Une couronne exposée au cours de l'un de ces offices portait l'inscription : *« Aux victimes des assassins bolcheviques. »*

Ce même samedi, devant les fidèles réunis au sanctuaire de Czestochowa pour la fête de la Vierge, l'évêque auxiliaire de Varsovie a annoncé que le mois de mai serait consacré à des prières pour *« la liberté et l'épanouissement de l'Eglise catholique parmi les nations slaves »*. Cette déclaration de Mgr Kraszewski, qui a souhaité que le pape puisse se rendre en U.R.S.S., fait suite à l'appel lancé par l'épiscopat, dimanche 27 avril, en faveur des catholiques lituaniens, biélorussiens, ukrainiens et tchécoslovaques (1).

Ces deux événements risquent d'accroître la nervosité des autorités qui ont fortement accentué depuis plusieurs mois, leur pression sur l'opposition. Les perquisitions et les interpellations ont nettement tendance à se multiplier, et après la récente condamnation à trois ans de prison pour un motif de droit commun d'un ouvrier contestataire de Grudziadz (*le Monde* du 18 mars), c'est une personnalité de premier plan de l'opposition, M. Chojecki, qui a été écrouée le 25 mars. Responsable des éditions clandestines Nowa, qui ont publié en quatre ans près de cinquante titres tirés jusqu'à cinq mille exemplaires, M. Chojecki est accusé de vol pour avoir récupéré, avec la complicité d'ouvriers, un duplicateur destiné à la ferraille. Il a entrepris, le 15 avril, une grève de la faim, et son arrestation suscite une vigoureuse campagne de protestation : quatre-vingt-dix mille tracts demandant sa libération ont été distribués dans la seule ville de Varsovie, tandis qu'une pétition en sa faveur a été signée par une cinquantaine d'écrivains.

Attisée par l'activisme souvent romantique de plusieurs courants de l'opposition, exacerbée par le développement de l'arbitraire, la tension actuelle menace de manière inquiétante le fragile modus vivendi établi après les émeutes ouvrières de 1976 entre la direction et les groupes contestataires. La surenchère est en train de l'emporter sur le réalisme.

BERNARD GUETTA.

(1) Au cours de son voyage en U.R.S.S. en octobre, le cardinal Lekai, primat de Hongrie, avait séjourné plusieurs jours en Lituanie. Il en aurait rapporté une invitation des fidèles pour le pape.

Union soviétique

M. BORISSOV, ANIMATEUR D'UN SYNDICAT LIBRE, EST LIBÉRÉ D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE

M. Vladimir Borissov, l'un des fondateurs du deuxième syndicat indépendant soviétique, « SMOT », a été libéré, samedi 3 mai, de l'hôpital psychiatrique n° 5 de Leningrad, annoncent ses amis parisiens. Arrêté le 27 mars dernier, M. Borissov, électricien, est un vétéran de la dissidence. Il a passé plus de dix ans dans différents hôpitaux et prisons psychiatriques pour sa participation au mouvement de la défense des droits de l'homme.

Au cours d'un entretien téléphonique samedi depuis Leningrad, il a tenu à *« remercier vivement toutes les personnalités et organisations qui ont contribué à sa libération »* et plus particulièrement les présidents Carter et Giscard d'Estaing.

M. Sakharov à la télévision française

L'académicien André Sakharov, qui vit depuis le 22 janvier dernier en exil dans la ville de Gorki, est apparu samedi soir sur les deux premières chaînes de la télévision française, lors d'une séquence filmée de deux minutes. Le film, sorti clandestinement d'U.R.S.S., et dont l'académicien a autorisé la diffusion à l'étranger, le montre, apparemment en bonne santé, marchant dans un jardin, puis lisant une déclaration concernant le raid américain avorté en Iran.

« Le monde, a déclaré M. Sakharov, *aurait pu pousser un soupir de soulagement, comme ce fut le cas après le raid d'Entebbe, si la tentative de libération des otages à Téhéran avait réussi, mais*, a-t-il souligné, *il est inadmissible de penser que cette tâche incombait uniquement aux Américains. »*

« Je demande, a poursuivi le prix Nobel de la paix 1975, *que la copie de cette pellicule, si elle est réussie, soit transmise à mes enfants et à mes petits-enfants qui vivent actuellement aux Etats-Unis. »*

Belgique

M. Martens semble à même de constituer un nouveau gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Wilfried Martens semblait réussir le lundi matin 5 mai sa *« mission impossible »* et la formation d'un nouveau gouvernement — considérée comme gravement compromise samedi soir — devenait probable. Mais quand les négociateurs se sont séparés à 2 heures du matin plusieurs problèmes restaient encore en suspens.

Un accident de dernière heure n'est pas à exclure. Cependant, si l'horaire continue à être observé, l'accord définitif devrait intervenir cette semaine et le cabinet de coalition comprenant les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux pourrait prêter serment la semaine prochaine, après les congrès des partis. La crise ouverte par la démission, le 9 avril 1980, du gouvernement social-chrétien - socialiste, également dirigé par M. Martens, aura été une des plus courtes, la précédente, en 1979, s'était prolongée pendant cent jours.

A plusieurs reprises depuis quinze jours, la négociation a frôlé la rupture. D'abord sur le « communautaire » (où elle n'a pu être évitée que par le gel du statut de Bruxelles), ensuite sur l'économique et social, où les thèses de la droite libérale sont incompatibles avec celles de la gauche socialiste et démocrate-chrétienne.

Samedi, à 21 heures, les travaux étaient interrompus et les négociateurs annonçaient aux journalistes que *« c'était fini »*. Une heure plus tard, le « formateur » faisait de nouvelles propositions et réussissait à les faire accepter par les différents partis. L'austérité proposée par le gouvernement précédent sera plus sévère encore, car les négociateurs ont dû constater que les finances de l'Etat sont plus critiques encore que prévu. Ils ont découvert un nouveau « trou » de 22 milliards (3 milliards de francs français). Ils ont dès lors décidé d'intensifier la lutte contre la fraude fiscale (qui devrait rapporter 3,5 milliards de francs belges), de lever de nouveaux impôts, d'augmenter les droits de succession pour les gros héritages, et même — mais seulement après accord des partenaires sociaux — de faire des économies dans le secteur de la Sécurité sociale. Les socialistes et les sociaux-chrétiens doivent soumettre ces projets d'économie à leurs militants. Il sera difficile de les faire accepter, mais pour éviter un retour aux urnes, le monde politique paraît prêt à beaucoup de sacrifices.

PIERRE DE VOS.

ASIE

Cambodge

UN VILLAGE DE RÉFUGIÉS EST PILONNÉ DEPUIS DEUX SEMAINES PAR L'ARTILLERIE VIETNAMIENNE

Depuis deux semaines, les deux mille cinq cents habitants d'un village du massif des Cardamomes (sud-ouest du Cambodge), situé dans une zone contrôlée par le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), dirigé par M. Son Sann, ancien premier ministre du prince Sihanouk, fuient les pilonnages de l'artillerie vietnamienne. Ils ont dû abandonner leurs habitations, l'orphelinat, l'hôpital et l'école, construits avec l'aide de volontaires étrangers, et les cultures qu'ils avaient entreprises. Un orphelin et un habitant ont été tués par des éclats d'obus et plusieurs villageois ont été blessés.

« A Sokh-Sann, il n'y avait pas d'entraînement militaire et pas de dépôt de munitions. Il n'y avait aucun objectif militaire », a déclaré un des volontaires français, M. Jean-Claude Lavergne, de Grenoble, ingénieur agronome. *« De toute évidence*, ajoute-t-il, *c'est le village qui était visé. Les tirs étaient groupés et les artilleurs vietnamiens ont poursuivi les habitants dans leur retraite. »*

Selon M. Lavergne, qui a transité par Bangkok pour regagner la France, la population de Sokh-Sann, qui s'est repliée par étapes vers la Thaïlande depuis le 24 avril, a été l'objet de bombardements systématiques tout au long de sa retraite. Même en territoire thaïlandais, les habitants ont dû pénétrer à cinq kilomètres environ à l'intérieur du pays pour échapper aux bombardements dont ils continuaient à être victimes. Les cinq membres (trois médecins et deux infirmières) de l'équipe médicale franco-monégasque parrainée par la principauté de Monaco, qui se relaient en permanence à Sokh-Sann depuis décembre, ont également dû gagner la Thaïlande, où les blessés leur sont amenés. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Angola

● L'AGENCE DE PRESSE ANGOLAISE ANGOP a annoncé dimanche 4 mai que l'armée sud-africaine a effectué un raid aérien sur le sud de l'Angola, le 23 avril, tuant neuf civils et en blessant treize autres. — *(Reuter.)*

Libéria

● PLUSIEURS ETRANGERS, dont un journaliste de l'agence américaine Associated Press, M. Michael Goldsmith, ont été arrêtés ou placés en résidence surveillée à la fin de la semaine dernière. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE CONSEIL D'ETAT, organe législatif suprême du régime révolutionnaire, a été solennellement installé dimanche 4 mai à Managua. Les chefs sandinistes, M. Bayardo Arce et Mme Doris Tellez, ont été désignés présidents par acclamation, tandis que MM. Plutarco Anduray, membre du parti libéral indépendant, et José Francisco Gardenal, représentant le secteur privé, ont été élus vice-présidents. Les six délégués du Conseil supérieur de l'entreprise privée, membres de droit du Conseil d'Etat, assistaient à la cérémonie. Seuls manquaient les représentants du parti conservateur démocrate, du parti social chrétien et du mouvement démocratique nicaraguayen, dont le dirigeant, M. Alfonso Robelo, a récemment démissionné de la junte de gouvernement (*le Monde* du 30 avril). Les sandinistes comptent vingt-sept sièges sur quarante-quatre. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

M. KUMBIRAI KANGAI, ministre du travail du Zimbabwe, a été chargé le dimanche 4 mai d'ouvrir des négociations avec les 11 000 travailleurs de deux secteurs industriels (mine et sucre) qui ont cessé toute activité la semaine dernière. — *(A.F.P.)*

CINQ ANS APRÈS LA CAPITULATION DE SAIGON

L'Indochine d'une guerre à l'autre

Le 30 avril 1975, l'armée nord-vietnamienne faisait son entrée dans Saigon. Pour les uns, la capitale du Sud-Vietnam était « tombée » ; pour les autres, elle avait été « libérée ». Deux semaines auparavant, Phnom-Penh avait ouvert ses portes à quelques milliers de paysans — les Khmers rouges — qui en expulsèrent sans ménagement les habitants vers les campagnes.

En mai, après des manifestations estudiantines et pratiquement sans violence, le Pathet-Lao — déjà associé au gouvernement depuis 1973 — confisquait le pouvoir à Vientiane ; en décembre, la monarchie du Laos était renversée et remplacée par une république démocratique et populaire sur laquelle Hanoï a imposé son influence. Enfin, en janvier 1979, l'armée vietnamienne chassait les Khmers rouges du pouvoir à Phnom-Penh avant, sur le « front » septentrional, de subir une attaque chinoise.

En dépit de trente années de résistance de la part des corps expéditionnaires français, puis américain, l'ensemble de l'Indochine est désormais gouverné par des régimes communistes pro-soviétiques.

Dans une série de six articles, nous présentons une analyse de la situation dans les trois pays de la péninsule et dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est non communiste, ainsi que de l'état d'esprit aux Etats-Unis et des stratégies de l'U.R.S.S., de la Chine et du Japon dans cette partie du monde cinq ans après la fin de la guerre du Vietnam.

I. — « Les trois courants d'un même fleuve »

par PATRICE DE BEER

Le long conflit du Vietnam a laissé sur les trois pays indochinois des marques indélébiles qui se font sentir dans la crise actuelle. Il a aussi influencé fortement le cours des événements dans les pays qui avaient été, directement ou indirectement mêlés à la guerre, que ce soient les autres nations d'Asie du Sud-Est — regroupées au sein de l'ASEAN (1) — la Chine, le Japon, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le drame indochinois a, en particulier, laissé une profonde empreinte sur les Américains, traumatisés par ce conflit impopulaire, et qui sont désormais hésitants à se laisser entraîner à nouveau dans des aventures extérieures. Le Kremlin, au contraire, a su profiter de la situation pour consolider ses positions dans une partie du monde où elles étaient auparavant bien ténues face à la Chine.

On ne peut manquer d'être aujourd'hui saisi par le vertige face aux événements qui se sont précipités en Indochine depuis 1975, bouleversant les plans des stratèges, faisant éclater les certitudes idéologiques. Le discours politique a bien vieilli en quelques années, et les mots d'hier choquent quand ils sont répétés en 1980. D'un Cambodge baptisé « démocratique » par les Khmers rouges à un Cambodge « populaire », « libéré » par les Vietnamiens au nom de l'« internationalisme prolétarien », tout en affirmant respecter strictement le principe de l'« indépendance nationale » — qui fut la base de la lutte contre les Américains — les définitions échappent aux dictionnaires.

Quand, en 1975, une centaine de milliers de Sud-Vietnamiens avaient fui leur pays dans les fourgons des Américains et que quelques milliers de Cambodgiens arrivaient par petits groupes au Vietnam et en Thaïlande, porteurs de récits à peine croyables, on avait pu penser qu'il s'agissait seulement de partisans des anciens régimes, qu'ils faisaient partie de cet inévitable pourcentage de « non récupérables », sacrifiés par toute révolution. Auréolé de sa victoire et des principes dans lesquels il s'était drapé tout au long de sa lutte, le mouvement communiste indochinois — que l'on croyait uni — apparaissait comme infaillible et invincible. Les bruits sur des accrochages entre communistes khmers et vietnamiens, répandus par les Américains depuis 1973, invérifiables, souffraient du peu de crédibilité prêté à la propagande de Washington.

Le « double langage » employé tant à Pékin qu'à Moscou, à Hanoï qu'à Phnom-Penh ou à Vientiane, laissant accroire que tout allait bien, ou presque ; ainsi le Vietnam ne cessa de tresser des louanges publiques au régime khmer rouge jusqu'à ce que la guerre éclate à la fin de 1977. Il fallut attendre la mi-1977 pour découvrir, à travers l'analyse minutieuse de rares textes, l'existence d'un grave conflit entre les deux régimes frères, ou même pour apprendre l'existence d'un P.C. cambodgien. L'inanité du raisonnement de M. Kissinger apparaissait au grand jour : n'avait-il pas répété, pour justifier son refus de négocier avec le prince Sihanouk, que les Khmers rouges n'étaient que des marionnettes de Hanoï ?

Actuellement, ces mêmes Khmers rouges sont pourchassés par l'armée de Hanoï, qui tente de les liquider. L'allié chinois d'hier est redevenu l'ennemi héréditaire du Vietnam. *« Nous sommes unis comme les lèvres et les dents »*, disait-on de part et d'autre ; et voilà que la bouche se met à mordre ! D'autre part, ce ne sont plus quelques milliers de profiteurs qui fuient l'Indochine : on a assisté depuis un an et demi à l'exode de centaines de milliers de réfugiés par terre ou par mer, volontaires ou chassés de leur propre pays pour des raisons politiques ou raciales ou tout simplement par la faim. Ils s'entassent dans les camps et les plus chanceux trouvent asile en Occident. Les espérances portées par la fin de la guerre sont toujours aussi distantes — que ce soit dans le domaine économique ou dans celui des libertés ; les camps sont toujours aussi pleins, les ventres aussi vides. Enfin, alors que le conflit sino-soviétique semble s'être installé pour longtemps en Asie du Sud-Est, Hanoï a lié son sort à celui du Kremlin après avoir longtemps tenu la balance égale entre la Chine et l'U.R.S.S. Les Etats-Unis se voient à nouveau priés par leurs alliés de maintenir une présence dans la région pour faire face à la crainte qu'inspirent Vietnamiens et Soviétiques.

Cinq ans de régime « démocratique », puis « socialiste », près de quatre ans de réunification, ont bien changé le Vietnam. Le G.R.P. sudiste, au nom duquel la guerre avait été menée, s'est fondu au sein du gouvernement de Hanoï et du P.C.V., dont la structure dirigeante n'a pas changé depuis des décennies et qui, en dépit de l'apport de Sudistes, gouverne tout le pays comme jadis le seul Nord. Si des représailles massives n'ont pas eu lieu comme au Cambodge, la « réconciliation nationale » promise en 1975 ne s'est guère réalisée et l'on ne sait toujours pas combien de « réactionnaires » ou de « contre-révolutionnaires » récalcitrants demeurent en « rééducation » ni pour combien de temps.

Les bilans publiés par Hanoï se lisent souvent comme des constats de carence assortis de l'espoir de faire mieux la prochaine fois : faible productivité, cadres incompétents et corrompus, autoritarisme et mauvaise gestion, non-respect des objectifs du Plan, manifestations de « négativisme ». Certes, le régime manifeste un goût louable pour l'autocritique publique, dans laquelle il voit sans doute un moyen d'exorciser les maux dénoncés. Mais il a fallu mettre une sourdine à la socialisation de l'agriculture et du commerce et redonner un peu plus de place au secteur privé au Sud pour tenter de sortir l'économie de l'ornière. Les séquelles des guerres, y compris de celle avec la Chine l'an dernier, les calamités naturelles, ne sont pas l'unique cause de la situation dramatique de l'économie. La bureaucratie et l'absence d'enthousiasme d'une population sous-alimentée y sont aussi pour beaucoup.

La faim a aussi longtemps menacé le petit Laos, qui, au contraire du Cambodge, s'est placé d'emblée sur l'orbite du grand frère vietnamien ; comme ce dernier d'ailleurs, il vient de desserrer un peu l'étreinte étatique sur son économie. Son sort ne se distingue plus guère de celui du Vietnam, qui l'a entraîné, après bien des réticences, dans son conflit avec les Khmers rouges puis avec la Chine. Maillon faible de l'Indochine vietnamienne, il risque de payer un lourd tribut dans la guerre souterraine que se livrent Chinois et Vietnamiens. La dynamique révolutionnaire vietnamienne, amorcée dès les années 20, concrétisée en 1930 avec la formation du P.C. indochinois, abandonnée officiellement en 1951 mais toujours présente dans l'esprit des dirigeants de Hanoï, aura eu raison de cet Etat longtemps tampon entre les empires d'Annam et du Siam.

Oubliée elle aussi cette politique khmère d'équilibre entre les deux puissances rivales, stratégie séculaire poursuivie tant bien que mal et avec des méthodes on ne peut plus différentes par le prince Sihanouk, le maréchal Lon Nol et M. Pol Pot. Maintenant, comme avant l'arrivée des Français, la classe politique est à nouveau divisée en deux, entre ceux qui jouent la carte de l'alliance avec Bangkok et ceux qui se trouvent sous l'égide du Vietnam alors que la population, traumatisée par la guerre et préoccupée de sa survie, demande avant tout le retour de la paix.

Une situation « irréversible » ?

En dépit de la reconnaissance qu'ont éprouvée de nombreux Cambodgiens après le renversement du régime khmer rouge par les Vietnamiens, l'antagonisme entre les deux peuples est si profond, le fossé culturel si large, l'incompréhension entre deux civilisations si grande — *« nous sommes comme l'eau et le feu »*, disent certains Khmers — que toute prolongation de la présence des soldats et des conseillers de Hanoï sur le sol khmer ne peut qu'aviver l'hostilité ou la méfiance des Cambodgiens. Sont-ils prêts à accepter de n'être qu'un des *« trois courants d'un même fleuve »* indochinois, pour reprendre les termes du poète officiel de Hanoï, M. To Huu ?

Malgré leurs efforts pour convaincre de la sincérité de leurs intentions, les Vietnamiens ne semblent pas avoir plus rassuré les Cambodgiens que les autres peuples d'Asie du Sud-Est. Le manque de subtilité de leur propagande, les contradictions de leurs déclarations, l'ambiguïté menaçante de certains discours indiquent-ils la persistance d'un débat à l'intérieur de l'appareil politique de Hanoï — qui a connu un certain nombre de limogeages et une défection, celle de M. Hoang Van Hoan, réfugié à Pékin — sur la ligne à suivre, ou bien tentent-ils de cacher des ambitions régionales, comme l'affirment Pékin et les Khmers rouges et comme le craignent les pays de l'ASEAN ? Ainsi, qui faudrait-il croire, du général Giap qui déclarait il y a quatre ans que *« la situation dans le Sud-Est asiatique évolue aussi favorablement pour le mouvement révolutionnaire »*, de la dénonciation par Hanoï de la « collusion » et de « manœuvres concertées » avec Washington et Pékin, ou des propos lénifiants de M. Pham Van Dong et de son ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach ?

Faut-il aussi croire que c'est uniquement pour venir au secours d'une population cambodgienne menacée de mort que les Vietnamiens sont intervenus l'an dernier ? Peut-on admettre que, comme ils l'ont affirmé, ils ne savaient pas ce qui se passait au Cambodge, alors que des cadres khmers, comme le nouveau chef du P.C., M. Pen Sovan, s'étaient réfugiés chez eux ? Pourquoi avaient-ils fait d'une *« coopération dans tous les domaines »* le préalable à l'ouverture de négociations avec Phnom-Penh ? Mais, d'autre part, combien de temps pouvaient-ils tolérer sans réagir un voisin aussi querelleur qui, par de sanglants incidents, risquait de réduire à néant l'installation de nouvelles zones économiques, fondement de la politique de reconstruction du Sud ?

Avant tout, cependant, le Cambodge a sombré dans la tourmente dès 1975, avec l'évacuation forcée des villes et l'imposition d'un système qui mêlait, dans la plus grande confusion idéologique et une anarchie institutionnelle, les pires excès d'une dictature moderne et d'un « despotisme asiatique » issu de la monarchie angkorienne. En dépit de certaines réalisations économiques indéniables, acquises à un coût humain démesuré, la paranoïa de ce régime, qui s'est dévoré en croyant se débarrasser de ses ennemis, l'a vite conduit au désastre face à un adversaire vietnamien déterminé.

La nouvelle situation en Indochine est-elle « irréversible », selon le terme employé par Hanoï à propos du Cambodge ? Il est difficile de le dire à un moment où le sort des armes paraît favorable au Vietnam, qui a reconstitué à son profit l'ancienne Indochine française et qui mettra à la défendre toute la détermination qu'on lui connaît. Mais cette puissance est fragile, sa base économique est branlante, le soutien soviétique n'est pas dépourvu d'arrière-pensées, la soumission des Khmers et des Laotiens ne peut être tenue pour acquise, et surtout le rival chinois — aujourd'hui allié de Washington — se livre à un redoutable travail de sape.

Alors que les dirigeants vietnamiens appellent à nouveau — comme aux plus mauvais jours de la guerre américaine — leurs compatriotes à se serrer encore un peu plus la ceinture, ce cinquième anniversaire de la fin de la deuxième guerre d'Indochine n'est pas célébré dans une atmosphère de liesse, mais au son du cliquetis des armes. De nouvelles ruines se sont ajoutées à celles qui n'avaient pas encore été relevées, et un nouveau drame est apparu, celui des exilés fuyant leur pays, la faim ou la répression. La solidarité internationale, hier politique, s'est transformée en aide humanitaire, essentiellement en faveur des Khmers ; elle est toutefois insuffisante face à l'ampleur de la tragédie qui s'est étendue aux pays voisins comme la Thaïlande ou la Malaisie.

Prochain article :

L'ASEAN : A L'OMBRE DU VIETNAM EN ARMES

(1) Association des Nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Afghanistan

TÉMOIGNAGE Deux semaines avec les guerriers d'Allah

par JEAN BERTOLINO

M. Jean Bertolino, journaliste, auteur du reportage diffusé sur FR 3, vendredi 2 mai, qui vient de passer quinze jours dans les maquis afghans de la vallée de Khunar, nous a fait parvenir le témoignage suivant.

Le passage clandestin de la frontière afghane est une épreuve pénible : on s'écorche les pieds à suivre des berges qui, négligeant les sentiers muletiers, d'un accès trop facile à leur goût, préfèrent franchir la montagne en droite ligne, avec une agilité d'isards.

Le Pakistan est maintenant loin derrière nous, de l'autre côté des crêtes qui barrent le fond de la vallée Shungri. De nuit, sur un radeau de fortune, fait de peaux de vaches gonflées, nous avons traversé la Kunar, cours d'eau tumultueux périodiquement éclairé par les fusées lancées à partir des villages khalqis (communistes) ou par les faisceaux des phares soviétiques.

De courtes rafales de dissuasion, tirées au hasard, claquent dans l'obscurité. On croirait presque vivre une traversée nocturne du Jourdain, en compagnie d'un commando palestinien. Dans le lit d'un torrent saisonnier, à sec en cette période, nous grimpons ensuite en direction des sommets qui surplombent le site.

La route carrossable reliant Jalalhabad à Shagaseraî et Barricott — trois agglomérations riveraines que les Soviétiques ont récemment investies — se trouve à 200 mètres à peine de l'endroit où nous avons débarqué. Nous passons un par un, sur la pointe des pieds. Encore dix minutes de progression parmi de gros blocs erratiques, puis le lit de l'oued se resserre peu à peu, devient une ravine qui sinue entre deux pentes à pic. Au bout d'une heure d'escalade périlleuse, nous atteignons la base des Moudjahidine, ou plus exactement son Q.G. La base véritable, qui abrite le gros de la troupe est encore à une demi-heure de marche.

Un bouquet de mûriers, situé sur un embâcle tabulaire de rocaille et de boue, aggloméré en cet endroit par des siècles de crues printanières, dissimule la tente du commandement, ainsi qu'une mosquée à ciel ouvert dont l'aire est délimitée par une rangée de galets et un emplacement recouvert de foin sec que l'on pourrait qualifier de « réfectoire » et de « salon de thé ». Pendant les après-midi d'inaction et durant les veillées, les hommes viennent s'y asseoir, pour discuter ou établir des plans d'attaque. Subtilement caché dans un méandre bordé d'éboulis, ce repaire n'est visible qu'au dernier moment.

Contre notre gré, les dormeurs qui occupent la tente sont réveillés et l'on nous installe à leur place. Nous allons passer dans le lit de ce torrent deux semaines fertiles en événements. La guerre, ici, nous la verrons par le petit bout de la lorgnette, à l'échelle de ce microcosme, de cette vallée qui se déploie sous nos yeux dès que l'on se hisse sur les sommets les plus proches. Tout en bas, au bord de la Kunar, s'étale le village de Babel et ses cultures en terrasse.

Pour atteindre la base, nous sommes passés tout à côté sans nous en rendre compte.

Les Moudjahidine qui occupent cet oued sont nés là ! De leurs « mortchars », véritables nids d'aigle cachés dans des anfractuosités en partie bouchées par des empilement de lauzes, ils surveillent la route, voient chaque jour leur maison abandonnée et leurs champs. Les Khalqis, ces paysans communistes qu'ils connaissent bien, avec lesquels ils ont grandi, qui sont leurs cousins, leurs frères, les cultivent à leur place.

Le choc de deux dogmatismes

En mars dernier, lors de l'offensive soviétique sur la Kunar, les rebelles ont accompagné leurs familles au Pakistan, où elles vivent maintenant dans des camps de réfugiés, puis ils sont revenus prendre le maquis. La hauteur d'une montagne sépare désormais les tenants du marxisme, maintenus sur les lieux grâce au soutien des Russes, et ceux de l'islam. Entre les khalqis, électrisés par les commissaires politiques, et les musulmans fanatisés par leurs mollahs, c'est la guerre, une guerre fratricide, sans merci, le choc de deux dogmatismes antagoniques. L'intervention directe des Russes a considérablement renforcé le camp des « croyants ». C'est dans le Coran, dans les prières récitées cinq fois par jour, que le nationalisme afghan puise sa force et trouve sa raison d'être. « *Allah akhbar !* » et « *Mort aux Chourawis !* » (Russes) sont les deux leitmotive inséparables qui ponctuent quotidiennement les discours des chefs et les oraisons.

L'homme qui commande les Moudjahidine de Babel s'appelle Hakim. Dans ce secteur, tous appartiennent au Jamiat Islami. Hakim, âgé de trente et un ans, est licencié en droit islamique.

Hakim a une conception de la victoire qui n'est pas de ce siècle. « *Nous avons*, nous dit-il, *la mission d'attaquer la route qui relie Shagaseraî à Jalalabad, pour arrêter toute communication, toute circulation. Quand les convois militaires envoyés par les communistes athées passent dans notre vallée, nous les attaquons... Nous appartenons presque tous à des classes dépourvues de richesses. Notre armement, face à la puissance de feu des Soviétiques, est dérisoire. Mais nous avons un pouvoir spirituel. Dieu est avec nous dans cette guerre sainte que nous livrons aux ennemis de la foi. Si nous devions tous tomber au combat, nous serions encore gagnants, car, étant morts dans la voie de Dieu, les portes du paradis nous seraient ouvertes. Même si tous les pouvoirs athées du monde se liguaient contre les musulmans, ils ne pourraient pas nous empêcher d'atteindre notre but.* »

Quotidiennement, des convois de blindés soviétiques passent dans la vallée de la Kunar. Installés dans le premier « mortchar » de l'oued, à moins de 300 mètres de Babel, nous pouvons les observer à notre aise. Jusqu'au printemps dernier, c'étaient les Khalqis qui fuyaient ou vivaient dans la clandestinité. Les Moudjahidine régnaient en maîtres dans cette région dont l'importance stratégique est évidente. Pour aller s'approvisionner en nourriture et en munitions au Pakistan, les maquisards islamiques doivent nécessairement traverser la route et la rivière. Les Soviétiques ont parfaitement compris que, pour étouffer la guérilla dans ce secteur, il fallait le contrôler entièrement et chasser les guérilleros des agglomérations. C'est ce qu'ils ont fait, parfois en frappant très durement. La vallée de Degoval, à huit heures de marche de notre base, constituait une poche rebelle qui menaçait directement Jalalabad. Une centaine de blindés, épaulés par les Mig et les hélicoptères de combat, firent un matin irruption dans la vallée et pilonnèrent systématiquement tous les villages, mettant en fuite plus de cinquante mille personnes, aujourd'hui réfugiées au Pakistan ou dans les défilés. Pas une habitation n'est restée intacte : façades crevées, toitures effondrées.

Etrangement, cette opération militaire, qui s'est attachée à tout casser, n'a fait — de source moudjahidine — que très peu de victimes, et aucune parmi la population civile. Les gens s'étaient sauvés dans la montagne.

L'usage, par les Soviétiques, du napalm ou des gaz toxiques ne nous a jamais été confirmé sur place. L'occupant réprime ici à coups d'obus, de bombes incendiaires ou au phosphore, de mitrailleuses, de roquettes lâchées à partir des tanks, des hélicoptères, des Migs. Moyens au demeurant très meurtriers ; 25 % des lits dans les hôpitaux de Peshawar et de Kohat sont occupés par des réfugiés afghans. On peut y voir, en particulier, des femmes, des enfants, au visage horriblement mutilé.

Le troisième jour suivant notre arrivée dans l'oued, Hakim décida d'attaquer Babel durant la nuit. Au crépuscule, après la prière et les exhortations du mollah, reprises en chœur par les guerriers, le commando se met en route. Pour ces « *fous d'Allah* », qui identifient systématiquement tous les communistes à des « collabos », les Khalqis sont des renégats qui doivent être impitoyablement châtiés. Les voici donc descendant l'oued, dans l'intention de faire tomber le village et d'exterminer ses occupants. Les liens du sang ne comptent plus.

Pendant plus de trois heures, un hourvari magistral remua la vallée. Sifflement des balles, conflagration des obus de mortier, crépitement des mitraillettes, staccato des Dachaka. Cette symphonie guerrière donne l'impression que Babel se défend bien. Une gerbe de fusées rouges monte du village, pour réclamer le soutien de l'artillerie soviétique, qui se met à pilonner le djebel. A l'aube, les assaillants décrochent, sans avoir atteint leur objectif, mais ayant — du moins le prétendent-ils — tué six Khalqis. Ils ont aussi posé des mines sur la route pour les blindés qui n'allaient pas manquer de venir. L'un d'eux saute sous nos yeux. Les autres se rangent en ligne, font pivoter leurs tourelles et ripostent au tiraillement des Moudjahidine. Ils attendent que le char endommagé soit chargé sur un semi-remorque pour quitter les lieux et ne laisser sur place aucune preuve tangible de vulnérabilité. Puis vient la « *punition* », par hélicoptère. Ces MI 21, que les Soviétiques sont en train de tester en Afghanistan, squales scintillant sous le soleil, possèdent deux courts ailerons équipés chacun de quatre bouches à feu et de quatre roquettes. Le tumulte de leurs pales est effrayant. Ils piquent, tirent, se redressent, rasent le sol, fourgonnent au-dessus de la rocaille, cherchent leurs victimes... Les Moudjahidine, qui ne fuient pas devant les chars, sont soudain pris de panique. Ils se sentent impuissants devant ces monstres, qui criblent le sol autour d'eux sans qu'ils puissent riposter. N'ayant ni fusées téléguidées, ni D.C.A., ils se nichent dans des trous, sous des roches, et prient.

Bien que très impressionnant, le carrousel des hélicoptères ne fait que quelques blessés. Quatre containers de napalm eussent suffi à nettoyer les positions des rebelles, mais l'armée soviétiques ne tient peut-être pas à pratiquer systématiquement ce style de représailles.

A court de munitions, les Moudjahidines se retirent. La plupart des armes qu'ils possèdent ont été prises aux troupes gouvernementales.

« *Pourquoi les Etats-Unis ne nous aident-ils pas ?* » s'interroge Hakim.

Comment lui expliquer que, sans aucun doute, les démêlés des Américains avec l'Iran n'incitent guère la Maison Blanche à se montrer magnanime avec des organisations islamiques susceptibles de mettre en péril la précaire unité du Pakistan voisin.

Voilà. C'est la guérilla d'une seule vallée, contre un seul village et une seule portion de route, que nous avons vécue. Or il existe des milliers de vallées comme celle-ci en Afghanistan. S'ils veulent les nettoyer toutes, les Soviétiques ne sont pas au bout de leurs peines.

Paradoxe de cette guerre. A 15 kilomètres de Babel à vol d'oiseau se trouve la célèbre passe de Khyber, qui coûta tant de vies aux régiments de la reine Victoria, et le poste-frontière de Dokhan. On peut y voir de très près des communistes afghans, équipés de bottes soviétiques et de casquettes cubaines. On peut même leur parler. Impassibles, les scouts pakistanais, en uniforme gris, coiffés d'un béret à huppe écarlate, les ignorent. Mais quelques réfugiés parfois s'approchent et les insultent à mi-voix.

Les jeunes soldats sourient. A l'un de ces « *fous d'Allah* », qui, en le regardant, porte la main à son cou en signe d'égorgement et murmure : « *Khalqi... crac !* », l'un d'eux demande avec malice : « *Are you muslim ?* »

SOIXANTE-CINQ JEUNES GENS AURAIENT ÉTÉ TUÉS LORS DES ÉMEUTES ANTISOVIÉTIQUES

Les étudiants ont poursuivi, dimanche 4 mai, la grève des cours commencée à la suite des graves émeutes antisoviétiques de la semaine dernière à Kaboul. Soixante-cinq jeunes gens, en majorité des écoliers, auraient été tués au cours de celles-ci par des soldats soviétiques et des membres des milices gouvernementales, *selon des informations parvenues à New-Delhi*. De nombreux commerçants de la capitale ont fermé leurs échoppes pour s'associer au mouvement de grève mais ont été contraints de les rouvrir par les forces de sécurité. Des véhicules militaires gardaient l'université de Kaboul. Des heurts auraient également eu lieu dans d'autres villes.

A Pékin, le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, a poursuivi, samedi 3 et dimanche 4 mai, ses entretiens avec les dirigeants chinois. L'agence Chine nouvelle a indiqué que le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, avait appelé tous les pays du monde à adopter une politique de « *réponse du tac au tac* » à l'Union soviétique au cours de son second entretien avec le président pakistanais.

A Téhéran, le président Bani Sadr *a soumis, le 4 mai, à M. Malmierca*, ministre cubain des affaires étrangères, une proposition en vue de l'ouverture d'une enquête de cinq pays non alignés sur la situation en Afghanistan.

A New-Delhi, où il vient d'effectuer une visite de trois jours, M. Roy Jenkins, président de la commission de la C.E.E., a déclaré que les efforts accomplis par les pays européens afin de donner des garanties permettant le retrait de ses troupes d'Afghanistan n'avaient, jusqu'à présent, suscité aucune réponse encourageante de la part de ce pays.

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli Bendjedid dénonce « la francophonie en tant qu'expression du colonialisme »

Alger (*A.F.P.*). — Présidant, samedi 3 mai, la séance d'ouverture de la session du comité central du F.L.N., M. Chadli Bendjedid a dénoncé *« la francophonie en tant qu'expression du colonialisme économique et culturel »*. Evoquant les événements de Tizi-Ouzou et les revendications culturelles des étudiants « berbéristes » qui en étaient l'origine, il a déclaré : *« Nous disons oui au patrimoine culturel en tant qu'acquis de l'ensemble du peuple et non au patrimoine qui serait le monopole d'une région ou d'un groupe »*.

Après avoir stigmatisé *« les colonialistes qui s'arrogent le droit de protéger et de préserver une partie de cette nation »*, le président Chadli a affirmé : *« Nous disons oui a l'ouverture sur les langues étrangères et non à l'emploi de la francophonie en tant qu'expression du colonialisme économique et culturel. »* *« Il nous importe*, a-t-il ajouté, *de replacer la langue nationale au rang qui lui revient, de la développer et de l'enrichir pour qu'elle redevienne ce qu'elle a été : une langue de science, de travail et de civilisation. »*

Le chef de l'Etat a ensuite rendu hommage aux « moudjahiddin » (combattants de la guerre d'Algérie) et aux services de sécurité pour le rôle qu'ils ont joué pendant les récents événements de Grande Kabylie.

Tout en réaffirmant *« l'attachement de l'Algérie à la civilisation arabo-islamique »*, le président Chadli a indiqué qu'un *« dossier culturel sera ouvert et sera débattu de la même manière dont ont été étudiés les autres dossiers »* dans le cadre des institutions du pays. *« En dehors de ce cadre*, a-t-il affirmé, *aucun problème ne doit être posé. »* Le chef de l'Etat a conclu son discours par une mise en garde très ferme : *« Je me suis engagé devant vous*, a-t-il dit à l'adresse du comité central, *et devant le peuple algérien, à respecter la charte nationale, et je poursuivrai le chemin quel qu'en soit le prix. »*

République Sud-Africaine

INTERDICTION D'UN ALBUM DE PINK FLOYD

La censure sud-africaine a interdit la diffusion d'un quarante-cinq tours et du dernier album de Pink Floyd, *Another Brick in the Wall*, qui contient une chanson jugée préjudiciable à la sécurité de l'Etat. La chanson, dont les paroles disent notamment : *« Nous n'avons pas besoin d'éducation, nous n'avons pas besoin de contrôle des esprits »*, a été adoptée comme chant de marche par les quelque cent mille lycéens métis en grève contre l'apartheid dans l'éducation.

L'album, qui était en vente depuis deux mois et était en tête du hit-parade sud-africain, a cependant été déjà diffusé à soixante mille exemplaires avant que la liste hebdomadaire des publications interdites ne le mentionne, le 2 mai, à la section des *« articles jugés dangereux. »*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LE SANGLANT ATTENTAT D'HÉBRON

Une répression sans précédent s'abat sur l'ensemble de la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour l'ensemble de la presse israélienne l'attentat commis à Hébron le vendredi 2 mai et les conséquences qu'en a tirées le gouvernement de M. Begin marquent un *« tournant »* dans l'histoire de l'occupation de la Cisjordanie.

L'administration militaire a souligné que la fusillade de vendredi était un événement sans précédent dans le territoire depuis treize ans. Les mesures de répression qui ont été prises et celles qui sont envisagées sont également exceptionnelles, à tel point que certaines voix, peu nombreuses il est vrai, se font entendre en Israël pour mettre en garde le gouvernement contre tout excès et faire remarquer que ce dernier semble être déjà tombé dans le piège du terrorisme en réagissant d'une manière exagérée qui pourrait créer une situation de tension irréversible. Celle-ci rendait définitivement illusoire les faibles espoirs de réaliser le projet d'autonomie et de convaincre les Palestiniens d'y participer.

Trois jours après l'attentat, la Cisjordanie donne l'impression de vivre dans un régime de couvre-feu permanent. Tout paraît étrangement calme et silencieux ; la population vit manifestement dans la crainte des sanctions dont elle est menacée et les personnalités politiques se montrent réticentes à faire part de leur opinion. Toute la région paraît traumatisée par la sévérité de la riposte des autorités israéliennes.

Dans la longue liste des mesures arrêtées par le gouvernement, l'expulsion des maires de Hébron et de Khalkhoul est de loin la plus grave car elle signifie que l'activité politique limitée, qui existait jusqu'alors, va être considérablement réduite. MM. Fahed Kawasmeh et Mohamed Melhem étaient parmi les représentants palestiniens les plus importants et influents. Le couvre-feu imposé aux cinquante mille habitants de Hébron est total, et il semble devoir rester en vigueur durant de nombreux jours, si ce n'est plusieurs semaines.

Toujours à la recherche des auteurs de l'attentat, les soldats fouillent la ville maison par maison ; des dizaines de personnes soupçonnées d'avoir porté assistance aux terroristes ou tout simplement de pouvoir fournir des renseignements sur leur compte ont été arrêtées et interpellées. Non seulement les trois bâtiments d'où les coups de feu sont partis ont été dynamités, mais encore l'armée a-t-elle occupé plusieurs maisons voisines des lieux de l'attentat.

« Châtiment collectif »

D'autre part, les communications entre la Cisjordanie et la Jordanie et à travers les ponts sur le Jourdain ont été interrompues temporairement. La plupart des maires et autres personnalités dans tout le territoire ont été assignés à résidence et ont été avertis qu'ils seraient tenus personnellement responsables du moindre incident dans leur localité. Ils ont été prévenus qu'ils devaient s'abstenir de faire des déclarations aux journalistes. La censure des journaux arabes publiés à Jérusalem-Est a été notablement renforcée.

Pour protester contre ces mesures, considérées comme un *« châtiment collectif »*, une grève des commerçants a eu lieu samedi et dimanche dans plusieurs villes de Cisjordanie et dans la partie arabe de Jérusalem, mais le mouvement devrait cesser car les autorités militaires ont menacé les grévistes de fermer leur commerce s'ils ne rouvraient pas boutique.

Selon le quotidien *Yediot Aharonot*, le gouvernement serait prêt à prendre d'autres décisions, telles que l'expulsion des maires de Ramallah et d'El-Bireh (jugés responsables de l'agitation qui régnait en Cisjordanie au cours des dernières semaines), la fermeture des établissements scolaires, le blocage prolongé des passages sur les ponts du Jourdain et l'arrêt de la plupart des échanges financiers et commerciaux avec la Cisjordanie.

Pour tenter de justifier l'expulsion de MM. Kawasmeh et Melhem, ainsi que celui du cheikh Rajab Tamimi — président du tribunal religieux islamique, — de Hébron, le gouverneur militaire de Cisjordanie, le général Benjamin Ben Eliazar a déclaré au cours d'une conférence de presse que ces trois personnes avaient, par leurs récentes déclarations, créé une situation telle que l'attentat commis le 2 mai avait pu être organisé. Invité à préciser l'objet de ses accusations, le général Ben Eliazar a cité des déclarations faites les 24 mars à Hébron, lors d'une réunion de protestation contre la décision d'étendre la politique d'implantation, en premier lieu à Hébron.

M. Kawasmeh avait prédit que l'*« empire sioniste »* tomberait comme *« les empires britannique et nazi »*. M. Melhem avait dit : *« Nous commençons à perdre espoir dans les moyens pacifiques. Ce qui a été pris par la force ne peut jamais être repris, sinon par la force. »*

Adoptant un ton beaucoup plus violent, le cheikh Tamimi, connu pour son fanatisme religieux, avait affirmé que Jaffa, Haïfa et Saint-Jean d'Acre (en Israël) appartenaient aux musulmans au même titre que Hébron.

Afin de mettre en valeur la responsabilité des trois expulsés, le gouverneur a insisté sur le fait que les premiers éléments de l'enquête montraient que les auteurs de l'attentat étaient vraisemblablement des habitants de Cisjordanie et non pas des gens venus de l'extérieur, contrairement à ce que prétend l'O.L.P. Mais il n'a cité comme preuve que la découverte d'une cigarette de *« fabrication locale »* à l'endroit où se dissimulait le commando.

Dissolution du Comité d'orientation nationale

Par ailleurs, le gouvernement a abondamment dénoncé les membres du Comité d'orientation nationale comme autres « responsables » de l'agitation qui, selon lui, a créé les conditions de l'attentat du 2 mai. Ce comité, créé il y a un an, est composé d'une vingtaine de membres parmi lesquels se trouvent un grand nombre de maires et de personnalités de divers milieux considérés comme les plus progressistes et les plus intransigeants dans le refus de toute autre solution que l'autodétermination et l'indépendance.

Ce comité dont faisaient partie les maire d'Hébron et de Khalkhoul a été la première tentative de fonder une institution représentative en dehors des municipalités. Le comité a eu une fonction primordiale de coordination du peu d'activité politique toléré jusqu'à présent par les Israéliens. Il a consolidé le mouvement nationaliste favorable à l'O.L.P. et a renforcé l'autorité des maires, à l'intérieur comme à l'extérieur, vis-à-vis de la population de Cisjordanie comme du gouvernement israélien. Depuis novembre, il était dénoncé comme un *« danger »* pour l'administration militaire par de nombreux membres de la majorité gouvernementale qui réclamaient sa dissolution et des sanctions contre ses dirigeants. L'attentat de Hébron vient de fournir aux Israéliens une occasion de mettre fin à son action.

Cette fois, il semble que les maires veuillent s'abstenir de toute réaction susceptible d'aggraver encore la répression. Ainsi ils paraissent ne pas envisager une démission collective. Ils estiment que les Israéliens, qui ont déjà annulé les élections municipales qui devaient avoir lieu en avril, n'hésiteraient pas maintenant à les remplacer par des personnes choisies par l'administration, comme le permet la loi jordanienne, toujours en vigueur dans les territoires occupés.

M. Weizman critiqué

A Jérusalem, les éléments les plus durs du gouvernement et de la coalition se font entendre avec force. Ils ont, comme prévu, imposé en grande partie leur exigence d'une politique d'une extrême sévérité dans les territoires en obligeant par exemple un modéré comme le ministre de la défense, M. Weizman, à adopter certaines de leurs recommandations. Le chef de file des « faucons », M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, a souhaité que le gouvernement reconsidère sa position dans les négociations sur l'autonomie (1). Il n'a pas été suivi. Mais le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a déclaré que les Israéliens devaient désormais renforcer davantage leur *« présence »* dans les territoires occupés.

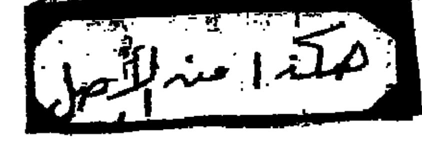
Le président de la commission parlementaire de la défense, M. Moshe Ahrens, a ajouté pour sa part que la réponse à l'attentat de Hébron devait se résumer par les mots *« punitions et implantations »*. Toutefois, le conseil des ministres a différé toute décision concrète à propos d'un nouveau développement des implantations et du projet d'autorisation des colons à s'installer dans le centre de Hébron. Le mouvement extrémiste Goush Emounim a demandé la démission de M. Weizman, à qui il reproche d'avoir fait preuve ces derniers mois d'un excès de libéralisme et même de laxisme dans l'administration de la Cisjordanie. Plusieurs de ses collègues ont également adressé de sévères reproches au ministre de la défense, mais M. Begin est intervenu, malgré le grave différend qui l'oppose à M. Weizman, pour déclarer que le gouvernement dans son ensemble était responsable de toute la politique dans les territoires occupés.

La plupart des victimes de l'attentat étaient des membres ou des sympathisants du Goush Emounim, dont le fief est Kyriat Arba, implantation située aux portes de Hébron. Dimanche, l'armée, au prix de quelques heurts, a dû boucler ce secteur alors que par vengeance certains colons de Kyriat Arba venaient de commencer à se livrer à des actes de vandalisme dans des maisons arabes.

Parmi les commentaires des diverses personnalités politiques israéliennes, on a particulièrement remarqué les propos modérés du chef de l'opposition, M. Pérès. Ce dernier a mis en garde le gouvernement contre une attitude de représailles systématiques et collectives. *« Les innocents*, a-t-il dit, *ne doivent pas être inquiétés. »* Il a ajouté : *« Le châtiment des coupables est nécessaire, mais la création de nouvelles implantations ne saurait en aucun cas passer pour une sanction. »* M. Pérès, dénonçant les dangers d'une attitude *« inconsidérée »*, a tiré cette conclusion : *« Nous ne devons pas nous laisser dicter notre politique par l'O.L.P., qui ne cherche qu'à torpiller l'actuel processus de paix. »* Dans son éditorial, *Haaretz* est l'un des seuls journaux à critiquer les mesures prises depuis l'attentat. Il précise que *« il est faux de penser que ces mesures peuvent suffire à écarter les risques d'agitation. La politique de la main de fer ne fera qu'augmenter la haine des Arabes à notre égard »*.

FRANCIS CORNU.

(1) Ces négociations ont d'ailleurs été interrompues lundi à la demande de la délégation égyptienne.



PROCHE-ORIENT

LES OTAGES DE TÉHÉRAN ET CEUX DE LONDRES

• Les diplomates américains ont été répartis dans onze villes iraniennes
• Amorce de négociations dans la capitale britannique ?

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a réaffirmé, dimanche, que son gouvernement « ne discutera pas et ne cédera pas aux terroristes » *qui détiennent depuis mercredi une vingtaine d'otages à l'ambassade d'Iran à Londres. Il a ajouté que son pays n'accepterait* « aucune médiation » *avec le commando, mais qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que les ambassadeurs d'Algérie et de Jordanie se rendent à l'ambassade,* « sans aucune mission de négociation ».

D'autre part, il ressort des différents communiqués diffusés par les « étudiants islamiques » *de Téhéran que les otages américains ont d'ores et déjà été répartis dans onze villes iraniennes : Téhéran, Arak, Mahalat, Chiraz, Djahrom, Ispahan, Nadjafabad, Tabriz, Méched, Yazd et Qom.*

Au Kurdistan, les combats ont continué, dimanche, à Sanandaj, malgré la trêve de six heures annoncée par l'armée pour recueillir les blessés et ramasser les cadavres qui se trouvent dans les rues de la ville depuis des jours.

Les forces gouvernementales et les organisations autonomistes kurdes se rejettent la responsabilité de la rupture de la trêve. Un communiqué de l'armée, diffusé dimanche soir par la télévision iranienne, affirme que des « contre-révolutionnaires » *ont tiré sur les forces gouvernementales qui ramassaient les cadavres et portaient secours à la population, faisant vingt blessés dans les rangs militaires.*

De notre correspondant

Londres. — A la demande de M. Hurd, ministre d'Etat au Foreign Office, les représentants diplomatiques du Koweït et de la Jordanie, rejoints ultérieurement par celui de la Syrie, se sont rendus dimanche 4 mai dans l'après-midi au ministère des affaires étrangères pour tenter de mettre fin dans un délai raisonnable au siège de l'ambassade d'Iran. Craignant en effet que la prolongation du siège n'envenime les relations entre Londres et Téhéran, le gouvernement britannique a jugé nécessaire de répondre rapidement à l'appel du groupe de ceux qu'on préfère appeler des « *preneurs d'otages* » plutôt que des « *terroristes* » et qui, samedi, avaient suggéré une intervention diplomatique des gouvernements arabes en vue d'assurer leur sécurité et celle des otages et de « *conclure avec succès toute l'opération* ». La teneur des conversations n'a pas été révélée, mais la rencontre, qualifiée d'« *utile échange de vues* » par les officiels britanniques, marque seulement le début d'une négociation.

Aucun règlement immédiat n'est à prévoir, étant donnée la nécessité pour les diplomates arabes de se référer à leurs gouvernements. Il apparait clairement que, tenant compte des conseils de M. Graham, l'ambassadeur britannique à Téhéran rentré à Londres et qui participait aux conversations, les dirigeants britanniques affichent leur désir de coopération avec le gouvernement iranien, soucieux de dissiper le moindre soupçon sur leur volonté d'assurer la protection des diplomates iraniens.

Aussi bien, dans une interview donnée à la B.B.C. à l'occasion de l'anniversaire de son arrivée au pouvoir, Mme Thatcher, tout en réaffirmant l'exclusive responsabilité du gouvernement britannique et sa volonté d'aboutir à une solution négociée par « *la patience et la persuasion* », a évoqué son désir d'améliorer les relations avec l'Iran. « *Le chemin de Téhéran ne passe pas par Moscou* », a-t-elle dit.

Il semble bien que Londres et Téhéran sont en contact permanent par la voie diplomatique. Dans ce contexte, les déclarations de M. Ghotbzadeh sur le fait que l'Iran pourrait prendre les choses en main paraissent surtout dictées par des raisons intérieures, notamment par le désir de satisfaire les éléments extrémistes. On note avec satisfaction le souci du ministre iranien de renforcer la protection de l'ambassade britannique à Téhéran et le fait qu'il n'ait pas fait obstacle à l'effort diplomatique, s'opposant simplement à la participation de l'Irak aux conversations.

L'action diplomatique est engagée parallèlement à l'opération policière, qui est contrôlée par un conseil restreint siégeant en permanence et réunissant les représentants des principaux ministères intéressés. Les autorités policières se déclarent satisfaites des rapports « *affables* » entretenus avec les « *preneurs d'otages* ». Cette amabilité est considérée comme un élément indispensable au succès de l'opération psychologique engagée pour obtenir la libération des otages. Les policiers, utilisant des experts psychiatres, font état du « *syndrome de Stockholm* », un processus psychologique enregistré à Stockholm, puis en Hollande, et par lequel des relations de sympathie se développent au fil des jours entre les otages et leurs ravisseurs, pour justifier leur attitude de temporisation.

Il ne s'agit pas, disent-ils, de passivité mais d'une tactique employée avec succès dans des situations antérieures analogues. Aussi bien, cette méthode a déjà permis la libération de trois nouveaux otages — un Pakistanais, une jeune femme enceinte et un journaliste syrien souffrant de maux d'estomac. Dix-sept otages seulement resteraient encore sous le contrôle des assaillants.

HENRI PIERRE.

● *Cinquante-deux pour cent des Français pensent* que le président Carter a eu « *raison de déclencher une opération de commando pour tenter de libérer les otages américains de Téhéran* », selon un sondage publié, mercredi 30 avril, par *Paris-Match* et effectué quatre jours plus tôt par *Public S.A.* A la question de savoir si M. Carter devrait « *céder désormais à l'ayatollah* », « *tenter une nouvelle opération* » ou « *entreprendre une action militaire d'envergure contre l'Iran* », plus du tiers des personnes interrogées (37 %) ne savent pas ce qu'il devrait faire ; 22 % estiment que le président Carter devrait céder, 24 % sont partisans d'une nouvelle opération de commando et 17 % favorables à une opération militaire d'envergure.

● *Deux pilotes de l'aéronavale américaine* ont été tués samedi 3 mai dans l'accident de leur F-14 Tomcat qui s'est écrasé en mer d'Oman peu après avoir décollé du porte-avions *Nimitz*, a annoncé un porte-parole de la marine à Virginia-Beach (Virginie). C'est du *Nimitz* qu'avaient décollé le 24 avril les huit hélicoptères de la mission manquée de sauvetage des otages de Téhéran. — *(A.F.P.)*

Une mise au point de M. Chapour Bakhtiar

L'ancien premier ministre iranien nous adresse une lettre à propos de l'éditorial « *L'Arroseur arrosé* » (*le Monde* du 3 mai) dans lequel son récent passage à Bagdad était signalé ainsi que celui du général Oveissy surnommé le « *bourreau de Téhéran* ».

Redoutant un « *amalgame* », M. Bakhtiar rappelle qu'il a « *chaque fois que l'occasion s'en est présentée, dit et répété n'avoir aucun rapport avec les personnalités et organisations se réclamant de l'ancien régime* » et que sa « *lutte contre le régime khomeiniste* » est la « *continuation logique et naturelle de son combat de toujours*.

DES DIPLOMATES LIBYENS EXPULSÉS DES ÉTATS-UNIS

Washington (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Les Etats-Unis ont expulsé quatre diplomates libyens et décidé de rappeler leurs deux représentants qui demeuraient encore en poste à Tripoli, a annoncé dimanche 4 mai le département d'Etat.

Les quatre diplomates ont été déclarés indésirables vendredi 2 mai, et soixante-douze heures leur ont été données pour quitter le pays.

Il leur est reproché d'avoir pris part à la « *campagne d'intimidation* » lancée le 27 avril par le colonel Kadhafi, qui avait donné le choix aux opposants libyens exilés à l'étranger entre un retour rapide dans leur pays ou le risque d'être « *liquidés* » (*le Monde* du 29 avril). Le porte-parole du département d'Etat a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une rupture des relations diplomatiques et que les Etats-Unis « *espèrent pouvoir continuer d'entretenir de bonnes relations avec la Libye* », « *mais*, a-t-il ajouté, *il y a des règles diplomatiques qu'il convient de ne pas ignorer* ».

Deux autres diplomates libyens avaient déjà été expulsés des Etats-Unis le mois dernier. Une vingtaine seraient encore en poste à Washington.



AMÉRIQUES

États-Unis

M. Vance critique la « confusion » de la politique étrangère

Dans une interview donnée à l'hebdomadaire dominical anglais *The Observer*, M. Cyrus Vance expose sa conception des rapports entre le secrétaire d'Etat et le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale. Bien qu'il s'abstienne de nommer M. Brzezinski, il laisse entendre que sa collaboration avec ce dernier n'a été rien moins qu'harmonieuse et qu'il en est résulté une certaine « *confusion* ». Pour lui, le conseiller du président doit coordonner les différents points de vue soumis à la Maison Blanche et en informer correctement M. Carter, mais « *il ne faut pas que ce soit lui qui définisse la politique étrangère ou qui s'exprime en public à ce sujet. C'est la tâche du président et du secrétaire d'Etat* ».

Persuadé qu'en ordonnant le raid raté sur l'Iran, M. Carter a cédé, non à des motifs électoraux mais à une conviction profonde, M. Vance n'en pense pas moins que « *le recours à la force en Iran n'est pas le moyen d'amener une solution* », qu'il risque même de « *rendre plus difficile une solution* ».

Se prononçant pour la ratification de SALT 2, dès que les circonstances le permettraient, M. Vance a déclaré : « *A mon sens, il n'est pas inconséquent de maintenir les sanctions prises contre l'U.R.S.S. en réponse à l'invasion de l'Afghanistan et d'avancer en même temps dans des négociations sur une limitation équilibrée des armements qu'il serait dans l'intérêt de tous de conclure de manière satisfaisante. Cela entre dans le cadre des relations Est-Ouest, cadre qu'il faut préserver malgré l'Afghanistan.* »

Décrivant le sénateur Muskie comme un homme « *extraordinairement capable* », M. Vance a précisé qu'il serait à tout moment disposé à lui donner son avis s'il en était sollicité, mais qu'il se gardait bien d'« *interférer* » avec les activités de son successeur.

D'autre part, la nomination de M. Muskie a fait l'objet de commentaires plutôt défavorables en U.R.S.S. Pour M. Vichneski, éditorialiste de la *Pravda*, il s'agit d'une « *manœuvre de diversion* » visant à apaiser les inquiétudes de certains milieux influents au Congrès où M. Vance « *comptait de nombreux amis* ». M. Vichneski émet des doutes sur la « *modération* » du sénateur du Maine, qui, selon lui, fut un partisan de la guerre au Vietnam et soutiendrait les « *extrémistes israéliens* ».

M. Reagan l'emporte de peu sur M. Bush dans la « primaire » républicaine du Texas

Dallas (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — M. Ronald Reagan a remporté, avec une marge plus étroite que prévue sur son principal concurrent, M. George Bush, la « primaire » républicaine qui avait lieu, samedi 3 mai, au Texas, tandis que le président Carter a très largement devancé le sénateur Kennedy au cours d'un vote indicatif au sein du parti démocrate, le même jour, dans le même Etat.

La très forte résistance opposée par M. Bush à l'ancien gouverneur de Californie a constitué la surprise de cette journée. M. Reagan a obtenu 52 % des suffrages des électeurs républicains contre 47 % à M. Bush.

L'ancien directeur de la C.I.A., qui est originaire du Connecticut, mais qui a bâti sa fortune au Texas, où il est installé depuis trente ans, a, en particulier, enregistré un excellent score devant M. Reagan, à Houston, dont il a été le représentant au Congrès au cours de deux mandats successifs. Quant à M. Reagan, il n'a pas réédité la performance qu'il avait accomplie dans cet Etat face à M. Gerald Ford lorsqu'en 1976 il s'était adjugé tous les délégués à la convention nationale du Grand Old Party.

Ces résultats ont été d'autant plus remarqués que M. Reagan avait quelque peu plastronné avant la consultation, laissant entendre que le maintien de la candidature de l'ancien directeur de la C.I.A. ne se justifiait plus. Ils viennent d'autre part peu après la victoire de M. Bush sur M. Reagan dans la « primaire » de Pennsylvanie, le 22 avril dernier (*le Monde* du 24 avril).

Cependant, en raison du système adopté par le G.O.P. au Texas, qui donne la préférence au candidat arrivé en tête dans chacune des vingt-quatre circonscriptions électorales de cet Etat, M. Reagan a obtenu soixante-cinq délégués à la convention nationale qui aura lieu en juillet, à Detroit, contre quinze à M. Bush. L'ancien gouverneur de Californie a encore accentué son avance, samedi, en obtenant au cours de diverses consultations, vingt-huit délégués en Arizona, trente-quatre dans l'Oklahoma, douze dans le Missouri, sept dans le Minnesota et quatre dans l'îlot de Guam (un territoire américain situé dans le Pacifique). Au total, M. Reagan a six cent trente-trois délégués et M. Bush cent vingt-six, alors qu'il en faut neuf cent quatre-vingt-dix-huit pour obtenir l'investiture du parti républicain.

Du côté démocrate, M. Carter a reçu, samedi, au Texas, 56 % des suffrages contre 22 % à M. Kennedy, le reste s'éparpillant entre des personnalités n'ayant pas proclamé leur choix. Il s'agit d'une victoire psychologique pour le président, le scrutin de samedi n'ayant qu'une valeur indicative et n'ayant aucune conséquence sur la désignation des cent cinquante-deux délégués que le Texas enverra à la convention nationale. M. Carter est de toute façon, avec mille cent vingt-neuf délégués déjà attribués, presque assuré d'obtenir l'investiture de son parti pour laquelle mille six cent soixante-six voix sont nécessaires. Deux leçons sont à tirer, chez les démocrates, du vote de samedi : le sénateur Kennedy n'a pas réussi à aller très au-delà de l'électorat noir et américain-mexicain qui l'a massivement soutenu. D'autre part, l'échec de la mission de sauvetage des otages de Téhéran n'a apparemment pas affecté la popularité de M. Carter au Texas, un Etat pourtant réputé conservateur et militariste.

Cuba

Les États-Unis ferment leur bureau de visas à La Havane

Les Etats-Unis ont annoncé dimanche 4 mai la fermeture de leur bureau de visas à La Havane pour protester contre les bagarres qui ont eu lieu devant la section des intérêts américains à Cuba (*le Monde* daté 4-5 mai).

« *La situation actuelle laisse des personnes qui désirent légitimement se rendre aux Etats-Unis sans sécurité et sans protection. Ceci est intolérable et dangereux* », a déclaré Mme Anita Stockman, l'un des porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis, a précisé Mme Stockman, « *ne peuvent pas continuer de délivrer des visas dans de telles conditions* ».

Trois cent quatre-vingts personnes sont toujours bloquées à l'intérieur de l'immeuble de l'ancienne ambassade américaine. Le porte-parole a souligné que de la nourriture serait apportée aux réfugiés qui refusent de sortir, craignant pour leur sécurité.

Douze des trois cent quatre-vingts réfugiés ont la double nationalité cubaine et américaine et sont considérés par Washington comme étant des citoyens américains. Le groupe comprendrait d'anciens prisonniers politiques, soixante-dix femmes et une dizaine d'enfants. Les autorités cubaines ont exigé publiquement dimanche la remise inconditionnelle de toutes les personnes de sexe masculin réfugiées au siège de la section des intérêts américains, les femmes et les enfants pouvant seuls bénéficier de sauf-conduits, selon un communiqué officiel cubain.

Selon la presse cubaine, une militante des comités de défense de la révolution cubaine et un « élément anticastriste » ont été tués au cours d'un incident survenu samedi. Selon les journaux, cet incident est dû à « *un élément antisocial qui a lancé sa voiture contre une manifestation populaire, tuant une femme et faisant plusieurs blessés* ». Aussitôt, « *un soldat du ministère de l'intérieur a riposté en abattant l'agresseur* ».

Les accrochages survenus vendredi devant la section des intérêts américains ont été qualifiés de « *provocation yankee* » par le quotidien *Granma*.

Selon l'organe officiel cubain, les anciens prisonniers politiques qualifiés d'« *antisociaux* » ont commencé à « *lancer des consignes contre-révolutionnaires, qui ont immédiatement donné lieu à des affrontements* ». Les esprits des anciens prisonniers politiques, ajoute *Granma*, se sont « *échauffés* » quand les fonctionnaires américains leur ont indiqué qu'ils « *pourraient se rendre aux Etats-Unis seulement par petits groupes et que la responsabilité de ces lenteurs incombait au gouvernement cubain* ». Les « *éléments antisociaux ont utilisé des briques et d'autres matériaux de construction* » qu'ils ont « *lancés sur le peuple* », précise *Granma*. Selon le quotidien, des témoins assurent avoir vu des *marines* qui gardent le bâtiment américain « *lancer des pierres sur les voisins* ».

Conférence internationale sur les réfugiés au Costa-Rica

La question des réfugiés cubains fera l'objet d'une réunion internationale le 8 mai prochain à San-José, a annoncé samedi - mai la présidence du Costa-Rica. Cette réunion se tiendra à l'initiative du président Carazo, qui a envoyé une invitation en ce sens aux « gouvernements intéressés ». La présidence n'a pas précisé quels étaient ces gouvernements. Les Etats-Unis ont déjà confirmé dans une lettre du président Carter qu'ils enverront à San-José une délégation dirigée par M. William Bowdler, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires latino-américaines.

Le Costa-Rica avait accepté au départ d'accueillir trois cents réfugiés cubains, puis avait décidé de les recevoir tous, c'est-à-dire plus de dix mille, sur son territoire. Néanmoins, au deuxième jour du pont entre La Havane et San-José, le 17 avril dernier, le gouvernement cubain avait interdit la sortie d'autres réfugiés vers le Costa-Rica.

Le Monde

politique

LES ASSISES ÉCOLOGISTES DE LYON

La désignation du candidat à l'élection présidentielle est renvoyée à des congrès régionaux

Lyon. — Certaines traditions auxquelles est attaché le terme de radicalisme semblaient ne subsister qu'à l'état de vestiges, décelables parfois dans le discours des hommes politiques et pieusement conservés dans le rituel des congrès du parti valoisien, fidèle à l'entretien de ce patrimoine comme à sa seule raison d'être. Allait-on regretter ces partis aux contours indéfinis, au projet vague mais ambitieux, dont l'heure toujours, est sur le point de sonner à l'horloge des consultations électorales, où l'on s'empoigne avec passion pour mieux savourer une réconciliation néanmoins soupçonneuse, où l'on dénonce le conservatisme tout en déplorant que la gauche soit ce qu'elle est ? Une formation de ce genre existe ; elle s'appelle l'écologisme et elle tenait congrès à Lyon ce week-end.

Où peut-on entendre des orateurs s'affronter en disant à peu près la même chose, et réclamer que l'on se décide enfin à examiner une fois pour toutes ce dont on parle et ce que l'on a en commun ? Où verra-t-on se succéder, sur un texte général, des amendements infinitésimaux, dont la subtilité provoque parfois chez un congressiste « de base » l'aveu bruyant d'une totale incompréhension ? Chez les écologistes. Et, quand tant de finesse est employée au service d'une unanimité qui tient lieu de programme, comment s'y reconnaître dans la mêlée obscure des ambitions personnelles ? On y renonce ; on réunit les rivaux et l'on remet à plus tard de les départager, avec l'espoir que, sans que l'on sache comment ni pourquoi, la situation se décantera.

« Le surplace avant la poursuite, c'est ce qu'il y avait de plus difficile au Vel' d'Hiv' », déclara, samedi, M. Philippe Lebreton, au cours d'un débat sur l'élection présidentielle dans l'une des commissions du congrès. Le président du Mouvement d'écologie politique (MEP) donnait ainsi, à la fois, la preuve de sa connaissance du sport cycliste et celle de sa franchise : attendre est, en effet, le principal souci du MEP. Attendre la période où les grands partis désigneront leurs candidats et laisser s'essouffler, d'ici là, les « petits » qui se réclament de l'écologisme, comme M. Jean-Claude Delarue, ou qui s'y intéressent, comme Mme Huguette Bouchardeau (P.S.U.), ou M. Roger Garaudy, ancien membre du bureau politique du P.C.F. Attendre, aussi, que le MEP ait pris du poids et que ses dirigeants se soient fait connaître, afin que le Réseau des amis de la terre (RAT) soit obligé d'en rabattre sur ses exigences et que son animateur, M. Brice Lalonde, ne fasse plus figure de seul candidat écologiste possible.

De notre envoyé spécial

L'« ÉQUIPE DE REPRÉSENTANTS »

Les assises ont désigné une « équipe de représentants » chargée de superviser l'organisation des assises régionales qui choisiront le candidat à l'élection présidentielle et d'assurer la pré-campagne, notamment en prenant des contacts avec « d'autres mouvements convergents ». Cette équipe, élue parmi dix-neuf candidats, est ainsi constituée :

M. Yves Cochet, Mme Geneviève Jonnot et M. Brice Lalonde (RAT) ; Mme Solange Fernex, M. Philippe Lebreton et M. Michel Politzer (MEP) ; pour le « troisième collège » : MM. Bernard Dumontet et Roger Masson (Mouvement écologique Rhône-Alpes), et M. Alain De Swarte (Combat-nature).

Les concessions des Amis de la Terre

Les amis de M. Lalonde ne l'entendaient pas ainsi. Dès l'ouverture des assises, vendredi matin, ils avaient marqué un point en obtenant que l'assemblée se déclare souveraine, ce qui signifiait que l'argument du MEP refusant de se considérer comme engagé par les décisions qui seraient prises à Lyon avant d'avoir consulté ses instances n'était pas reconnu comme valable. Les membres du MEP, participant à ce qui portait officiellement le nom d'« Assises des groupes écologiques », étaient placés sur le même pied que les autres, ne représentant qu'eux-mêmes ou des groupes locaux, et non une organisation intégrée ayant ses propres structures de décision. Toutefois, cet épisode de procédure laissait intact l'enjeu des assises : les écologistes quitteraient-ils Lyon en ayant choisi leur candidat à l'élection présidentielle — ce ne pouvait être que M. Lalonde — ou bien en ayant adopté une procédure dilatoire, propre à éviter une division au sein du mouvement, dont certains membres risquaient, par hostilité envers M. Lalonde, de se tourner vers M. Delarue et d'apporter à celui-ci la caution militante qui lui fait défaut ?

Dimanche matin, les Amis de la Terre ont choisi, malgré une majorité de quelques voix (135 voix contre 124 dans un premier vote, puis, un second vote ayant été demandé, 139 contre 133) en faveur de leur position, de se rallier à une proposition du MEP remettant à des assises régionales le soin de désigner le candidat écologiste pour 1981. Une équipe de neuf personnes, parmi lesquelles figurent plusieurs candidats possibles, mais pas tous, est chargée de superviser l'organisation de ces assises, qui, à la demande du RAT, doivent se réunir avant la mi-juillet.

Au long des débats de samedi et dimanche, les Amis de la Terre, forts de la victoire qu'ils avaient remportée vendredi, avaient multiplié les concessions. Ils avaient accepté, par exemple, de retirer un amendement qui visait à permettre les alliances avec des partis politiques dans les élections locales. Le texte adopté rejette toute alliance électorale avec quelque parti que ce soit, tout en se prononçant pour des « actions communes » avec les syndicats et les partis sur des questions « extra-parlementaires » et en recommandant la pratique de telles actions avec les mouvements proches de l'écologisme. De même, dans un débat sur l'organisation du mouvement écologiste, M. Lalonde avait indiqué que sa formation « n'a pas le fétichisme des sigles » et qu'elle accepterait de disparaître si des structures communes à l'ensemble des écologistes se mettaient en place. Enfin, le RAT a accepté, dimanche, que les « mouvements sociaux » qui pouvaient s'associer à la campagne du candidat écologiste ne soient pas représentés au sein de l'équipe chargée d'assurer la précampagne, celui-ci étant seulement invité à « rencontrer » ces mouvements. Cette ultime concession des Amis de la Terre a provoqué des critiques parmi ceux qui ne se reconnaissent ni dans le MEP ni dans le RAT. Mme Isabelle Cabut, responsable de l'hebdomadaire la Gueule ouverte (1) et qui, tout en appartenant au RAT, avait été l'une des animatrices de ce « troisième collège », a annoncé qu'elle quittait les rangs des Amis de la Terre.

En dépit de ses efforts, le RAT a dû constater que la candidature de M. Lalonde n'était pas encore acceptée par la moitié des participants aux assises. M. Lalonde a été élu au premier rang, avec 207 voix, dans l'« équipe des neuf », devançant largement M. Lebreton (133 voix). Il est le premier, mais il n'est que cela.

PATRICK JARREAU.

● M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, vendredi 2 mai, que, sur « au moins trois thèmes concrets : 1) l'élaboration d'un plan alternatif pour les économies et la diversification des énergies ; 2) une campagne en faveur du référendum à initiative populaire ; 3) la lutte pour une démocratisation de l'information », le M.R.G. est « prêt à aller plus loin » dans le dialogue avec les Amis de la Terre, le MEP et les autres groupes écologistes.

● M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré samedi 3 mai à Nice que sa candidature à la présidence de la République a pour objectif de « faire entendre la voix de tous ceux qui sont opposés à la capitulation de l'Occident, alors que les risques de guerre mondiale dans les cinq ans sont plus élevés que jamais ». « La France, a-t-il dit, devrait songer avant tout à regrouper ses forces, sans s'affaiblir dans des revendications matérielles ou syndicales, et ne pas imaginer qu'elle serait tenue à l'écart des prétentions hégémoniques de l'U.R.S.S. »

LE CERCLE CRÉMIEUX RENVOIE DOS A DOS « RENOUVEAU JUIF » ET CRIF A PROPOS DES « DOUZE HEURES POUR ISRAËL »

Le Cercle Gaston-Crémieux, que préside M. Richard Marienstras, dénonce, dans un communiqué, « la menace brandie par les organisateurs des « Douze heures pour Israël » d'un prétendu vote juif qui sanctionnerait l'attitude présidentielle ». Il rappelle sa position traditionnelle : reconnaissance réciproque des droits légitimes des Israéliens et des Palestiniens, et affirme : « En vérité, l'enjeu est ailleurs : c'est pour le contrôle de la communauté organisée que s'affrontent désormais le CRIF et le mouvement Renouveau juif. Il est cocasse de voir le CRIF, qui préconise un lobby « discret » (...), être pris à son propre jeu et débordé sur sa droite par un mouvement créé de toutes pièces à l'instigation de M. Avi Primor (1), que le mouvement sioniste a fait venir d'Israël dans ce but. »

(1) Ancien conseiller à l'ambassade d'Israël à Paris.

RÉUNIS A ROME

Des socialistes européens élaborent des « idées pour l'Europe »

L'Association pour le projet socialiste et le centre culturel Mondoperaio, proche du P.S.I., organisent, lundi 5 et mardi 6 mai, à Rome, un colloque intitulé « Idées socialistes pour l'Europe ». Il s'agit pour les socialistes européens, notamment ceux qui siègent à l'Assemblée des Communautés européennes (le P.S. est représenté par trois de ses élus, MM. Jacques Delors, Claude Estier et Gilles Martinet), de faire avancer la construction européenne dans une perspective d'avenir socialiste.

Le colloque devait s'ouvrir avec l'examen de deux rapports : celui de M. Jacques Delors, président de la commission économique de l'Assemblée de Strasbourg, consacré à la définition d'une « approche socialiste » des problèmes économiques de l'Europe, puis celui de M. Giorgio Ruffolo sur le thème : « Croissance ou progrès ? Le problème du développement équilibré. »

Le colloque de Rome est l'aboutissement d'une recherche entamée au sein d'un groupe d'experts réunis à l'initiative de la Commission des Communautés par des personnalités socialistes qui ont foi en l'Europe, comme MM. Jacques Delors et Giorgio Ruffolo. Réflexion dont les étapes ont été trois rapports particulièrement denses, l'un sur l'inflation (mars 1976), l'autre sur les nouvelles caractéristiques du développement socio-économique (décembre 1977), le troisième, enfin, sur les conceptions économiques et sociales dans la Communauté (décembre 1979). Dans l'esprit de ses promoteurs, le colloque de Rome doit être également le point de départ d'un processus permettant de faire avancer quelques « idées socialistes » pour l'Europe.

Un constat et deux convictions dominent la pensée de ces socialistes européens. Ils constatent en effet qu'il y a une grande analogie entre les difficultés économiques, sociales et organisationnelles auxquelles les sociétés européennes doivent faire face.

En outre, ces socialistes ont la conviction que les progrès de la construction de l'Europe assureront la solution desdites difficultés. Enfin, ils soulignent que la crise actuelle met en cause la pensée socialiste traditionnelle.

Cette crise est analysée par M. Delors comme celle des « économies mixtes », c'est-à-dire des économies où coexistent le jeu du marché et les interventions publiques. M. Delors souligne que la cause structurelle de la situation actuelle est la nature même de notre société : la consommation ostentatoire qui engendre le gaspillage et l'inflation, sans pour autant réduire les inégalités les plus profondes ; le mauvais fonctionnement des marchés dominés par les pratiques des grandes firmes et perturbés par les interventions « désordonnées » de l'Etat.

M. Delors estime que la Communauté dispose de la force et de la taille nécessaires pour répondre aux défis qui l'assaillent, mais il constate que « la première puissance commerciale du globe, la C.E.E., est en train de perdre ses positions privilégiées et certains de ses atouts ».

Un contexte favorable au capital

Dans un contexte qui est « pour l'instant, en termes de rapport de forces, favorable au capital », les socialistes doivent proposer une nouvelle approche. Celle-ci passe, selon M. Delors, par l'idée « que des changements très importants doivent être apportés à nos structures de production et que la mobilité des facteurs de production doit être encouragée, y compris sur le marché du travail ».

En contrepartie, les socialistes demandent que les travailleurs puissent accéder à « la démocratie industrielle, sur les lieux de travail comme à l'échelon de l'entreprise ».

De même, selon le rapport présenté par M. Delors, les socialistes pourraient accepter une redéfinition des politiques dites du bien-être à la condition que soit poursuivie une politique de lutte contre les inégalités. En tout état de cause, ils doivent réaffirmer que « le plein-emploi demeure la priorité et l'élément constitutif d'une société de liberté ».

En ce qui concerne la construction européenne elle-même, M. Delors insiste sur la nécessité de créer « un espace de relative stabilité monétaire » et de rechercher « un effet multiplicateur » là où l'action commune est indispensable, c'est-à-dire, selon lui, en matière de redéploiement des secteurs industriels en crise, d'occupation de nouveaux créneaux et de définition d'une politique commune de l'énergie.

Cette démarche, que l'auteur qualifie lui-même de « tous azimuts », est fondée sur l'idée d'une « croissance différenciée ». Cette dernière notion devait être explicitée par M. Ruffolo.

En soulignant que la crise actuelle n'est pas seulement celle du capitalisme, mais aussi celle de l'« Etat bien-être », tel qu'il fonctionne dans les social-démocraties européennes, les promoteurs de ce colloque vont souvent à contre-courant de la doctrine officielle de leurs propres partis. Ils encourent ainsi le risque d'être taxés de « droitisme ».

Ils soulèvent, en tout état de cause, une question de fond. Les gouvernements de droite tirent argument de ce mauvais fonctionnement du système du Welfare State (Etat providence ou « Etat bien-être »), pour pratiquer une remise en ordre — souvent assimilable à un retour en arrière — dans le domaine social. Face à cette offensive, le mouvement socialiste européen se partage, grosso modo, en deux tendances qui recouvrent deux types de réaction : pour les uns (c'est la tendance dominante au sein du P.S. français, du moins telle qu'elle apparaît à la lecture du « projet socialiste »), il est urgent d'y opposer les barrières de l'idéologie et de l'orthodoxie ; pour les autres, il faut « contre-attaquer » en cherchant à faire prévaloir une approche plus pragmatique.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE P.S. ET LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le secrétariat national du P.S. nous signale que dans quatre départements : Gers, Gironde, Gard et Haute-Garonne, les candidatures à l'élection sénatoriale présentées à la ratification de la convention nationale du 27 avril (le Monde du 30 avril) pourraient être remises en question, à la demande même de la convention nationale, par le bureau exécutif du P.S. Ces départements, en effet, sont « abondamment pourvus en sièges et en candidates », ce qui permettra d'augmenter éventuellement la représentation féminine et de faire en sorte que le choix des candidatures « soit conforme aux statuts du parti ». Le bureau exécutif du P.S. appréciera avant la fin du mois s'il y a lieu de donner suite à la demande de la convention. Notons que quatre femmes seulement ont été désignées pour 100 sièges à pourvoir.

M. GISCARD D'ESTAING A SION POUR L'ANNIVERSAIRE DE SON ÉLECTION ?

M. Valéry Giscard d'Estaing intervient lundi 5 mai à FR-3 dans le cadre de l'émission « Une heure avec le président de la République ». De 20 heures à 21 heures, le chef de l'Etat répondra aux questions de Jean-Marie Cavada (FR 3), Martine Allain-Régnault (A 2) et François de Closets (TF 1). Cette émission est la sixième de la série et devrait être essentiellement consacrée aux questions économiques et sociales.

Le président de la République devrait d'autre part, comme les années précédentes, fêter l'anniversaire de son élection (le 19 mai) en se rendant dans une localité de province.

Bien que la décision définitive ne soit pas encore prise, on sait que l'Elysée envisage un voyage permettant au chef de l'Etat de se rendre sur la colline de Sion, en Meurthe-et-Moselle, lieu rendu célèbre par Maurice Barrès dans son livre, la Colline inspirée.

Si cette hypothèse était retenue, M. Giscard d'Estaing fêterait le sixième anniversaire de son élection avec les habitants de la commune de Saxon-Sion (96 habitants en 1975).

Deux élections cantonales...

CHARENTE-MARITIME : canton de Saint-Savinien (1er tour).

Inscr., 4 744 ; vot., 2 847 ; suffr. expr., 2 780. MM. Rémi Barraud, P.S., 860 voix ; François Mineau, sans étiq., maire de Saint-Savinien, 550 ; Claude Genanzeau, sans étiq., premier adjoint au maire de Saint-Savinien, 462 ; Pierre Rocher, sans étiq., maire de Nouillers, 360 ; Lucien Foucher, sans étiq., maire de Grandjean, 321 ; Guy Charrier, P.C., 227.

Il y a ballottage.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Robert Cellerier (mod. maj.), démissionnaire pour raison de santé, qui avait été réélu en mars 1976, au premier tour, avec 1 896 voix contre 452 à M. Charles Galvani (P. S.) et 347 à M. Gabriel Crommer (P. C.). Il y avait eu 2 695 suffrages exprimés et 2 758 votants sur 4 422 inscrits.

Les quatre candidats modérés, qui se présentaient sans étiquette au premier tour de cette élection partielle, se partagent 60,89 % des suffrages exprimés, alors que la réélection de M. Cellerier en 1976 avait été acquise avec 70,35 % des voix. Le P.C. enregistre un recul de 4,71 points en pourcentage (8,16 % contre 12,87 % en 1976), alors que le P.S. progresse fortement : 30,93 % contre 16,77 % en 1976.]

SOMME : canton d'Oisemont (premier tour).

Inscr., 4 537 ; vot., 3 813 ; suffr. expr., 3 750. MM. Jérôme Bignon, R.P.R., sout. U.D.F., m. de Bermesnil, 2 296 voix, ÉLU ; Michel Quignon, P.C., 834 ; Marc Dejean, P.S., 525 ; Maurice Duquem, écologiste, 95.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Charles Bignon, ancien député R. P. R., décédé dans un accident de la route. Charles Bignon avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 162 voix contre 1 012 à M. William Pépin (P. C.) et 528 à M. Suduca (P. S.) sur 3 702 suffrages exprimés.

Agé de trente et un ans, M. Jérôme Bignon, avocat, a été élu conseiller municipal, le 20 avril dernier, en remplacement de son père, qui était maire de Bermesnil. Sur 150 inscrits, il y avait eu 133 suffrages exprimés et 130 voix pour M. Bignon. Le 25 avril, M. Jérôme Bignon était élu maire à l'unanimité.

Pour cette élection cantonale partielle, M. Jérôme Bignon réalise un meilleur score que son père en mars 1976 : 61,22 % des voix contre 58,4 % à l'ancien député. Le parti communiste enregistre un recul de plus de 5 points : 22,24 % contre 27,33 % en 1976. Quant au P. S., il est relativement stable : 14 % contre 14,26 % en 1976.

Les résultats de ce vote ne remettent pas en cause l'équilibre politique de l'assemblée départementale où majorité et opposition détiennent chacune vingt-deux sièges et qui est présidée — au bénéfice de l'âge — par M. Max Lejeune (M.D.S.F.), ancien ministre, sénateur.]

...et deux municipales

FINISTERE : Plouigneau (2e tour).

Inscr., 2 657 ; vot., 2 141 ; suffr. expr., 2 082. Liste d'entente pour une meilleure gestion démocratique (maj.), conduite par M. Joseph Urien, entre 855 et 791 voix : 21 sièges ; liste d'union de la gauche (à dominante communiste), conduite par M. Théophile Lejeune, P.C., entre 782 et 585 voix ; liste socialiste et d'union populaire, conduite par M. Eugène Le Gall, entre 667 et 537 voix.

Il s'agissait d'élire un nouveau conseil municipal après la démission collective des conseillers sortants, qui avaient été élus sur une liste d'union de la gauche, et qui étaient en désaccord sur les méthodes de gestion et le budget.

Au premier tour, la liste de la majorité avait obtenu entre 723 et 579 voix, celle du P.C. entre 656 et 503 voix, celle du P.S. entre 509 et 354 voix et celle du Rassemblement pour le progrès de la commune, conduite par le maire sortant, M. Berthou (P.S.), entre 438 et 357 voix).

TARN-ET-GARONNE : Auvillar (2e tour).

Inscr., 602 ; vot., 439 ; suffr. expr., 433. Liste « de large union », 225 voix (moyenne de liste) : 2 ÉLUS P.C. ; liste pour une gestion démocratique, conduite par M. Dauty, P.S., maire démissionnaire, 196 voix (moyenne de liste).

[M. Dauty (P. S.), élu maire à la tête d'une liste d'union de la gauche en mars 1977, avait donné sa démission en décembre dernier pour protester contre l'ouverture, dans le canton d'Auvillar, d'une enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire de Golfech. Huit autres conseillers municipaux avaient démissionné pour la même raison. Un conseiller étant décédé, l'élection concernait dix sièges sur un total de treize.

Au premier tour, la liste « de large union » conduite par M. Pouy-Desseau avait obtenu huit sièges avec une moyenne de liste de 247 voix. Deux de ses candidats, anciens conseillers municipaux communistes, démissionnaires mais en désaccord avec le maire, n'avaient pas recueilli assez de suffrages pour être élus ; ils l'ont été au second tour. Quant à la liste socialiste conduite par M. Dauty, sa moyenne de voix était de 177. Il y avait eu 442 suffrages exprimés et 452 votants sur 602 inscrits.]

M. Chaban-Delmas : l'été dévastateur s'approche

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, inaugurant dimanche 4 mai à Céreste (Alpes-de-Haute-Provence) une place de l'Europe, a présenté l'avenir sous de sombres perspectives en disant : *« N'en doutez pas, l'été brûlant, l'été incendiaire, l'été dévastateur s'approche. A nous de préserver l'éternel printemps de notre Europe pour sauvegarder l'humanité tout entière »*. Le député R.P.R. de la Gironde qui, dans son discours, a cité le général de Gaulle à de multiples reprises et pas une fois le nom de M. Giscard d'Estaing, a mis deux conditions à la sauvegarde de la liberté dans une *« nation forte et unie »* : *« Une défense nationale capable de garantir notre indépendance et une société plus solidaire »*. Il a ajouté : *« Une défense autonome moderne et crédible. C'est l'objectif visé sans relâche par le général de Gaulle et ceux qui se sont succédés, à la tête de l'Etat. »*

» Sans renier le moins du monde nos engagements internationaux, en demeurant fidèles à nos alliances, plus que jamais conscients de l'étroite solidarité qui unit le camp de la démocratie, nous devons savoir conserver notre liberté de mouvement et faire entendre la voix de la France dans le monde entier.

» Retenons enfin que la dissuasion nucléaire ne peut être que nationale. Pour être crédible tant à l'égard d'un agresseur potentiel que vis-à-vis de l'opinion publique, la mise en œuvre éventuelle des forces ultimes ne peut pas procéder d'une décision prise à l'extérieur, pas plus par un gouvernement, fût-il allié, que par un organisme intégré. »

Le maire de Bordeaux a ajouté :

« La solidarité européenne doit s'exercer et faire l'objet d'un approfondissement constant en relation avec nos partenaires : nous devons avec ceux-ci organiser des coopérations dans tous les domaines et rechercher notamment une politique européenne dans le domaine de l'armement. »

M. Chaban-Delmas a fait allusion, sans le citer, à M. Giscard d'Estaing en disant :

« Sans doute ne serons-nous qu'un pour cent de la population mondiale en l'an 2000. Mais un pour cent, il n'en faut pas plus pour être le sel de l'Europe comme celui de la Terre ! »

[N.D.L.R. — Dans son entretien télévisé « Une heure avec le président de la République » du 27 novembre 1979, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « Eh bien nous serons un sur cent à la fin du siècle, ce qui pose pour la France en tant que telle un problème de survie. »]

M. Couve de Murville : les Européens « commencent à penser par eux-mêmes » en politique étrangère

La différence *« fondamentale »* entre la crise d'Afghanistan et celle de Cuba tient à ce que, dans la crise afghane, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ne sont pas *« directement confrontés l'un à l'autre »* et *« menacés de s'affronter militairement »*, a dit M. Couve de Murville, dimanche 4 mai, au Club de la Presse d'Europe 1.

Depuis la guerre, *« à une exception près, celle de la France, qui a tant fait scandale depuis vingt ans »*, les Etats-Unis et l'Europe *« ont toujours eu, grosso modo, la même politique »*, a poursuivi M. Couve de Murville. *« Je crois que ce qui se passe à l'heure actuelle (...), c'est que, progressivement, certains Européens — et je pense en particulier aux Allemands — reprennent un peu de leur quant à soi en matière de politique étrangère et commencent à penser par eux-mêmes, conformément à ce qu'ils estiment être leurs intérêts. Les Allemands, par exemple, ne sont pas à 100 % derrière les Etats-Unis en ce qui concerne les mesures à prendre à propos de l'Iran et de l'Afghanistan (...) parce qu'ils ont leurs intérêts propres et estiment que, malgré tout, il faut en tenir compte. »*

Les raisons de *« la détérioration profonde »* des relations entre *« les Russes et les Américains »* sont multiples et ne tiennent pas seulement à la crise d'Afghanistan, a encore dit l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères. Sa raison la plus grave, *« c'est l'éternel problème de l'équilibre des forces »*, posé non pas, a-t-il souligné, par l'installation en Europe de nouveaux engins américains *« à partir de 1983 au plus tôt »*, mais par celle de fusées soviétique SS-20 *« depuis des années »*. M. Couve de Murville, qui s'étonne que *« l'on n'ait commencé à s'en apercevoir en Occident qu'au début de 1979 »*, estime que les délais laissent *« largement le temps (...) d'engager des négociations pour régler la question sur la base de la parité »*.

Interogé sur l'Iran, M. Couve de Murville pense que les Européens doivent aider les Américains à sortir d'une « situation inextricable » mais regrette qu'il n'y ait jamais eu à ce sujet *« la moindre consultation réelle »* entre les uns et les autres, c'est-à-dire *« une vraie discussion non seulement sur la situation, mais sur ce qu'il est possible d'envisager »*.

Au sujet de la crise européenne — la troisième depuis que la Grande-Bretagne est entrée dans la Communauté, — M. Couve de Murville souligne que les *« Anglais n'ont jamais accepté les mécanismes agricoles »*. *« Cela ne peut pas durer*, dit-il, il faut *« s'expliquer franchement »* et voir *« si on peut arriver à se mettre d'accord sur un système qui soit vraiment acceptable par tous »*.

Interrogé enfin sur les problèmes intérieurs, M. Couve de Murville déclare qu'il approuve *« sans aucun doute »* la libération des prix et qu'il *« ne partage en aucune façon »* l'opinion d'un gaulliste M. Lefranc, qui *« préférerait voter pour M. Rocard plutôt que pour M. Giscard d'Estaing »* au deuxième tour ».

● *M. Jacques Chirac*, inaugurant dimanche 4 mai la foire d'Eygurande, en Corrèze, a déclaré : *« Face au partenaire de mauvaise foi qu'est la Grande-Bretagne dans le Marché commun, les huit autres partenaires doivent faire preuve d'une plus grande fermeté. Ils doivent faire preuve de la même fermeté et de la même intransigeance que Mme Thatcher. Sinon, on peut s'interroger sur l'intérêt de la France à rester dans le Marché commun. »* Le président du R.P.R. a suggéré au gouvernement de *« prendre rapidement des mesures provisoires compensatrices pour nos agriculteurs »*.

● MISE AU POINT. — M. Grossmann, délégué de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.) s'est reconnu *dans la mention du soutien accordé* à M. Marc Bruyère (P.C.), candidat au second tour de l'élection cantonale partielle de Saint-Etienne-Nord-Est 1 (Loire), par *« un adjoint (F.D.R.) au maire de Saint-Etienne »* (*le Monde* du 29 avril). M. Grossmann nous a fait savoir que son nom avait été inscrit à son insu par les auteurs du communiqué et qu'il s'était abstenu de participer à la campagne électorale. Cela ne remet pas en cause, nous précise-t-il, son engagement vis-à-vis de la municipalité d'union de la gauche de Saint-Etienne, dont il est un des adjoints.

ANNIVERSAIRE

Libres opinions

Les anciens combattants interpellent le gouvernement

par RENÉ PEYRE (*)

L'UNION française des associations de combattants célèbre son trente-cinquième anniversaire. Créée le 14 mai 1945 par une ordonnance signée par le général de Gaulle, l'UFAC devait, selon l'expression de René Cassin, « coordonner démocratiquement et sur un pied d'égalité la résurrection des anciennes fédérations et associations nées de la guerre 1914-1918 et l'essor des nouveaux groupements créés par les combattants, résistants et déportés de 1939-1945 ». L'UFAC, ajoutait René Cassin, est « considérée comme l'organisation la plus représentative, en raison de l'importance prépondérante de ses effectifs... » Actuellement, l'UFAC regroupe cinquante-cinq fédérations et associations, possède des unions départementales, et représente plus de deux millions d'anciens combattants et victimes de guerre appartenant aux trois générations du feu.

Ses statuts stipulent qu'elle a pour but de défendre les droits moraux et matériels de ses adhérents ainsi que la paix. *Elle n'a jamais cessé, depuis sa création, de remplir ce rôle.*

Quand un journaliste écrit, le 11 avril dernier, *« l'UFAC a une tendance politique d'opposition »* et indique que plusieurs membres d'un parti politique de gauche siègent au bureau national, il exprime perfidement un avis « officiel ». En revanche, quand il ajoute : *« elle est une organisation très influente »*, il fait preuve d'objectivité.

De même, quand le secrétaire d'Etat aux anciens combattants donne à la tribune du Sénat la liste des « bonnes » associations dont l'UFAC est exclue, il reconnaît que l'UFAC est la « locomotive » du mouvement combattant francais. Pouvait-on espérer un plus bel hommage ? Je crois devoir préciser que l'UFAC ne détermine pas une action sous l'influence de tel ou tel courant de pensée mais uniquement en fonction des intérêts communs des anciens combattants.

En quelques années, elle a obtenu des résultats appréciables. Mais, en raison de l'obstination du gouvernement, un certain nombre de problèmes restent à résoudre, en particulier la revalorisation des pensions militaires et le rétablissement du 8 mai comme jour férié.

Le 17 avril dernier, après deux ans de discussions, la commission tripartite chargée d'étudier l'application du rapport constant — indexation des pensions — a terminé ses travaux. Une majorité des deux tiers (anciens combattants, plus parlementaires) a évalué à *14,26 % le décalage préjudiciable aux anciens combattants. L'UFAC* demande, en conséquence, au premier ministre de tenir ses engagements. Le 8 mars 1978, en effet, M. Raymond Barre, dans une lettre adressée à l'un de nos présidents d'association, écrivait : *« Je tiens à vous confirmer que le gouvernement s'est engagé à faire siennes les conclusions qui seront retenues par la commission tripartite. »*

Dans un souci de réalisme, l'UFAC propose que ce rattrapage sur les pensions militaires de 14,26 % soit amorcé dans le budget des anciens combattants de 1981 et étalé sur trois ans en s'inspirant de son plan triennal.

Depuis la suppression des cérémonies officielles décidée par le président de la République en 1975, l'UFAC organisait à Paris et en province la commémoration du 8 mai 1945. Répondant enfin au vœu exprimé par l'UFAC, le gouvernement a rétabli les cérémonies officielles à compter du 8 mai prochain Nous nous en félicitons. Mais nous demandons avec insistance que l'Assemblée nationale puisse se prononcer sur la proposition de loi adoptée l'an dernier par deux cent quatre-vingt-dix voix contre zéro au Sénat, faisant du 8 mai un jour férié.

Le 15 avril dernier, lors de la réunion d'information organisée au Sénat par l'UFAC, une centaine de parlementaires représentant les groupes politiques de la majorité et de l'opposition nous ont apporté leur soutien.

En revanche, nous déplorons la désinvolture avec laquelle le gouvernement traite les élus de la nation et les anciens combattants, et nous regrettons que le président de la République — qui souhaitait donner aux anniversaires de 1980 une « solennité particulière » — n'ait pas jugé bon d'être à Paris le 8 mai pour présider les cérémonies officielles à l'Arc de triomphe de l'Etoile et l'hommage à Jean Moulin au Panthéon.

* Président de l'UFAC.

M. Raymond Barre présidera les cérémonies du 8 mai à Paris

M. Raymond Barre présidera les cérémonies du 8 mai à Paris. Le premier ministre déposera en fin d'après-midi une gerbe de fleurs dans la crypte du Panthéon à la mémoire de Jean Moulin, avant de se rendre sur les Champs-Elysées devant la plaque apposée, au coin de la rue de Tilsit, à la mémoire des étudiants qui ont osé organiser une cérémonie du souvenir le 11 novembre 1940.

M. Barre ranimera la flamme à l'Arc de triomphe en présence d'une importante délégation d'anciens combattants américains.

En province, tandis que le président de la *République* visitera, le 8 mai, l'école militaire de Saint-Maixent, des cérémonies seront organisées dans chaque préfecture et sous-préfecture, en présence des représentants du gouvernement et éventuellement de détachements de l'armée.

Deux protestations

Le gouvernement s'étant opposé à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative au 8 mai férié, qui avait été acceptée par la conférence des présidents, *« la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) proteste contre cette scandaleuse décision et renouvelle, en ce trente-cinquième anniversaire de la libération des camps, son attachement à la célébration officielle de la victoire sur le nazisme qui doit devenir, dans la fidélité au souvenir des combattants disparus, un jour férié, une grande fête de la liberté et de la paix retrouvées.*

» Elle appelle les déportés, les internés, les familles de disparus à s'unir et à agir pour que soit respectée la volonté de la nation. »

Pour sa part, l'Union des femmes françaises estime que *« la victoire du 8 mai ne fut pas seulement celle des armées mais aussi des peuples, la victoire de leur lutte aux formes multiples contre l'occupant, allant des actes les plus obscurs aux grandes actions d'éclat (...)*

» Dans ce combat où elles prirent toute leur place, des millions de femmes dans le monde accédèrent à cette conscience qui, pour elles, se traduisait aussi par la revendication de l'égalité des droits dans tous les domaines. »

● *M. Mieczyslaw Grudzien*, ministre polonais des anciens combattants, effectuera une visite en France du 9 au 15 mai, sur l'invitation de son homologue français, M. Maurice Plantier.

Cette visite, qui célébrera le quarantième anniversaire de la formation et des combats de l'armée polonaise en France, conduira M. Grudzien en Normandie les 11 et 12 mai, ainsi qu'à Angers, où le ministre polonais dévoilera une plaque à la mémoire du général Sikorski, qui commandait les 84 500 militaires polonais qui combattirent en France en 1939-1940 ; 1 772 Polonais sont tombés en terre française (269 de 1914 à 1918 et 1 503 de 1939 à 1945), non compris les résistants polonais qui furent tués en France (36 000 Polonais combattirent dans les rangs de la Résistance).

● *L'Association des anciens combattants de la Résistance* (A.N.A.C.R.) tiendra son congrès national à Lyon, du 15 au 17 mai. Il rassemblera environ six cents anciens résistants de toutes opinions, ayant appartenu à tous les mouvements qui existèrent en France sous l'occupation et aux Forces françaises libres.

Fleurs du souvenir fleurs de la paix...

L'Association départementale de la Manche de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre prendra une initiative originale à l'occasion de la célébration du 8 mai. En compagnie de délégations d'anciens combattants américains et allemands, les anciens prisonniers de guerre français visiteront les trois cimetières allemands de Orglandes, Marigny et Huisne-sur-Mer, ainsi que la nécropole de St James, installés dans le département, afin d'y fleurir les tombes.

Les 7 et 8 juin

L'INHUMATION DU SOLDAT INCONNU D'INDOCHINE

Le président de la République assistera, le samedi 7 juin à 9 heures, à la messe solennelle qui sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à l'occasion des cérémonies d'inhumation du *soldat inconnu* d'Indochine. Une prise d'armes suivra l'office religieux et le chef de l'Etat adressera un message aux armées.

La dépouille mortelle du soldat inconnu d'Indochine, qui repose provisoirement aux Invalides, sera, au cours de l'après-midi, transférée par hélicoptère au quartier militaire d'Arras (Pas-de-Calais) où aura lieu une veillée d'armes avant l'inhumation, le dimanche 8 juin, au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Ce soldat est l'un des 57 958 militaires français morts au cours des combats en Indochine. 11 747 corps ont été rapatriés.

Le Monde

société

LE SÉJOUR DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

Le pape a rencontré les dirigeants de la République populaire du Congo

Une bousculade a provoqué la mort de neuf personnes au Zaïre

Jean-Paul II est arrivé à Brazzaville, capitale de la République populaire du Congo, le lundi 5 mai à 8 heures (heure locale), ayant traversé le fleuve Congo en bateau.

Il a été accueilli par le colonel Denis Sassou-Nguesso, président de la République et chef du Parti congolais du travail (parti unique marxiste-léniniste). « Vos objectifs rencontrent les nôtres, le bonheur de l'homme », a déclaré le pape au chef de l'Etat congolais. *Le pape devait* ensuite célébrer une messe, puis retourner au Zaïre pour se rendre à la cathédrale Notre-Dame du Rosaire à Kisangani. Il doit quitter le Zaïre mardi 6 mai pour le Kenya.

Après l'embarquement du pape pour Brazzaville, le président Mobutu a révélé qu'il a fait remettre en liberté, à la demande de Jean-Paul II, *quatre dirigeants* du mouvement étudiant qui avaient été arrêtés le mois dernier.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — L'atmosphère d'allégresse populaire où baigne *Jean-Paul II depuis son* arrivée au Zaïre serait complète si un grave incident, ayant fait une *dizaine de morts, n'était venu* assombrir, dimanche 4 mai, le séjour à Kinshasa. Vers 6 heures *du matin, la foule était déjà fort* dense autour des grilles, bloquant l'accès de l'esplanade du Palais du peuple, un bâtiment de style néo-stalinien édifié suivant les plans d'architectes chinois. Au moment de l'ouverture des portes, un immense mouvement de foule subit précipita brutalement vers les entrées plusieurs centaines de personnes emportées dans une bousculade meurtrière.

Cette secousse humaine incontrôlable fit quelque cinq cents blessés — selon les estimations de la Croix-Rouge, — dont quatre-vingts ont été hospitalisés. On a dénombré *neuf morts*, piétinés ou asphyxiés par la foule. Parmi eux figuraient deux jeunes garçons. *Leurs corps étaient exposés,* dimanche, à la morgue de l'hôpital général de Mama-Yemo.

Comme toujours en pareil cas au Zaïre règne la loi du silence. Les autorités n'ont pas jugé bon de publier le moindre communiqué. Le pape, nous a-t-on affirmé de bonne source, n'a été informé de la gravité de l'incident qu'en fin d'après-midi, en grande partie d'ailleurs grâce à l'entremise de journalistes. Après avoir reçu la communauté polonaise du Zaïre, Jean-Paul II devait assister à une soirée culturelle dans les jardins de la nonciature. L'annulation tardive de cette manifestation n'a été assortie d'aucune explication.

Quelque cinq cent mille fidèles ont participé, pendant près de quatre heures, à la messe solen*nelle sur l'immense esplanade.* Ce fut une cérémonie tout à la fois grandiose, fervente et bon enfant. Jean-Paul II avait pris place derrière un autel surélevé abrité d'un toit de paille. En présence du président Mobutu et de sa toute nouvelle épouse, le pape ordonna, conformément au long cérémonial rituel, huit évêques. Quatre étaient zaïrois, deux autres venaient du Burundi, un du Soudan et le dernier de Djibouti. Le pape déclencha les acclamations en saluant la *foule,* de quelques mots, dans les quatre principales langues du pays : lingala, kikongo, swahili et *tchiluba. Il concélébra la messe* en français, latin et lingala avec le cardinal Agnelo Rossi, préfet de *la congrégation pour l'évangélisa*tion des peuples.

Il était difficile de rester insen*sible à l'étrange beauté des can*tiques chantés en lingala, au rythme des tam-tams et au son *des guitares et des accordéons.* Autre africanisation de la liturgie : les officiants présentent les *offrandes au pape en esquissant* de légers pas de danse tandis que la foule accompagne les cantiques *en frappant des mains.* Jean-Paul II paraissait vivement apprécier l'heureux résultat mélodique *de cette « inculturation »* de la messe, souhaitée depuis longtemps par le clergé zaïrois. A midi pré*cis,* le pape *prononça* l'Angelus, retransmis en direct sur la place Saint-Pierre par Radio-Vatican. Plusieurs *centaines de milliers* de bras s'élevèrent, brandissant des drapeaux aux couleurs du Zaïre et du Vatican, puis offrirent à la bénédiction pontificale le plus hétéroclite des inventaires : croix, chapelets, rosaires, missels, statuettes, montres-bracelets et mille objets en tout genre.

Le pape avait rappelé, samedi, aux évêques, la nécessité de l'« africanisation » de l'Eglise, car *« la construction du royaume de Dieu ne peut pas se dispenser d'emprunter des éléments des cultures humaines ».* Cette « inculturation » concerne à la fois le *langage du message* chrétien, la catéchèse, la réflexion théologique, la liturgie et les formes de la vie *chrétienne. Encore faut-il,* s'agissant de la foi chrétienne, que les Eglises d'Afrique s'en tiennent, a souligné le pape, *« au patrimoine identique essentiel de la même doctrine du Christ ».* Autrement *dit,* assure Jean-Paul II, l'africanisation n'est pas forcément et toujours bonne en *soi : « Cette œuvre,* a-t-il dit aux évêques, *pour laquelle je tiens à vous exprimer toute ma confiance, requiert beaucoup de lucidité théologique, de discernement spirituel, de sagesse et de prudence et aussi de temps. »*

Jean-Paul II continue de se montrer parfaitement à l'aise avec *tous et à tout moment.* Samedi, il a comblé de joie une famille de Kinshasa en s'arrêtant quel*ques minutes dans sa petite mai*son au numéro 48, avenue de la Victoire. Sur un petit autel, étaient disposés une photo de l'illustre visiteur, une croix et quelques chapelets. Après avoir reçu le pape agenouillés, le père de famille, un mécanicien depuis peu à la retraite, s'est entretenu avec lui des menus aspects de la vie quotidienne à Kinshasa. *« Le cardinal m'a fait prévenir il y a une semaine,* dit-il, *mais je n'y croyais pas. Et il est venu... »* Pendant ce temps, les mères de famille voisines jettent leurs enfants dans les bras du pape, qui prend un évident plaisir à les bénir d'un signe de croix sur le front.

L'humour n'est pas la moindre qualité de Jean-Paul II. Quelques instants après son arrivée à l'aéroport de Kinshasa, une fillette lui présenta un bouquet de fleurs et récita un compliment en l'honneur du mouvement populaire de la révolution, le Parti unique zaïrois. Quand elle eut terminé, le pape lança d'un air malicieux à l'adresse du chef de l'Etat : *« Elle sait fort bien prêcher l'Evangile, cette demoiselle... »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire page 20, les déclarations de Jean-Paul II.)

Une pénurie des vocations au Congo

● *Superficie* : 342 000 kilomètres carrés.

● *Population* : 1 500 000 habitants. Dispersés dans plus de quatre mille villages, les Congo*lais appartiennent à la race* bantoue. Ils sont divisés en de nombreux groupes, dont les plus importants sont : le groupe Kongo, au sud ; le groupe Téké, *au centre ;* le groupe Boubangui, au nord. Ces groupes sont fractionnés en de nombreuses tribus. *Dans le Nord, également,* se trouvent des Pygmées, qui vivent dans de petits hameaux.

● *Politique :* ancienne colonie française, après avoir transité par une *situation intermédiaire* comme Etat autonome dans la Communauté française, le Congo accède à l'indépendance en 1960. En 1963, le gouvernement *de l'abbé Fulbert Youlou, pré*sident de la République, est renversé. Celui-ci, qui mourra en exil à Madrid en 1972, est remplacé par M. Massemba-Débat, *qui est amené à démissionner* à son tour en 1968. Il est remplacé par le capitaine Alfred Raoul, qui cède la place, la même année, au commandant Marien Ngouabi, *président* du Conseil national de la révolution. La République populaire du Congo est née en *1969,* avec *comme* but déclaré de vouloir *« s'engager dans une voie résolument marxiste-léniniste ».* Elle est présidée aujourd'hui par le colonel *Denis Sassou Ngouesso, et di*rigée par un parti politique unique : le Parti congolais du travail.

● *Economie :* les ressources sont essentiellement agricoles, mais l'exploitation est difficile en raison des moyens de communication insuffisants *dans un pays occupé à 50 % par la* forêt équatoriale. Les cultures sont : le manioc, l'igname, le maïs et le riz.

● *Religions :* après une première évangélisation par les Portugais au *quinzième siècle,* la *première véritable mission est* établie de 1766 à 1775. Un siècle plus tard, les missionnaires — de la *Congrégation* du Saint-Esprit — s'installent définitivement.

Aujourd'hui, le Congo compte 530 000 catholiques (37 % de la population) avec un archevêque et deux évêques, 48 prêtres *diocésains, 80 religieux prêtres,* 17 religieux non prêtres, et 101 religieuses. Les protestants sont 150 000, les musulmans 5 000 et les animistes 700 000.

L'Eglise au Congo a été très éprouvée par l'assassinat inexpliqué, en mars 1977, du cardinal Emil Biayenda, archevêque de Brazzaville. Le *nouvel* archevêque, *nommé en 1978,* est Mgr Barthélemy Batantu. L'Eglise souffre d'une pénurie de vocations, et les congrégations missionnaires *ne peuvent plus* fournir *le personnel réclamé par les évêques.*

DURANT SON SÉJOUR EN FRANCE

Le pape concélébrera une messe en plein air le dimanche 1er juin au Bourget

Voici le programme officiel *du voyage* de Jean-Paul II en France, du 30 mai au 2 juin :

VENDREDI 30 MAI

16 heures. — Arrivée à Orly. Déplacement en hélicoptère jusqu'aux Champs-Elysées.

16 h. 20. — Accueil par M. Giscard d'Estaing, *accompagné du gouvernement.* Le pape se rend en voiture découverte jusqu'à Notre-Dame par la Concorde et le boulevard Saint-Germain.

17 h. 30. — Te Deum dans la cathédrale, en présence du président de la République, des corps constitués, des évêques et du clergé de *Paris.*

18 heures. — Messe concélébrée sur le parvis de Notre-Dame. Les évêques, le clergé parisien concélèbrent ;

— *Dès l'issue de la messe,* retour dans la cathédrale : allocution aux seuls membres du clergé ;

— Le pape s'adresse au peuple de Paris et à ses représentants au quai de l'Hôtel-de-Ville ;

— Retour en bateau sur la Seine à la Nonciature ;

SAMEDI 31 MAI

8 h. 30. — Rencontre à la nonciature avec les représentants des confessions non catholiques.

10 heures. — Entretien avec le *président* de la République. Présentation de la famille du président. Le pape salue les personnalités invitées à l'Elysées ; *transfert à l'archevêché* en voiture découverte ; Repas et retour à la nonciature.

15 heures. — Transfert à la chapelle de la médaille miraculeuse, *rue du Bac, en voiture découverte.* Prière à la chapelle rénovée, brève présentation des responsables et des réalisations de la catéchèse et des mouvements caritatifs ; dans les jardins *: rencontre des religieuses* de Paris ;

— Transfert au Champ-de-Mars : rencontre avec des Polonais ; départ en hélicoptère pour Saint-Denis.

18 heures. — Messe dans la basilique de Saint-Denis pour les travailleurs *français et immigrés ;* rencontre avec quelques responsables chrétiens en monde ouvrier ;

— Retour à la nonciature en hélicoptère, où il rencontre des res*ponsables nationaux des mouvements* laïcs.

DIMANCHE 1er JUIN

8 h. 30. — A l'Institut catholique, rencontre des professeurs et des *étudiants ;*

9 h. 30. — Départ en hélicoptère pour Le Bourget où, à 10 heures, en voiture découverte, il fait le tour du terrain de la célébration ;

10 h. 30. — Messe concélébrée pour le peuple de Dieu ; retour à la nonciature où il déjeune ;

15 h. 30. — *Transfert en hélicop*tère au séminaire d'Issy-les-Moulineaux ; accueil par les évêques avec lesquels il a *une séance* de travail ; présentation des séminaristes, des bureaux des conseils presbytéraux de la région parisienne ;

19 heures. — Dîner avec les évêques ;

20 h. 30. — Transfert au Parc des Princes pour la veillée avec les jeunes (voiture ouverte à l'arrivée) ;

LUNDI 2 JUIN

8 h. 15. — Rencontre de prière avec les représentants des organisations internationales catholiques auprès de l'UNESCO. Jean-Paul II visite ensuite l'UNESCO où il prononcera *un discours* en *présence* des membres du conseil exécutif et d'une assemblée qualifiée.

12 heures. — *Retour en voiture* ouverte à la nonciature.

14 heures. — Contact avec la presse à l'Ecole militaire. Le pape part ensuite pour Lisieux en hélicoptère.

A Lisieux, messe sur le parvis de la basilique. Présence d'anciens évêques missionnaires, de prêtres *Fidei donum* de passage en France, *de malades ; brève visite au carmel* de Lisieux et rencontre avec les contemplatives ; contact avec le bureau de l'Union des supérieures majeures de France et le Comité permanent des religieux. A 18 heures, le pape quitte la France pour Rome.

Les 7 et 8 juin

L'INHUMATION DU SOLDAT INCONNU D'INDOCHINE

Le président de la République assistera, le samedi 7 juin à 9 heures, à la messe solennelle qui sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à l'occasion des cérémonies d'inhumation du soldat inconnu d'Indochine. Une prise d'armes suivra l'office religieux et le chef de l'Etat adressera un message aux armées.

La dépouille mortelle du soldat inconnu d'Indochine, qui repose provisoirement aux Invalides, sera, au cours de l'après-midi, transférée par hélicoptère au quartier militaire d'Arras (Pas-de-Calais) où aura lieu une veillée d'armes avant l'inhumation, le dimanche 8 juin, au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Ce soldat est l'un des [illegible] militaires français morts au cours des combats en Indochine. [illegible] corps ont été rapatriés.

RELIGION

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

Les déclarations du pape

Comme à son habitude, Jean-Paul II profite des nombreux discours qu'il prononce devant des auditoires divers, au long de son périple africain, pour faire connaître les grandes lignes de sa pensée sur les différents problèmes auxquels doivent faire face les Eglises locales.

S'adressant aux évêques zaïrois, il reconnaît la légitimité d'une certaine africanisation, tout en rappelant les normes universelles, notamment dans le domaine moral, où le pape a dénoncé la polygamie et rappelé les vertus du mariage aux familles et celles du célibat aux prêtres et religieux.

Sur le plan politique, Jean-Paul II s'est montré beaucoup plus ferme que lors de son voyage en Amérique latine. S'il a affirmé que « le service de Dieu se distingue du pouvoir civil », le pape a souligné le rôle de l'Eglise comme aiguillon de la conscience des dirigeants politiques : il a loué les évêques pour leurs rappels à l'ordre, en ajoutant que le Saint-Siège ne les « déchargera d'aucune responsabilité ». Pour ce qui est de la politique internationale, enfin, le pape n'a pas hésité à déplorer l'ingérence des puissances étrangères dans le continent africain, quelles soient capitalistes ou marxistes. Peut-être conscient des critiques formulées ici ou là à propos de la multiplication de ses voyages menés en « chef d'Etat », Jean-Paul II a expliqué que s'il prenait si souvent son « bâton de pèlerin » c'était pour défendre partout les droits de l'homme. A. W.

● Les évêques zaïrois face au « mobutisme ».

« J'ai remarqué le zèle, le courage et la cohésion dont vous avez su faire preuve, pour éclairer et guider votre peuple chrétien lorsque les circonstances l'exigeaient. Car les épreuves ne vous ont pas été ménagées. (...) Vous avez stimulé vos fidèles « tous solidaires et responsables » à surmonter le découragement et l'immoralité (...), vous avez même appelé l'ensemble de vos compatriotes « au redressement de la nation ». De tels actes manifestent votre sens des responsabilités pastorales. Je souhaite avec vous que ces appels soient repris, médités et surtout vécus dans leurs conséquences et avec persévérance par ceux dont vous vouliez former ou réveiller la conscience ».

« Le Saint-Siège, lança plus tard Jean-Paul II à son auditoire épiscopal, *ne vous déchargera d'aucune responsabilité : au contraire, il vous responsabilisera et il vous aidera à trouver les solutions les plus conformes à votre vocation ».*

Cela dit, l'Eglise ne doit pas, estime Jean-Paul II, empiéter sur la sphère d'action des dirigeants politiques. *« Votre service de Dieu*, a-t-il poursuivi, *se distingue du pouvoir civil, tout en respectant sa compétence et sa responsabilité, il doit pouvoir s'exercer lui-même dans une pleine liberté, dans sa sphère qui est l'éducation de la foi, la formation des consciences, la pratique religieuse, la vie des communautés chrétiennes et la défense de la personne humaine, de ses libertés et de ses droits, de sa dignité. »* (Discours aux cinquante-six évêques zaïrois le samedi 3 mai.)

● La formation civique.

La foule a acclamé avec ferveur lorsque le pape exhorta les évêques à *« former les citoyens honnêtes et courageux dont le pays a besoin, ennemis de la corruption, du mensonge et de l'injustice, soucieux d'un développement harmonieux, et spécialement des catégories les plus pauvres ».* (Homélie pendant la messe solennelle, le dimanche 4 mai.)

● L'ingérence des grandes puissances en Afrique.

« C'est avec un étonnement empreint de tristesse que l'on constate que ce continent est lui aussi marqué par des influences dirigées de l'intérieur ou de l'extérieur, sous couvert d'aide économique, souvent, en réalité dans la perspective d'un intérêt qui n'a de vraiment humanitaire que l'étiquette. » Le pape ajouta : *« Comme on souhaiterait que les diverses nations d'Afrique puissent vivre et grandir à l'écart des conflits idéologiques et politiques étrangers à leur mentalité profonde, qu'elles ne soient pas amenées à consacrer aux armements, par exemple, une part démesurée des moyens parfois réduits dont elles disposent ou que l'assistance qu'elles reçoivent ne soit pas subordonnée à une quelconque forme d'allégeance. »* (Discours aux chefs de missions diplomatiques, le samedi 3 mai.)

● Contre le racisme et la violence.

« Faut-il évoquer les problèmes liés au racisme, que tant de voix à travers le monde dénoncent et que l'Eglise catholique pour sa part réprouve de la manière la plus ferme ? Mes prédécesseurs ont, en maintes occasions, proclamé le caractère anti-évangélique de cette pratique. Certains commentateurs ont également souligné mon souci de défendre en tous points les droits de l'homme. Je puis vous dire que c'est en luttant contre ce fléau du racisme que j'entends aussi agir pour promouvoir leur respect. Fort heureusement, des signes sont donnés, comme au Zimbabwe, que des efforts patients peuvent parfaitement fonder des espoirs réalistes. »

Dénonçant la violence politique qui *« n'est pas digne de l'homme »*, Jean-Paul II a vanté les vertus de la *« palabre africaine, confrontation loyale par la conversation et la négociation »*. Invité dimanche par les intellectuels et la jeunesse universitaire, le pape les a mis en garde contre *« la tentation des idéologies, trompeuses parce que toujours simplificatrices »*. Il les a exhorté à rejeter *« le matérialisme sous toutes ses formes, car il est toujours source d'asservissement »*. (Discours aux diplomates.)

● La liberté religieuse et le marxisme.

Dans une allocution adressée au colonel Denis Sassou-Nguesso, président de la République du Congo, le pape à déclaré que l'Eglise souhaitait que les croyants puissent professer publiquement leur foi : *« Je sais, M. le président, que vous comprenez cet espoir, qui ne menace pas l'Etat. La liberté religieuse est en effet au cœur du respect de toutes les libertés et des droits inaliénables de l'individu. »*

(Discours aux dirigeants congolais le lundi 5 mai).

LE COMITÉ NATIONAL DE L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE COMPREND DES MILITANTS POLITIQUES ET SYNDICAUX.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — *« Au nom du Christ, nous ne pouvons accepter des situations flagrantes d'injustice, des inégalités qui restent souvent scandaleuses dans la société d'aujourd'hui. (...) La société qui, dans les faits, prend son parti du chômage est inacceptable. (...) Vivre, c'est avoir de quoi vivre, mais c'est aussi pouvoir épanouir ses facultés et ses possibilités dans le travail et dans le cadre de vie. Quand une société aboutit à déstructurer l'homme, elle entre en contradiction fondamentale avec l'Evangile. (...) Nous ne pouvons admettre les atteintes portées à l'action des militants, une répression anti-syndicale qui s'accentue aujourd'hui. »*

Tels furent quelques-uns des propos de Mgr Herbulot, à l'occasion des douzièmes rencontres nationales de l'Action catholique ouvrière, qui ont eu lieu du vendredi 2 au dimanche 4 mai à Bordeaux. Les mille délégués participant à cette rencontre, marquant en même temps le trentième anniversaire du mouvement, ont vivement applaudi le président de la commission épiscopale du monde ouvrier lorsque celui-ci a affirmé avec vigueur qu'il croyait *« à la mission irremplaçable des mouvements catholiques en classe ouvrière »*. De leur côté, tout en affirmant leur désir d'un approfondissement de la foi et d'une formation théologique plus complète, les militants de l'ACO ont insisté sur le fait que leur mouvement n'est pas à lui seul l'Eglise en classe ouvrière. Attachés à l'Eglise à ses prêtres, à ses évêques et au Pape, ils soulignent la pluralité des courants qui la traversent.

Différents de la J.O.C. (jeunesse ouvrière chrétienne), de la J.O.C.F. (jeunesse ouvrière chrétienne féminine) ou des prêtres ouvriers, les militants ACO sont également très diversifiés en leur sein même. L'ACO se veut une somme de toutes ces différences syndicales ou politiques et refuse de privilégier les uns au détriment des autres. On remarquera cependant qu'au nouveau comité national (dont la présidente est désormais Mme Thérèse Chatain, membre de la Confédération française du cadre de vie, et le président M. Daniel Escurieux, membre de la C.G.T. et du P.S.U.), une large place a été faite aux militants déjà engagés dans des partis. Ainsi, les membres du parti communiste, au nombre de deux dans le précédent comité, sont désormais sept. Parmi les autres partis ou syndicats, on note huit sièges à des membres du parti socialiste, trois au P.S.U., vingt à la C.F.D.T. et douze à la C.G.T.

« Ce vote fera peut-être réfléchir Georges Marchais », disait un militant. Sans doute est-il aussi un début de réponse aux questions posées tout au long de ces journées sur la crise économique, les difficultés du syndicalisme ou la situation politique après les législatives de 1978. — G. L.

Le synode de l'Eglise réformée de France invite les chrétiens à « se mobiliser en vue d'un nouvel ordre économique mondial »

Dijon. — Il n'est pas de meilleur test pour les Eglises contemporaines que leur capacité œcuménique. Mais il est tant de sortes d'œcuménismes ! Celui qui est axé sur les institutions piétine, et l'on cherche à cette stagnation des motifs présumés nobles. Le protestantisme français estime avoir jeté suffisamment de passerelles entre les diverses Eglises issues de la Réforme pour éprouver le besoin d'aller plus avant. Les déclarations platoniques ne manquent certes pas. Comme ses prédécesseurs, le pasteur Jean-Pierre Monsarrat, qui vient d'être élu président du Conseil national de l'Eglise réformée de France au synode de Dijon, du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai, déplore l'*« absurdité »* des divisions protestantes, qui obligent à *« doublonner »* pour le moins les états-majors d'Eglises distinctes de faible effectif.

« Il faut pourtant, ajoute-t-il, *maintenir notre identité »* et veiller à ne pas se laisser absorber par l'Eglise catholique, fortement majoritaire en France, sans oublier toutefois que ce ne sont pas toujours les éléments théologiques qui pèsent le plus lourd dans la balance.

Conclusion : demain comme aujourd'hui les choses resteront sans doute en l'état. Pourtant le prochain séjour du pape à Paris ne laisse pas indifférents les protestants. Mais ils entendent *« ne pas faire tapisserie »*. Pendant quelques instants, comme cela a été demandé lors de la récente réunion œcuménique de Chantilly, il faudrait rencontrer Jean-

De notre envoyé spécial

Paul II et pouvoir avoir un échange avec lui, ainsi que Paul VI en a donné l'exemple à Genève.

L'œcuménisme dans l'information à travers le monde a quant à lui fait des progrès considérables. Les chrétiens n'y sont pas pour grand-chose. Ils n'ont fait qu'emboîter le pas des échanges politiques, sociaux et culturels d'une planète devenue de plus en plus solidaire. Les quatre hôtes de l'Eglise réformée de France à Dijon, dont deux n'étaient pas protestants, avaient pour tâche de sensibiliser le synode aux problèmes Nord-Sud, à ceux de l'Est et de l'Asie.

Il convient d'*« inverser la formation »*, a déclaré le Père Vincent Cosmao : *« D'émetteurs, nous, Occidentaux, nous devons devenir récepteurs. Le critère de la vérité de la foi est le partage avec les pauvres. »* Les chrétiens devraient donc être particulièrement réceptifs au message des Eglises du tiers-monde. *« La théologie peut être un facteur de régulation et contribuer à surmonter le danger de guerre sainte. »*

Pour le prêtre orthodoxe roumain Ion Bria, il s'agit de dépasser les notions faciles d'accueil et d'assistance. Chaque Eglise locale doit vivre à l'intérieur d'elle-même la catholicité, c'est-à-dire l'universalité. Ce n'est pas le renforcement des structures des relations extérieures qui arrivera à ce résultat. La bureaucratie est ici impuissante. *« Créer des fonds spéciaux contre le racisme est une chose*, insiste le pasteur Chipenda (Angola), *mais le plus important n'est pas là. Mieux vaut rendre leurs terres aux Indiens. Mieux vaut que la France remette en cause sa politique des DOM-TOM. »*

Sur le plan pratique, le synode demande que des initiatives contre le racisme soient prises en liaison avec le Conseil œcuménique et qu'un effort financier soit soutenu. Il réclame une réflexion ultérieure sur le modèle des sociétés de type industriel qui est rejeté par le tiers-monde comme *« oppressif »*. Il s'agit pour les chrétiens de *« se mobiliser en vue d'un nouvel ordre économique mondial qui soit plus conforme à la volonté de Dieu »*.

HENRI FESQUET.

LE PASTEUR MONSARRAT : UN « HOMME DE TERRAIN »

Le pasteur Jean-Pierre Monsarrat, nouveau président du conseil national de l'Eglise réformée de France, a été désigné par un conseil de vingt membres renouvelé à 50 % (soit cinq pasteurs et quatre laïcs dont deux femmes). De souche tarnaise, il est né à Londres en 1927, où il vécut pendant treize ans. Ainsi, dit-on, s'expliquent un certain flegme et une froideur apparente. Il a fait ses études de théologie en Ecosse, à Paris et à New-York. D'abord pasteur à Vabre (Tarn), il prend en 1963 à Lyon la charge de la paroisse des Terreaux.

En 1970, il est élu président du conseil de la région Centre-Alpes-Rhône, l'une des plus importantes de l'Eglise réformée de France. Son mandat a été renouvelé quatre fois.

ÉDUCATION

Le congrès de « réunification » des organisations d'étudiants est confronté au problème de la grève générale

Près de six cents délégués participent, depuis le samedi 3 mai, à l'université de Paris-X à Nanterre, au Congrès de réunification du mouvement étudiant, qui doit achever ses travaux lundi 5 mai au soir. Préparé par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, animée principalement par l'Organisation communiste internationaliste, trotskiste) et le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la Ligue communiste révolutionnaire), ce rassemblement est la première tentative, depuis plus d'une dizaine d'années, de reconstruire « une grande organisation syndicale étudiante ».

Dans le grand amphithéâtre de l'université de Nanterre, les travées séparent les différentes sensibilités du mouvement étudiant. A droite de la tribune, les socialistes du « courant Mitterrand » et ceux du « courant Rocard ». Au centre, la majorité de l'UNEF-Unité syndicale proche de l'O.C.I. A gauche, plus clairsemés, les militants du MAS appartenant à la L.C.R. La disposition centriste de la majorité de l'UNEF n'a pas de signification politique, elle s'explique seulement par le nombre de ses délégués. C'est en effet ce courant qui a obtenu le plus de mandats lors des congrès locaux de réunification qui ont eu lieu ces derniers mois dans les villes universitaires. Avec trois cent soixante-douze délégués (59,14 % des voix) ils distancent nettement les socialistes, qui obtiennent 165 mandats (26,23 % des voix) et la majorité L.C.R. du MAS, qui obtient 92 mandats (14,63 % des voix).

Réunis pour la première fois, trotskistes, socialistes, autogestionnaires des comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), oppositionnels du parti communiste et plus simplement adhérents d'associations locales ou corporatives d'étudiants, participent à un débat sur l'orientation future du syndicat qu'ils sont en train de créer. L'enjeu est important pour des militants qui veulent, comme le souhaite M. Jean-Christophe Cambadélis, leader de la majorité de l'UNEF, *« arriver à un syndicat de cent mille membres le plus rapidement possible »*. M. Cambadélis a proposé au congrès, pour les mois à venir d'engager l'action sur des objectifs précis allant de la défense des œuvres universitaires à la libre inscription des bacheliers dans l'université de leur choix, en passant par le refus des réformes de second et de troisième cycles.

Au sujet de la lutte à mener à plus court terme pour la défense des étudiants étrangers, M. Cambadélis a expliqué que la situation pouvait devenir favorable.

M. Cambadélis préconise un référendum dans toutes les universités pour savoir si *« les étudiants sont prêts à se mettre en grève partout »*. Il a aussi annoncé que l'UNEF rencontrerait jeudi 8 mai M. Jean Imbert, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires et président de la commission nationale pour l'inscription des étudiants étrangers. L'UNEF a aussi rendez-vous le 9 mai avec M. Jean-Claude Casanova, conseiller technique au cabinet du premier ministre, pour évoquer le problème des étudiants étrangers.

M. Julien Dray, représentant de la majorité du MAS, est favorable à une action plus rapide. Il a demandé au congrès de répondre positivement à l'appel de la coordination de Grenoble à la grève générale pour les 6 et 7 mai (*le Monde* du 3 mai). *« Il faut porter un coup décisif au gouvernement »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que *« la grève générale correspond concrètement à la volonté des étudiants »*.

Ce problème de la grève et donc de la tactique syndicale a été un des principaux thèmes abordés au cours des deux premières journées du congrès. Il a notamment opposé les socialistes, qui, par la voix de M. Jean-Marie Lecuen ont critiqué le *« fétichisme de la grève générale »*, aux trotskistes qui veulent construire un rapport de forces à l'université.

SERGE BOLLOCH.

LES PROJETS DE RÉFORMES PÉNALES

La sécurité contre les libertés

C'est peu dire que le projet de loi « sécurité et liberté », adopté le 30 avril par le conseil des ministres, est un texte répressif et qu'il menace, au nom de la sécurité, les libertés.

On connaît l'antienne : en France, comme dans la plupart des pays occidentaux, les courbes de criminalité s'envolent. La peur s'installe. Les actes d'autojustice se multiplient.

On peut discuter ce phénomène. Insister, comme l'a fait il y a trois ans le comité d'études sur la violence, présidé par M. Alain Peyrefitte, sur... la *prévention*. Reconnaître, *comme* M. Raymond Barre il y a peu de temps, que la répression est l'aveu d'un *« échec »*. Ou *choisir de flatter* l'opinion, se rallier aux théories criminelles les plus conservatrices et considérer qu'on ne peut laisser, sans réagir, s'installer la violence.

Cette montée des périls est préoccupante mais non menaçante, et on ne s'explique pas que le gouvernement ait choisi, pour la combattre, d'écraser une noix avec un marteau-pilon. Les cambriolages, les agressions dans le métro, les enlèvements et prises d'otages, etc., atteignent un niveau insupportable ? Ils seront réprimés *sans faiblesse*.

Les libérations conditionnelles seront accordées, quand elles le *seront*, au *compte-gouttes*, les circonstances atténuantes une fois sur deux écartées, le sursis *disparaît, ou peu s'en faut*, en cas de récidive, etc. En quelques articles, ce sont des pans entiers de *notre système pénal*, fondé sur l'amendement du délinquant et sur sa réinsertion, qui sont remis en cause.

Un exemple parmi d'autres : celui qui aura commis un vol à l'arraché avec violence — par exemple si, dans la précipitation, il a heurté sa victime et que celle-ci soit tombée — risquera, s'il s'agit d'un premier délit, de un à sept ans d'emprisonnement et (ou) de 10 000 à 200 000 francs d'amende. Cette peine, le cas échéant, pourra être prononcée avec sursis.

Peines automatiques

En cas de récidive, la peine encourue double et ne peut être assortie d'un sursis. Autrement dit, le délinquant, s'il n'est pas condamné à une amende — ce qui est l'hypothèse la plus vraisemblable — se voit automatiquement infliger une peine effective égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement, à laquelle s'ajoute avec la même automaticité la peine antérieure, si celle-ci a été prononcée avec sursis.

La différence avec le système actuel est la suivante : en cas de vol avec violence, le coupable risque aujourd'hui, devant une cour d'assises, de dix à vingt ans d'emprisonnement. En réalité ce genre d'infraction est souvent correctionnalisé, c'est-à-dire jugé *par un tribunal, et* la peine prononcée se résume fréquemment, pour un non-récidiviste, à quelques *mois avec sursis*.

Jusque-là, les différences entre les deux systèmes sont minimes. Tout change en cas de *récidive*, qu'il s'agisse d'un nouveau vol avec violence ou d'un simple cambriolage. *La peine effective ne* peut, à ce moment-là, être inférieure à deux ans, alors que, dans *le système actuel*, le tribunal a la faculté d'accorder un sursis s'il estime qu'il existe des circonstances atténuantes. En outre, la peine prononcée avec sursis, après le premier délit, s'ajoute automatiquement à ces deux ans minimum (aujourd'hui le tribunal peut dispenser de l'exécution de cette peine). On comprend pourquoi le Syndicat de la magistrature souligne que ce système de peine automatique risque, à terme, de doubler le nombre des détenus.

La saisine directe

Là n'est pas le plus inquiétant, mais dans la faculté *laissée* désormais au parquet, sous prétexte d'accélérer le cours de la justice, *c'est-à-dire de limiter* les détentions provisoires, de saisir directement le tribunal correctionnel *ou* la chambre d'accusation de la cour d'appel, s'il s'agit d'un crime, sans passer par un *juge d'instruction*. Si on s'en tient à cette explication, c'est-à-dire si on refuse de voir dans cette disposition une volonté — non avouée cette fois — de répression accrue, on est obligé de constater que le remède est pire que le mal.

Car, en dépit des déclarations de M. Peyrefitte, soulignant que cette procédure s'appliquera aux affaires *« élucidées »* — comme l'affaire de Broglie ? — rien, dans le projet, ne permet de pencher pour cette interprétation. Le texte dit simplement que le parquet *« peut »* saisir le tribunal ou la chambre d'accusation, *« eu égard aux charges déjà rassemblées »*. Rien de plus.

Cette disposition est triplement dangereuse pour les libertés. Elle supprime un degré de juridiction. Elle dessaisit les juges d'instruction (magistrats du siège), renforce les pouvoirs du parquet hiérarchiquement contrôlé, et elle conduit à des condamnations prononcées sur la base de rapports de police qu'aucun juge d'instruction ne sera là pour constater. On connaît les résultats auxquels conduit ce système en matière de flagrant délit. Une procédure dont on annonce pourtant la suppression, mais que ces dispositions reviennent à généraliser.

Combinée avec les mesures sur le sursis et la récidive, la saisine directe du tribunal ou de la chambre d'accusation conduit à des extravagances. Un seul exemple : l'auteur présumé d'un cambriolage commis de nuit (circonstance aggravante) pourrra, le jour même — son affaire « élucidée » — *être condamné*, s'il est récidiviste, à trente ans d'emprisonnement, sans autre forme de procès.

L'« habeas corpus » du pauvre

La seule *contrepartie* à *cette* mise en pièces de quelques garanties dont bénéficie le justiciable est une disposition que le garde des sceaux présente comme l'institution d'un *habeas corpus* à la française. Cette affirmation mérite d'autant plus d'être discutée qu'elle constitue l'unique contrepoids d'un texte dont le volet répressif l'emporte sur tout le reste.

L'*habeas corpus* qui vient d'outre-Manche permet à toute personne victime d'une détention arbitraire de saisir un juge. D'où l'expression *habeas corpus (« que tu aies le corps »)*, qui signifie littéralement l'obligation pour le magistrat de se faire présenter le détenu et de le relâcher s'il l'estime incarcéré illégalement.

L'expression et le projet figurent en tête du programme de Blois présenté en janvier par M. Raymond Barre. *Il* le définissait en ces termes : *« Toute personne qui s'estime victime d'une détention irrégulière, ou qui serait informée d'une telle détention, pourra la dénoncer et saisir un juge. L'autorité qui détient l'individu — quelle qu'elle soit : administrative, familiale ou médicale — devra établir, devant ce juge, la preuve de son droit. »* Une commission présidée par un professeur de droit, M. Jean Rivero, avait été créée à ce sujet, et M. Giscard d'Estaing avait assigné, le 26 avril 1979, au premier ministre, la tâche de traduire cette promesse dans les textes avant six mois. Puis on n'en avait plus entendu parler.

Trois risques de détention arbitraire, au sens de l'*habeas corpus*, subsistent *dans la loi française* : la procédure de flagrant délit qui permet au procureur de la République *qui n'est pas un magistrat* du siège, de délivrer un mandat de dépôt ; des internements psychiatriques dans des hôpitaux privés ; la détention provisoire d'étrangers en instance d'expulsion. Ce sont ces trois cas que le projet de M. Peyrefitte affirme rayer des textes en les soumettant au contrôle d'un magistrat.

Dans la pratique, cette mesure risque d'avoir une portée limitée. On ne sache pas que les juges correctionnels de Paris, où *existe* l'unique chambre spécialisée en matière de flagrants délits, soient *plus cléments que leurs collègues* du parquet. Le flagrant délit, c'est aussi l'absence d'instruction et *d'enquête sérieuse*, même si la « flagrance » n'est pas établie, les jugements à la chaîne et leur redoutable efficacité, lorsque cette procédure est utilisée conjointement avec la loi dite « anti-casseurs ». De cela, le projet ne souffle mot.

L'internement psychiatrique

Si on doit se féliciter de voir disparaître du code la faculté qu'a le procureur de la République de décider d'une incarcération, il faut rappeler qu'il existe en droit français des textes qui limitent, en théorie, les possibilités d'internement arbitraire, notamment l'obligation pour le juge d'instruction de motiver ses ordonnances de détention provisoire et leur renouvellement, par des arguments tirés du dossier et non par des considérations générales. On pouvait attendre du garde des sceaux qu'il rappelle ces dispositions souvent ignorées. Hélas ! Le texte évoque bien le problème de la détention provisoire mais c'est pour préciser que, lorsque la peine encourue sera de plus de cinq ans d'emprisonnement, le juge d'instruction n'aura plus à motiver sa décision. Où est le progrès ?

L'internement psychiatrique dans les établissements privés avait suscité, il y a près de dix ans, quelques remous, à la suite du placement d'office dans une clinique de Nice d'Isabelle Le Mire, que ses parents souhaitaient voir rompre avec un éducateur, M. Paul de Séligny, dont ils contestaient l'influence. Avec ce texte, Isabelle Le Mire serait théoriquement à l'abri d'une telle mesure, mais les établissements psychiatriques sont depuis longtemps sous le contrôle de la justice, ce qui n'empêche pas de tels internements de se reproduire.

Ce n'est que par un abus de langage que le gouvernement peut présenter comme une mesure libérale la nécessité de déférer au bout de quarante-huit heures au président du tribunal de grande instance les étrangers détenus en instance d'expulsion. On se souvient que le Conseil constitutionnel a annulé le 9 janvier une disposition de la « loi Bonnet » permettant de détenir arbitrairement des immigrés dans cette situation, créant ainsi un vide que le gouvernement se promettait, disait-on, de combler. Avec le projet présenté par M. Peyrefitte — qui réintroduit à l'article 23 de la « loi Bonnet » la possibilité de détenir les étrangers en voie d'expulsion, — c'est fait. Cette mesure serait maintenant juridiquement inattaquable puisque toute décision en ce sens serait placée sous le contrôle d'un juge du siège, mais son véritable objet est bel et bien de revenir à une disposition qu'un accident de parcours avait contraint d'écarter.

Comparé au Royaume-Uni, où les cas de détention arbitraire sont, sauf en Irlande, extrêmement rares, *l'habeas corpus* à la française aura du mal à faire la preuve de son efficacité, tant son esprit apparaît éloigné de nos lois, et davantage encore de la pratique.

L'heure est à la répression, les articles sur la « sécurité » le prouvent. Si on ne change pas *la société par décret, il est plus* téméraire encore de prétendre modifier un état d'esprit ou de feindre qu'il en sera *ainsi* en assortissant trois mesures ponctuelles d'une série de dispositions *qui ne sont rien moins que libérales*.

BERTRAND LE GENDRE.

> **SELF-SERVICE**
>
> Le projet de loi dit « sécurité et liberté » présenté par le garde des sceaux a été préparé, on le sait (« le Monde » du 2 mai) par deux personnes, MM. Decocq et Jean-Claude Soyer. Ce dernier, membre du Conseil supérieur de la magistrature, est aussi connu pour ses chroniques du « Figaro » *qu'il signe du pseudonyme de* Jussy.
>
> « Le Figaro » du lundi 5 mai publie un entretien « exclusif » de M. Peyrefitte avec MM. Max Clos, Jacques Jacquet-Francillon et... Jussy, qui abonde dans le sens du projet de loi.

● *M. Yves Rocca* est nommé, par arrêté publié au *Journal officiel* du 4 mai, directeur du cabinet du ministre de la justice. M. Rocca était, jusqu'à présent, directeur des services judiciaires du ministère (*le Monde* du 22 avril).

● *Attentat contre un dépôt de l'E.D.F.* — Un attentat a été commis dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 mai contre un dépôt de l'E.D.F. à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) près de Caen. Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules en stationnement sur le parc du dépôt. Deux camionnettes Renault ont totalement brûlé et un fourgon a été endommagé. Les dégâts sont évalués à environ 100 000 F. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les enquêteurs ont découvert sur les lieux une inscription : « P.I.E.D. », dont ils ignorent encore la signification.

POINT DE VUE

L'exécution des peines

par MIREILLE DELMAS-MARTY (*)

DANS *le projet de loi « sécurité et liberté »* un point, dès à présent, doit attirer une attention particulière : *la partie du texte* relative à l'exécution des peines, qui viendrait renforcer la loi du 22 novembre 1978. A l'époque, en effet, cette loi avait soulevé des *doutes* quant à sa constitutionnalité. En allant plus loin, le projet du 30 avril n'a-t-il pas été trop loin ?

Moins de deux ans après la loi du 22 novembre 1978, qui institue une « période de sûreté » pendant laquelle certains condamnés *ne peuvent* bénéficier de mesures favorables (telles que suspension ou fractionnement de la peine, placement à l'extérieur, permission de sortir, semi-liberté, libération conditionnelle) et qui modifie les conditions d'octroi des permissions de sortir, voici un *projet* qui *« aggraverait les inconvénients »* de cette loi *(le Monde* du 2 mai 1980).

Encore faudrait-il savoir pourquoi et comment.

Le but peut être de proposer un retour à une plus stricte légalité des peines, en évitant un trop grand décalage entre la peine prononcée par le juge et la peine effective, celle que le condamné exécute. C'est alors un choix de politique criminelle qui est proposé au Parlement. *Certes*, il s'agirait là d'une *rupture* avec les tendances à l'individualisation de la peine et au reclassement *du délinquant, marquées, particulièrement* de 1958 à 1975, par quelques grands textes de loi. D'une rupture aussi par *rapport* à l'avant-projet de code pénal, publié en 1978, qui soulignait la nécessité de diversifier la mesure d'incarcération afin de lui permettre de s'adapter, d'une part, à *toutes les formes* de criminalité et à toutes les catégories de délinquants, d'autre part à l'évolution de chaque condamné *tout au long* de son incarcération. Et l'on pourrait voir alors dans ce nouveau projet un retour aux fondements plus classiques de la peine : mise à l'écart du condamné, intimidation des délinquants potentiels.

On peut regretter un tel choix qui signifierait l'abandon de beaucoup d'efforts humanitaires tentés depuis la dernière guerre. Mais on peut aussi le croire réaliste et sans hypocrisie.

Seulement il y aurait une autre interprétation de la loi de 1978 comme du projet de 1980, interprétation qui ne serait plus de politique criminelle, mais de politique tout court. *A y regarder de plus près*, en effet, ces textes semblent bien contenir autre chose qu'un retour vers l'orthodoxie pénale *classique* (celle du code de 1810). Car les *réformes* antérieures ne sont pas purement et simplement abrogées. D'une part, on se contente de priver certains condamnés des mesures favorables qu'elles introduisaient dans l'exécution de la peine. D'autre part, et *c'est là le plus grave et le plus* inquiétant, cette exécution de la *peine, dont les conditions varient* encore très largement d'un condamné à l'autre, échappe de plus en plus au contrôle de l'autorité judiciaire.

En effet, le projet prévoit de nouveaux *cas dans lesquels « les permissions de sortir ne seront accordées qu'à l'unanimité des membres composant la commission de l'application des peines »*. Or on sait que, si cette commission est présidée par le juge de l'application des peines, le procureur de la République et le chef de l'établissement pénitentiaire en sont membres de droit (art. 722, al. 4, c. proc. pén., mod. loi de 1978). Autrement dit, le pouvoir exécutif peut, par la voie de ces derniers, s'opposer à la décision.

On dira que la question a déjà été soulevée devant le Conseil constitutionnel (22 novembre 1978), qui n'a *pas considéré* comme *contraires* à la Constitution les dispositions de la loi de 1978 *« qualifiant mesures d'administration judiciaire de telles décisions »*, *« attribuant compétence à une commission administrative pour statuer sur les autorisations de sortir »* et *« permettant que le juge du siège qui la préside soit mis en minorité »*. Le Conseil a en effet jugé *« que, en droit pénal, les décisions relatives aux modalités d'exécution des peines sont par nature distinctes de celles par lesquelles celles-ci sont prononcées ; que, par suite, l'application de ceux des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, qui régissent les condamnations ne s'impose pas en ce qui concerne les décisions relatives aux modalités d'exécution des peines »*.

L'administration et le juge

Mais avait-il prévu l'extension proposée dès 1980 dans le cadre des permissions de sortir et d'autres extensions encore à des mesures telles que la semi-liberté, la libération conditionnelle, la réduction, le fractionnement ou la suspension de la peine ?

On sait le Conseil constitutionnel soucieux de veiller, notamment en droit pénal (*décisions* du 28 novembre 1973 et du 23 juillet 1975), à un strict respect de la Constitution. Une telle extension, en 1980, de dispositions déjà suspectes en 1978 peut l'amener à préciser son analyse. *D'autant que, dans l'intervalle*, le Conseil d'Etat a fait connaître un point de vue plus nuancé. Par un arrêt du 4 mai *1979*, il a considéré comme simples modalités d'exécution des peines, échappant au législateur, *« la détermination du régime d'incarcération applicable aux divers types d'établissements pénitentiaires appelés à recevoir les condamnés à de longues peines »*. *A contrario*, et *d'ailleurs clairement exprimée dans* les conclusions de M. Franc, commissaire du gouvernement, apparaît une distinction entre les mesures d'exécution des peines, qui échappent ainsi au législateur, et les autres, celles qui justifient, au contraire, la compétence du législateur, et sont donc placées sous le contrôle de l'autorité judiciaire. Il s'agirait des mesures qui, *« directement ou indirectement, remettent en cause les caractéristiques légales de la peine, et notamment sa durée ; les permissions de sortir, les libérations conditionnelles, le régime de semi-liberté ont tous pour effet de modifier — de façon provisoire ou non — le contenu d'une peine privative de liberté et de permettre à un détenu condamné à un emprisonnement d'une certaine durée de sortir de prison plus ou moins rapidement et plus ou moins longtemps avant la date d'expiration de la peine telle qu'elle avait été fixée par la sentence pénale »* (1).

Suivant *l'analyse ainsi suggérée*, les conditions de l'incarcération du condamné à l'intérieur de la prison sont donc du domaine de l'exécution proprement dite et relèvent de la compétence administrative, mais on doit, à peine de dénaturation, considérer comme un élément de *détermination de la peine tout ce qui* touche au principe même de l'incarcération ou de la mise en liberté. Par conséquent, toute mesure qui réduit cette incarcération et qui permet, à titre provisoire ou définitif, une libération doit être, pour être conforme à la Constitution, définie par la loi et placée sous le contrôle du juge.

En exigeant que la commission de l'application des peines prenne à l'unanimité certaines décisions dans ce domaine, le projet confie à l'administration un pouvoir que la Constitution invite à réserver au juge.

La sécurité n'en exige pas tant, et, si l'on veut, comme l'exprimait *l'exposé des motifs du projet de* loi en 1978, assurer *« la garantie fondamentale que constitue la collégialité »*, que *l'on reprenne* donc l'idée de la commission de révision du code pénal, pleinement approuvée dans son principe par les tribunaux et organismes qui avaient été consultés, d'un *« tribunal de l'exécution des sanctions »*, composé de magistrats du siège et compétent *pour décider des principales phases* de cette exécution (voir les art. 161 et 162 de l'avant-projet définitif de code pénal, *1978)*.

Sinon la loi proposée, contredisant son intitulé même, risquerait de sacrifier la liberté sans utilité évidente pour la sécurité.

(*) Professeur à l'université de Paris-Sud.

(1) Conclusions Franc, sous Conseil d'Etat, 4 mai 1979, J.C.P. 1979, II, 19242.

Menaces de sanctions contre des éducateurs hostiles aux « portiques ».

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP) proteste contre les procédures disciplinaires engagées contre les éducateurs qui, le 1er avril, ont refusé de passer sous le portique de détention mis en service à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Le syndicat considère l'installation de ces portiques comme *« une grave atteinte aux libertés individuelles »* (*le Monde* du 17 avril).

Dans une lettre à M. Christian Dablanc, directeur de l'administration pénitentiaire, M. Philippe Pottier, secrétaire général du SNEPAP, précise : *« Soumis à un statut spécial qui le prive de droits fondamentaux, trop souvent brimé par des décisions arbitraires, le fonctionnaire pénitentiaire devient maintenant le plus suspect des citoyens : contrôlé quatre fois par jour, tous les jours. Nous revendiquons le droit à la dignité et à la confiance. L'utilisation du portique de sécurité induit la pratique de la fouille (...). On se croirait revenu aux temps où un garde des sceaux déclarait au personnel pénitentiaire* « Vous devez vivre dans la psychose de l'évasion ». *On sait quels désastreux résultats découlent de cette vision des choses. »*

● *Un animateur de maison des jeunes écroué.* — M. Daniel Deubott, âgé de trente et un ans, animateur de la maison des jeunes et de la culture La Prairie à Caen (Calvados), *a été écroué* vendredi 2 mai. Il est accusé d'avoir commis des actes sexuels avec une trentaine de mineurs âgés de neuf à treize ans, dont il avait la charge. Dénoncé par un enfant, il avait été licencié en janvier.

FAITS ET JUGEMENTS

Attentat au domicile d'un militant néo-nazi.

Un attentat à l'explosif a gravement endommagé, dimanche 4 mai, plusieurs appartements d'un immeuble de l'allée Jean-Mermoz à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où habite M. Mark Fredriksen, animateur de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement d'extrême droite créé en 1966. Un attentat avait été commis en 1978 contre le siège de la Fédération, dans le vingtième arrondissement de Paris, *« en signe de protestation contre le caractère néo-nazi du mouvement »* (*le Monde* du 13 octobre 1978).

M. Fredriksen ne se trouvait pas chez lui, dimanche, au moment où l'explosion s'est produite. La charge avait été déposée devant la porte de son appartement. Un locataire d'un appartement voisin a été légèrement blessé par des éclats de verre. Le parquet de Bobigny a ouvert une information à propos de cet attentat, qui n'a pas été revendiqué.

La FANE, dont la revue *Notre Europe* est le bulletin mensuel, propose en vingt-cinq points un programme politique fondé sur la défense de la race blanche. *Chaque mois, Notre Europe* rappelle sur sa couverture le nombre de mois de captivité de *« notre camarade Rudolph Hess »*. Le 26 janvier dernier, une douzaine de personnes avaient été interpellées *et conduites* au commissariat pour vérification d'identité, lors d'une réunion interdite, au siège de la FANE (*le Monde* du 29 avril).

Des policiers auraient brandi leurs armes lors d'une manifestation à Paris le 1er mai.

Le quotidien *Libération* publie, lundi 5 mai, plusieurs photographies prises au quartier Latin, à Paris, le 1er Mai, lors de la manifestation prônant la dépénalisation de la marijuana au cours de laquelle plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées puis une dizaine jugées en flagrant délit, vendredi 2 mai (*le Monde* des 3 et 4 mai). Ces clichés montrent au moins deux hommes, des gardiens de la paix en civil, selon *Libération*, le revolver au *poing parmi* les badauds. Sur l'une des photographies, on peut voir l'un des policiers tenant son arme alors qu'un de ses collègues dégage la sienne de son étui.

A la préfecture de police de Paris on indique que le préfet a demandé à l'Inspection générale des services (I.G.S.) de faire une enquête.

● *Les poursuites contre le prince Thibault d'Orléans.* — Une confrontation a eu lieu, mercredi 30 avril, entre le prince Thibault d'Orléans, inculpé de complicité de tentative de vol qualifié et écroué depuis le 26 avril (*le Monde* du 29 avril), et Mme Suzanne Courty, propriétaire d'une importante collection de tableaux, partie civile. M. Jean-Pierre Belmas, juge d'instruction au tribunal de Tarbes, chargé de ce dossier, doit d'autre part organiser une confrontation générale le 23 mai.

> **UNE LIBERTÉ INSUPPORTABLE**
>
> *Samedi 3 mai* à Bourg-lès-Valence (Drôme), un homme a tiré, apparemment sans raison, sur une jeune fille, Mlle Sylvie Esclaine, vingt ans, qui se trouvait dans une voiture en stationnement. Elle a été gravement blessée au cou. L'homme n'a pas cherché à s'enfuir et a été arrêté.
>
> Il a donné son identité : Jacques Matringe. Il a déclaré aux policiers qu'il avait passé vingt années en prison et ne pouvait supporter sa liberté retrouvée.
>
> C'est à Valence que Jacques Matringe, le 18 mars 1959, avait tué M. Roland Gachon, représentant de commerce (« le Monde » du 28 mars 1959). Il avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour ce meurtre. Libéré en 1979, il occupait un emploi de manutentionnaire à Lyon.
>
> Incapable de se réadapter à la vie « au dehors » après vingt années passées en prison, il est revenu à Valence et, selon le récit qu'il a fait aux policiers, a acheté une carabine. Il s'est d'abord caché dans des bosquets, au bord du Rhône, samedi matin 3 mai et a tiré « pour attirer l'attention » dans la direction de pêcheurs qui étaient sur la berge. En vain. Il est alors remonté dans la ville et a décidé de commettre « quelque chose de plus grave » pour être de nouveau incarcéré. (Corr.)

● *Le casino de Bourbon-Lancy* (Saône-et-Loire), fermé chaque année d'octobre à mai, n'a pas rouvert ses portes le 3 mai, le ministère de l'intérieur ayant retiré l'agrément des jeux à cet établissement le 25 janvier.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

AU GRAND PRIX DE BELGIQUE

Retour au premier plan des Ligier et première victoire de Didier Pironi

Zolder. — Le pilote français Didier Pironi, vingt-huit ans, a remporté sur Ligier, dimanche 4 mai, à Zolder (Belgique), sa première victoire en grand prix. *Deuxième temps des essais,* Pironi a bouclé en tête les soixante-douze tours du Grand Prix de Belgique sans être vraiment inquiété par l'Australien Alan Jones (Williams), auteur du meilleur temps des essais et distancé finalement de quarante-sept secondes. Il y avait un an (29 avril 1979) que le constructeur français Guy *Ligier* avait enlevé son *dernier succès* avec Patrick Depailler — aujourd'hui chez Alfa-Romeo — dans le Grand Prix d'Espagne.

De notre envoyé spécial

Après les essais, tout indiquait que le Grand Prix de Belgique se jouerait entre les pilotes de Williams, Jones et Reutemann, et de Ligier, Laffite et Pironi. Le circuit de Zolder *avec ses forts ralentissements ne* semblait pas devoir vraiment convenir aux Renault de Jean-Pierre Jabouille et de René Arnoux, dont *la vitesse de pointe* est le *meilleur* atout. Le tout était donc de savoir lequel des constructeurs en vedette en 1979, *Ligier en début* de saison, Williams dans la seconde partie du championnat, réussirait à donner à ses pilotes la voiture la mieux préparée pour un tel circuit. Le potentiel des Ligier et des Williams étant très comparable — conception, moteur, pneus, — c'est en définitive la fiabilité et surtout la tenue des freins, exceptionnellement sollicités à Zolder, qui devaient faire la différence. De fait, seul le vainqueur, Pironi, n'a connu aucun ennui tout au long des 306 kilomètres de l'épreuve. Son coéquipier Jacques Laffite a été très vite pénalisé par des freins défaillants et, si Jones s'est classé deuxième, il a été contraint de laisser partir Pironi, faute de pouvoir exploiter ses freins autant qu'il l'aurait voulu.

Dans les deux équipes françaises, Renault et Ligier, la situation est *désormais originale. Ce sont* les deux deuxièmes pilotes, René Arnoux — vainqueur des Grands Prix du Brésil et d'Afrique du Sud — et Didier Pironi — vainqueur du Grand Prix de Belgique — qui se sont mis en évidence depuis le début de l'année. Arnoux, quatrième à Zolder, est désormais premier du championnat du monde avec 21 points, *précédant* Jones (19), Piquet (18) et Pironi, quatrième avec 17 points. Depuis le début de la saison, Laffite n'a *marqué que 6 points et Jabouille* est, à ce jour, encore bredouille, les deux pilotes étant, il est vrai, accablés par la malchance. *On l'a bien vu dimanche à Zolder.* Laffite a cassé son moteur pendant les essais libres du matin, un moteur pourtant neuf, et il a fallu le remplacer à la va-vite par un moteur *révisé. Le peu de temps dont disposaient* les mécaniciens et la complexité de l'opération ont fait que les freins de la voiture de Laffite n'ont pas été purgés autant que nécessaire, d'où les ennuis survenus en début de course. Jabouille a connu un sort encore pire. Embrayage grillé sur la ligne de départ, il a tout juste pu boucler un tour.

L'épouvantail

La victoire d'une Ligier vient à point nommé après une « traversée du désert » que le constructeur a trouvé, comme il se doit, fort longue. Conquérantes au début de 1979, les voitures françaises (JS 11) ont par la *suite connu un développement difficile,* provoqué, pour l'essentiel, par des ennuis d'aérodynamisme et aggravé par la mise en service de *nouvelles monoplaces,* extrêmement performantes, relevant pour beaucoup de la même technique (Lotus), telles les Williams. Si de tâtonnement en tâtonnement, les Ligier étaient redevenues compétitives en fin d'année, elles n'avaient pas pour autant retrouvé leur supériorité initiale. C'est la raison pour laquelle Guy Ligier décida de *modifier* son approche aérodynamique pour 1980 et de ne conserver que la coque des JS 11 pour les voitures (JS 11-15) de la *présente saison. La victoire de Pironi tend à prouver que les aménagements* aérodynamiques et les suspensions nouvelles ont *redonné aux Ligier l'efficacité perdue,* du moins sur des circuits comme Zolder où les toutes-puissantes Renault, avec leurs moteurs turbo-compressés, sont beaucoup moins à l'aise.

Car, pour Guy Ligier, comme pour la plupart des autres constructeurs de pointe, il ne fait guère de doute que les Renault retrouveront tous leurs avantages dès lors que la puissance redeviendra la panacée.

FRANÇOIS JANIN.

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS

Les « poupées » roumaines dans l'ombre de Bela Karoly

De notre envoyé spécial

Lyon. — *Le spectacle était dans la rue, samedi 3 et dimanche 4 mai pour la célébration du premier anniversaire du Mai de Lyon, avec les troupes du Carnaval de Cologne, de Maastricht, les Gardians de Camargue, le Ballet folklorique catalan ou le groupe de jazz Africanissimo, mais il était surtout au palais des sports de Gerland, pour les deuxièmes championnats d'Europe juniors de gymnastique, réservés aux jeunes filles de douze à quatorze ans et aux garçons de quatorze à dix-huit ans. Pour succéder à la Roumaine Emilia Eberlé ou au Soviétique Bogdan Makuts, ils étaient une centaine, prêts à démontrer qu'en gymnastique le talent n'attendait pas le nombre des années.*

Depuis les Jeux olympiques de Montréal en 1976, le grand public s'est habitué à la présence de Bela Karoly partout où se produisent Nadia Comaneci, Emilia Eberle, Melita Ruhn ou Theodora Ungureanu. Difficile, en effet, de rester dans l'ombre, même d'une reine des Jeux, quand on promène une stature de discobole au milieu de jeunes filles à peine plus grandes que des poupées. Bela Karoly est donc, vis-à-vis du public, ce colosse tranquille et imperturbable à l'abri duquel les gymnastes roumains viennent cacher leurs peines ou leurs joies sitôt les exercices terminés. « *La compétition en gymnastique,* dit-il, *requiert un grand pouvoir de masquer ses propres émotions et celles de l'équipe. Je m'efforce de trouver un juste milieu entre l'enthousiasme et la sévérité.* »

Dans la partie du Guignol, Bela Karoly avait au moins une raison d'être de très bonne humeur. Une fois de plus, il venait de jouer un tour à sa façon aux Soviétiques en leur faisant faire connaissance avec ses trois dernières petites merveilles, paraissant sorties du même moule (1 m 30 pour 30 kg) : Mariana Radu, Lavinia Agache et surtout Ekaterina Szabzo, lauréate du conocurs général puis victorieuse au sol, à la poutre et au saut de cheval. Seules les barres asymétriques avaient mieux réussi à la Soviétique Natalia Ponomarenko.

Trois tests simples

Sous des allures un peu balourdes de gros ours des Carpates, Bela Caroly cache en lui l'âme de cette gymnastique roumaine qu'il a propulsée au sommet depuis 1975. Malgré ses treize ans à peine révolus, Ekaterina Szabo n'appartient pas à une génération spontanée de gymnastes surdoués. Comme les six cents autres élèves de la Haute Ecole d'études d'histoire et de technologie de Deva, fondée par Bela Karoly à 300 kilomètres au nord-ouest de Bucarest, elle a été détectée à sept ans par ce dernier au cours d'une de ses multiples visites d'écoles primaires. Un sprint de 15 mètres, un saut en longueur et un déplacement sur une poutre suffisent à l'entraîneur roumain pour déceler les éléments doués.

Utilise-t-il des tests médicaux pour connaître alors parmi ces fillettes celles qui garderont des segments courts mieux adaptés à la gymnastique acrobatique actuelle ?

« *Absolument pas,* assure-t-il. *Je ne regarde que leurs qualités physiques et leur aisance. La taille ne doit pas être un handicap. Voyez Nadia Comaneci.*

— Nadia n'est-elle pas justement l'exception qui confirme la règle ?

— *Peut-être. C'est vrai qu'elle a une coordination neuro-musculaire qui la place au-dessus des autres.*

— Comment s'explique la réussite de l'école roumaine ?

— *Par le travail quotidien dès le plus jeune âge de toutes les gymnastes avant, entre ou après leurs cours, mais aussi par notre souci constant de la recherche et de l'originalité. Trop de nations se contentent de subir l'influence des autres et de les copier avec forcément un temps de retard. A ce propos, la nouvelle cotation expérimentée à Lyon, qui codifie trop les exercices à effectuer, est un frein à la création. J'espère qu'elle sera abandonnée.* »

Le plus surprenant de ces championnats d'Europe juniors aura peut-être été de voir le nombre de ces jeunes gens ou jeunes filles capables de présenter à la perfection ou presque des exercices expérimentés par leurs aînés aux championnats du monde de Strasbourg en 1978, voire de Mort-Worth en décembre 1979. L'évolution est si sensible que tout laisse penser qu'Ekaterina Szabo, les Soviétiques Andrei Sayfoulin, Juri Korolev, Alexandre Tuminlovitch, ou les suprenants Français Jacques Def, Jean-Luc Cairon et Philippe Vatuone, n'attendront sans doute pas plus que 1981 pour se mettre en évidence aux championnats du monde.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE BELGIQUE DE FORMULE 1 A ZOLDER

Cinquième épreuve du championnat du monde des conducteurs. — 1. Pironi (Ligier) ; 2. Jones (Williams), à 47 sec. 37 ; 3. Reutemann (Williams), à 1 min. 24 sec. ; 4. Arnoux (Renault), à 1 tour ; 5. Jarier (Tyrrell) ; 6. Villeneuve (Ferrari), etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Arnoux, 21 pts ; 2. Jones, 19 ; 3. Piquet, 18 ; 4. Pironi, 17, etc.

Basket-Ball

En match de préparation pour le tournoi de qualification aux Jeux de Moscou, la Tchécoslovaquie a battu la France par 97 à 80, le 3 mai, à Gien.

Escrime

L'Italienne Anna Rita Sparacciari, championne du monde des moins de vingt ans en 1979, a enlevé le challenge Jeanty en dominant en barrage la Soviétique Elena Belova, par 5 touches à 3.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (trente-deuxième journée)

GROUPE A

Quimper et Tours	1-1
Rennes b. Rouen	1-0
Le Havre b. Guingamp	1-0
Nœux b. Besançon	1-0
Reims b. Montmorillon	3-0
Angoulême b. Chaumont	3-0
Lucé b. Orléans	1-0
Blois b. Dunkerque	4-1
Limoges b. Châteauroux	1-0

Classement. — 1. Tours, 49 pts ; 2. Rennes, 44 ; 3. Guingamp, 42 ;

GROUPE B

Auxerre b. Mulhouse	3-0
Montpellier b. Cannes	4-1
Avignon b. Martigues	2-1
Gueugnon et Thonon	2-2
Toulouse et Paris F.C.	2-2
Toulon et Béziers	1-1
Tavaux et Montluçon	1-1
Alès et Saint-Dié	1-1
Ajaccio b. Thionville	2-0

Classement. — 1. Auxerre, 42 pts ; 2. Avignon, 40 ; 3. Cannes, 39 ;

Gymnastique

CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS
Concours général
JEUNES GENS

1. Sayfoulin et Korolev (U.R.S.S.), 57,450 points ; 3. Timinovitch (U.R.S.S.), 56,900 ; 4. Def (France), *55,500 ; 5. Cairon (France), 55,300.*

JEUNES FILLES

1. Szabo (Roum.), 38,75 points ; 2. Ionas (U.R.S.S.), 38,60 ; 3. Agache (Roum.), 38,25.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (poule finale, première journée)

*Paris U.C. et Gagny	22-22
*St-Martin-d'Hères et St-Maur	16-16

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (demi-finales)

A Perpignan :

Saint-Estève b. Pia	12-3

A Tonneins :

Villeneuve b. La Réole	14-6

Tennis

PHASE FINALE W.C.T. A DALLAS

Demi-finales. — Connors (E.-U.) b. Lendl (Tch.), 6-4, 7-5, 6-3 ; McEnroe (E.-U.) b. Kriek (Afr. Sud), 6-4, 4-6, 7-6, 6-3.

Finale. — Connors (E.-U.) b. McEnroe (E.-U.), 2-6, 7-6, 6-1, 6-2.

Rugby

A Brive, l'Ecosse a fait match nul avec une sélection française (6 à 6).

RUGBY

En quart de finale du championnat

Les tours de sorcier de Brive

Cent quarante-sept points et dix-neuf essais au total, tel est le bilan des quarts de finale du championnat de France de rugby, qui se disputaient dimanche 4 mai. Les gros bataillons n'ont pas eu trop de difficulté à venir à bout de leurs adversaires. Ainsi on retrouvera en demi-finales Béziers (19 à 15 contre Nice) et Perpignan (30 à 15 contre Bagnères), d'une part, et, d'autre part, Toulouse (24 à 3 contre Bayonne) et Brive, vainqueur à Clermont-Ferrand d'un derby corrézien échevelé contre Tulle (22 à 19).

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Ils promettaient, ces quarts de finale entre Brivistes, « noirs et blancs », et Tullistes, « bleus et blancs ». Il sentait même un peu le soufre ce derby corrézien, entre Brive-la-Gaillarde, opulente, tournée vers l'Aquitaine, et Tulle, la trimarde, acculée à la montagne avec pour seule ligne d'horizon la manufacture d'armes. Les esprits s'échauffent toujours plus que de raison quand les ancestrales querelles de clocher sont exacerbées par la passion du ballon ovale. Mais, entre Brive et Tulle c'était sans nul doute plus grave et plus sérieux que ce qu'on a pu connaître entre Languedociens, Basques ou Béarnais.

Affaire d'orgueil pour les « *noirs et blancs* » : *le groupe* briviste, trois fois finaliste en quinze ans, et pourvoyeur de l'équipe de France, ne pouvait s'en laisser conter par le Stade tulliste qui, dans le même temps, n'avait jamais dépassé les seizièmes de finale.

Affaire de conception pour les « bleus et blancs » : leur entraîneur, Christian Frouard, professeur *d'éducation physique, qui* a mis du liant entre les lignes avant un peu frustres et des attaquants un peu malhabiles, se devait de montrer la supériorité de ses théories sur celles de son homologue de Brive, le « sorcier » Claude Bastié, entrepreneur dans le civil, dont le pragmatisme tient lieu de méthode.

Bref, lorsque quelque quinze *mille personnes se sont entassées* dimanche après-midi dans le stade Marcel-Michelin, on pouvait craindre que la partie ne dégénérât en pugilat, aussi bien sur la pelouse que dans les tribunes. Une pluie fine et persistante, qui ne cessa de tomber dès le coup d'envoi, doucha l'ardeur belliqueuse des joueurs et des spectateurs. Avec bonheur, *puisque, à l'issue des quatre-*vingts minutes réglementaires, il fallut recourir aux prolongations sans que cela provoque une émeute. Pourtant, c'était un match à vous mettre les nerfs en pelote.

Tulle allait gagner. C'était sûr. Les lignes avant, animées par Jean-Claude Rossignol, rugueux géant barbu qui, à trente-cinq ans, ne ménage pas sa carcasse, n'avaient pas laissé beaucoup de ballons aux Brivistes, qui subirent la loi des « bleus et blancs » en touche, en mêlée et dans les regroupements. Quoique d'une lenteur crispante, Jean-Yves Malmartel *à l'ouverture* se trouvait suffisamment inspiré dans la distribution des coups de pied. Si bien que, avec un capital de deux essais par Rossignol et Leterre, *dont un transformé, et deux pénalités* inscrites par Malmartel, Tulle voyait venir sans trop se faire de bile.

Joinel tout seul

A 19 à 9 au tableau d'affichage et quinze minutes à jouer, les canonniers tullistes se prenaient même pour des dentellières : *tous* les ballons arrivés dans les lignes arrières repartaient à la main. *C'était du beau travail, mais pas* très solide. Exactement ce qu'attendait Jean-Luc Joinel pour déchirer la toile « bleue et blanche ». Placé en numéro huit par le « sorcier » qui sentait que cet allier international serait plutôt mieux au centre il ne s'était pas trop fait remarquer depuis le début de la partie. Or, tout à coup, il n'y avait plus que lui sur le terrain. Il était partout à la fois, il avait dix bras. Et tout naturellement, sur une mêlée concédée bêtement par Tulle, à 5 mètres de sa ligne de but, il aplatit comme à la parade. Thiot transforma : 19 à 15.

Tulle menait toujours, mais cet *avertissement sévère ne lui a pas* servi de leçon. Il ne restait qu'une poignée de secondes à *jouer* quand Blanchet, qui venait de remplacer Mermet, s'obstina à jouer à la main au lieu de dégager en touche. Il fut pris aux pattes et les « noirs et blancs » lui tombèrent dessus. L'arbitre siffla une mêlée à 5 mètres. Joinel récupéra le ballon et le servit sur un plateau à Riom pour l'essai. Thiot rata la transformation, mais le score était 19 à 19, et il fallait jouer les prolongations.

Trente minutes de calvaire. Des deux côtés on était à bout de souffle et de forces. *Les crampes* tétanisaient les mollets. *Les mêlées* s'effondraient comme des pâtés de sable. *Les Tullistes,* qui jetaient hardiment leurs dernières forces dans ce combat, venaient lécher la ligne de but briviste. Mais toujours avec le même aveuglement, la même obstination bornée. Dix fois, Malmartel eut le drop au bout du pied, dix fois il relança à la main.

On savait le jeu de cette jeune équipe tulliste stéréotypé, sans imagination. Toutefois, pareille constance dans l'erreur méritait sa punition. Elle claqua comme une gifle lorsque Blanchet, encore lui, négligea une nouvelle fois de dégager un ballon trop brûlant. Empilement, mêlée ordonnée, occasion rêvée pour Brive de porter l'estocade. Régulièrement bousculés dans les regroupements depuis le début de la partie, les « noirs et blancs » n'ont pas reculé cette fois. La balle sortit pour eux, Thiot la récupéra et botta entre les poteaux : 19 à 22. Les derniers sursauts de dépit de Tulle n'y pouvaient rien.

Les tours du « sorcier » triomphaient des théorèmes du « prof ». Les supporters de Brive envahissaient la pelouse, après avoir rongé leur frein pendant près d'une heure et demie. Mais Claude Bastié ne voulait pas prendre pour autant le risque d'aller narguer les vaincus : son équipe devait faire un détour pour éviter *de traverser Tulle en rentrant* à Brive.

ALAIN GIRAUDO.

JEUX OLYMPIQUES

Les comités nationaux européens proposent la dépolitisation des cérémonies

De notre correspondant

Rome. — Un certain optimisme était affiché, le samedi 3 mai à Rome, après le sommet de dix-huit comités olympiques européens, réunis pendant quatre heures pour tenter d'accorder leurs violons. N'avaient-ils pas établi « à l'unanimité » des critères susceptibles de « dépolitiser », donc de sauver, les jeux de Moscou ? Les observateurs s'interrogent cependant sur la manière dont les Allemands et les Soviétiques réagiront à ce compromis, qui représente, sans aucun doute, une victoire pour la France.

Les comités olympiques représentés dans la capitale italienne étaient les suivants : Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, République fédérale allemande, Saint-Marin, Suisse et Turquie. Le délégué suédois n'était pas venu en raison d'une grève des aéroports et s'était fait représenter par le Danemark. Absents également, les Espagnols et les Portugais avaient déclaré par avance qu'ils se rallieraient aux décisions de la majorité. On notait, en revanche, la présence de Mme Monique Berlioux, directrice du Comité olympique international (C.I.O.), au titre d'invitée.

Comme on le prévoyait, la délégation allemande a suggéré que les Jeux soient repoussés d'un an. Comme prévu, elle n'a pas été suivie. C'est la proposition française qui devait l'emporter, avec *quelques aménagements* mineurs. Visiblement M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F., s'était assuré quelques appuis préalables — des Italiens notamment — après avoir obtenu les encouragements sinon l'aval de l'Elysée.

Le texte adopté à l'issue de la réunion se compose de trois parties : des suggestions pratiques, précédées et suivies de quelques remarques générales, s'apparentant souvent à des vœux pieux. Mais on ne saisit pas très bien sur quoi a porté l'« unanimité » des participants.

Les représentants des dix-huit comités olympiques européens estiment qu'il « *est de leur devoir de permettre à leurs athlètes, qui s'y sont longuement préparés, de participer aux jeux* ». Ils soulignent aussi que « *cette participation est encore plus importante dans une période de tensions et de conflits internationaux car elle exprime, au-delà des querelles des Etats et des volontés agressives de puissance, un espoir de compréhension mutuelle pour les générations futures* ». Autre remarque : le non-déroulement des jeux olympiques de 1980 aurait « *des conséquences désastreuses sur l'ensemble du sport international, sans amener de solution aux conflits actuels* ». Dernière affirmation : « *La participation ne peut en aucun cas signifier l'acceptation d'une idéologie ou d'un comportement politique quel qu'il soit.* »

Une interprétation de la charte

Un appel est donc lancé « *aux comités olympiques nationaux du monde entier* » pour qu'ils participent, dans cet esprit, aux Jeux de Moscou. Et, à ceux qui n'ont pas encore accepté l'invitation soviétique, huit critères sont proposés tendant à la dépolitisation des Jeux par la suppression des hymnes et des drapeaux nationaux.

Les artisans de ce texte cherchaient surtout à faciliter la tâche des comités nationaux qui sont en dificulté avec leurs gouvernements respectifs. L'idée était la suivante : dépolitisons les jeux au maximum ; et si les Soviétiques ne marchent pas, ce sont eux qui porteront la responsabilité de la politisation des olympiades et donc de leur échec.

Selon les auteurs du document — approuvé par Mme Berlioux — les critères proposés sont parfaitement compatibles avec la Charte olympique.

Toutefois, les Soviétiques ne semblent pas l'entendre de cette oreille. On a noté avec amertume, à Rome, dans la soirée de samedi, que l'agence Tass omettait de signaler l'essentiel du texte, à savoir les critères de « *dénationalisation* ». Cela ne fait que confirmer les récentes déclarations de M. Smirnov, vice-président du comité organisateur, selon lesquelles toute modification au protocole des jeux ne peut se décider qu'au congrès olympique de 1981.

Le compromis de Rome est-il suffisant pour arracher un « oui » au comité allemand, qui doit se prononcer le 15 mai ? Tout en ayant approuvé ce texte, M. Willy Daume, président de cet organisme, n'a pas caché son embarras, rappelant que le Bundestag avait ratifié le boycottage des Jeux à une écrasante majorité.

ROBERT SOLÉ.

PUR SPORT

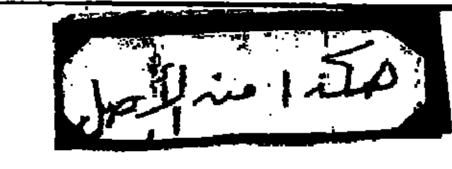
« C'est très bien que, enfin, les comités olympiques préconisent l'absence aux Jeux des hymnes et des drapeaux, car le sport ne devrait pas être envahi par tous les nationalismes qui lui font tant de mal !

— Dites donc, en dehors de ça, vous avez vu, hein, Pironi sur Ligier a non seulement gagné en Belgique, mais Arnoud, après s'être classé quatrième avec sa Renault, occupe maintenant seul la tête du championnat du monde.

— Vous voulez que je vous dise, c'est dans ces moments-là que l'on se sent heureux d'être Français et que l'on a envie de hisser très haut dans le ciel les couleurs de son pays. »

MICHEL CASTE.

● *La Grèce a remporté* la dix-neuvième Coupe de printemps de volley-ball, réservée aux équipes d'Europe occidentale et disputée cette année en République fédérale d'Allemagne, en battant en finale la France par 3 sets à 1 (12-15, 15-13, 15-10 et 15-10). Pour la troisième place, la R.F.A. a disposé des Pays-Bas par 3 sets à 2.



DÉFENSE

LE LANCEMENT DU SOUS-MARIN « LE TONNANT »

M. Bourges : « une élémentaire prudence doit nous amener à maintenir plusieurs composantes de la dissuasion nucléaire »

De notre correspondant

Brest. — *Le Tonnant*, le cinquième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.) de la force océanique stratégique (FOST) est parti samedi après-midi 3 mai de la base de l'Ile-Longue, près de Brest, pour sa *première campagne* de dissuasion. Contrairement à ses prédécesseurs qui s'en vont en mission sans tambour ni trompette, *le Tonnant* a appareillé, lui, en fanfare. Une certaine solennité a éclipsé, pour une fois, la discrétion de rigueur.

Pourquoi une telle cérémonie en présence du ministre de la défense, M. Yvon Bourges ? La première mission du *Tonnant* marque une étape nouvelle dans la constitution de la FOST. Désormais, trois sous-marins stratégiques pourront fréquemment être ensemble à la mer, contre deux depuis janvier 1977. En conséquence, la puissance de feu de la FOST est multipliée par plus de trois et le nombre de ses objectifs par un et demi depuis 1974.

Parlant de l'avenir de la FOST devant l'équipage du *Tonnant* rassemblé sur le terre-plein du quai, M. Bourges a expliqué : « *La première et urgente nécessité est de réaliser des armes thermonucléaires miniaturisées pour que plusieurs de ces armes soient emportées par une même fusée, échelonnées dans le temps et réparties dans l'espace. C'est le seuil à franchir pour un armement nucléaire stratégique du niveau technique de celui des autres puissances.* » Il s'agit du programme M4 d'un missile à six têtes différentes, qui sera prêt en 1985.

M. Bourges a encore déclaré : « *Pour maintenir la dissuasion dissuasive, selon le vœu du chef de l'Etat, il faut, dès à présent, dépasser le programme fixé et préparer la troisième génération de S.N.L.E. Malgré les progrès susceptibles d'intervenir dans la détection, le sous-marin demeurera longtemps le moyen privilégié de riposte à une agression, même si une élémentaire prudence doit nous amener à maintenir plusieurs composantes pour nos forces nucléaires et à rechercher de nouveaux systèmes. Des études se poursuivent à la demande du président de la République pour fixer la nature et le niveau des diverses forces, en particulier la composition de la force océanique stratégique. Des décisions interviendront en temps utile.* »

M. Bourges devait ensuite déjeuner à bord du *Tonnant*, commandé par le capitaine de frégate Jarry.

Le Tonnant a donc pris le relais du *Foudroyant* ou de l'*Indomptable*, la patrouille conjointe de ces sous-marins stratégiques étant arrivée à son terme. Il attaquera la soixante et onzième campagne de dissuasion de la force océanique stratégique depuis la première mission du *Redoutable* en 1971. Son retour est prévu dans environ deux mois à l'Ile-Longue. — J. de R.

CARNET

Naissances

— M. Eric BEAU et Mme, née Nathalie Morin, *Mathilde et Emilie* ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance,
Paris, le 27 avril 1980.

— M. Dominique HOOREMAN et Mme, née Isabelle Delassus, Edouard et Charles sont heureux d'annoncer la naissance de

Inès.
Paris, le 21 mars 1980.

— Philippe ROUILLAC et Christine, née Lelièvre, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aymeric,
à Paris, le 23 avril 1980.
33, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Décès

ANDRÉ VÈNE

— Mme André Vène, son épouse,
M. Lucien Vène, son frère,
M. et Mme Francis Vène, ses neveu et nièce,
Sa famille et les amis,
font part du décès de

M. André VÈNE,
ancien rédacteur au service financier du journal « le Monde »,
survenu le 2 mai 1980, à Villerville (Calvados).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 mai, à 10 heures, en l'église de Villerville (Calvados).
Réunion à l'église.
8, rue Abel-Mahu,
Villerville (Calvados).

[Né le 10 août 1893 à *Paris*, André Vène, devenu journaliste professionnel après une expérience bancaire, a eu une carrière bien remplie. Il commence par *acquérir une solide expérience financière* comme fondé de pouvoir de la Banque franco-chinoise, en Extrême-Orient, de 1920 à 1927, puis devient rédacteur dans *divers journaux financiers, dont* « *le Pour et le Contre* », qui fut absorbé, ultérieurement, par « l'Opinion ».

Après un intermède comme fonctionnaire *dans des organismes officiels*, de 1940 à 1946, il reprend ses activités dans le journalisme financier, puis, en 1956, entre au « Monde », où, pendant vingt ans, *il distillera ses chroniques et ses* articles, avec une prédilection pour les problèmes de droit de sociétés et de comptabilité, sur lesquels il glosait avec compétence.

Entre-temps, comme la plupart des journalistes, il s'est exprimé dans des livres, dont le *moins singulier* n'est pas, en 1946, une « Vie et Doctrine de Karl Marx », qui ne fut pas dédaignée des spécialistes. Outre des « Etudes sur John Maynard Keynes », son principal *ouvrage financier* fut « la Lutte du pouvoir et de l'argent », en 1972, ouvrage dans lequel André Vène, sous une forme apparemment didactique, brossait une fresque assez cruelle du petit monde des sociétés et de leurs conseils d'administration. Sa verve s'y exerça surtout dans son domaine familier, celui du contrôle des sociétés, comme l'exprimait ce titre de paragraphe : « Un secret désir de certaines sociétés : des assemblées sans actionnaires. »]

Sa *longévité professionnelle fut* exceptionnelle. Il écrivit dans notre journal jusqu'à quatre-vingt-trois ans, tassé par l'âge, mais l'œil toujours vif derrière ses lunettes. Jusqu'à sa fin, il ne cessa de tenir la plume pour résumer, dans un ultime ouvrage, l'énorme expérience de près de soixante-dix années d'activité.]

— M. et Mme Tewfik Adjali et leur fille,
M. et Mme Zoher Bouzera et leurs fils,
Mlle Nicette Adjali,
M. et Mme Ismet Adjali et leur fille,
M. et Mme Louis Eyssautier et leurs fils,
M. Hocine Ladjouze et ses enfants,
M. Mustapha Adjali et ses enfants,
M. Ali Zaouche et ses enfants,
Mme Jean Pic,
Les familles Adjali, Ladjouze, Zaouche, Larbi, Bouchenak, Bouzera, Yahia, Belamri, Malek, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur ADJALI,
ancien interne des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Bougie (Algérie), le 13 avril 1980.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 avril 1980, de

M. Robert COGEVAL,
expert national honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

De la part de Mme Robert Cogeval et de Mme Jeanne Cogeval, sa fille.

— Mme Victor Déchenaux et ses enfants Claude, Charles et François, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Victor DÉCHENAUX,
professeur honoraire,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 22 avril 1980, de

Mme François FRANÇON,
née Jeanne Debeney,
munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part :
Du docteur et Mme Jean Françon et *leurs enfants, gendre et* petit-fils,
De Mlle Antoinette Françon,
Du professeur André Françon.
Ils rappellent le souvenir du

docteur François FRANÇON,
son époux, décédé le 5 avril 1980.
12, rue Albert-Ier,
73100 Aix-les-Bains.
55, rue des Mathurins, 75008 Paris.

— **Sœur Paule-Geneviève**
(Marie-Paule Gombert),
ancienne directrice
de l'Institution Sainte-Clotilde
à Douai,
est *décédée subitement à Madagascar*, le 26 avril 1980, dans sa soixante-dixième année, et la cinquantième de sa vie religieuse.

La cérémonie aura lieu à Douai, en la collégiale Saint-Pierre, le mercredi 7 mai, à 15 h. 30.

De la part des Dames de la Sainte-Union, *100*, rue du Gouvernement, à Douai (59),
Et de la famille Gombert,
Roubaix-Mouvaux (59).
188, avenue du Maine, 75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Paul *Julia*, son épouse,
M. et Mme Gérard Martin, Dominique, Emmanuel, Bénédick, Pascal, Sabine,
M. et Mme Michel Austry, Patrick, Jacques et Sylvie, sa fiancée, Stéphane,
M. et Mme Pierre-Gilles Pouzet, Antoine, Marie-Pierre Veniard et Bruno, Sophie, Frédérique, Fabienne, Véronique, Diane,
M. et Mme François Julia, Catherine, Anne, Elisabeth, Marguerite, ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Les familles Julia et Lestelle,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de l'intendant militaire de 1re classe

Paul JULIA,
promotion de la Grande Revanche,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu subitement au Buisson, le 1er mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 mai, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, nouvelle église.
8, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

— Laurent et Geneviève Jurgensen ont la douleur de faire part de la mort de leurs deux petites filles,

Mathilde,
âgée de sept ans et demi,
Elise,
âgée de quatre ans et demi.

Elles ont été tuées sur le coup dans un accident de la route le 30 avril 1980.

De la part des familles Jurgensen, Bertrand-Martinerie, Treffot, Chambaz et Lunel,
Et de leurs cousins et cousine Nicolas, Tristan, Cedric, Axel et Aude.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mai dans l'intimité familiale et amicale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Pantz, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PANTZ,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
palmes académiques,
survenu le 28 avril dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu *le mardi 6 mai, à 10 h. 30*, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, rue P.-Larousse, Paris (14e).
Ni fleurs ni couronnes.
Les Réaux,
91840 Soisy-sur-Ecole.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. Robert PIQUET,
ingénieur E.S.E.,
survenu le 29 avril 1980 dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon les volontés du défunt, son corps a été remis à la faculté de médecine de Tours.
Route de la Madeleine,
41370 Talcy.

— Mme Henri Piraud,
M. et Mme *Claude-Henri Piraud*,
Pauline, Aliette et Laure,
M. et Mme Yves Séchaud et Sandrine,
font part *de la mort de*

M. Henri PIRAUD,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer (E.R.),
pieusement *décédé le 1er mai*, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques seront célébrées le mardi 6 mai, à 10 h. 30, dans la *chapelle du Val-de-Grâce, à Paris*, et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
2, rue Bainy-d'Avricourt,
75017 Paris.

— M. Pierre Pouyé, son époux,
Mme Denise Pouyé,
M. et Mme *Jean-Pierre Larroque*,
M. et Mme Daniel Pouyé,
ses enfants,
Et ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 29 avril 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Pierre POUYÉ,
née Germaine Dubois,

La cérémonie religieuse a été célébrée le 2 mai, en l'église Notre-Dame de *Melun, dans l'intimité* familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Chesnaie, Livry-sur-Seine,
77000 Melun.

— Mme Roland Pré,
M. et Mme Gaël et Edith Pré,
M. et Mme Yan Hsiao Min et Anne Pré,
M. et Mme France d'Unienville et leurs enfants,
M. et Mme Georges Lallement et leurs enfants,
font part du décès du

gouverneur général
Roland PRÉ,
et demandent à tous ceux qui l'ont aimé de s'unir à leurs prières.

La liturgie d'adieu sera célébrée en *la basilique Notre-Dame-des-*Victoires, à Paris, le mercredi 7 mai, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière *de Venables, dans la plus stricte* intimité.

Le souhait du défunt serait que les fleurs soient remplacées par un don à une œuvre.
(*Le Monde* du 30 avril.)

— Marie Tahon, née *Nouvelet*, et ses enfants Cédric, Aude et Xavier,
M. et Mme René Tahon, ses parents,
M. et Mme Louis Nouvelet, ses beaux-parents,
Daniel Tahon, Josiane et Armand Maurié et leur fils,
Monique et Gérard Etchecopar et leurs enfants,
ses frère, sœurs et neveux,
Georges et Fanny Nouvelet et leurs enfants, ses beau-frère, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Alain TAHON,
dans sa trente-cinquième année, à Ouagadougou, le 29 avril 1980.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 mai 1980, à 15 h. 30, en l'église Saint-François-d'Assise à Vanves (Hauts-de-Seine).
62, rue Raymond-Marcheron,
92170 Vanves.
Domaine de Chevalier,
33850 Léognan.
13, avenue Roger-Salengro,
51430 Tinqueux.

— Mme Elie Tordjman, née R. Laredo,
M. Ph. Laurent et Mme, née Any Tordjman,
M. Roger Tordjman et ses enfants,
Mme *Françoise* Tordjman et sa fille,
M. et Mme L. Tordjman,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Elie TORDJMAN.
Les obsèques ont eu lieu le 25 avril dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
7, rue de Longpont,
Neuilly-sur-Seine.

— La société Mecanorma et son personnel ont le *regret* de faire part du décès de

M. Elie TORDJMAN,
anciennement
président-directeur général,
fondateur
de la société Mecanorma,
Le Perray-en-Yvelines.

Remerciements

— Mme *Jacques Hirschi et* ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été *témoignées lors de* la *disparition* de leur mari et père,

M. Jacques Michel HIRSCHI,
tiennent à remercier ici toutes les personnes *qui se sont associées* à leur peine.

— Ses parents,
Ses frère, sœurs et beau-frère,
Son grand-père et toute la famille,
remercient d'avoir partagé leur peine lors du rappel à Dieu de

Philippe
comme avaient été partagés son sourire et sa joie.
M. et *Mme Pierre* **VERDIER**,
Les familles Verdier, Decoop, Thevenet, Houlès.

— M. et Mme Antoine Vittori,
M. et Mme Napoléon Vittori,
ont été très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur mère,

Mme veuve Luc-Félix VITTORI,
née Mariane Orsini,
et remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, et sont restés fidèles à son souvenir.

— Pour le onzième anniversaire du *décès de*

Maurice LEMOINE,
une pensée est demandée pour lui à ses amis.

— Pour le troisième anniversaire de sa mort, le souvenir de

Lucien FEYDEL
est rappelé.
Rouen, Sixe-sur-Vienne.

— Le mardi 8 mai 1979,

Jean-Luc PINNELLI
quittait ce monde accidentellement en montagne, à l'âge de vingt-quatre ans.

Ses parents, sa sœur et toute sa famille le rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Services religieux

— Un service à la mémoire de

Georges PARREINS
sera célébré en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris (7e), le mercredi 7 mai 1980, à 12 heures.
15, rue Alphonse-de-Neuville,
75017 Paris.

— Une messe sera célébrée à la *mémoire* du

docteur Pierre VIALA
le jeudi 8 mai, à 10 heures, au couvent de Saint-Jacques, 20, rue des *Tanneries, Paris (13e)*, métro *Glacière*.

— En souvenir de

Michel,
décédé le 5 décembre 1975,
Frédéric,
le 7 mars 1977,
Laurent,
le 24 mars 1980,
un service religieux aura lieu le jeudi 8 mai, à 18 heures, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Tous les parents et amis qui les ont connus et aimés y seront conviés.
De la part de :
Mme Michel Gonin,
Pascale, Emmanuel,
M. Luc Coulon,
Et Marie-Christine.
39, rue de Buzenval,
92210 Saint-Cloud.

Communications diverses

— Mardi 6 mai, à 18 h. 30, conférence-débat, avec l'écrivain israélien A. B. Yehoshua, pour la parution de son recueil de nouvelles, « Au début de l'été 70 », précédée d'un cocktail-signature.
Centre Rachi - C.U.E.,
30, boulevard du Port-Royal,
75005 Paris.

— La Communauté franco-polonaise organise à Paris, du 30 juin au 5 juillet, avec la collaboration de la Société historique et littéraire polonaise de *Paris*, sa deuxième université d'été bilingue. Le programme de cette année prévoit des conférences et « tables rondes » sur les thèmes suivants : « *Construction de l'Europe ; Dialogue des cultures ; La bibliothèque polonaise de Paris ; Jean-Paul II et l'Eglise de notre temps ; Le polonais, langue internationale et la polonité mondiale* ». Des expositions et un festival de films sont également prévus. Inscriptions *et renseignements : M. J. De*ryng, 61, rue de la Monnaie, 59800 Lille. Tél. : (20) 55-32-59 et 55-48-01.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-II, mardi 6 mai, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Farouk Mabrouk : « Théorie de l'intégration économique et industrielle des pays arabes ».

— Université de Paris-I, mercredi 7 mai, à 15 heures, salle Louis-Liard, Mlle Thérèse Saint-Julien : « Industrie et système urbain : contribution à l'étude des relations entre un processus de diffusion industrielle et les transformations récentes du système urbain français ».

ÉCHECS

VICTOIRE DE PORTISCH SUR SPASSKY

Après quatorze parties dans la rencontre qui les opposait dans le dernier quart de finale du tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs, le Hongrois Portisch l'a emporté sur Spassky (U.R.S.S.).

Chacun des deux grands maîtres a *remporté* une partie et douze ont été nulles, mais Portisch a marqué son point avec les noirs, ce qui lui vaut d'être qualifié.

Les demi-finales opposeront Kortchnoi (dissident soviétique) à Polugajewski (U.R.S.S.) et Hubner (*R.F.A.*) à *Portisch* (*Hongrie*). Le vainqueur de la finale rencontrera en 1981 le Soviétique Karpov pour le titre.

RADIO-TÉLÉVISION

— A VOIR —

UN DOCUMENTAIRE DE DANIEL KARLIN SUR TF 1

Caméra thérapeutique

Vous connaissez Daniel Karlin. C'est un excellent réalisateur toqué de psychiatrie. Il a réalisé dans le temps plusieurs reportages à l'institut de Chicago où sont soignés des enfants autistes. Et son film *Un autre regard sur la folie* a fait scandale à l'époque. Tout simplement parce que, en épousant sans discussion les thèses très controversées de Bruno Bettelheim, il rendait l'entourage, et plus précisément les parents, responsable de ce qu'il faut bien appeler une maladie mentale au même titre que la démence précoce ou la schizophrénie — ces psychoses que l'influence du milieu ne suffit pas à expliquer. Les symptômes en sont d'ailleurs comparables : coupure avec le monde extérieur, refus ou incapacité d'apprendre à parler, crises de nerfs, de colère, balancement incessant d'arrière en avant, jeux de sable, jeux d'eau inlassablement recommencés.

Ce sont très exactement les troubles présentés par le jeune Frédéric, soigné en hôpital de jour par le docteur Tony Lainé et son équipe. Daniel Karlin et son équipe à lui l'ont observé de 1978 à 1980. Nous verrons le 6 mai le premier volet de ce triptyque destiné à s'étaler sur plusieurs années, de façon à suivre l'évolution d'un de ces cas désignés dans les ouvrages spécialisés par une lettre de l'alphabet, le cas de Mme Z..., par exemple.

Les Américains et les Anglais ont adopté le même procédé : repiquer la télé dans un milieu donné, en l'occurrence une famille normale, moyenne, banale, dont le comportement sera forcément modifié par la présence continuelle d'éléments, de corps étrangers — appareils de prise de vue, de son, câbles, projecteurs, techniciens — et envahissants et valorisants.

Frédéric est un bel enfant blond, aux yeux vifs, expressifs. Son développement mental et affectif semble s'être arrêté à une date difficile à préciser. Les déclarations des *parents, divorcés, se contredisent en* effet. Il a bénéficié des soins intelligents, aimants, de l'attentive et compréhensive patience, de l'inébranlable gaieté témoignés et par les éducatrices et par un Karlin qui ne craint pas, il n'a pas tort, d'entrer dans le champ. Pourquoi cacher l'omniprésence de la caméra d'autant qu'elle semble jouer ici, grâce à lui, un certain rôle thérapeutique.

Résultats ? Minces pour le *moment*, malgré l'optimisme confiant du commentaire. Il a raison finalement sur le point très important d'une certaine sérénité. Le petit sourit à présent, gazouille parfois, balbutie quelques mots difficilement discernables, sans cesser de présenter les signes bien connus d'un état pathologique, celui-là même *pense-t-on* aujourd'hui, de ces fameux enfants-singes, comme on les appelait jadis, dont on a pu observer récemment un « spécimen » en Indonésie.

Daniel Karlin a l'intention, il nous l'a déclaré, de rappeler lors des prochaines émissions, le pourcentage extrêmement mince, je ne dirai *pas de guérisons, elles sont rarissimes, mettons de réinsertions* après des années de surveillance, dans un milieu social adapté. Il nous a désigné, en revanche, les responsables probables à ses yeux de ce drame.

A en croire le père, c'est la mère pour avoir gravement négligé, pis, maltraité son bébé. Et à en croire la mère, c'est le père pour le lui avoir repris de force après leur séparation. Où est la vérité ? Et pourquoi penser que ces brutalités prétendues soient la cause principale d'une affection peut être due, il faudrait tout de même s'en enquérir, à des déficiences, voire à un accident pré ou postnatal.

On sait à l'heure actuelle, les travaux anglo-saxons l'ont abondamment prouvé, que certaines circonstances tout à fait indépendantes de l'attitude des parents peuvent causer des retards, voire des handicaps moteurs ou mentaux extrêmement graves. Nombreux sont les pédiatres et même les psychanalystes à signaler l'importance déter*minante des conditions purement* physiques de la grossesse et de l'accouchement, sans pouvoir exclure non plus une fragilité, non point acquise mais innée. Car, enfin, tous les enfants martyrs ne deviennent pas autistes et réciproquement. En ne présentant qu'une des réponses possibles à la fameuse question des origines de la folie, on culpabilise inutilement les parents.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Mardi 6 mai, TF 1, 22 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 5 MAI

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Une heure avec le président de la République », sur FR 3, à 20 h.

Lundi 5 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
Le clochard d'argent.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
A la foire de Paris : tout pour la maison.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Odyssée du sous-marin « Nerka ».
Film américain de R. Wise (1957), avec C. Gable, B. Lancaster, R. Bond, J. Warden, B. Dexter, D. Rickles (N., rediffusion).
L'affrontement psychologique de deux officiers à bord d'un sous-marin américain en opération contre les Japonais.
Belles séquences d'action et de documentaire. Le conflit de caractères oppose deux grands acteurs : Clark Gable et Burt Lancaster.
22 h Débat : L'arsenal du futur.
Avec MM. J. Chevalier, directeur des applications militaires du C.E.A., H.-H. Mollaret, directeur de l'unité écologique bactérienne de l'Institut Pasteur, expert O.M.S., le général Keegan, ancien chef des services secrets de l'aviation américaine, et le général H. Bordas, président de la Fondation pour les études de défense nationale.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Les enfants retirés aux parents.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Singapour, Hongkong, Taïwan : les autres Chines.

21 h 40 Document : La Revue des Deux Mondes.
Cent cinquante ans d'histoire de France à travers une revue qui, de « révolutionnaire » en 1830, est devenue au fil des ans le lieu de tous les académismes avant de tenter récemment de se moderniser...
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
L'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Mazarin et la Fronde.
20 h Une heure avec le président de la République.
20 h 50 Cinéma public : « l'Homme de Rio ».
Film français de P. de Broca (1963), avec J.-P. Belmondo, F. Dorléac, J. Servais, M. Ribeiro, A. Celi, U. de Oliveira, S. Banant, R. Dumas (rediffusion).
Un soldat venu passer une semaine de permission à Paris s'en va au Brésil rechercher et délivrer sa fiancée, enlevée par des bandits qui convoitent un trésor caché par le père de la jeune fille.
Pétillant film d'aventures dans l'esprit des albums de « Tintin ». Décors naturels, action à rebondissements, exploits acrobatiques de Belmondo, héros toujours sur la brèche.
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Les moyenâgeux du dix-neuvième siècle, au château de Cagnes.
20 h. « Richthofen », de G. Hoffmann, adapt. R. Richard, réal. J.-W. Garrett, avec G. Claisse, R. Carel, B. Dautun, P. Gelbean, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : De la tranquillité de l'âme.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time ; 19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de sons.
20 h. 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Sonate pour violon et piano n° 1 en la mineur » (Schumann), « Sonate pour violon et piano n° 1 en fa mineur » (Prokofiev), « Sonate pour violon et piano en ré mineur n° 1 » (Saint-Saëns), avec Dong Suk Kang, violon, et Gordon Back, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : INA-G.R.M., espace des sons ou musique des sons dans l'espace ; 23 h. 5, Les solistes français : œuvres de Koering et Telemann.

Mardi 6 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Les animaux du cirque ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 35, 17 h. 53) ; 14 h. 30, Série : Mariages (Maxime) ; 15 h. 35, Regard des femmes sur la société : les bijoux ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 55, Mardi guide ; 17 h. 15, Livres-service ; 17 h. 40, Cuisine : salade de Saint-Jacques au foie gras.
18 h TF 4.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Je vous rends compte respectueusement...
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : des mémés savantes aux champs.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Mathieu, Gaston, Peluche.
Réalisation de R. Bernard, avec J.-M. Thibault, J. Martinelli, M. Lejeune, L. Conte, R. Bussière.
Mathieu, pour se consoler de son veuvage, s'est pris d'amitié pour un cheval (Gaston) *et un chien* (Peluche). *Il apprivoise les deux animaux et part à l'aventure avec ces nouveaux compagnons.*
22 h. 15 Documentaire : Frédéric, une deuxième naissance.
Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant
L'autisme, l'image, la télévision, au jour le jour, avec un peu d'espoir.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La Crétoise.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les classes d'adaptation.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles : Le moteur.
16 h Libre parcours.
Le court-métrage.
16 h 25 Cannes noir sur blanc.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les contes au fil de l'eau.
L'eau claire.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z' amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
Les enfants maltraités.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h. 40 Les dossiers de l'écran : Le « France » de 1956 à 1979.
En direct de l'ancien *France*, transformé, réaménagé et rebaptisé *Norway*, un reportage sur le dernier des grands transatlantiques, historique de l'« affaire » compris.
22 h Débat : Pourquoi le « France » ne s'appelle plus « France » ?
Avec les commandants C. Pettre, dernier commandant du « France » ; G. Croisile, premier commandant du « France » ; J.-M. Guillou, commandant du « Mermoz » ; MM. J. Bricout, secrétaire général de l'ancienne Compagnie générale transatlantique ; F. Legain, secrétaire général de la Fédération des syndicats maritimes C.G.T. ; F. Essig, directeur général de la marine marchande ; N. Vissnoff, historien de la marine, et S. Wickham, professeur à l'université Paris IX - Dauphine.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le soleil de Versailles.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Mathias Sandorf ».
Film français de G. Lampin (1962), avec L. Jourdan, F. Rabal, S. Vergano, V. Fabrizi, B. Blier, R. Mary, A. Casas, C. Studer (rediffusion).
En 1868, dans un pays d'Europe centrale, un aristocrate, chef secret d'un mouvement révolutionnaire, est dénoncé par ses ennemis et enfermé dans une forteresse.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (la théologie de la guerre au Moyen Age) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : Rome et son Eglise ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Cabeza de Vaca, chaman et conquérant.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... l'empereur Bao-Daï.
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : avec M. de Gouvenain, qui parlera de P.O. Enquist.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Hongkong (en funiculaire pour Victoria).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fleuve impassible », de P. Siré.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les orientations premières du nouveau Musée des sciences, à La Villette.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Altération et conservation des peintures au musée du Louvre.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Entre l'Est et l'Ouest, rôles respectifs de nos deux pays », avec K. Sorsa et L. Jospin.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Hersant.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 2, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : œuvres de Gigout, Mozart, Batiste, Guidon, Liszt, Wagner, Boely, Saint-Saëns, Lemmens, Brahms, Mendelssohn, Boelmann, Guilmant, Widor.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, un Américain aux Indes (J. Higgins) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concertos : « Concerto pour piano et orchestre » (Schoenberg), « Double concerto pour flûte, hautbois et orchestre » (Ligeti), « Concerto pour piano et sept instruments » (Clementi) ; 16 h., Ton That Thiet, sonate pour violon seul ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : Cycle des sonates de Beethoven ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (cycle Rameau) donné au *Conservatoire national supérieur de musique* de Paris : Récital de clavecin, avec Huguette Dreyfus, « Sixième ordre » (Couperin), « Cinq sonates » (Scarlatti), « Suite en la » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h., Portrait de famille : les Casadesus, œuvres de Mozart, Bach, Casadesus, Chabrier ; 1 h., Douces musiques : Beethoven et Haydn.

SCIENCES

Les Japonais mettent au point des ordinateurs capables de lire les caractères chinois

De notre correspondant

Tokyo. — Un appel d'offre que vient de lancer la Chine aux seuls constructeurs japonais d'ordinateurs pourrait avoir à terme des conséquences importantes : Chinese Ocean Shipping, entreprise dépendant du ministère des transports chinois, a approché trois fabriquants japonais pour la fourniture d'ordinateurs capables de lire les caractères chinois destinés au contrôle de la navigation et aux chargement et déchargement des navires.

Depuis l'année dernière, les grands fabricants d'ordinateurs japonais, Fujitsu, Hitachi et Nihon I.B.M., travaillent activement à la mise au point de tels ordinateurs. Chacun a créé son propre groupe de recherche. Fujitsu a notamment mis au point un prototype capable de lire deux mille caractères imprimés au rythme de cinquante par seconde. Les Japonais, utilisant dans leur écriture des caractères chinois simplifiés, sont extrêmement bien placés pour mettre au point un système de reconnaissance optique qui décompose les idéogrammes en une multitude de points. Hitachi et Nihon I.B.M. ont également réalisé des prototypes de lecteurs d'idéogrammes.

Une mission de Chinese Ocean Shipping a contacté pour la première fois les constructeurs japonais en 1979. Cela semble avoir stimulé les recherches entreprises en ce domaine au Japon dès le début de la décennie écoulée. Reste à savoir quand ces appareils seront commercialisables. Dans un premier temps en effet, il est prévu que les constructeurs nippons fourniront à la Chine un système destiné au siège central de la compagnie de transports, fonctionnant en anglais et avec des chiffres. Plus tard — mais la date n'est pas précisée — celui-ci sera relié « one line » avec des terminaux situés dans les principaux ports de Chine qui traiteront les informations en chinois.

Les Japonais sont les seuls à chercher comment faire entrer les idéogrammes dans des ordinateurs. La première utilisation de ces appareils paraît être la constitution de banques de données en idéogrammes pour la gestion. Ils ont également mis au point, dans le cadre des techniques de reconnaissance des formes, des prototypes permettant la lecture des deux syllabaires nippons écrits à la main.

Le *Nihon Keizai*, journal économique, qui commente l'appel d'offre des Chinois, précise que ceux-ci se sont adressés uniquement aux Japonais. « *Si de telles commandes se multiplient, la concurrence entre Japonais et Américains sur le marché de l'informatique va prendre une nouvelle tournure* », conclut le journal.

PHILIPPE PONS.







Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible]	[illegible]	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	[illegible]

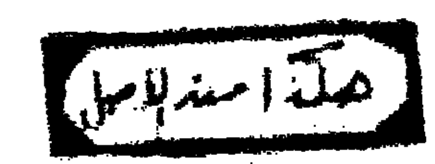
Par voie aérienne
Tarif sur demande

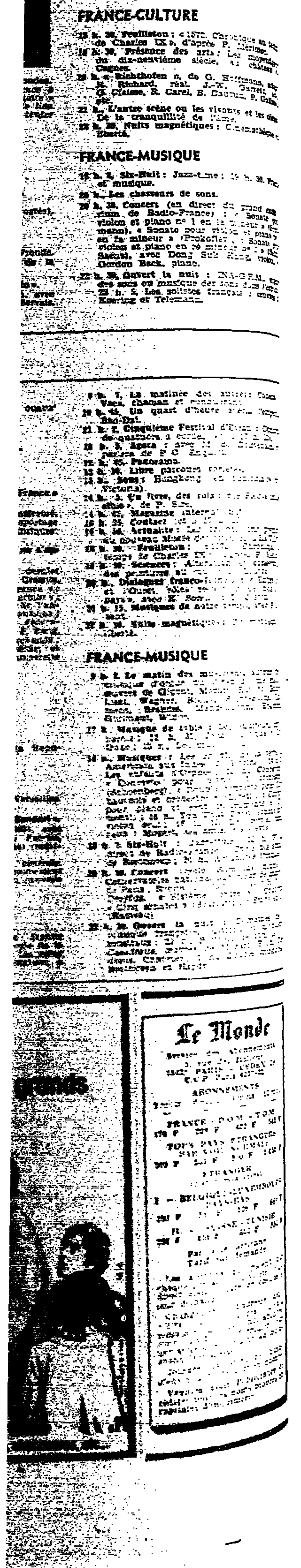
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

culture

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'ÉVIAN

Une jeunesse triomphante

En accueillant généreusement tous les jeunes musiciens du Festival d'Evian, l'hôtel Royal, destiné surtout aux curistes, aux congressistes cossus et aux habitués du casino, prend un bain de jouvence et une allure de conservatoire aux champs dont le joyeux brouhaha s'échappe par toutes les fenêtres en ces lumineuses journées de printemps : des cors répètent près de la piscine, un quatuor de Mozart étincelle à tous les étages, et, jusqu'à 2 heures du matin, le piano du salon enchaîne rythmes de jazz et concertos de Tchaïkovski ou de Rachmaninov.

Mais peut-être l'hôtel avait-il depuis longtemps une vocation musicale inexprimée : Henry-Louis de la Grange a été en effet frappé par la décoration de ce palace, dont les fresques, pleines de charme, conçues par Puvis de Chavannes s'apparentent beaucoup à celles du mouvement viennois de la « Sécession » où a baigné l'œuvre de Gustav Mahler. Il n'a pas manqué de faire le rapprochement dans son excellente présentation du *Chant de la terre* (conçu en 1907, l'année même de la construction de l'hôtel !), qui sera donné ici par la Philharmonie de Yale, sous la direction de Serge Zehnacker, infatigable animateur du Festival, le 10 mai.

En attendant, une jeunesse triomphante s'affirme dans le concours de quatuors à cordes dont la série contemporaine vient de s'achever avec la révélation d'un ensemble d'Allemagne fédérale, le quatuor Buchberger, le plus brillant sans doute qu'on ait découvert ici depuis le quatuor Takacs-Nagy, en 1977. Il s'est imposé d'emblée en prenant à bras le corps le *Troisième Quatuor opus 30* de Schönberg, cette œuvre curieuse d'un expressionnisme qui a perdu de sa couleur mais non de sa virulence, avec ce côté dansant et métaphysique si étrange qui l'apparente à *Moïse et Aaron*. Et ces quatre jeunes musiciens nous ont forcés à croire à ses vertus par leur jeu intense, la flamme intérieure d'une sonorité superbe et jamais grinçante, l'enchaînement parfait des phrases, la solidité d'une construction vivifiée par cette merveilleuse communauté, cette « âme » unique qui fait les grands quatuors. Ils nous rappelaient leurs maîtres de l'admirable quatuor Melos de Stuttgart, et plus encore peut-être l'expressionnisme véhément du jeune quatuor Alban-Berg.

Confirmation nous était donnée de leur exceptionnelle qualité d'interprètes avec le *Quatuor*, de Maderna, une œuvre « problématique » de 1955, malmenée la veille par un autre ensemble et qui tout à coup révélait des phosphorescences mystérieuses à travers cet univers dont la logique échappe à toute prise.

Il serait injuste pour autant de passer sous silence les qualités du Quatuor Brodsky (Grande-Bretagne), composé de quatre membres de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, qui avait auparavant témoigné d'une bonne maîtrise instrumentale et d'une réelle pénétration du langage de Schönberg et donné une version assez musicale, encore qu'un peu simpliste et pittoresque, avec des antithèses trop appuyées d'*Archipel 2*, de Boucourechliev, œuvre « ouverte » sans doute trop difficile pour des néophytes.

On a déploré, une fois encore, l'absence totale de quatuors français dans cette compétition qui offre de belles perspectives à des instrumentistes dans un des domaines les plus riches de la musique. On se consolera avec l'honorable interprétation d'un mouvement du *Quintette à deux violoncelles* de Schubert, par un ensemble du conservatoire d'Aubervilliers, au cours d'un concert sympathique donné avec les lauréats de l'Union européenne des concours nationaux de musique pour la jeunesse. Parmi ces amateurs de niveaux assez divers, il faut aussi signaler un violoniste suisse de seize ans, fort doué, Rainer Walters, dont le son généreux et la solide technique devraient s'épanouir dans l'enseignement supérieur.

Evian est d'ailleurs le paradis des cordes et nous a offert encore vendredi un très grand violoniste, Henryk Szeryng, survoltant ses jeunes camarades de l'orchestre Wieniawski, de Poznan, avec lesquels il a donné les premières auditions en France de deux petites symphonies préclassiques, un peu anodines, l'une d'un compositeur mexicain, Antonio Sarrier, l'autre d'un compositeur dalmate, mais aussi de belles interprétations des *Concertos* en mi de Bach, et en ré de Mozart. Dans ce dernier surtout, sa merveilleuse technique et sa sonorité sereine semblaient transportées par un lyrisme inextinguible enchaînant les phrases comme des bandes d'oiseaux sautant de branche en branche, toujours plus ivres de bonheur.

J. L.

Une « Flûte enchantée » à Nancy

(Suite de la première page.)

A l'ouverture du rideau, la scène est vide, baignée dans la lumière blanche, fermée par des rideaux de plastique transparent ; on distingue au fond le triangle d'une pyramide aux pentes en escalier qui se rejoignent au sommet. Les décors (de Michael Yeargan), qui descendent des cintres, sont des panneaux de miniatures, fresques de tapis persans, photographiés, montés sur contreplaqué, parfois découpés en noir et blanc, qui ont le charme des vieilles gravures de livres de contes, et s'accordent parfaitement avec le côté rapide et schématique de l'action pour laquelle Mozart ne souffre aucun retard.

Serban insiste sur l'humanité des personnages et de l'œuvre : il a réduit le nombre des prêtres d'Osiris, en longues robes grises avec une sorte d'étole en laine de mouton, pour introduire une foule de paysans roumains ou serbes aux merveilleux costumes folkloriques (dessinés par Daniel Chombré) tous cousus, tissés à la main, et Pamina est elle-même une délicieuse fiancée d'Orient à la robe brodée, la coiffure surmontée d'un petit diadème, tandis que Papageno et Papagena ont des culottes bouffantes et fleuries, des corsages de soie, qui sortent des Mille et Une Nuits. La reine et ses trois dames, aux visages peints en rouge, bleu, violet ou vert, portent des robes fantaisistes et bariolées comme des espèces de bohémiennes, personnages maléfiques certes, mais sans rien qui rappelle le monde de la nuit ; toute l'œuvre se déroule d'ailleurs dans une pleine lumière qui estompe peut-être un aspect du livret, mais la rend plus rectiligne, d'une clarté toute méditerranéenne. La quête de Tamino, orientée par la reine de la nuit qui risque un instant de le fourvoyer, reprend infailliblement sa progression vers « l'Amour et la Vertu », grâce à la correction de trajectoire de Zarastro.

Il est difficile de décrire la forme et la beauté de la mise en scène qui allie la gentillesse, la fraîcheur primesautière de Papageno, de Pamina, la noblesse un peu compassée de Tamino, qui n'oublie jamais la mission dont il est investi, la grandeur paternelle de Zarastro — donc, une expression individuelle très humaine des personnages — avec une composition scénique très élaborée dont l'harmonie (surtout au deuxième acte) forme comme un écrin visuel aux plus belles pages de la partition. Malgré quelques jeux inutiles, les chorégraphies et les rituels de Serban sont, en général, d'une grande justesse et jamais n'alourdissent ni ne gauchissent l'esprit de Mozart.

La distribution, très jeune et très internationale, contribue au charme du spectacle, avec surtout un excellent Tamino, Anthony Relse-Johnson, à la voix ferme, puissante, mais d'un dépouillement exquis ; Nan Christie (Pamina) semble davantage une Suzanne ou une Blondine avec cette voix pimpante et ravissante qui manque cependant un peu de fragilité cristalline et de mystère ; Stephen Dickson dessine un Papageno bondissant et drôle, aux gestes d'une grâce extrême et à la musicalité pleine de saveur, et le délicieux Monostatos de Peter Richfield lui est un digne adversaire ; Elfriede Höbarth sort sans dommage des terrifiantes vocalises de la reine de la nuit, tandis que Dimitri Kovrakos impose la grande et humaine stature de Zarastro, malgré un grave un peu court. Il faudrait encore citer les artistes français qui tiennent fort bien en général les autres rôles, comme les excellents chœurs préparés par Gérald Scordialo.

Jérôme Kaltenbach, le jeune chef titulaire de Nancy, avait une lourde charge, il l'a assumée avec beaucoup de flamme et de précision, et la qualité des spectacles lui doit beaucoup, même s'il est difficile d'imposer sa marque personnelle d'emblée sur une œuvre aussi parfaite. Son orchestre lui aussi mérite de grands éloges.

JACQUES LONCHAMPT.

Prochaines représentations les 6 et 8 mai.

■ **Le chef d'orchestre espagnol Lluis Ferrer, créateur de l'orchestre Maravella, vient de mourir à l'âge de cinquante-cinq ans, a-t-on appris dimanche à Gerone.**

THÉATRE

« LA PUNAISE », de Maïakovski

Changer les rêves

Du blanc, du marbre, de la nourriture. Le blanc des murs en toile diffuse une lumière matinale, donne des effets d'ombre chinoise quand l'éclairage vient à contre-jour. Les veines du marbre sombre tracent des courants pétrifiés sur le sol fracturé, surélevé de sorte que les personnages peuvent arriver des dessous. La nourriture est apportée à l'occasion des noces de l'ouvrier Prissypkine et de la mercière Elvira Renaissance. C'est avec cynisme qu'il trahit sa classe et la jeune fille à qui il avait promis le mariage, et qui tente de se suicider. L'histoire commence lorsque triomphe la Révolution d'octobre, l'opportuniste s'est accroché au bon wagon, et veut profiter de la victoire pour acquérir le confort.

Un incendie détruit la boutique où se célèbre le repas de noces. L'eau des lances d'incendie gèle et enferme Prissypkine dans un cercueil de glace. Cinquante ans plus tard, il est retrouvé, ramené à la vie, en même temps qu'une punaise qui avait hiberné sur lui. Il est devenu un objet scientifique dans un monde aseptisé, soumis à la loi et à l'ordre bureaucratiques. « *Ils sont de dimensions différentes, mais de nature semblable. Tous deux hantent les matelas moisis du temps. La « punaisis normalis » s'engraisse et se goinfre sur le corps d'un homme, puis tombe sous le lit. Le « petit bourgeois vulgaris » s'engraisse et se goinfre sur le corps de toute l'humanité, puis tombe sur le lit, c'est toute la différence...* »

La punaise s'en va contaminer les humains, l'homme meurtri retourne à sa cage et lance un appel : il veut quon l'y rejoigne, est-il moins libre que ceux du dehors ?

La pièce est écrite en 1929, Maïakovski butte contre le désespoir des désillusions. Il parle en visionnaire affreusement lucide, dans ce qu'il dit, par la manière dont il le dit, dont il construit son récit. Il s'adresse à nous dans une forme qui nous parvient directement, il est le plus contemporain des auteurs de notre temps. Il vit aujourd'hui et pas seulement dans les mémoires, pas seulement comme le souvenir d'un poète suicidé. Ainsi, les comédiens entrent tout naturellement, semble-t-il, dans le jeu de son humour insolent. Ils sont huit pour représenter une quarantaine de personnages. La qualité de leur interprétation est pour beaucoup dans les qualités du spectacle : clarté, finesse, netteté glacée. La sécheresse est évitée grâce en grande partie à Jacques Pieller-Prissypkine.

Il n'est pas un simple minable arrogant et lâche, mais un homme en qui cohabitent et se combattent la lâcheté, l'arrogance et le désir de vivre sans se laisser piéger : un individualiste ordinaire qui cherche et cherche en vain, maladroitement sans doute mais avec un acharnement aveugle, le chemin des libertés. Il n'attire pas la sympathie, mais une sorte de compassion complice. La mise en scène de Charles Tordjman prend parti : elle pose d'abord la caricature, et peu à peu l'éclaire de manière à laisser transparaître un désarroi qui nous atteint comme un adieu aux rêves falsifiés dont les cerveaux sont encrassés.

Alors : changer de rêves, accepter la cage. Ou se donner la mort. Maïakovski n'a pas laissé de porte ouverte à l'espoir.

COLETTE GODARD.

★ Thionville jusqu'au 10 mai. Metz du 13 au 24 mai. Longwy du 29 au 31 mai.

A la Bibliothèque nationale

COMÉDIE-FRANÇAISE 1680-1980

C'était un sujet magnifique, un thème formidable pour une grande exposition. Pensez, retracer les trois cents années d'existence de la Comédie-Française, évoquer les aventures et remémorer les grandes figures d'une troupe née en 1680 de la volonté du Roi Soleil : la lettre de cachet est là, signée de Louis XIV et de son zélé Colbert, consacrant la fusion des compagnies de l'hôtel de Bourgogne et de l'hôtel Guénégaud, afin qu'existe le Théâtre Français. Bientôt, on chasserait les acteurs italiens, ces concurrents éhontés. Bientôt viendrait la Révolution.

Oui, on peut dire que rien ne manque au long de cette présentation fleuve des collections de la Comédie-Française, enrichies des archives du département arts et spectacles de la Bibliothèque nationale. Certaines pièces ont même été empruntées au château de Versailles, ainsi qu'aux Archives nationales. En effet, le fauteuil de Molière — le siège du père — a quitté le foyer de la maison mère pour être montré dans la galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale ; en effet, mille et un portraits et mille et un manuscrits ont été rassemblés — des notes de frais des artistes en passant par tel autographe de Marivaux, de Claudel ou de Montherland. C'est la profusion.

C'est l'illusion, sous prétexte d'exhaustivité. On vous annonce la reconstitution de la loge de Talma, de celle de Rachel et d'autres comme Mounet-Sully : et vous voyez des petites guérites capitonnées sans âme où les quelques malheureux objets ayant appartenu aux héros, aux héroïnes, semblent abandonnés comme dans ces vitrines d'antiquaires qui ont perdu leur enthousiasme pour les belles dispositions. Sarah Bernhardt, par exemple, la grande Sarah Bernhardt méritait quelque chose de plus luxueux qu'une malheureuse robe, sans éclat, sans vie, accrochée comme une vieille pelisse oubliée au vestiaire.

Il y a des trésors dans les réserves de la Comédie-Française. Il y a toujours eu et il y a toujours dans les ateliers de ce théâtre des professionnel(le)s de la couture, de la broderie, de la bijouterie, de l'art de la perruque, qui firent et font merveille. Pourquoi réduire l'illustration de leur talent à ces colifichets perdus au terme de l'exposition, dans les dernières vitrines — comme si après avoir tout déballé, les responsables de l'« accrochage » s'étaient dit : « *Tiens, il faudrait prévoir un placard pour les coiffes, et un pour les chaussures.* »

Nous montrons peut-être de la méchanceté. Tant pis. Nous allions là avec beaucoup d'enthousiasme, rêvant de maquettes de décors et de belles peintures. Bien sûr, il y en a. Mais ce pêle-mêle soi-disant ordonné autour de l'histoire de l'institution a été « posé là » comme si l'abondance suffisait à faire pardonner le manque de chaleur et d'amitié pour le visiteur. Pauvre Divine, pauvre Dussane, et même pauvre Victor Hugo. Pauvres comédiens français d'aujourd'hui : réduits à un panneau recouvert de clichés noir et blanc, mélancolique comme une photo de classe. Il y a bien une peinture de Suzanne Lalique qui, en fin de course, est un peu vivante, mais... quoi : ça devrait être interdit des « tricentenaires » si pauvrement célébrés. Si peu imaginatifs.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Troisième centenaire de la Comédie-Française.* Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 23 juillet.

CINÉMA

« Les Sous-Doués », de Claude Zidi

Mercredi dernier, le jour de la sortie des *Sous-Doués*, à une séance de l'après-midi dans une salle des Champs-Elysées, un public d'enfants et de jeunes adolescents en vacances s'amusait ferme à voir sur l'écran les facéties d'une bande de cancres, placés par leurs parents dans une boîte à bachot (le cours Louis-XIV, près du château de Versailles !) et taisant assauts de canulars à l'égard de la directrice Maria Pacôme et du personnel enseignant, Hubert Deschamps et Tonie Marshall, respectivement mari et fille de la dame autoritaire. Qu'il y eût, parmi ces cancres, une jeune fille, enceinte d'elle ne sait lequel des garçons et accouchant dans la salle d'examen du baccalauréat, ne choquait personne. La bande, menée par Daniel Auteuil, parfait pince-sans-rire, était jugée sympathique, et la dérision jetée sur le bachotage et les diplômes « *qui ne servent à rien* » trouvait un écho favorable. Apparemment, Claude Zidi, qui fit sa réputation en dirigeant les Charlots, Pierre Richard, Louis de Funès et Coluche dans des comédies bien troussées, fondées sur la vieille tradition burlesque, mais qui s'était un peu égaré dans les productions à trop gros budget (*l'Aile ou la Cuisse*, *la Zizanie*), vise, aujourd'hui, sans luxe inutile, sans grandes vedettes et décors imposants, à plaire à cette tranche de consommateurs qu'ont déjà touchée Michel Lang et Diane Kurys.

Mais cette opération (où sombre la verve caustique de Didier Kaminka, un des auteurs du scénario) confirme, hélas ! le mauvais tournant pris l'an dernier par Zidi, avec *Bête mais discipliné*. Pour un gag réellement original et drôle comme celui de la « machine à apprendre », dans laquelle on enferme les élèves pour leur mettre en tête, de force, des connaissances choisies par un ordinateur, que de « fines plaisanteries » du genre de celle-ci : un étudiant noir, trompé par l'écriteau « Toilettes » accroché à la porte du bureau de la directrice, s'en va uriner sur la moquette de Maria Pacôme assise en face de lui.

On peut toujours constater que Claude Zidi sait bien régler une mise en scène et qu'il a le sens du rythme vaudevillesque. Mais il use d'une démagogie ravageuse pour ridiculiser les adultes, faire les louanges du chahut, de la drague, de la paresse rigolarde, du parasitisme et de la tricherie aux examens avec l'aide de gadgets dernier cris. Reçus au bac par imposture, ses cancres se retrouvent, dix ans après, tous bien placés dans la société, le Noir étant, bien entendu, ministre de son pays d'Afrique. Le cinéma comique français « commercial » n'est jamais tombé aussi bas.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ **La grève des gardiens des musées nationaux déclenchée le 25 avril (« le Monde » des 29 avril et 4-5 mai) à *l'appel des syndicats* C.G.T., C.F.D.T. et F.O. continue. Ce lundi 5 mai, au matin, la plupart des musées nationaux étaient fermés au public, notamment *le Louvre, le* Grand-Palais, le Jeu de paume, les Arts et traditions populaires, Versailles. Les musées Guimet, des Arts africains et d'Ecouen étaient partiellement ouverts.**

« LE MALADE IMAGINAIRE » de Tonino Cervi

Molière-spaghetti

De la pièce de Molière qu'ils transforment en bouffonnerie à l'italienne, Tonino Cervi, réalisateur, et Alberto Sordi, coscénariste, n'ont gardé que le canevas.

Nous sommes au dix-septième siècle. A Rome, déchirée par les factions et devenue la capitale des attentats en tout genre, Don Argante (Alberto Sordi) vit calfeutré dans son lit, préférant être malade plutôt que d'affronter les périls extérieurs. Il est tendrement rudoyé par sa servante Tonina (Laura Antonelli), qui l'aime en secret, et sournoisement empoisonné par son épouse (Marina Vlady), qui brigue son héritage. Quand débarque le docteur Purgone (Bernard Blier), préposé à la cérémonie du clystère, les aides-médicaux transforment la chambre d'Argante en une officine d'alchimiste, et quand le malade se libère de ses « humeurs » intestinales, c'est un véritable cyclone qui balaie la pièce.

Sous forme de sonorités incongrues et de contorsions à la « garde-robe », la scatologie joue un rôle capital dans le film. La politique n'en est pas tout à fait absente. Argante devant affronter la colère d'un groupe de paysans venus lui réclamer justice en compagnie de leurs moutons. Et ce sont des discours très « modernes » sur la violence et sur la liberté que prononce le brave homme.

Ces « aménagements » apportés à l'œuvre originale sont trop grossiers ou dérisoires pour qu'on les prenne au sérieux et qu'on s'en offusque. Il ne faut voir dans ce *Malade* qu'une pantalonnade dont la seule raison d'être est d'offrir à Sordi l'occasion d'exécuter un brillant numéro d'acteur. La réussite de ce numéro et le charme pervers de Laura Antonelli ne sauvent pas le film. Mais ils aident à le supporter.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DU CINÉASTE ITALIEN MARIO BAVA

Le cinéaste italien Mario Bava, qui aurait eu soixante-six ans le 31 juillet, est mort à Rome, d'une crise cardiaque, quelques jours avant Alfred Hitchcock, sans qu'on semble s'en être aperçu en France où il était pourtant très connu et très apprécié des amateurs de films fantastiques.

Fils d'un grand chef opérateur du muet, il devint lui-même, en 1943, directeur de la photographie et fut, jusqu'en 1960, un véritable créateur d'images pour Mario Costa, Mario Monicelli, Luciano Emmer, Giorgio Bianchi. Il participa à la renaissance du « film à péplum » en travaillant pour Pietro Francisci (deux films sur Hercule) et Jacques Tourneur (*la Bataille de Marathon*). C'est en 1960 qu'il réalisa son premier long métrage, *le Masque du démon*, histoire de sorcière-vampire d'après une nouvelle de Gogol, fantasmagorie baroque avec une superbe utilisation esthétique du noir et blanc.

L'année suivante, il est encore à la fois directeur de la photographie et réalisateur de *Hercule contre les vampires* et de *la Ruée des Vikings*, remarquables par le traitement de la couleur. Signant parfois de pseudonymes, John M. Old et John Foam, continuant à diriger la photographie de ses films, Mario Bava passera alors du suspense « hitchcokiens » (*la Fille qui en savait trop*, *Six Femmes pour l'assassin*) à la terreur avec fantômes et vampires (*les Trois Visages de la peur*) et au fantastique psychanalytique (*le Corps et le Fouet*, *Il rosso segno della follia*). Si les derniers films de lui que nous avons vus dans les années 70, *l'Ile de l'épouvante*, *la Baie sanglante*, *la Maison de l'exorcisme* apparaissent comme des exercices de style peu convaincants, malgré quelques beaux moments, Mario Bava n'en a pas moins été le maître d'un univers parfaitement insolite dans le cinéma italien, un univers hanté par la fascination de la peur et de la mort et qui échappa, en fait, aux codifications des genres.

J. S.

DANSE

Animation à la Défense

La société civile des Quatre Temps a chargé l'association Culture et Animation d'un projet pour la réalisation de plusieurs lieux de création artistique dans le centre commercial de la Défense qui doit s'ouvrir en mars 1981. Trois espaces seront consacrés respectivement au jazz (sous la responsabilité de Gérard Terrones), au théâtre et à la danse. Ce dernier espace sera confié à deux anciens élèves de Carolyn Carlson, Caroline Marcadé et Dominique Petit, qui partageront leur temps entre la conduite d'une école de danse pour semi-professionnels, professionnels et comédiens (ouverte sur la création) et la mise au point de leurs propres chorégraphies. Le studio accueillera également des artistes de passage.

L'espace commencera à fonctionner en automne prochain, mais déjà deux représentations de danse sont programmées au milieu du chantier du futur centre commercial les 10 et 11 mai. Elles préfigurent l'orientation que Caroline Marcadé et Dominique Petit entendent donner à leurs activités, et l'éventail de leurs options. Pour eux, le centre chorégraphique doit être un creuset où les genres se fondent, où les distinctions entre classique et moderne s'estompent. C'est ainsi qu'on pourra voir au cours de ces deux jours une classe commentée de Jennifer Muller avec son groupe The Works, Agnès Denis, une lauréate de Bagnolet, le Dansoir de Toulouse, Marie-Noëlle Cadiou accompagnée par le Quintet Steve Lacy, des improvisations de Carolyn Carlson avec Barre Phillips et le groupe Music By, ainsi que des solo de Caroline Marcadé, Patrick Dupont et Jean-Christophe Paré de l'Opéra de Paris, et Dominique Petit.

Un autre spectacle est prévu les 5, 6, 7 juin avec Kazuo Oono, le fondateur de la « modern-dance » japonaise.

∴

L'association Danse actuelle vient de se créer sous la présidence de Jaque Chaurand. Elle a pour objectif la promotion et la diffusion de la jeune danse, et en particulier des chorégraphes lauréats de Bagnolet. Samedi 26 avril, elle consacrera une soirée à deux d'entre eux, François Verret, de Paris, et Lila Cavagnac, de Villefranche-de-Rouergue. (20 h. 30, 6, rue Marcelin-Berthelot, métro Croix-de-Chaveau, Montreuil.)

M. M.

■ **Un atelier de vidéo-danse, dirigé par Merce Cunningham et Charles Atlas, est organisé au Centre américain du boulevard Raspail jusqu'au 9 mai. Chaque participant sera tour à tour acteur et opérateur.**

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange et l'autre boit.
Cartoucherie, Théâtre Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca.
Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 : le Monte-Plats.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Si jamais j'te pince.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Récital P. Schreier (Mozart, Schumann).
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h 30 : la Mouette.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : le Kootiyattam.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h 30 : Jennifer Muller and the Works.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272 - 26 - 77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. : Juin 40. ; 22 h. Archéologie — II, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h 15 Idée fixe — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Présent (203-02-55), 21 h. : le Maître d'œuvre.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.

Comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utopopolis.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h 45 : D. Roux.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h 15 Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 Riou-Pouchain.
Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : C. Cerat ; 22 h. 45 : B. Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P Bambal.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel, Nono Zammit.
Fer-Play (707-86-99), 22 h. : Alabama Blues ; 23 h. 15 : Belja-Flor.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 . Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. . Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 . Si la concierge savait.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P et M Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Le music-hall

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), P. Font et P. Val.

La danse

Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ballets F. Verret (Tabula Rasa).
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : U. Ramaswamy.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Opéra de Pékin.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Sorel (Beethoven, Schumann, Bach...) ; 21 h. 30 : A. Asselin (Chopin).
Salle Cortot, 21 h. : M. Scharapan (Bach, Mozart, Beethoven).
Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : D. Suk Kang, G. Back (Schumann, Prokofiev, Saint-Saëns). — Studio 106, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-G.R.M., Atelier de création radiophonique, dir. F. Bayle (Kagel, Farabet).
Théâtre Saint-Georges, 18 h. 30 : P. Reach, J.-P. Wallez, F. Lodéon... (de Bach à Scott Joplin).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Gendron (Schubert, Brahms).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Z. Gal, L. Skrobacs (Haydn, Fauré, de Falla, Wolf).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : J.-L. Caillard (Clementi, Beethoven).
Ranelagh, 20 h. 30 : S. Labarraque-Perrot (Haendel, Brahms, Debussy, Schumann).
Point-Virgule, 20 h. 30 : X. Cauhépé, S. Ossenko (Monteverdi, Dowland, Purcell...).
FIAP, 21 h. : C. Todorovski (Rameau, Bach...).

Jazz, pop' et folk

Bataclan (700-30-12), 20 h. : Elvis Costello.
Caveau de la Huchette, (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doris Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Mimi Lorca ; 22 h. 45 : Salsa Musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Bruce Grant Quintet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Zaka Percussions.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : Lou Donalson Quintet, Trio Jr. Mance.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Alain Chamfort.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ghedalia Tazartes.

Lundi 5 mai

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Morceaux choisis du cinéma muet (15 h. : la Quatrième Alliance de Dame Marguerite, de C. L. Dreyer ; 19 h. : les Trois Lumières, de F. Lang) ; 21 h., Cinéma japonais : le Démon du Japon, de K. Kuroki.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : A B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AVARE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ;
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U G.C Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DEROBADE (Fr., *) : U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52). France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v o.) . Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43).
L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : Seine-Ciné, 5e (325-95-99) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., *, v.o.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Mistral, 14e (539-52-43)
LE FOU DE MAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). Ciné Italiens, 2e (296-80-27).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Ambassade, 8e (359-19-08). Français, 9e (770-33-88). Nations, 12e (343-04-67). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70). Paramount-Maillot, 17e (758-24-25). Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
IMAGE D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : la Clé, 5e (337-90-90).
INFERNO (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Scopitone, La Confesse, Milan bleu) (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). U G C -Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359 - 15 - 71). U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Helder, 9e (770-11-24). U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C -Gobelins, 13e (336 - 23 - 44). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic - Convention, 15e (828-30-22), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Murat, 16e (651 - 99 - 75), Secrétan, 19e (206 - 71 - 33). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354 - 35 - 40), Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233 - 56 - 70), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43), Athéna, 12e (343-07-48). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)
MAMITO (Ant.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32)
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Broadway, 16e (527-41-16), en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (322-19-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul' Mich, 6e (354-48-29).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TESS (Fr.-brit., v ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE VAINQUEUR (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les films nouveaux

MOUSAKI, film japonais de Toshiho Gotoh (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MALADE IMAGINAIRE, film italien de Tonino Cervi (v.o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U G. C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
A VENDRE, film français de Christian Drillaud : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LE PIEGE, film américain de David Schmoeller (*) (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Images, 18e (522-47-94).
LES SOUS-DOUES, film français de Claude Zidi · Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BANDE DU REX, film français de 108-13 (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (354-35-40)) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e. (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MARATHON D'AUTOMNE, film soviétique de Gueorgui Danelia (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
REVANCHE A BALTIMORE, film américain de Robert Ellis Miller (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606 - 34 - 25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE, film suédois d'Erland Josephson (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It. v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
DELIVRANCE (A., v.o) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (562-41-46)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUMBO (A., v.f) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ;





SPECTACLES

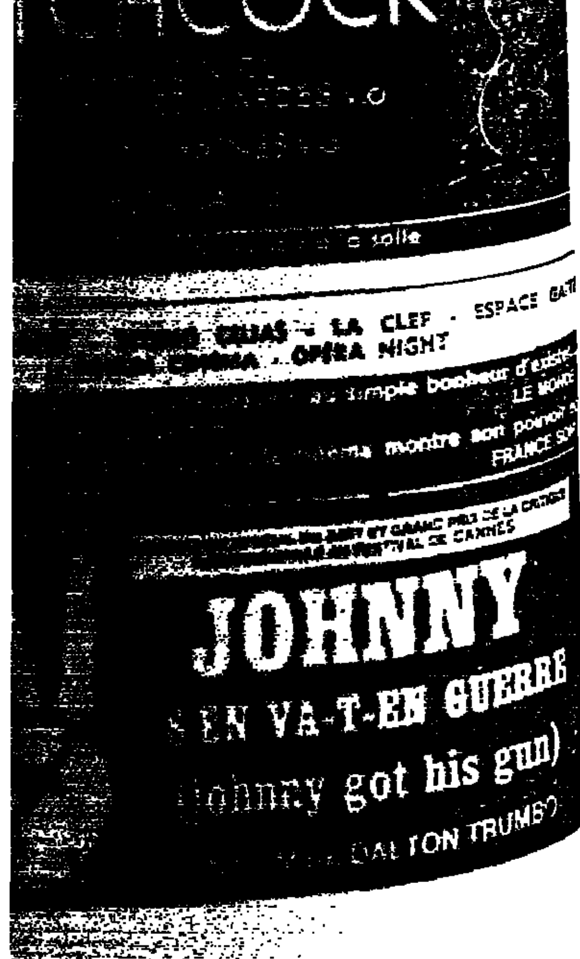
Napoléon, 17e (380-41-46) : Tourelles, 20e (636-51-98).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), (sam.).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HAMLET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JAMAIS LE DIMANCHE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Opéra - Night, 2e (296-62-56) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OLIVER (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ROLLERBALL (A., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04)
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
SACCO et VANZETTI (It.-A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). dim.
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

CINEMA TEMOIN DE L'OCCUPATION ET DE LA RESISTANCE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Un sac de billes.
CYCLE JEAN-LUC GODARD : UNE HISTOIRE DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33) : la Patrie perdue de John Ford.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Pendez-moi haut et court.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Garçonnière.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Lumières de la ville.
RENCONTRE DU FILM INSOLITE (v.o.-v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
KUROSAWA-MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 12 h. 15 : Fellini Roma ; 14 h. 25 : Rocky Horror Picture Show ; 16 h. 15 : Amarcord ; 18 h. 20 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Solo ; 22 h. 30 : Rocky Horror Picture Show.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.). En alternance : Délivrance ; Fellini Roma ; Lenny ; Satyricon.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 14 h. : Un tramway nommé Désir ; 16 h. et sam., 0 h. 25 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : les Diables ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique. — II, 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 10 et ven., 0 h. 30 : Easy Rider ; 17 h. 50 : Lenny ; 20 h. : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.
JACK NICHOLSON (v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Profession reporter.
ROBERT ALTMAN (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Un couple parfait.
SEMAINE DU CINEMA BRESILIEN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : Amuleto de Ogum.
ORSON WELLES (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une histoire immortelle.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge et Crin Blanc.
A. WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : les Demoiselles de Wilko.
CYCLE RETOUR DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Collines de la terreur.
LUIS BUNUEL, Olympic, 14e (542-67-42), en alternance : Viridiana ; Simon du Désert ; la Montée au ciel ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; Los Olvidados ; l'Ange exterminateur ; la Mort en ce jardin ; Nazarin.
FESTIVAL R. REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 : Jérémiah Johnson ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 17 h. 45 : l'Ultime Randonnée ; 19 h. 50 : les Hommes du président ; 22 h. 05 : Gatsby le magnifique ;
NICOLE STEPHANE, UNE FEMME DANS LE CINEMA, Olympic, 14e (542-67-42) : Trois dates, trois regards sur Israël.
FILMS LES PLUS CHERS DU MONDE, Eldorado, 10e (208-18-76) : les Naufragés de l'espace.

Les séances spéciales

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29), 12 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. et 15 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-05-99), 12 h 15
JEREMIAH JOHNSON (A.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Allemagne fédérale
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

Nous sommes un Groupe Français de Travaux Publics, d'envergure internationale.

Nous recherchons pour notre Filiale en R.F.A. un Cadre capable de prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs, comptables et juridiques de la Société dans une conjoncture d'expansion et d'extension.

Le candidat retenu aura au moins 30 ans, sera diplômé de l'enseignement supérieur et aura une expérience réussie dans une fonction similaire, acquise si possible dans la branche T.P.

De nationalité Française ou Allemande, il sera installé à BONN. Il devra envisager des déplacements sur l'ensemble de la R.F.A. Il est indispensable qu'il soit parfaitement bilingue et il nous paraît nécessaire qu'il ait une bonne connaissance du milieu Allemand.

Notre Groupe se développe. Ce poste peut constituer la première étape d'une carrière promotionnelle

Envoyer votre dossier de candidature avec photo sous réf. 3015 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

Groupe **Yves ROCHER**
1 milliard de F en 1979
1re marque de produits cosmétiques en FRANCE
10 filiales dans le monde
(Allemagne - Australie - Autriche - Belgique - Espagne - Etats-Unis Grande-Bretagne - Finlande - Hollande - Suisse)

CREER et DIRIGER une ENTREPRISE

C'est une chance exceptionnelle qu'Yves ROCHER veut offrir à des hommes capables de s'implanter à l'étranger pour y réussir. Le challenge est à la mesure des marchés où ces filiales devront se développer : CANADA, MEXIQUE, BRESIL, ITALIE, NOUVELLE-ZELANDE.
Les candidats devront avoir un sens aigu du commerce et de la gestion et pourront en apporter la preuve par leur expérience professionnelle ou leur réussite personnelle.

Si vous avez L'AMBITION d'une telle réussite et LA VOLONTE INFLEXIBLE d'y parvenir, alors écrivez à :

Monsieur Yves ROCHER
62, avenue d'Iéna
75116 Paris

SOUCHIER - FAGES
Matériel de sécurité et commandes à distance
(étude - fabrication - installation - entretien)
recherche son futur

DIRECTEUR GENERAL
INGENIEUR GRANDE ECOLE
(Centrale, Mines, Ponts...)

Il assistera le Président Directeur Général dans la gestion et le développement de l'entreprise, prenant plus particulièrement en charge la coordination des services techniques (bureau d'études, unités de fabrication, services chantiers).
Le candidat aura 30 ans minimum. Il justifiera de compétences de gestionnaire et d'animation des hommes ainsi que d'une solide technicité pluridisciplinaire et d'une bonne connaissance de l'environnement Bâtiment. Il devra faire preuve d'autorité, de souplesse de caractère et d'esprit d'entreprise.
La fonction proposée devra évoluer rapidement vers les responsabilités élargies de Direction Générale.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par
Jean-Pierre Martichoux et Associés
Conseillers de Direction
56, rue Jacob - 75279 PARIS Cedex 06

Organisme français de coopération recherche pour institut de formation commerciale à ALGER

CADRES COMMERCIAUX

diplômés de l'enseignement supérieur commercial.
Pour l'enseignement de :
- **Comptabilité, Mathématiques, Statistiques (DECS souhaité)**
- **Techniques commerciales (expérience Achat, Vente, Distribution en entreprise souhaitée).**

Les candidats devront avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 années.
Les contrats sont établis par le Ministère Français des AFFAIRES ETRANGERES.
Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une photo sont à adresser sous référence 9292/MI à **A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS** (qui transmettra).

IMPT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE D'UNE SOCIÉTÉ EN
AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
— D.E.C.S. ou équivalent ;
— Avec expérience ;
— Anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement

Adresser C.V. et prétentions sous n° 56.824 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Important Groupe Français
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGÉNIEURS
Diplômés électromécanique ou Techniciens Supérieurs B.T.S., D.U.T., Génie Mécanique
— Anglais indispensable.
— Connaissance structures métalliques appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à n° 56.826 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

---

emplois régionaux

emplois régionaux

emplois régionaux

Directeur Général

Le Président d'un important groupe du secteur tertiaire, en expansion constante de 25 % par an, C.A. annuel supérieur à 900 millions de francs, effectif 800 personnes (siège à Lille) crée, dans le cadre de son développement, un poste de Directeur Général.

Participant très étroitement à l'élaboration de la politique générale du Groupe, il prendra personnellement en charge, avec l'aide d'une équipe nationale, la direction, l'animation et le développement de l'ensemble des unités d'exploitation décentralisées sur l'ensemble du territoire. Elles couvrent tous les points de vente ainsi que les services administratifs et de gestion s'y rapportant.

Ce poste de grande envergure sera confié à un Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, justifiant déjà de plusieurs années d'expérience de direction et d'animation, acquise à un niveau de direction générale.

Le niveau de rémunération proposé reste très ouvert et tiendra compte des compétences offertes.

sélé CEGOS

Merci d'adresser très rapidement un dossier de candidature aussi complet et détaillé que possible, à notre conseil, F. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES, sous référence 6126/M.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Pour CREER et DIRIGER une Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique (ARIST) ayant pour rôle de promouvoir l'innovation technologique dans les P.M.I. de PICARDIE nous recherchons

UN INGÉNIEUR
— Excellente formation (Grande Ecole ou Université).
— Connaissance et pratique de la P.M.I. indispensables.
— Très bon contact humain.
— Sens du service public.

Résidence : Amiens - Picardie.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à :

C.R.C.I. de PICARDIE.
36, rue des Otages.
80037 AMIENS CEDEX.

Cabinet d'expertise comptable et de commissaires aux comptes d'implantation nationale
recherche
DEUX EXPERTS-COMPTABLES OU MÉMORIALISTES
5 OU 6 ANS D'EXPERIENCE EN CABINET EXIGEE
POSTE A POURVOIR REGION OUEST
Lette manus., C.V. et photo à M. Jean ADRIAN 31, rue du Colisée - 75008 PARIS

Votre usine en Bourgogne

De formation ingénieur, vous avez une expérience professionnelle d'au moins dix ans qui vous a permis de maîtriser les problèmes quotidiens de la fabrication d'articles de grande série et d'assurer la Direction d'une unité d'au moins cinq cents personnes. Vous êtes intéressé à prendre un poste en Bourgogne. Logement assuré. Rémunération importante liée au niveau de compétence déjà acquis.

L'entreprise produit et commercialise des produits de grande consommation et l'établissement est un des principaux du groupe. Répondant directement au Directeur Général, le Directeur d'établissement devra associer étroitement ses collaborateurs à la réalisation de leurs objectifs de qualité et de délais et pratiquer des méthodes de gestion rigoureuse. Homme de contact, il aura pour mission après une période d'intégration d'optimiser l'exploitation sur les plans technique et financier et de gagner l'adhésion d'un groupe de six cents personnes.

Adresser un curriculum vitae et photo aux conseils en recrutement SIRCA *sous* la référence 804403 M. Discrétion assurée.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Case France S. A., filiale de J.I. CASE (TENNECO)
(Matériels de travaux publics, chiffre d'affaires 400 MF)
recherche

UN RESPONSABLE DE CREDIT

Au sein du Service Finances il assistera activement le réseau commercial en France et à l'étranger sur le plan des moyens de financement en assurant à notre entreprise une position de leader dans ce domaine. Il garantira la sécurité des ventes (détermination de lignes de crédit - analyses de bilan - prises de nantissement etc.).

Nous nous adressons à des candidats ayant une bonne connaissance du Droit Commercial et Cambial et de la langue anglaise. Une expérience de financement dans le milieu bancaire ou des biens d'équipement est nécessaire à la réussite dans un poste appelé à déboucher sur une évolution de carrière intéressante.

Ce poste est à pourvoir à VIERZON (Cher).

Ecrire à :
Département du Personnel
CASE FRANCE SA
10, rue P. Sémard
18100 VIERZON

case



GROUPE
MATRA
BRANCHE COMMUNICATIONS

Dans nos usines de l'Ouest, nous possédons un outil de production particulièrement bien adapté à la réalisation de grandes séries d'éléments plastiques (nombreuses presses à injecter), électro-mécaniques (ateliers spécialement adaptés, personnel rodé) et électroniques (chaînes de fabrication de très grandes séries).

Cet ensemble, pour diversifier sa clientèle recherche un :

ingénieur technico-commercial de sous-traitance

pour, dans l'immédiat tout au moins, prospecter et vendre aux clients potentiels à l'intérieur même du groupe (ils sont nombreux).
Cet objectif une fois atteint, il élargira vers l'extérieur son activité commerciale et constituera une clientèle d'entreprises hors groupe (essentiellement des grandes unités possédant des services achats biens structurés).

Cette offre constitue une opportunité intéressante pour un jeune ingénieur désirant élargir un horizon professionnel par une ouverture sur une fonction commerciale sans abandonner pour autant le monde de la technique.

L'homme que nous cherchons a une expérience de production (fabrication, méthodes, etc.) en électronique ou électromécanique. Celle-ci peut être relativement courte d'ailleurs, l'essentiel étant qu'elle lui ait donné une bonne connaissance des impératifs industriels.

Les profils professionnels théoriques qui nous paraissent devoir convenir sont au nombre de deux :
- Jeune ingénieur ayant deux/trois ans d'expérience professionnelle ;
- Technicien formé sur le tas ayant diversifié ses expériences dans des activités complémentaires.

Dans tous les cas, le goût du contact en milieu industriel, la ténacité et le sens de la négociation sont des atouts importants. La connaissance de l'anglais sera utile pour traiter avec les filiales étrangères et la possibilité de se déplacer fréquemment, un impératif à accepter.

Envoyer C.V. détaillé (indiquant rémunération recherchée) sous référence 1285-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



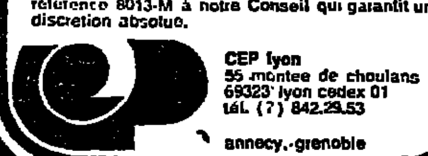


formation continue interentreprise

REGION LYONNAISE. Nous sommes un important *organisme* de formation, issu de syndicats professionnels d'un département de la région lyonnaise. Le développement régulier de nos activités nous amène à rechercher un Responsable de formation. *Assumant la dimension* commerciale de cette fonction, il sera l'interlocuteur direct des dirigeants d'entreprise et des responsables économiques locaux. Il s'affirmera auprès d'eux comme *un véritable partenaire pour tous les aspects liés* à la formation et au développement du personnel. La variété de son expérience de l'entreprise lui permettra de concevoir en matière de formation des projets *d'ensemble intégrant les besoins analysés* à la stratégie de chaque société. Il les négociera à tous niveaux, participera effectivement au bon déroulement des actions et en assurera le suivi.

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'études supérieures, ayant à partir de premières expériences de type opérationnel évolué vers des responsabilités globales au sein du service formation d'une entreprise du secteur industriel ou bien dans un organisme spécialisé.

Adresser dossier détaillé de candidature, sous référence 8013-M à notre Conseil qui garantit une discrétion absolue.



CEP lyon
55 montee de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (7) 842.29.53

annecy.-grenoble

Pour suivre la constante expansion de notre société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales **les plus connues en Europe**

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiative, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans environ et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devrez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où les déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présentera pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue *(allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire.* Si vous êtes intéressés par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE, sous la réf. L.M. 05/05/80.

---

contrôleur de gestion

ftf

F.T.F. Société de fabrication mécanique de 70 MF de C.A. et 200 personnes, située en Sud Bourgogne, filiale d'un groupe industriel français *solidement implanté en Europe, et ayant pour* activité les essieux et attaches pour remorques routières, recherche contrôleur de gestion.

Nous pensons à un candidat de formation *technique + gestion, sensibilisé par les problèmes* informatiques, 3 ans d'expérience dans la fonction, âgé de 28 ans minimum, capable de :
- s'intégrer dans une équipe jeune ;
- promouvoir et développer le système actuel de gestion et d'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :
F.T.F. SA — ZI Branges — 71500 LOUHANS.

ENTREPRISE DE BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
100 km au NORD DE PARIS, recherche

INGENIEUR
CHEF DE SECTEUR

(Etudes et travaux) pour son département travaux.
Expérience tous corps d'état souhaitée.

Ecrire sous référence 7.137 à
ORGANISATION ET PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

DARTY directeurs des ventes

Notre Groupe, leader dans son secteur, la distribution de biens équipant la maison, recherche pour sa filiale

ALSACE - LORRAINE
DEUX DIRECTEURS DES VENTES
H.E.C., E.S.C. ou équivalent

L'un basé à METZ, l'autre à STRASBOURG.

Ils seront chargés, dans leur région, de :
- *superviser plusieurs magasins,*
- *les diriger pour la réalisation de leurs objectifs commerciaux, économiques et sociaux.*

La rémunération, l'étendue des responsabilités, l'évolution PREVUE, rendent ces postes particulièrement motivant pour des candidats ayant des qualités de leaders autonomes et responsables.

Ecrire au Directeur des Relations Sociales
Tour ROSNY II 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX



La Société
VOLKSWAGEN FRANCE
recherche pour la zone :
ST-ETIENNE -
CLERMONT-FERRAND, un

INSPECTEUR DES VENTES

En liaison étroite avec le Chef de région (Lyon), il sera chargé :
- d'informer les concessionnaires de la marque de la politique commerciale de la société ;
- de former, de motiver et d'animer le personnel de vente des concessionnaires ;
- d'organiser les concessions au niveau commercial ;
- de contrôler les résultats obtenus sur sa zone.

Le poste convient à un candidat de niveau d'études supérieures (SUP de CO, IEP) ; il aura une bonne autorité naturelle et le sens de l'argumentation.
La connaissance du milieu automobile est souhaitable ; l'expérience de la vente et de l'animation d'un réseau est exigée.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62
02600 VILLERS-COTTERETS,
sous référence RPZ/125.





HAVAS CONTACT

Nous sommes une Entreprise allemande de réputation internationale

spécialisée dans la fabrication de machines automatiques de conditionnement pour l'industrie d'alimentation.

Nous recherchons
pour notre Société Française, RÉGION de CAEN

UN DIRECTEUR
MEMBRE DU DIRECTOIRE

Une excellente connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand est nécessaire.

Ce poste conviendrait à une personnalité de formation supérieure pouvant justifier d'une expérience positive dans la direction d'une entreprise de biens d'investissement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence n° 658 à RÉGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 FRANKFURT, R.F.A., qui transmettra.

---

ceforpe

Important Producteur de Meubles rembourrés de grande diffusion, entreprise solide, dynamique, ambitieuse, positionnée parmi les leaders de son marché, située sur STRASBOURG, recherche son

Directeur Commercial
France et Export

Ce cadre de formation supérieure, armé d'une solide expérience dans la direction des réseaux de vente, familier des formes modernes de distribution devra, sous l'autorité du Directeur Général, élaborer et gérer le plan marketing de l'entreprise, ses objectifs et stratégies d'accompagnement pour le marché français et l'export dans le cadre d'un plan de développement ambitieux.

Il aura à manager une Direction des Ventes France, une Direction *Exportation, le service d'Administration* des Ventes et aura la responsabilité du Marketing produits.

Nous offrons : 200 000 F. et + selon expérience.

Adresser lettre de candidature manuscrite, photo, C.V. détaillé à CEFORPE Marc Forget & Associés, 10 rue de la Victoire - 75009 PARIS sous référence LDCM/01.
Nous garantissons la discrétion dans l'étude des candidatures. Aucun dossier ne sera transmis sans accord préalable des candidats.

MEDIA PA

marc forget et associés

IMPTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

recherche pour PROVINCE
(Régions NORD, SUD-EST, SUD-OUEST)

SIX MONITEURS (TRICES)

MISSION :
— Assister les chefs de secteur commercial d'un réseau de points de vente au détail non alimentaires, et remplacer occasionnellement les gérants de ces points de vente.

PROFIL :
— Bonne résistance physique.
— Grande disponibilité.
— Niveau d'études secondaires.
— Notions de comptabilité et de gestion souhaitées.

Formation assurée.
Rémunération 4 000 F × 14 et,
avantages sociaux grande société.

Adr. C.V. et photo à n° 56.827 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDE 01.

DIRECTEUR DU PERSONNEL ADJOINT
LYON

Une Société en expansion rapide (C.A. doublé en 3 ans — 900 personnes), filiale d'un grand groupe français, recherche dans le cadre d'un renforcement de structures, l'Adjoint de son Directeur de Personnel.

Il sera chargé dans un premier temps d'animer les activités de recrutement, de formation, de gestion de personnel et de relations sociales. A l'issue de sa période d'intégration, il sera appelé à participer à l'élaboration d'une politique de personnel largement décentralisée et à poursuivre la création des outils de gestion nécessaires à sa réalisation. Pour mener à bien cette mission, il bénéficiera d'une large délégation de pouvoir.

Le collaborateur attendu, 30 ans minimum, formation supérieure (Sciences Humaines, Sciences éco., IEP, Sup. de Co. ...), possédant une première expérience de tout ou partie de la fonction, devra faire la preuve de qualités relationnelles certaines, d'une réelle compétence de gestionnaire et d'un sens aigu de la négociation. Il devra avoir les capacités et l'ambition d'assumer rapidement la totalité de la fonction.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous réf. 559 M, à notre Conseil :



Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY MEMBRE DE SYNTEC

média-system

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Département Electronique

située en BOURGOGNE
recherche

INGENIEUR RESPONSABLE GESTION DE LA QUALITE

CHARGE DE :
- mettre en place, organiser et promouvoir le système de gestion *Qualité dans une unité* de 500 personnes.

Une bonne expérience de la fonction est indispensable.

Adresser C.V., prétentions et *photo à no 55593* CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Groupe financier en pleine expansion, 75 personnes, siège social Lyon, recherche son

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATIF

Il sera chargé de la mise en place et du suivi du service Personnel (relations sociales, plans de formation, statistiques...). Il veillera également au bon fonctionnement des circuits administratifs et réalisera les modifications permettant de les améliorer.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, ayant les connaissances essentielles de la législation sociale et *possédant quelques années* d'expérience dans la fonction Personnel.

Ecrire Cabinet Gatier, sous réf. 175,
32 rue Barrème - 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier

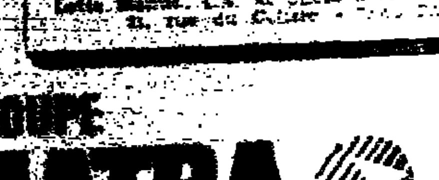
RESPONSABLE COMMUNICATION — ORLÉANS

C.C.M.C., première société française d'informatique de gestion *(1.200 personnes - C.A. 270 millions F), recherche un RESPONSABLE COMMUNICATION.* Sous l'autorité du Directeur des Relations Humaines et dans le cadre des orientations définies par le Comité de Direction, il sera chargé d'étudier, proposer et *mettre en œuvre les moyens d'information* (journal d'entreprise, journées portes ouvertes par division, bulletin d'information téléphoné, réunions...) permettant de développer un véritable esprit « information-communication » au sein de la société (3 centres principaux, *30 agences). Il animera une équipe de correspondants* d'information répartis dans les différentes divisions et il prendra en charge le Comité permanent de la Communication. Il veillera au degré de satisfaction du personnel en matière de transmission de *l'information. Le candidat* retenu, *âgé d'au moins 25 ans, de* formation supérieure, possédera quelques années d'une expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable. Ecrire sous référence 342/M à

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur. 75007 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MOTTA FRANCE

recherche pour son usine située à ARGENTAN

adjoint au responsable service entretien travaux neufs

Chargé de la réalisation de travaux neufs et du suivi du budget d'investissements, le candidat retenu sera diplômé d'une grande école (ENSAM - ECAM - ICAM - ENSEM - ESME...) avec de préférence une formation complémentaire de frigoriste et parlera l'anglais.

Une première expérience professionnelle de 3 ans dans un service de travaux neufs est nécessaire.



Ecrire avec C.V. et prétentions
(*Référence XIII/80*)
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES -
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.

ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES recherche

pour ses essais de matériel d'armement.

un Technicien

Réf. 80/11

Titulaire BTS ou DUT
chargé de l'encadrement des équipes de tir.

un Technicien

Réf. 80/13

Titulaire BTS ou DUT.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Importante Société Française d'études, de construction de chaudières et de matériels thermiques pour Centrales Conventionnelles et Nucléaires dont le siège social est situé à VELIZY (78)

recherche
pour ses usines du Nord (LYS-LEZ-LANNOY)

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ARTS et METIERS OU EQUIVALENT

ayant une expérience de chaudronnerie, soudage, mécanique, contrôle non destructif pour CONTROLE et ASSURANCE QUALITE FOURNISSEURS.

- 30 ans minimum.
- Anglais indispensable.
- Déplacement de courte durée France et Etranger.

Adr. C.V. dét. et prétentions ss réf. 2.284 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

---

responsable comptable et administratif

Fabricant de chaussures de qualité filiale d'un groupe international recherche, pour son unité de production (600 personnes), ville moyenne du Centre de la France, son Responsable Comptable et Administratif.

Le poste :
- Gestion Comptable (comptes clients, fournisseurs, déclarations...). Clôture annuelle de l'exercice. Bilan et compte d'exploitation mensuels.
- Comptabilité analytique.
- Conseil du Directeur de l'usine en matière de Gestion.

Le candidat : formation DESC ou BP ancien régime ; expérience confirmée secteur industriel. Homme rigoureux mais de contact et de communication.

L'âge n'est pas un critère d'exclusion. La rémunération est motivante.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous réf. 593-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ETABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES recherche

Ingénieur d'essai

pour matériel d'armement.
Formation Mécanicien. Origine Ecole Nationale d'Ingénieurs ou équivalent.
Expérience non exigée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence *80/10* à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Directeur Financier
200000 F/an +

Société de fabrication matériel de précision (C.A. 79 : 320 millions ; objectif 80 : 400 millions ; bonne rentabilité) recherche pour son siège région centre Val de Loire un DIRECTEUR FINANCIER.
Rattaché directement au Président Directeur Général, il planifie, coordonne et contrôle les opérations des services : comptabilité générale et analytique, finances, gestion budgétaire, assurances. Il anime 28 collaborateurs dont 6 cadres.
Agé d'au moins 35 ans, de formation grande école commerciale ou d'ingénieur (ECP particulièrement apprécié), il a exercé de réelles responsabilités financières et comptables dans une entreprise industrielle de taille équivalente. Anglais indispensable.
Ecrire sous référence 80216 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

ASSOCIATION CHERCHE POUR INTERNAT D'EDUCATION SPECIALISEE
en vue création d'unités de 12 jeunes

1) DIRECTEUR(TRICE)
Permis V.L. indispensable.

2) ÉDUCATEUR(TRICE) CHEF ÉDUCATEURS(TRICES) SPÉCIALISÉ(E)S

— Expérience, motivation.
— C.C.E.I. 1966.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo à :
ACCUEIL ET PROMOTION DES ETRANGERS
B.P. 17
59301 VALENCIENNES CEDEX.

Rech. pr région MEDITERRANEENNE

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS
Résistance des matériaux
Expérience calcul sur ordinateur
1 à 5 ans d'expérience

INGÉNIEURS-THERMICIENS
Expérience calcul sur ordinateur
1 an d'expérience.

Ecr. avec C.V. et prétentions n° 56.962 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

I.C.I.-PHARMA

offre à JEUNE PHARMACIEN possédant :
— de solides connaissances en pharmacie industrielle,
— le goût pour le travail en équipe,
— le souci de la qualité des relations humaines,
— *la volonté de comprendre et d'innover,*
— une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Un poste d'Assistant au Directeur de Production dans le cadre de son Usine de Reims.

Adresser C.V. et photo à
I.C.I.-PHARMA
B.P. 401, 51064 REIMS cedex.

Impte Sté implantée dans la MANCHE recherche
pour l'une de ses filiales (195 personnes)

UN COMPTABLE QUALIFIÉ

environ 30 ans, titulaire du D.E.C.S. ou diplôme équivalent, il aura, pendant quelques années, assuré effectivement toutes les opérations comptables et fiscales et établi personnellement déclarations et bilans.

Adresser C.V. détaillé et prét. à *Régie-Presse, n° 19.618 M*
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son implantation des
PYRENEES ATLANTIQUES
(MOURENX)

cadre spécialisé en gestion immobilière

chargé au sein d'une équipe, d'assurer les responsabilités globales de GÉRANCE d'un important groupe immobilier. Les candidats devront avoir :
- une formation supérieure assortie si possible, d'une expérience dans le domaine de la GESTION LOCATIVE.
- le goût des contacts.
- une grande aptitude au travail en équipe.

Possibilité d'évolution de carrière dans groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 7114 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABILITE, CONTROLE DE GESTION

Nous sommes un groupe industriel de taille internationale. Nous pratiquons une politique de décentralisation et nous cherchons, pour une unité industrielle dont le chiffre d'affaires est de l'ordre d'un milliard de francs, un responsable des services comptabilité et contrôle de gestion. Sa fonction :
- mettre en place une nouvelle organisation permettant d'adapter les procédures générales du groupe aux besoins de l'unité,
- mettre au point et faire appliquer des procédures liées à un système de gestion informatisé, également en pleine évolution,
- former son personnel, cadres et employés, et ses interlocuteurs dans les unités opérationnelles, à l'utilisation des outils de gestion.

Ce poste, rattaché directement au directeur de l'usine, convient à un homme de 33 ans minimum, diplômé d'une école de commerce ou équivalent + DECS, ayant déjà l'expérience de la direction d'un service comptabilité et contrôle de gestion d'une usine importante.
La rémunération est «ouverte» dans un groupe qui offre de réelles possibilités de carrière. Le poste est situé dans une ville de province, proche d'un centre universitaire.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 143 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Fabricant de produits d'équipement de la maison
recherche un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Missions ● Définition des objectifs de production en qualité, coût et délai ● Définition et mise en œuvre des méthodes de gestion, d'organisation et de contrôle de la production ● Animation du personnel (50 personnes environ).

Profil ● 35 ans minimum ● Formation technique supérieure ● Bonnes connaissances en informatique souhaitées ● Expérience indispensable de plusieurs années à des fonctions similaires ● Aptitudes prouvées à l'encadrement ● Esprit créatif.

Ce poste pourra évoluer vers des responsabilités plus importantes au sein de la Direction.
Lieu de résidence : ville moyenne de Bourgogne.
Merci de nous écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8134 A à :

AVISO conseil
11 quai Rambaud,
69002 LYON
Membre de Syntec

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE SECTEUR INFORMATIQUE
recherche
Pour une usine de 500 personnes en province

UN CONTROLLER (140 000 F +)

Responsable devant le Directeur de l'Usine, il assurera des liaisons fonctionnelles avec le siège de la Société en France et aux Etats-Unis.

Ce poste est une opportunité pour un diplômé d'Etudes Supérieures ayant environ 5 ans d'expér. La pratique courante de l'anglais est exigée. De fréquents séjours, de courte durée aux U.S.A., sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire sous référ. n° 56.830 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Très importante société du secteur tertiaire distribuant à l'échelon national des biens d'équipement techniques à dominante électrique
recherche :

CADRES COMMERCIAUX DE PREMIER PLAN

avec formation et expérience

Les rendant aptes à :
— encadrer et animer une force de ventes de technico-commerciaux sédentaires et itinérants.
— assurer la responsabilité de la gestion d'unités décentralisées de 20 à 30 personnes.

Cette fonction constitue par tradition le point de passage privilégié de carrières évolutives.

Plusieurs postes sont à pourvoir, notamment dans la région LANGUEDOC-ROUSSILLON et dans les régions BRETAGNE et PAYS de la LOIRE.

Adresser C.V. en précisant le secteur choisi à n° 56.821 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra. L'examen des candidatures sera effectué par un conseil spécialisé qui garantit la plus entière discrétion aux candidats.

Groupe Privé d'Assurances IARD
recherche un

Inspecteur Commercial

pour les régions suivantes :
- Département du NORD
- Départements 03, 18, 36, 45, 58

Etudes supérieures, bons résultats acquis sur le terrain.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 4 551 à

MEDIA PA
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MOTTA FRANCE

recherche pour son usine située à ARGENTAN (61)

CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé de l'enseignement supérieur (écoles de commerce : HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP, ou écoles d'ingénieurs + formation complémentaire), il devra justifier d'une première expérience de gestion acquise dans une entreprise industrielle.

Il sera chargé de la mise en place de l'automatisation de la comptabilité analytique de l'usine, du suivi des coûts de production, des prix de revient et des écarts avec l'aide d'une équipe de plusieurs personnes.

Anglais indispensable.

Adresser CV et prétentions
(réf. XII/80)
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé
75384 PARIS Cedex 08

ORGANISME FINANCIER
à forme mutuelle
région MEDITERRANEE SUD
recrute

un DIRECTEUR

- solide expérience bancaire ;
- connaissance comptable ;
- animation du personnel.

Envoyer lettre, photo, C.V. et prétentions
N.5981 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Important Groupe industriel
recherche
pour usine à feu continu
à proximité de Rouen

INGÉNIEUR EN RÉGULATION INDUSTRIELLE

POUR :
— la conception, la modification, le dépannage et l'entretien des dispositifs de régulation ;
— la formation du personnel à la régulation et à l'utilisation des matériels.

Ayant :
— formation supérieure ;
— expérience professionnelle approfondie ;
— connaissance de la régulation électrique et électronique et des microprocesseurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à n° 56.782, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

INGENIEUR MATERIEL et ENTRETIEN
SUD-OUEST

- Nous sommes une usine de 500 personnes rattachée à un important groupe français.
- Nous cherchons un ingénieur mécanicien (*A-M ou équivalent*) pour prendre la responsabilité du service matériel et entretien.

Le poste comporte :
- la gestion courante d'un service de 40 personnes
- l'amélioration des équipements techniques dans leurs performances conception de nouvelles chaines, automatisation...
- *Notre candidat doit avoir des connaissances* solides en électromécanique et une expérience professionnelle confirmée.

Ecrire avec CV et prétentions à No 56.597 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

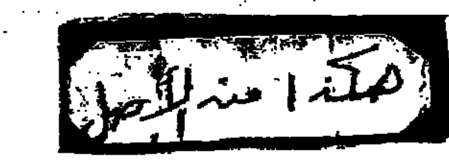
LYON
French Subsidiary of an
US INTERNATIONAL COMPANY
selling consumer goods
looks for its

Administrative Manager

He will be responsible for over-all administrative control including sales administration, financial managment and coordination with european and overseas management.
He will manage 35 employees.

Candidates for this rewarding position should have had a good education as well as experience in a similar position or as Chief Accountant in an international company and be 30 years old at least. Initial salary negociable.

Interested candidates are requested to send details of qualifications and experience which will be treated strictly confidentielly to n° 9799 L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

RENAULT Véhicules Industriels — Le défi du Poids Lourd français

nécessite pour sa réalisation, des moyens humains en rapport avec ses objectifs. C'est pourquoi, nous offrons aujourd'hui à de

JEUNES DIPLOMES CENTRALE, AM...

des postes

D'INGENIEURS DEBUTANTS

dans nos services

ETUDES ET RECHERCHE

Nous nous adressons à des hommes entreprenants, déterminés à s'ouvrir une carrière dans l'industrie automobile et dont le potentiel élevé, égal à leur ambition, sera le garant de leur réussite professionnelle et de la nôtre. Après une période de formation à nos produits ils se verront confier, d'une façon opérationnelle, soit à Paris, soit à Lyon, l'élaboration, la conduite et le suivi de projets industriels sur un marché où rien n'est gagné d'avance. Si le défi que nous avons lancé vous stimule et si vous désirez le relever avec nous, adresser votre candidature à la Direction Gestion des Cadres : 8 quai Léon Blum 92156 SURESNES CEDEX.

Société industrielle, ayant forte position européenne sur notre marché, nous faisons partie d'un des tout premiers groupes de l'industrie française, nous recherchons :

- Pour notre Service ETUDES

2 Ingénieurs électroniciens

Diplômés d'une Grande Ecole, ayant une expérience d'au moins 3 ans dans la conception de *matériels impliquant techniques diverses.*
Intégrés à notre B.E., ils seront responsables de l'étude et du développement industriel de matériels précis (de fabrications répétitives, moyenne série) et piloteront l'activité de techniciens pluridisciplinaires.
L'un des postes requiert des connaissances en électronique logique et analogique et de bonnes connaissances de base permettant une évolution vers les microprocesseurs.
L'autre poste implique de bonnes connaissances en calculateurs, interfaces et microprocesseurs.
Réf. 71550/M

- Pour notre Service LOGICIEL

2 Ingénieurs analystes

Diplômés d'une Grande Ecole ou universitaires, ils participeront à des projets informatiques « temps réel » : analyse, programmation, mise au point sur matériel.
Ces postes peuvent convenir à des débutants, ou à des ingénieurs ayant de 1 à 2 ans d'expérience. Ils impliquent de larges possibilités d'évolution de carrière.
Sont appréciées pour ces 2 postes : des facilités de contacts avec l'extérieur et la connaissance de l'anglais.
Réf. 71551/M

Lieu de travail, proche banlieue parisienne.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

---

directeur de département

Protection incendie **Paris**

Notre entreprise est la filiale française d'un groupe international ; le développement de nos activités Protection Incendie nous conduit à rechercher le « Patron » de ce département.
Ce collaborateur, en collaboration étroite avec la direction générale, définit les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre ; il assure la gestion technique (*supervision du Bureau d'études et contrôle de la réalisation* d'installations) commerciale (animation et coordination de plusieurs agences) et *administrative (gestion du personnel et relations extérieures).*
La haute technicité de notre produit nous incite à confier ce poste à un Ingénieur Grande Ecole ou à un Universitaire pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de vente d'installations industrielles.
De courts mais fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.
La pratique de la langue allemande est indispensable ; *celle de l'anglais appréciée.*

Si cette offre vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 51880 M à notre Conseil - 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS - Téléphone : 742.58.20.


Chantal Baudron. s.a.

NOUVELLE FORMULE DE DISTRIBUTION « SELECTIVE »

EQUIPEMENT DE LA MAISON
HABILLEMENT
VENTE AUX MEMBRES DE CERTAINES COLLECTIVITES *(Cadres moyens et supérieurs, prof. libérales, ...)* en MAGASIN « FERME » de 2.500 m² à PARIS + grand dépôt. Ouverture : 1.9.1980. Moyens financiers et parrainage solide,

recherche

DIRECTEUR GENERAL

PLEINEMENT RESPONSABLE DU LANCEMENT, puis DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE, DU DEVELOPPEMENT ET DE LA RENTABILITE de cette affaire.

UN « PROFESSIONNEL »
- DE LA DISTRIBUTION (indispensable), ayant déjà dirigé (en titre ou en second) ou supervisé un ou des magasins importants;
- très POLYVALENT : achats, ventes et Gestion.

S.C. garantit une discrétion absolue.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4366 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Direction générale

300 000 F +

Un grand groupe français souhaite confier la direction d'une de ses filiales industrielles à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 40 ans.

Assisté de cadres compétents dans les domaines techniques et financiers, il aura plus spécialement à s'occuper des orientations générales de cette entreprise de 500 personnes et des relations commerciales de haut niveau avec des clients de taille internationale.

Une expérience de dirigeant d'une division ou d'une filiale, ou encore d'une entreprise moyenne, de taille équivalente est indispensable.

Lieu de travail: Ile-de-France.

Veuillez nous envoyer une lettre manuscrite avec un C.V. détaillé à Publival n° 523 *70, rue du Point du Jour - 92100 Boulogne qui transmettra. Discrétion garantie.*

INGÉNIEURS-CONSEILS
Gestion - Finances

La branche « Systèmes comptables et financiers, *systèmes dynamiques de gestion* » d'un *groupe* international de conseil développe son activité où elle possède déjà des références de premier plan.

Le profil des consultants recherchés est le suivant : diplôme expertise comptable + grande école commerciale ou scientifique. 5 à 10 ans d'expérience dont au moins 3 de consultant. Grande aisance en informatique. Anglais souhaitable.

Fourchette de rémunération : de 130 à 160.000 F/an. Stricte confidentialité assurée.

Ecrire avec C.V. à ALAIN DE CHAZOURNES, 8, *rue Bellini,* 75016 PARIS. - Tél. : 505-14-30.

MECANORMA — Second fabricant mondial pour les Arts Graphiques et le dessin technique (60% du *chiffre d'affaires à l'export, six filiales à* l'étranger, 350 salariés).

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL
120/140.000 F.

pour le Siège (200 personnes *dont 40 cadres*)

Le candidat retenu aura principalement en charge :
- L'évolution de la politique sociale de l'entreprise.
- La gestion administrative du personnel.
- L'organisation du recrutement.
- La participation aux négociations avec les instances représentatives.
- La responsabilité des services généraux (parc auto, immeubles etc...).

Ce poste convient à un homme de dialogue, actif et réalisateur ayant acquis une solide expérience.

LIEU DE TRAVAIL : PROXIMITÉ RAMBOUILLET

Adresser lettre + C.V. avec rémunération actuelle et photo à :
MÉCANORMA
14, Route de Houdan - 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

bleu

---

ellesse, *le haut de gamme des vêtements de TENNIS et de SKI crée le poste de :*

directeur des ventes france

Sous l'autorité de la Direction Commerciale de la Société (à Pérouse en ITALIE) il prend en main le développement de la marque. Ses responsabilités : *marketing,* gestion de budgets, animation de la force de vente, négociation avec les magasins, suivi des ventes, réassorts etc. Il est requis : une formation supérieure, l'expérience marketing, vente et animation d'équipes dans le sportwear et un fort potentiel de personnalité pour créer la fonction et la faire évoluer. Pratique de l'Italien souhaité. Rémunération stimulante.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone personnel) sous référence 52 AM à :


Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS
qui vous remercie et vous assure une totale discrétion.

---

emplois régionaux

Cabinet d'expertise comptable et de commissaires aux comptes d'implantation nationale

recherche

RÉVISEUR (S)

Niveau certificat supérieur ayant 3 à 5 ans d'expérience en cabinet

POSTE A POURVOIR REGION OUEST

Lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jean Adrian, 31, rue du Colisée - 75008 PARIS

Important cabinet recherche

2 SPÉCIALISTES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

pour région Nord-Pas-de-Calais.
Formation niveau supérieur.
— Expérience 3 ans minimum *(sinon s'abstenir).*
— Intéressés par activité de conseil d'entreprise.
— *Situation d'avenir* pour personnes compétentes et dynamiques.
Discrétion assurée.
Ecr. s/réf. M 8898 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE - COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE
recrute

EXPERTS COMPTABLES DIPLOMÉS ET FINALISTES

Fonctions proposées :
1. Inspecteur interne, Moniteur poste à pourvoir à Marseille.
2. Chef de bureau, postes à pourvoir dans les régions du Tarn et des Alpes-de-Haute-Provence.

Adresser C.V., photo, prétentions et délais de disponibilité. Ecr. no 8111 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ASSOCIATION A VOCATION SANITAIRE ET SOCIALE
Ville du Midi
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

(DUT - MIAGE - B.T.S.)
— Quelques années d'expérience, préférence milieu sanitaire ou social ;

— Sera appelé à participer à l'adaptation de notre informatique, aux applications : frais de séjour, comptabilité, personnel-paie, amortissements, laboratoire.

Lettre manuscr. + C.V. + prét. à journal qui transmettra. Ecr. n° 8.142 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
+ de 3000 personnes - C.A. 1 milliard
recherche

son Chef d'Unité Centrale de Gestion

Formation :
Niveau supérieur HEC - SUPde CO - Universités
Gestion générale et industrielle
Comptabilité
Contrôle par audit
Connaissances Informatique
Expérience 5 à 10 ans comportant une connaissance pratique du travail en équipe au niveau d'une Unité de Production.

Bons contacts indispensables.

Age : *30 ans minimum.*

Mission :
a) *Etablir les prévisions d'exploitation à 2 et 5 ans* en relation avec les Divisions de produits et Secteurs de la Société.
b) Collecte et synthèse des éléments de gestion formant le tableau de bord de la Division Générale de la Société en relation avec les prévisions - gestion budgétaire, controle par écarts - analyses et commentaires.
c) Animation des responsables de gestion propres à chaque Division et Secteur.
d) Relations techniques permanentes avec les Services de Comptabilité Générale et Analytique et Informatique, mise au point et actualisation des procédures.
e) Enquêtes diverses.

Lieu de travail : proche Banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à no 56640 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Directeur Technique 150 000 +

La société, PMI de MECANIQUE, exportatrice, est spécialisée dans les applications de l'HYDRODYNAMIQUE aux opérations de GENIE CHIMIQUE.

Elle conçoit et réalise des équipements unitaires ou de petite série, à base de composants standardisés. Elle est considérée comme LA REFERENCE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE dans son domaine : Ingénieurs et cadres constituent + de 50 % de son *effectif.*

Elle souhaite confier la direction de ses différents services techniques (ETUDES et PROJETS, ESSAIS, INDUSTRIALISATION, DEVELOPPEMENT) à un homme à potentiel élevé, de 30 à 35 ans, à forte culture générale et technique (INGENIEUR DIPLOME EN MECANIQUE, DOCTORAT APPRECIE), ayant déjà exercé des responsabilités en milieu industriel ou scientifique. La connaissance de l'anglais est très souhaitable.

Ce poste est à pourvoir en TRES PROCHE BANLIEUE de PARIS.

Merci d'adresser C.V. avec photo et salaire actuel sous n° 34 à


104, rue Lafayette
75010 PARIS

Collaboratrice adjointe au chef de service

MANPOWER recherche pour son service juridique PARIS XVIIè une collaboratrice adjointe au chef de service.

Elle se verra confier après formation un certain nombre de dossiers qu'elle gèrera de façon autonome (assurances, sinistres, baux...).

Ce poste conviendrait à une licenciée en droit privé, susceptible d'assurer personnellement son secrétariat. (dactylo indispensable).

Envoyez CV détaillé, photo et prétentions à : B. MONET - MANPOWER - Service Recrutement - 88, rue la Fayette - 75009 PARIS.

MANPOWER

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

MOTTA FRANCE recherche pour son usine ... ARGENTAN (61)

CONTROLEUR DE GESTION

ORGANISME FINANCIER à forme mutuelle région MEDITERRANEE SUD recrute

un DIRECTEUR

— solide expérience bancaire ;
— connaissance comptable ;
— animation du personnel.

Important Groupe industriel recherche ... Rouen

INGÉNIEUR EN RÉGULATION INDUSTRIELLE

INGENIEUR MATERIEL et ENTRETIEN SUD-OUEST

LYON

INTERNATIONAL COMPANY

Administrative Manager

THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

INGENIEURS DEBUTANTS

Grandes Ecoles à vocation électronique

Pour participer à la CONCEPTION et aux ETUDES de SYSTEMES complexes et d'EQUIPEMENTS modernes de communication.

Ils utiliseront les techniques de pointe en traitement du signal micro et mini-informatique ...

De larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées aux candidats de valeur au sein de la division ou du Groupe.

Pour Paris et la Province
adresser C.V. et photo à Monsieur ANTOINE B.P. 156
92230 GENNEVILLIERS Cedex.

«Nous sommes pressés, mais nous saurons attendre l'homme de dimension dont nous avons besoin»

nous a dit le Directeur Général d'une importante société de Conseil en Informatique qui, pour assurer la maîtrise de son expansion, doit renforcer son équipe dirigeante.

Elle recherche un

consultant de haut niveau

appelé à seconder le Directeur du Département

informatique bancaire

Agissant dans le cadre d'un marché «porteur», théâtre d'évolutions nombreuses exigeant la mise en œuvre des meilleures ressources technologiques, il sera nécessairement un professionnel de l'informatique.

De solides connaissances des techniques bancaires seront un avantage certain.

Ses responsabilités comprendront des missions de conseil de niveau élevé, le pilotage d'équipes sur des contrats valorisants. Il devra contribuer activement aux actions de développement commercial.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 228 TA, à

SCOTI 53 rue de Miromesnil, 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

Développer une organisation professionnelle

Plusieurs centaines d'entreprises du Nord, très diverses par la taille et le secteur d'activité, trouvent dans notre organisation patronale une représentativité qui leur est précieuse. Elles utilisent largement les services que nous mettons à leur disposition : formation, information économique et sociale, etc. Représentativité et services que nous voulons encore améliorer en accroissant le nombre de nos adhérents.

C'est la mission prioritaire que nous confierons à notre Secrétaire Général ; à lui de convaincre le millier d'entreprises encore «hors les murs» de nous rejoindre. A lui, ensuite, de les intégrer dans notre organisation et de les faire bénéficier au maximum du soutien que nous pouvons leur apporter.

Peu importe que votre encore jeune carrière se soit déroulée jusqu'ici en entreprise ou en organisation professionnelle. Pour nous, l'essentiel c'est d'abord votre adhésion sans réserve à notre conception de l'entreprise et à nos objectifs. Votre formation supérieure (Sciences-Po, Droit, ESC...) et une expérience minimale de cinq ans vous mettront à l'aise pour faire avancer les problèmes qui préoccupent nos adhérents. Votre réussite dans ce poste en création devrait déboucher sur un élargissement progressif de vos attributions. Les consultants de SIRCA nous assistent dans ce recrutement. Faites-leur connaître sous référence 802 404 M que ce poste à Lille vous intéresse, en leur précisant vos prétentions et votre délai de disponibilité. Soyez assuré de leur discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

---

telesystemes

Importante société de services en informatique
recherche dans le cadre du développement de sa
Direction de la Téléinformatique

CHEFS de PROJET et INGENIEURS de DEVELOPPEMENT

Pour projets dans le domaine des réseaux, mettant en œuvre les nouveaux protocoles d'interconnexion de systèmes ouverts.

Expérience nécessaire en réalisation de systèmes de téléinformatique microprocesseurs et/ou mini-ordinateurs.

INGENIEURS D'ETUDE OU CONSULTANTS

Pour activité d'études ou de conseil en télématique

- Ingénieurs confirmés
- Ingénieurs débutants, diplômés d'une grande école (ESE, ENST ...) motivés pour les études.

Pour ces deux postes rappeler la réf. 315

INGENIEURS

- 2 à 4 ans d'expérience
- Connaissant MINI-6 et/ou SOLAR-16,
- COBOL apprécié

Pour participer à la réalisation de projets «télématiques»

Pour ce poste rappeler la réf. 316

ASSISTANTE D'INGENIEUR

Pour seconder un Chef de Projet dans les tâches administratives et documentaires
Poste évolutif
Formation BTS Assistante d'Ingénieur ou équivalent
2 à 5 ans d'expérience
Libre rapidement
Lieu de travail : Paris, banlieue Ouest

Pour ce poste tél. au 608.98.13 Mlle Ferdani (réf. 80 R 20) ou envoyer C.V. manuscrit.

Adresser lettre manuscrite avec prétentions, C.V. et photo en rappelant la réf. du poste choisi à
TELESYSTEMES
Tour Vendôme 204 Rd Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE

SOCIETE LEADER «MENUISERIE INDUSTRIELLE»

recherche EXCELLENT

PROMOTEUR DES VENTES

pour poste DELEGUE REGIONAL BASSIN PARISIEN

Possédant :
- une formation secondaire entérinée par BAC G3 ou similaire : études complémentaires bâtiment un avantage,
- le sens des responsabilités et de l'organisation,
- homme de terrain avec une expérience de la vente de produits de second-œuvre,
- aisance contacts avec Maîtres d'Ouvrage, Architectes, Entreprises et Négoces,
- forte capacité de travail, efficace, ambition.

Nous offrons :
- produit leader, en forte progression.
- voiture de société + frais.

réf. 800506

Les candidatures seront traitées de façon confidentielle, mais seules seront prises en considération, celles comprenant lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et niveau de salaire actuel, adressées sous la référence du poste à
DIRECTION GENERALE - VELUX FRANCE
5, avenue Ferdinand de Lesseps - Z.I. Sud - 91420 Morangis



SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS
(Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I. Vaux le Pénil (près Melun)

RECHERCHE
Direction Recherche et Développement

analyste programmeur

(Calculs scientifiques)

LE POSTE :
Analyse, écriture et mise au point des programmes en vue de l'acquisition et du traitement de données en provenance de capteurs situés soit au fond des puits pétroliers, soit parmi les équipements de surface.

LE CANDIDAT :
- niveau BTS, IUT ou équivalent,
- expérience confirmée en analyse et programmation,
- connaissances souhaitées :

Application : temps réel
Langage : Fortran - Assembleur
Calculateurs : PDP 11 - LSI 11

(référence RND/2-80)

agent technique en électronique

LE POSTE :
Assure, en collaboration avec un ingénieur, l'étude et la réalisation d'instruments de mesures destinés à l'industrie pétrolière, et plus particulièrement utilisés dans les puits (haute pression et température).

LE CANDIDAT :
- niveau BTS, IUT ou équivalent,
- expérience confirmée de l'électronique industrielle,
- connaissance souhaitée :

Electronique analogique
Capteurs de mesures
Métrologie générale.

(référence RND/3-80)

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour ces deux postes.

La rémunération sera fonction de l'expérience et de la qualification.

Ecrire à FLOPETROL - Service du Personnel - BP 592 - 77005 MELUN CEDEX.

média-system

Importante société de parfumerie de renommée mondiale, recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Sous la dépendance immédiate du Directeur Général, il sera responsable de l'application de la politique commerciale de la Société, de l'animation et de la dynamisation de la force de vente, de l'expansion sur le marché français.

Il sera également en charge des services administratifs dépendant de la Direction Commerciale France.

De formation supérieure, H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalente, âgé de 35 ans environ, il devra justifier d'une expérience notoire dans le domaine de la distribution, de préférence sélective.

Sa fonction nécessitera de nombreux déplacements.

Poste à PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo au n° 8.135 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
recherche
pour sa Division EXPORT

Chef de Produit

Robinetterie Industrielle

- Connaissance approfondie des matériels de toutes marques.
- Expérience Export souhaitée.
- Responsabilités étendues : négociation des achats, ventes (directes et par réseau).

Envoyez CV, photo et prétentions sous réf. 9794 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris cedex 02 - qui transmettra

---



HISPANO-SUIZA

Recherche pour sa Division

turbomachines international

2 INGENIEURS

Formation GRANDES ECOLES + Commerce International
pour postes

INGENIEURS COMMERCIAUX

Turbines à gaz industrielles et Turbo compresseur de suralimentation diesel.

Activités :
- Prospection auprès des organismes concernés par nos matériels
- Elaboration et conclusion des propositions commerciales établies en collaboration avec les Départements techniques de la Société.
- Contacts avec la clientèle et suivi pendant le déroulement des affaires.

Possibilité de développement de carrière en particulier en tant que délégué de la société dans les pays clients.

Profil :
- Expérience minimum de 10 ans des contacts commerciaux a haut niveau sur marchés Pétroliers Ferroviaires Maritimes
- Forte personnalité, sens aigu de la négociation
- Disponibilité pour voyages à l'étranger
- Parfaitement bilingue Français Anglais, 3ème langue souhaitée, Espagnol, Portugais...

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé sous référence I.C. aux Relations du travail HISPANO SUIZA Siège Social 333, bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD CEDEX en rappelant la référence du poste.

LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE
recherche

UN INFORMATICIEN «BASE DOCUMENTAIRE»

LA DEFENSE

Le CTI assure un rôle d'assistance et de conseil technique aux départements informatiques des administrations et organismes publics.

Le développement de son groupe informatique documentaire et bureautique nécessite la création d'une fonction nouvelle. Dépendant du responsable de groupe, le documentaliste informaticien participera à la conception, au développement et à la mise en place de grands systèmes de banques de données accessibles à tout le territoire national.

Le candidat retenu, de formation scientifique supérieure, aura une expérience soit en SGBD, logiciels de base, réseaux, soit de documentaliste possédant une bonne maîtrise de l'outil informatique.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire sous référence 134 M à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

OSNOR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

contrôle de gestion et informatique

deux atouts pour un ingénieur débutant

Le projet « CONTRÔLE de GESTION » constitue une opportunité certaine pour acquérir la double formation que vous recherchez :

- Formation Technique dans une entreprise réputée pour sa Maîtrise de l'INFORMATIQUE et son aptitude à préparer l'avenir (Réponse vocale, Télétel, Connexion à Transpac).
- Ouverture réelle et sérieuse sur les problèmes de GESTION que vous rencontrerez au cours de votre carrière.

Il s'agit de repenser sur le fond les circuits d'Information du Contrôle de Gestion, de proposer les modifications répondant aux attentes de nos Départements et de mettre en œuvre les moyens Informatiques nécessaires.

Nous voulons donc rencontrer un Ingénieur Généraliste qui allie la formation de haut niveau et les qualités personnelles (Animation, Innovation, Organisation) qui lui permettront de mener à bien ce projet complet.

Notre développement (17% environ sur le dernier exercice) favorisera une évolution au sein de nos différents Départements.

Merci d'envoyer lettre et C.V. sous référence 80.15.15 à LA REDOUTE Division Cadres 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

La Redoute

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	8,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

UFB LOCABAIL — La Banque de l'équipement

jeunes commerciaux

FRANCE - MISSIONS D'INTERVENTION

Nous poursuivons notre politique de promotion interne : elle nous amène à recruter ceux qui, dans 5 ans, dirigeront certaines de nos agences.

• **Votre formation :**
Débutant ou première expérience, un BAC + 2 à 3 années d'études supérieures, une grande souplesse d'adaptation, le goût de la négociation commerciale et la mobilité géographique sont nécessaires pour réussir dans le poste.

• **Votre activité :**
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).

Vous ferez partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des missions de remplacement ou de renforcement auprès de nos 70 agences en France. Ce poste, très formateur, occupé pendant 2 ans minimum, vous permettra d'évoluer vers des postes de plus grande responsabilité.

Envoyer CV + photo sous référence 437 à :
COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

jeunes ingénieurs, nous vous donnons les moyens de réussir.

Au moment de vous lancer dans la vie active, ne choisissez pas un poste mais plutôt une entreprise qui cherchera à vous valoriser. HEWLETT-PACKARD se donne cette vocation à travers une formation continue agressive et la possibilité de passer d'une fonction à une autre dès le moment où vous aurez fait vos preuves.

Mais nous ne vous offrons pas la facilité. En effet, nous recherchons des jeunes ingénieurs diplômés, électroniciens ou informaticiens, désireux de devenir des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux pour la vente de nos ordinateurs industriels, scientifiques ou de gestion.

Or votre formation ne vous a pas préparés à la vente. Pourtant nous estimons que cette formation de haut niveau est un atout indispensable pour réussir. Vendre un système informatique, vous devez le savoir, c'est avant tout résoudre un problème. Mais plus que la seule analyse des problèmes, vous aimez convaincre et ainsi conclure des affaires. Pour cela, vous devez être les premiers convaincus.

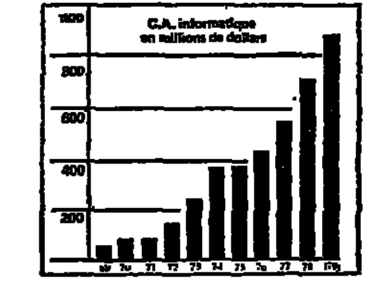
Le but que nous vous proposons ce n'est pas uniquement de rentrer des commandes, mais surtout de satisfaire nos clients et de gagner ainsi leur estime et leur fidélité.

Les moyens que nous mettons à votre disposition sont, outre des produits performants et la notoriété de notre entreprise, un support logistique solide avant vente et après vente. Une voiture personnelle vous est aussi fournie.

Qui sommes-nous en mini-informatique ?

La contribution de l'informatique à notre chiffre d'affaires total est passée de 15% en 1969 à 48% en 1979. Nous sommes ainsi devenus le troisième constructeur mondial de mini-informatique avec des ventes dépassant le milliard de $. Pour poursuivre cette croissance, nous avons besoin de vous.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo à Gérard KLOPPEL, Département Recrutement, Hewlett-Packard, BP 6, 91401 Orsay Cédex. (sous référence 8407)





média-system

Nous recherchons

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

GRANDS SYSTEMES

- COBOL, PL/1, ASSEMBLEUR
- CICS, IMS/DL1, IDS/TDS
- PROTEE, PAC, ATOS

Postes à pourvoir à PARIS
Envoyer C.V. confidentiel à :

APSIDE 40, RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS - 225.12-46

RACAL REDAC S.A.

est une filiale d'un groupe international de plus de 10 000 personnes et nous sommes leader mondial dans la conception assistée par ordinateur dans le domaine des circuits imprimés.

La filiale française créée en 1979 doit faire face à un développement rapide tant sur le plan du C.A. que de la commercialisation de nouveaux systèmes et ceci, nous amène à recruter des

Ingénieurs Commerciaux

120.000 +

L'évolution du marché de la conception assistée par ordinateur sera durable et avec un taux de croissance exceptionnelle. Après formation, votre évolution dans notre nouvelle filiale française sera identique si vous savez convaincre vos interlocuteurs : directeurs techniques, chefs de service, de la rentabilité et de l'investissement de l'un de nos nouveaux systèmes.

Une formation d'ingénieur (ou équivalent) ainsi qu'une expérience commerciale vous permettront d'accéder à cette fonction de vente à haut niveau.

Vous bénéficierez d'une rémunération fixe motivante ainsi que d'un intéressement et une voiture de fonction.

Anglais souhaité.

Envoyer C.V. à Mlle RENUCCI – RACAL REDAC – 40, rue Jean-Jaurès, Tour « Les Mercuriales » – 93176 BAGNOLET Cedex – Tél. 362.15.81.

RACAL

HAVAS CONTACT

PHILIPS

DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE
recherche

INGENIEUR en TELEMATIQUE

(ENST, CNAM, SUPELEC, ENSAM...)

intéressé par la coordination de projets de transmission de données de taille et de nature diverses.

Une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion de projets de ce type est indispensable.

Connaissances en téléphonie ou en logiciel de communication IBM appréciées.

Anglais parlé souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - Département I.S.A. - Service du Personnel, 6, rue Firmin Gillot 75015 PARIS.

UNE GRANDE SOCIETE SAIT AUSSI SE FAIRE TOUTE PETITE...

plus par nécessité que par modestie... parce que la taille, si elle peut être sécurisante, éloigne des réalités et, quand on a choisi le domaine du traitement et de la transmission de l'information, savoir s'adapter à son marché c'est une question de survie.
C'est pourquoi les équipes commerciales que nous avons constituées sont petites : 8 à 10 personnes où chacun a la responsabilité complète de sa clientèle : analyse des besoins, choix des matériels adaptés, conclusion du contrat et suivi.
Elles ont leur vie propre. Leur souplesse permet d'y pratiquer des procédures rapides de communication, d'échanges, de décisions.
Elles constituent pour nous un relais précieux avec le marché. Les renseignements d'ordre technique ou commercial qu'elles nous fournissent, nous permettent de réactualiser en permanence notre politique commerciale.
Des postes sont à pourvoir à PARIS, REGION PARISIENNE et toutes les grandes villes de PROVINCE.

Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 73 (en précisant la région désirée) à RANK XEROX - Service Recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

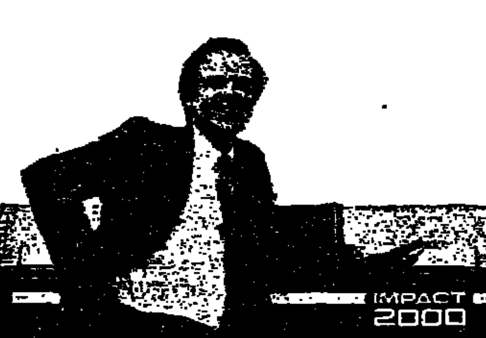
Plein Champs

RANK XEROX

Jean-Claude MASSON,
Directeur des Ventes DOCUMATION :

Ingénieurs Commerciaux

Nos ventes ont confirmé notre avance technologique



Créée en 1978 par Jean-Louis AUQUE, notre Directeur Général, DOCUMATION FRANCE a connu en 2 ans un développement rapide :

	IMPRIMANTES INSTALLEES	EFFECTIF	C.A.
1979	100	45	24 M. F.
PREVISIONS 1980	200	75	50 M.F.

A ces résultats, deux raisons principales :
. La volonté de rendre chacun de nos collaborateurs autonome et responsable.
. Des produits technologiquement très en avance sur nos concurrents (nos imprimantes sont les plus rapides du Monde : 1 000 à 3 000 LPM, on line ou off line).

Pour atteindre nos objectifs, nous recrutons des Ingénieurs Commerciaux possédant 3 à 5 ans d'expérience chez un constructeur d'ordinateurs.

Leur salaire, à la hauteur de leur responsabilité, sera sans limite.

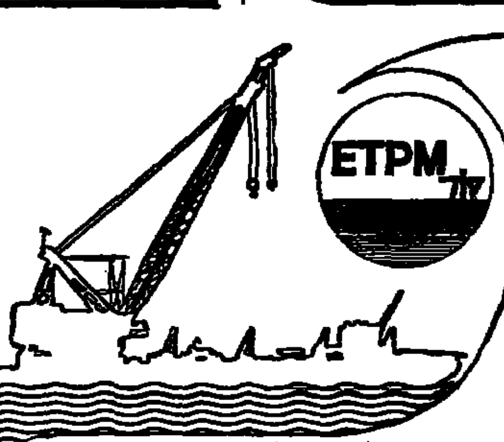
Des postes sont à pourvoir à PARIS et REGION, BORDEAUX, LILLE, NANCY, NANTES...

Vous désirez en savoir plus ?

Adressez-moi vite votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) : Jean-Claude MASSON - DOCUMATION - 30, rue du Morvan Silic 503 - 94623 RUNGIS cedex.

MEDIA PA

DOCUMATION



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

Le développement rapide de nos activités nous amène à étoffer notre encadrement notamment dans le cadre d'importantes réalisations prévues au Moyen-Orient et en Extrême Orient.

Nous recherchons :

2 INGENIEURS trés confirmés

TP - AM - ENSI ou équivalent

ayant acquis une expérience opérationnelle d'au moins 10 ans dans une entreprise internationale de Travaux Publics (Tuyauterie Industrielle) ou dans une Société d'Ingénierie (Process Pétrolier), capables de prendre en charge d'importants projets offshore à Paris et d'en suivre la réalisation sur le terrain en tant que Project Manager.

Des qualités de Gestionnaire, la maîtrise parfaite de la langue anglaise et une grande disponibilité sont indispensables.

De réelles perspectives de développement de carrière sont possibles pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions, s/réf. 5992 M à P. LICHAU SA BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX

recherche pour ses

CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT

de la Région Parisienne (Argenteuil, Eragny, Pontoise)

et ses centres de FABRICATION

de Montluçon et de Rouen.

INGENIEURS METHODES

Ces postes conviendraient à des INGENIEURS A & M

La préférence sera donnée à des candidats ayant effectué une spécialisation en France ou aux Etats-Unis, dans le domaine de l'Electro-mécanique, l'électronique ou les automatismes.



Adresser C.V. manuscrit + photo à
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6 avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16

responsable finances et contrôle de gestion

GENIE CIVIL

Une Entreprise de Génie Civil (C.A. : 100 MF, France et exportation) offre de solides perspectives d'avenir dans Société dynamique et en développement rapide, à Contrôleur de Gestion ou Responsable Financier soucieux d'étendre ses responsabilités.
Directement rattaché au Directeur Général il aura pour mission :
• de mettre en place et assurer le bon fonctionnement du système de gestion de l'Entreprise : établissement et contrôle des budgets, suivi des chantiers, synthèses pour la prise de décisions, • d'assumer la responsabilité de l'ensemble des services administratifs et financiers (comptabilité; trésorerie; personnel) dont il devra progressivement améliorer l'efficacité.
Profil souhaité :
• Formation supérieure • Solides compétences dans les domaines : contrôle de gestion, finances, comptabilité, organisation administrative. • 4 à 5 ans d'expérience, de préférence dans le secteur bâtiment, travaux publics ou ingénierie.
Lieu de travail : Paris.
Adresser CV détaillé, photo, rémunération souhaitée sous référence 7095 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SONAUTO
gestionnaire système/univac 1100

Nous importons et distribuons en France les voitures PORSCHE et MITSUBISHI ainsi que les motos YAMAHA et gérons en temps réel nos véhicules comme leurs pièces de rechange. L'arrivée d'un UNIVAC 1100/60 nous amène à créer la fonction système.
Vous participez à l'installation du matériel et des logiciels et au développement du réseau (40 terminaux) et des bases de données. Vous conseillez les études et l'exploitation.
Vous avez une formation supérieure de préférence, et surtout acquis une bonne expérience de la mise en œuvre de la plupart des techniques utilisées sur la série 1100 : EXEC 8, CMS et DMS 1100. **Ce poste fait de vous, à terme, notre responsable système. Sachez que notre siège se déplace de Levallois (92) à Cergy-Pontoise (95) fin 1980.**
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3727 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.

PARIS

recherche pour son Département Opérations

jeune diplomé
H/F

- Formation supérieure (ESC, Ecole d'Ingénieurs + IAE, ...).
- Goût du concret.
- Aptitude à la gestion des hommes.
- Pratique courante de l'anglais.
- Première expérience professionnelle dans le secteur bancaire appréciée.

Après une formation pratique approfondie au sein des services opérationnels de la banque, il sera appelé à prendre des responsabilités dans ce département.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée au Service Recrutement, Elisabeth Lamiral,
The Chase Manhattan Bank, 41 rue Cambon 75001 Paris.

média-system



Le Centre de Recherche de
SYNTHELABO

recrute un

chef de laboratoire

Il aura la responsabilité d'un laboratoire de synthèse organique.
Agé de 25 ans minimum.
Sa formation sera du niveau Doctorat ès Sciences ou équivalent.
Une expérience de 2 à 5 ans en synthèse est souhaitée.
Il aura une bonne connaissance des méthodes physiques d'analyse structurale : RMN, IR, MASSE, Chromatographie.
Bonne rémunération, avantages sociaux.

Envoyer CV au Directeur Administratif et Technique — LERS — 58 rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system

Collaboratrice

MANPOWER recherche pour développer son secteur secrétariat bilingue PARIS IXè une collaboratrice
Elle sera chargée :
- *du recrutement, détachement et gestion du* personnel *intérimaire bilingue.*
- des contacts avec nos clients (prospection et suivi).

Pour réussir vous devez être parfaitement bilingue (anglais-français), posséder une première expérience du secrétariat et surtout être attirée par une carrière commerciale.
Préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle anglaise.
B. MONET - MANPOWER - Service Recrutement - attend vos CV, photo et prétentions au : 88, rue La Fayette - 75009 PARIS.

MANPOWER

raob carrières



Publicis Conseil

recherche

pour faire face à la poursuite de son fort développement
Publicis Conseil recrute

Chefs de Publicité senior de talent
pour PARIS ou PROVINCE

Formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent) et 4 années minimum d'expérience exigées.

Adresser C.V. détaillé à Direction du Personnel, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

(Réponse et discrétion assurées.)

DIRECTEUR EXPORT

Groupe industriel 400 MF de C.A. fortement exportateur, matériels mécaniques d'équipement, recherche le directeur de ses exportations.
Il a plus de 35 ans, une excellente culture générale, est parfaitement bilingue anglais.
Son expérience de la vente et des marchés extérieurs dans le secteur industriel et des biens d'équipements est indiscutable et prouvée.
Il a aussi dirigé des hommes et animé une équipe c'est-à-dire qu'une expérience de gestionnaire n'est pas suffisante. Base : Paris.
Adressez CV détaillé, photo et prétentions sous N° 849015 M à : Régie Presse - Le monde 85, bis rue Réaumur - 75002 PARIS qui transmettra.
(Discrétion totale - réponse rapide.)

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des

analystes
(réf. 8361 A)
Maîtrise d'informatique, École d'Ingénieur ou équivalent,

et des
programmeurs
(réf. 8361 P)
DUT informatique ou équivalent.

débutants
pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant les bases de données et le télétraitement.

- Formation complémentaire assurée
- Matériel utilisé : IBM sous OS
- Langage utilisé : Assembleur.

GIE — Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

Importante Entreprise de Travaux et de Services Publics implantée sur l'ensemble du territoire métropolitain et à l'étranger, recherche pour *le suivi de la gestion* au Siège et dans les Directions Régionales, un

PRATICIEN CHEVRONNÉ de la COMPTABILITÉ et du CONTROLE BUDGÉTAIRE

- Le poste, outre une solide formation comptable, exige une bonne expérience de la gestion d'unités décentralisées. Il demande le sens et l'habitude des contacts humains.
- Basé à PARIS, il nécessitera une large disponibilité pour de fréquents déplacements en province.
- Ce poste, rattaché à la Direction, pourrait convenir à un cadre d'expérience ayant fait carrière dans la comptabilité et/ou le contrôle de gestion, au sein d'entreprises importantes.
- Disponibilité rapide appréciée.

Adr. lettre de candidature manuscrite en indiquant prétentions, accompagnée d'un C.V. et d'une photo sous n° 56.214 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



GEM PUBLICITÉ

cherche pour son Département
Dehydag

qui commercialise des produits organiques destinés aux industries chimiques et parachimiques, un

INGENIEUR COMMERCIAL

Il est autonome sur le secteur de la région parisienne. Il développe la vente de produits de base auprès des industries cosmétiques et pharmaceutiques.

Ingénieur chimiste, âgé de 28 ans minimum, il a obligatoirement une bonne connaissance de cette *clientèle industrielle, ayant exercé*, dans ce domaine et pendant plus de deux ans, des fonctions similaires.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 425, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, av. de l'Opéra
75002 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE DE MÉCANIQUE
BANLIEUE NORD (93)
Leader sur son marché

recrute

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

NIVEAU V METALLURGIE
Niveau DUT, expérience P.M.I. 3 ans.
Matériel IBM 43-31.

Connaissances souhaitées logiciel CICS, DL1 et COPICS. Langage COBOL exigé.

Salaire 70.000 à 80.000 F (+ avantages sociaux) selon expérience.

Adr. lettre manuscrite, C.V., et photo à n° 56.530, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

jeune chef de projet IMS/DL1

La direction informatique d'un grand groupe chimique (Paris-La Défense) dispose d'un 370 et d'un 3031/MVS supportant une centaine de terminaux et travaille dans une philosophie IMS/DL1. Les chefs de projet mènent une réalisation de bout en bout (du contact avec l'utilisateur *jusqu'à la mise en exploitation*) et animent une équipe de quatre/cinq analystes-programmeurs.
De formation INGÉNIEUR, Grande École de préférence, vous avez acquis en trois ans minimum une bonne pratique du COBOL et surtout des techniques DB/DC d'IBM dans un environnement gros système. Venez piloter le développement de sous-systèmes comptables et commerciaux.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3804 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS

JEUNES CADRES

HEC — ESSEC — SCIENCES PO — SUP DE CO

Débutants ou ayant une première expérience de quelques années, pour renforcer la structure actuelle de son

CONTROLE DE GESTION

Les candidats retenus seront dans un premier temps chargés de réaliser des études économiques ponctuelles.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière au sein de la division ou du groupe à PARIS et en PROVINCE.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.P. GALLAIS
16, rue du Fossé Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.



COMSIP ENTREPRISE

JEUNES INGENIEURS ELECTRICIENS

Nous sommes un des plus importants groupes français de dimension internationale et nous assurons la totalité des prestations pour la mise *en service* d'ensembles *et* sous-ensembles en électrotechnique, automatique et systèmes informatiques appliqués à l'industrie.

Pour faire face à notre développement en France comme à l'étranger, nous souhaitons renforcer notre potentiel par l'intégration d'Ingénieurs Electriciens ou Automaticiens débutants.

Nous désirons rencontrer des Ingénieurs diplômés (SUPELEC, INSA, ENSI...), motivés par la fonction d'Ingénieur d'affaires (études, gestion, chantiers).

Ces Ingénieurs ont le sens de l'animation, l'esprit d'entreprise, une *disponibilité aux déplacements à l'étranger et la pratique de l'anglais.*

Les personnes intéressées adressent un dossier sous référence 6602 à COMSIP ENTREPRISE, Direction du Personnel - BP 30, 92506 RUEIL-MALMAISON Cédex.

média-system

Nous fabriquons, commercialisons, installons, des biens d'équipement notamment dans les industries agro-alimentaires.
Nous sommes leader dans ces principaux domaines.
Notre développement est important et nous renforçons nos équipes.

Nous recherchons un

ingénieur de projet

DIPLOME CENTRALE - MINES, ENSI A.M. ou équivalent

Il prendra en charge, au sein de notre Département Technique, la réalisation d'installations très automatisées dans l'agro-alimentaire. Il a quelques années d'expérience dans une société d'ingénierie et une bonne pratique de l'anglais. (Réf. 424)
Si ce poste vous intéresse, écrivez avec CV, photo et prétentions à Bernard LEGRAND, Directeur du Personnel.

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
BP. 56
78340 LES CLAYES SOUS BOIS.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE MINIÈRE
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X, MINES, E.C.P.)

35 ans environ, le candidat retenu se verra confier en particulier l'élaboration d'offres et la négociation de contrats.
Il devra avoir une expérience de l'Industrie Minière ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais.
Poste à pourvoir à Paris, comportant des déplacements fréquents à l'étranger.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 4098, à
SCS JONCTION 9, rue des Halles, 75001 PARIS
qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

offres d'emploi

chef de projet IMS/DL1

EXANDRE TIC S.A.



THOMSON-CSF

NES CADRES

CONTROLE DE GESTION

INGENIEURS ELECTRICIENS

de projet

INGENIEUR
GRANDE ÉCOLE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

directeur d'usine

secteur alimentaire

REGION PARISIENNE **130.000 F**

Responsable de la production et du conditionnement d'une unité de 100 personnes, il assurera le planning de fabrication et l'approvisionnement.

Il aura la responsabilité de la gestion de l'usine et de la direction du personnel et sera en rapport fréquent avec le Siège.

L'homme que nous recherchons aura une formation d'ingénieur dans le secteur alimentaire et possédera une expérience de la production.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 7051 au :

CABINET PANISSOD-SUHNER

Conseil en Recrutement
19, rue Greneta - 75002 PARIS

GRAND GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
recherche
pour sa Direction Financière

UN JEUNE CADRE FINANCIER

- ENGINEERING FINANCIER INTERNATIONAL
- ASSISTANCE FILIALES

Formation : Etudes Supérieures type HEC ou ISA

Anglais courant indispensable

2 à 4 ans d'expérience financière dans l'INDUSTRIE ou la BANQUE.

Ouverture de carrière dans le Groupe pour candidat de fort potentiel.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et pretentions à no 56639 CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

DES RESPONSABLES DE PERSONNEL

Dépendant directement du Directeur de l'Établissement, ils auront la responsabilité du traitement administratif des paies, du recrutement du personnel employé, de la formation, de l'application de la législation sociale. Ils auront un rôle de conseiller auprès du Directeur de magasin en matière sociale.
Ces postes pourraient convenir à des candidats débutants de formation écoles supérieures de commerce, juridiques, sciences économiques. Une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction serait très appréciée. Les postulants devront, dans le cadre de leur évolution de carrière, accepter le principe de la mobilité géographique, et s'adapter aux contraintes horaires de la grande distribution.
Les postes sont à pourvoir en région Parisienne et en Province.
Formation assurée, larges perspectives de carrière, soit dans la même fonction, soit en évoluant vers la fonction commerciale.
Rémunération x 13 + nombreux avantages sociaux.
Pour les débutants un salaire de l'ordre de 65.000 F. annuels et un statut d'agent de maîtrise.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et dernière rémunération sous réf. 92158 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Importante société financière française réalisant plus de 3 milliards de chiffre d'affaires, en relation avec des *entreprises de plus de 120 pays, souhaite créer au sein de* l'une de ses directions la fonction

Organisateur gestion administrative

Ce spécialiste participera à la conception de la nouvelle organisation de cette direction, en assurera la réalisation en liaison avec le département Informatique et aura ensuite à s'intéresser aux développements ultérieurs qui pourront *concerner les filiales à l'étranger.*

Une première expérience d'organisation de circuits administratifs et de gestion comptable, acquise si possible dans le secteur tertiaire, est nécessaire.

La pratique de l'anglais est très souhaitable.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. A 3907 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom *Membre de Syntec*



Banque Populaire

ORGANISME CENTRAL DES BANQUES POPULAIRES
A PARIS
recherche

ingénieurs grandes écoles

ou équivalent pour son service
ETUDES D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

Les candidats seront (après formation si nécessaire) intégrés dans des groupes de travail de 4 ou 5 personnes de très haut niveau qui ont chacun en charge l'organisation et l'informatique d'un département de la Société dans un contexte de téléprocessing.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8920 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ERIN

recherche

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
  - *développement logiciel de base.*
  - contrôle de processus industriels.
  - connaissances matériels MITRA - SOLAR - SEL appréciées.

Salaires motivants.

Ecrire avec C.V. sous réf. 5018 à Axial Publicité, 91, fg Saint-Honoré, Paris-8e qui transmettra ou tél. pour rend.-vous 059-24-75.

RECHERCHONS
UN VENDEUR exceptionnel

DIAMANT PLACEMENT

ayant au minimum 1 an d'expérience et de résultats probants basé Paris.
Téléphoner pour rendez-vous à I.D.C. : 359-91-71.

TELSINTER recherche

HOMME SYSTÈME
90-30
connaissant parfaitement OS3.
Libre de suite.
Tél. : 292-06-77, poste 10.

MATRA

Pour ses activités télésupervision et communication MATRA recrute des

INGENIEURS INFORMATICIENS
TEMPS-REEL

Leur mission est la conception et le développement de logiciel temps réel sur mini-calculateurs.
Ces postes nécessitent une formation Grande Ecole (*E.S.E., I.M.A.G., INSA de Lyon...*).
Une première expérience similaire est nécessaire.
Pour ces postes, l'ANGLAIS est INDISPENSABLE.
Lieu de travail : VELIZY.
Des déplacements à l'étranger de courte et moyenne durée sont à prévoir.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération *actuelle sous la référence 003171 BK M à :*

MATRA B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

DIRECTEUR DES FILIALES

LA DISTRIBUTION DES BIENS D'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON VOUS EST FAMILIÈRE

Vous avez acquis l'expérience de la gestion rigoureuse, l'art de motiver des équipes commerciales réduites mais performantes.

Il est temps pour vous de prendre de vraies responsabilités car vous êtes animé par l'esprit « Chef d'entreprise ».

Nous, qui occupons depuis longtemps une place de premier plan dans la décoration intérieure, sommes prêts à vous rencontrer pour vous offrir le poste de

DIRECTEUR DE NOS FILIALES FRANCE-NORD
AVEC RÉSIDENCE A PARIS

Nous vous promettons beaucoup de travail, et, au bout de la réussite, vous offrons une possibilité de participation importante au capital de ces filiales.

Prière adresser candidature avec C.V. détaillé et prétentions n° 55.579 **CONTESSE PUBLICITÉ,** 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société de
matériel pour les Travaux Publics
réalisant 70 % de son chiffre d'affaire à l'exportation
recherche pour
l'Allemagne et pays de langue allemande

délégué commercial

Basé à Paris, il passera plus de 50 % de son temps dans les pays de son secteur. Dans le cadre de ses objectifs commerciaux il prendra en charge l'animation des vendeurs, la promotion des ventes et le suivi des affaires.
Une formation commerciale supérieure doit être complétée par une première expérience de la vente de biens d'équipement. La pratique courante de l'allemand et de l'anglais est indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 733 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



DIVISION SYSTEMES DE COMMUTATION

Notre Division Systèmes de Commutation constitue l'équipe de développement d'un système de pointe. Elle recherche le

futur responsable de la conception et de la réalisation du matériel

Profil : Ingénieur ESE, ENSI.
- 2/3 ans d'expérience dans la réalisation de systèmes conçus autour de micro-processeurs,
- bonne connaissance des boîtiers à haute intégration.

Envoyez C.V. sous réf. 4122 à
Le Matériel Téléphonique Thomson-CSF
Gestion des Cadres - 46, quai A. le Gallo - 92103 Boulogne.

---

ingénieur débutant
ETP-AM ou équivalent

Société d'importance nationale recherche un INGÉNIEUR débutant, diplômé ETP, AM ou équivalent. Il sera l'adjoint d'un responsable de groupe opérationnel, chargé de la réalisation d'importantes opérations immobilières. Il devra veiller à la conformité des logements, au programme et aux prestations prévues et sera l'interlocuteur privilégié des acquéreurs.

Possibilité d'évolution de carrière dans groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 7112 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MATRA

recherche pour l'un de ses domaines de pointe :

INGENIEURS GESTION TECHNIQUE

POUR DIVISION PRODUCTION,
ayant une expérience en production électronique, il devra mettre en place des procédures de gestion de fabrication en ce qui concerne les coûts, les délais, la documentation. Réf. 1

POUR DIVISION PROJETS, ETUDES ET DEVELOPPEMENT,
ayant une expérience de projet, il sera l'adjoint d'un responsable d'affaire pour toutes les activités en rapport avec la gestion des coûts, des délais, de la documentation et des modifications. Réf. 2

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 629

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Unilever France Services

recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DU RECRUTEMENT DES CADRES

FONCTION : il sera chargé des contacts avec les Grandes Ecoles et Universités, du recrutement, de la sélection puis des sessions de formation initiale des nouveaux recrutés.

Il sera diplômé d'une grande école commerciale ou d'ingénieurs, aura acquis 3 ans d'expérience en entreprise industrielle dans un poste opérationnel (ventes, comptabilité, usine) et parlera couramment *l'anglais.*

Importantes possibilités d'évolution de carrière tant en France qu'à l'étranger.



Adresser C.V. et prétentions
(Référence XV/80)
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES -
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.

LE SYNDICAT D'UNE GRANDE PROFESSION LIBÉRALE EN PERMANENTE ÉVOLUTION
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le développement de l'organisme l'amènera, en plus du rôle administratif habituel, à étoffer et animer l'ensemble des services (juridique, économique, social) de la profession.

Il devra veiller à la cohésion de ses actions par la circulation de l'information interne et la promotion de missions de relations publiques.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 55.456.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Très important groupe de bâtiment et de Travaux Publics largement diversifié et très actif sur le plan international recherche pour les services administratifs de son Siège Social (banlieue Ouest)

CADRE FINANCIER

chargé sous l'autorité du Chef du service financier de gérer la

TRESORERIE

France et Internationale du Groupe.

Expérience de quelques années dans poste similaire (entreprise ou banque) souhaitée.
Anglais courant indispensable.

Envoyer CV. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, sous N° 48168.

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE CONSEIL ET DE FORMATION
à Saint-Lazare, recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

NIVEAU DIRECTEUR (formation grande école, H.E.C. ou similaire) pour assurer une action

- de PROSPECTION et programmation,
- et de *REALISATION* pratique dans les domaines : cohérente :
  - INFORMATIQUE et micro-informatique ;
  - *GESTION* financière et rentabilité.

Autres domaines de compétences appréciés.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à G. BROWN, 38, rue Guersant, 75017 PARIS

offres d'emploi

TRAITEMENT DE TEXTE ET PHOTOCOMPOSITION

GS FRANCE

Venez vendre une gamme originale, conçue et fabriquée en France par Graphic Systems.

Graphic Systems est une entreprise française à vocation internationale fondée en 1976, qui veut devenir leader dans le domaine de la photocomposition informatisée et du traitement de texte.

Vous avez une très bonne expérience traitement de texte, informatique ou photocomposition; nous avons besoin de vous pour l'un des postes suivants :

INGENIEUR COMMERCIAL PARIS et R.P.
Vous reprendrez un territoire bien travaillé : celui de votre prédécesseur qui vient d'être promu Chef de Ventes.

INGENIEUR COMMERCIAL ADMINISTRATION
Vous êtes très bien introduit sur ce marché où vous avez déjà conclu des affaires importantes.

Rémunération motivante (fixe + commiss.)

Veuillez envoyer votre C.V., photo (ret.) et niveau de rémunération actuel à Graphic Systems. Direction Générale, 33, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny. 94120 Fontenay-sous-Bois.

Premier fabricant français de stratifiés techniques pour l'industrie électronique et électromécanique recherche pour renforcer l'équipe de techniciens de son laboratoire central un

TECHNICIEN PHYSICO-CHIMISTE (niveau I.U.T.)

Ayant des connaissances dans les polymères, la résistance des matériaux.

Pour ces fonctions, les connaissances suivantes sont un atout supplémentaire :
- connaissances en électronique ;
- expérience dans la fabrication des résines, des stratifiés ou des matériaux composites ;
- l'anglais lu, écrit, parlé ;
- l'allemand technique lu.

La préférence sera donnée à un candidat dynamique, rigoureux, ayant le sens de l'analyse et de l'expérimentation.

Lieu de travail : banlieue Nord de Paris, mais prévoir des déplacements de courte durée en province.

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 56.751, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

chef de projet INFORMATIQUE

Nous sommes un **Important Groupe Aéronautique** situé en **Banlieue Ouest** de Paris. Les **projets** informatiques sont conçus à **l'intérieur des services utilisateurs**. Nous recherchons, pour notre **département Après-Vente**, un chef de projet.

Ses missions seront de **concevoir les applications** liées aux activités du département et **d'animer les équipes de réalisation** (internes ou externes).

De formation **Ingénieur**, le candidat, âgé d'environ **30 ans**, devra justifier d'une **expérience de quelques années** dans une fonction similaire, si possible dans des **projets concernant l'après-vente** (gestion de pièces détachées, rechanges,...). La connaissance de **PL1** et des **bases de données** est nécessaire.

Ambiance **d'équipe** et **possibilités d'évolution**.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.12/CP/281 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

jeunes diplômés GRANDES ECOLES DE COMMERCE

Grand Groupe Européen (produits consommation), recherche JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, ESCP, ESC.

2 années environ de "terrain" avec responsabilités réelles d'un secteur de vente (réseau franchisé).

3 possibilités de développement de carrière :
- **DIRECTION REGIONALE DES VENTES FRANCE,**
- **FILIALES ETRANGERES,**
- **MARKETING-PUBLICITE.**

Nous avons besoin d'hommes de qualité qui occuperont à moyen terme des postes de responsabilités en France et plus encore à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. sous réf. 1360-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Quel que soit votre secteur d'activité, si vous êtes conseillers en investissements, nous vous offrons la possibilité de diffuser un produit complémentaire et rémunérateur.

LE DIAMANT PLACEMENT

traité par nos soins avec sérieux et le respect de la clientèle.
Ecrire PUBLI G.R. N° 308 - 27, Fg Montmartre 75009 PARIS q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE spécialisée dans les **TELECOMMUNICATIONS** recherche pour sa **DIRECTION MARKETING**

Le chef de service politique produits

Le candidat doit posséder une formation supérieure d'Ingénieur (E.S.E., E.N.S.T., ...) de préférence avec une oritentation dans la transmission, la commutation ou la télé-informatique.

Une expérience d'au moins 3 ans lui aura permis d'acquérir des connaissances pratiques portant sur l'architecture de systèmes, réseaux et/ou produits.

Il sera chargé de l'élaboration de la politique de produits à moyen et long terme et participera à la définition de la politique commerciale.

Le poste nécessite une bonne qualité de contact, l'esprit d'innovation et forte motivation pour les responsabilités à un niveau élevé.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions s/réf. 11925 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, q.tr.

IMPORTANTE SOCIETE
CHIMIE FINE
PARIS
Pour son Centre de Recherches

INGENIEUR synthèse organique

ayant quelques années d'expérience en synthèse et mise au point de procédés

- Diplômé IPSOI - ESCIL - ENSC Strasbourg/Montpellier/Toulouse, ou équivalent.
- allemand lu couramment.

Adresser dossier de candidature en précisant rémunération souhaitée à no 56023 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Premier fabricant français de stratifiés techniques pour l'industrie électronique et électromécanique recherche pour renforcer l'équipe de techniciens de son laboratoire central un

TECHNICIEN CHIMIE PHYSIQUE (niveau I.U.T.)

Ayant des connaissances dans les thermodurcissables ou les polymères et dans les techniques modernes d'analyse (D.S.C.-CHROMATO-GAZAGE et liquides, spectro infrarouge...).

Pour ces fonctions, les connaissances suivantes sont un atout supplémentaire :
- connaissances en électronique ;
- expérience dans la fabrication des résines, des stratifiés ou des matériaux composites ;
- l'anglais lu, écrit, parlé ;
- l'allemand technique lu.

La préférence sera donnée à un candidat dynamique, rigoureux, ayant le sens de l'analyse et de l'expérimentation.

Lieu de travail : banlieue Nord de Paris, mais prévoir des déplacements de courte durée en province.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 56.741, CONTESSE-P., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

Un important groupe industriel américain recherche pour son Etat Major Européen basé à PARIS-La Défense, une

Assistante Financière

Agé d'au moins 28 ans, de formation comptable supérieure, type sciences Eco, HEC-JF et possédant l'expérience de la comptabilité anglo-saxonne.

Le poste, rattaché au Controller européen, comprend essentiellement des tâches liées au reporting.

Il suppose une pratique des terminaux ordinateurs et comporte, pour une faible part, quelques travaux de secrétariat classique.

La fonction, évolutive à terme pour une candidate de valeur, nécessite d'être parfaitement bilingue anglais/français.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la réf. 600 M à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, Av. de Suffren
75007 PARIS

MEDIA BA

RADIO FRANCE

116, avenue du Président-Kennedy, 75116 PARIS. recrute

TECHNICIEN EXPLOITATION

EN STUDIO OU EN EXTERIEUR

- Titulaire du baccalauréat C, E, F2, F3.
- Les candidats masculins devront être libérés du service national.

Ecrire avec prétentions, C.V. et photo.

La Division Française d'un très important Groupe International fabricant de produits de cosmétiques, d'hygiène et de beauté, recherche

Chef de Produit

ayant une formation Marketing et les qualités indispensables pour assumer rapidement des responsabilités accrues.

Le candidat idéal :
- 28 ans minimum
- diplômé d'une Grande Ecole
- ambitieux, travailleur acharné, désireux d'atteindre des objectifs.

Prouverait :
- une expérience confirmée de Marketing
- la connaissance du marché des cosmétiques, produits de soins
- une parfaite maitrise de l'Anglais.

Ce poste demande énergie et volonté mais offre un potentiel d'évolution important.

Les candidats sont invités à fournir un CV détaillé sous référence 5156 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

FICHET-BAUCHE

L'un des leaders mondiaux de l'industrie de la Sécurité

recherche de

JEUNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Chargés, au sein de la direction commerciale FRANCE, après formation, d'assurer des contacts commerciaux à haut niveau auprès d'une clientèle bien déterminée.

Les candidats doivent avoir une formation supérieure soit scientifique, soit commerciale, complétée par une expérience professionnelle de type technico-commercial.

Anglais lu et parlé indispensable.

Ces postes, situés à Paris, peuvent réserver une large possibilité d'évolution pour des candidats de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines, 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY.

---

ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des analystes pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
UN 3033 - 8.000 K,
UN 370/168 AP - 8.000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 8366 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

FILIALE SOCIETE AMERICAINE
COMPOSANTS ELECTRONIQUES
USINE EN FRANCE
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés grande école Ingénieurs électroniciens.

RESPONSABLE RÉSEAU DISTRIBUTION

Formation commerciale supérieure.

Pour les deux postes la connaissance de l'anglais est souhaitable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 6.843 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

CHERCHONS POUR PARIS (16e)

JEUNE INGÉNIEUR

Pour seconder Responsable du Service Informatique

CONNAISSANCE DU FORTRAN INDISPENSABLE.
Anglais lu et si possible écrit. Deux années d'expérience seraient un atout supplémentaire. Dégagé obligations militaires. 13e mois. Horaire libre. Restaurant d'entreprise. Avant. soc. divers.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo récente et prétentions à n° 56.538, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIO-ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche pour son **Département Commutation de Données**

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Possédant de bonnes connaissances en :
- Réseaux ou télé-informatique.
- Procédures de transmission.
- Pour commutation de messages et ayant acquis une première expérience de la négociation et de la vente de produits « réseaux ».

Adr. curriculum vitae à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 - LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

DU SECTEUR NATIONALISE recherche pour

PARIS LA DÉFENSE

DÉBUTANTS

Jeunes hommes libérés des obligations militaires de formation :
- **DEUG droit privé ou niveau licence, complété de préférence par une formation en sciences éco., commerce ou gestion.**

Après formation aux techniques de l'assurance, ils se verront confier au sein d'une équipe :
- L'élaboration de nouveaux produits ;
- L'amélioration des contrats existants.

Ils seront chargés de leur promotion auprès de notre réseau commercial et du suivi des résultats.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr. sous référence PV 41.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

UN AUDITEUR INTERNE

de formation Grande École de Commerce ou études comptables supérieures

Le candidat devra :
- Justifier d'une expérience de 3 ans minimum en tant que senior auditor au sein d'un cabinet Anglo-Saxon ou d'un groupe international.
- Avoir une bonne connaissance de l'Anglais et si possible de l'Espagnol ou du Portugais.

Lieu du Poste : BOULOGNE-SUR-SEINE

Déplacements à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 93202 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui transmettra

---

A L'INTERIEUR
D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche
un cadre pour poste

CHEF DE SERVICE CONTENTIEUX

- Age minimum 30 ans ;
- Diplômé en DROIT ;
- Expérience exigée.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 56.495, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BANQUE INTERNATIONALE
PLACE DE PARIS
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

- 4 à 5 ans d'expérience de la programmation COBOL.
- Applications sur mini et moyens ordinateurs.
- Evolution vers des fonctions d'analyste.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous le numéro T 019660 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

1 000 personnes, située NORD de PARIS (93)
recherche

RESPONSABLE DES ACHATS

DOMAINE :
- mécanique, décolletage, fonderie, matriçage, électricité, plastique et sous-traitance.

Le poste sera donné à un cadre diplômé ayant eu une expérience technique et la responsabilité d'un Service Achats dans le domaine demandé.

Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 56.528, Contesse Publ. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
BANLIEUE SUD
recherche

INGÉNIEUR

FORMATION :
- ELECTROMECANICIEN.

TACHES :
Ingénierie de BATIMENT et plus spécialement HOSPITALIERE.
- Toutes Installations techniques de BATIMENT.
- Etablissement et suivis des propositions TECHNIQUES et COMMERCIALES.
- Elaboration de dossiers techniques complets.

LES CANDIDATS DEVRONT ETRE :
- Titulaires d'un diplôme GRANDE ECOLE ou équivalent.
- Posséder, si possible, quelques années d'expérience, et s'intéresser à l'EXPORTATION.

LANGUE ANGLAISE ECRITE ET PARLEE INDISPENSABLE

Adresser curriculum vitae et prétentions SOUS LA REFERENCE n° 2.533 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Dans le cadre de la diversification de ses activités un
GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL
crée un poste de
INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT
pour une gamme de produits phytosanitaires

De formation exclusivement INA, PARIS/GRIGNON ou MONTPELLIER, ou Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, le candidat aura une première expérience professionnelle de préférence dans *l'homologation et/ou l'expérimentation en milieu agricole.*

Adr. C.V., photo et prét à n° 55.743, CONTESSE Publicité, 20, av. Opera, 75040 PARIS CEDEX 01.

ALIMENTATION
MENSUEL TECHNIQUE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
recherche
JOURNALISTE
pour :
- reportages, enquêtes, rewriting ;
- suivi de la fabrication.

— Connaissance secteur I.A.A. souhaité.
— Langue allemande appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à **C.F.I.E.** Direction du Personnel, 40, rue du Colisée, 75008 PARIS.

IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
(3 000 personnes) recherche
CONTROLEUR DE GESTION
pour contrôler le GIE gérant son parc immobilier sur le plan du budget, des investissements, de l'ordonnancement, des paiements, de la comptabilité et de la trésorerie.

D.E.C.S. comptable - 5 ans d'expérience.

Lieu de travail : VERSAILLES.

Env. curriculum vitae, photo, salaire et prétent., sous le numéro 56.877, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Le centre informatique d'un important organisme technique quartier Étoile
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
1 à 5 ans d'expérience
Capable, après une période d'adaptation, de maîtriser de nouveaux développements dans un contexte de technicité avancée (matériel IBM, MVS-SE/TSO/ VTAM/Système DBDC...)
ANALYSTE CONFIRMÉ
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 93208 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

Très importante Compagnie d'Assurances
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
pour développer un nouveau projet au sein d'une équipe performante.
- *DUT* ou équivalent.
- Expérience minimum de 3 ans COBOL et si possible Assembleur dans un environnement IBM-OS.
- Formation et évolution télétraitement prévue et assurée.

Envoyer C.V. et prétentions à : CABINET LE SAUX, 4, rue Moncey, 75009 PARIS.

PHILIPS
DEPARTEMENT INFORMATIQUE INTERNE
recherche
JEUNES INGENIEURS grandes écoles
(SUPELEC, ENSI, etc..., avec option informatique ou automatismes).

Pour développer des logiciels sur mini et micro-ordinateurs.

PHILIPS — Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PHILIPS - Département *I.S.A.* Service du Personnel - 6, rue Firmin Gillot 75015 PARIS.

SOCIÉTÉ *IMMOBILIÈRE* DE PREMIER PLAN
SPECIALISTE DE L'IMMOBILIER INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
recherche
CADRES COMMERCIAUX
— De formation supérieure (type maîtrise droit ou sciences éco., E.S.C., etc.), de préférence ;
— Ayant un solide sens commercial et le goût des contacts à haut niveau ;
— *Possédant si possible* une première expérience professionnelle (deux à trois ans).
Postes à pourvoir à Paris et en province.

Adresser curriculum vitae, photo sous n° 37.815 à P.A. SVP, 37, rue du *Général-Foy, 75003* Paris

BANQUE DE LA HENIN
recherche pour
REGION PARISIENNE ET PROVINCE
attachés commerciaux
CLASSE III ou IV
- Formation supérieure appréciée ;
- 3 ans d'expérience minimum dans une activité bancaire commerciale ;
- Motivés pour la vente de produits financiers *et attirés par la réussite commerciale.*

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Écrire avec c.v., photo et prétentions **B.L.H. — SERVICE RECRUTEMENT, 16, r. de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris.**

P.R.B.

FABRICANT et INSTALLATEUR de CABLES de TELECOMMUNICATIONS *TAILLE INTERNATIONALE*, recherche
pour développer ses ventes à l'exportation un
INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT
Formation : Ingénieur Grande Ecole ou école commerciale.
Expérience : Quelques années soit domaine télécommunications, soit domaine exportation industrielle.
Langue : Anglais obligatoire, autre langue appréciée.
— Qualités de dynamisme et d'adaptabilité.
— Basé région parisienne, nombreux déplacements courte durée.
Possibilité choix géographique de zone.

Ecrire N° 56.483, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société informatique, filiale d'un important groupe français, recherche un
responsable système de haut niveau
Les ordinateurs sont de très gros ordinateurs IBM avec bases de données et télétraitement. Le logiciel system est *MVS.*

GIE — Envoyer CV et prétentions à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Páris, sous référence 8429, qui transmettra.

média system

Mobil Oil Française
recherche
pour ses RAFFINERIES
INGÉNIEURS
***DÉBUTANTS ou avec* 2 à 3 ANS D'EXPÉRIENCE**
FORMATION : ARTS ET MÉTIERS ou équivalent E.N.S.P.M. SOUHAITÉE
ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. et photo à N° 56.732, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE d'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
(100% par an depuis 2 ans)
recherche
ingénieurs de laboratoire
de 2 à 10 ans d'expérience pour l'étude et le développement de matériels et de systèmes à *base de microprocesseurs* automatismes - transmissions numériques
Adresser CV à no 52984 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
- **Pour études de systèmes avancés de télécommunications.**

Créatif et ayant expérience dans le domaine des systèmes et réseaux numériques téléphoniques et de données.

Anglais indispensable.

Nationalité française exigée.

Adr. C.V. et prétentions sous n° 56.470 à L.C.T., B.P. 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ACCESSOIRES AUTO
située au Nord-Est de Paris
recherche
RESPONSABLES UNITÉ PRODUCTION DE MACHINES SPÉCIALES
Ce poste conviendrait à DES INGENIEURS MECANICIENS CONFIRMES

Ecrire avec C. V., prétentions et photo à : CIBIE PROJECTEURS (Service du Personnel), 17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY CEDEX.

EDITEUR OUVRAGES DE MEDECINE recherche *pour préparation de manuscrits et suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers :*
CADRE SECRÉTAIRE D'ÉDITION
Ayant l'expérience de la fabrication du livre spécialisé.
- Formation technique indispensable.
- 3 ans d'expérience.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. et photo (réf. 102), à MASSON, 120, bd Saint-Germain 75280 PARIS CEDEX 06

Centre de Réadaptation Professionnelle et Fonctionnelle rech. pour enseignement
AGENTS TECHNIQUES-ÉLECTRONICIENS
5 années d'expérience professionnelle sont demandées. Connaissance souhaitée en électronique professionnelle TV ou automatisme. Envoyer C.V. à C.R.P.F., 77140 NANTEAU-SUR-LUNAIN.

Sté Expertise-Comptable *PARIS recrute*
— CHEF DE GROUPE
Certificat supérieur. 5 ans d'expérience.
— CHEF DE MISSION
DECS ou BTS, 2 ans expér. Téléph. : 225-51-59 ou envoyer C.V. s/référ. 6844, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

ENTREPRISE T.P.-ROUTES
recherche pour SECTEUR EXPLOITATION Région POISSY
UN ADJOINT ADMINISTRATIF
JEUNE SUP de CO
Spécialité Comptable conviendrait.
Adresser C.V. sous *n°* 48132, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

B.E. OFFSHORE
recherche
4 INGÉNIEURS CALCUL
Tél. 544-00-05, ou écrire S/N° 46.210 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transm.

S.E.O.P. MESURES
recherche
1) AT ÉLECTRONICIEN
grande expér. fabrication pour contrôle et test de cartes électroniques logiques. Connaissance micro-processeur appréciée. Grande personnalité pour direction d'une équipe d'agents techniques, et conception d'outillage de test.
2) AT ÉLECTRONICIEN
pour service ETUDES. Grande connaissance micro processeur (programmation) et systèmes logiques. *Env. C.V. à S.E.O.P.* 35, rue du Ballon, Z.I. des Richardets - 93360 NOISY-LE-GD Téléph : 305-22-77

Coopérative Agents commerc. Agro alim. capital var. recrute adhérents dynamiques con. approf. com. inter. anglais expér. souhaitée branches Prod. Sol. Cafés, épices, Fruits secs, conserves. Ecrire avec C.V. au n° 8039 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

Offrons logement + chauffage gratuit à couple retraité désireux vivre à la campagne contre présence pour gardiennage. Pour tous renseignements Téléphone 826-62-79.

Organisme socio-profes. internat. rech. pour sa délégation franç. 5 délégués rég. résidant sur *place, diplômés* Sciences-Po ou équival. Sens comm., goût du contact, aimant l'information. Rémun. motivante. Adresser C.V. et photo à Michel BABIN 1, rue Camille-Desmoulins 95600 EAUBONNE, qui transm.

Pour S.E.T. Urbanisme Responsable d'étude régionale *Niv. D.E.S. sc. eco.+I.E.P. ou* équival. expérience 5 a. min. espagnol ind., nécessité voyager à l'étranger. Ecrire référence n° T 019645 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Organisation de SECURITE sélectionne pour périodes d'été
200 AGENTS SURVEILLANCE
Travail JOUR ou NUIT PARIS et toute BANLIEUE
Propose : contrat de travail à durée déterminée pour périodes de *Juin à Septembre 1980.* Avantages sociaux.
Envoyer C.V. et dates de disponibilité, N° 5.160, L.T.P., 31, bd *Bonne-Nouvelle,* 75082 Paris Cedex 02.

ORGANISME DE CAUTIONN. recherche pour service étude dossiers prêts artisanaux
COLLABORATEUR
ayant connaissances pratiques domaine gestion et finances. *Adresser lettre* manuscrite avec C.V. et photo + prétentions à SCMARP (Personnel), 50, r. Etienne-Marcel, 75002 Paris.

Sté de Presse Edition Paris *recherche*
DOCTEUR EN DROIT
Femme 35 ans environ. Env. C.V., photo et prétentions. n° 849.206 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

ORGANISME DE FORMATION PARIS
recherche dans le cadre du développement de son DEPARTEMENT LANGUES
UN ATTACHÉ COMMERCIAL
Expérience du CONSEIL EN FORMATION et des produits « formation langues » *très apprécié.*
Téléphone 359-05-80 ou écrire C.V. manuscrit + photo : D. TRIAIRE, 61, avenue *Franklin-Roosevelt,* Paris (8e).

IMPORTANT GROUPE recherche pour postes stables déroulement de carrière intéressatn.
1) ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
Paris Province LYON - LILLE COBOL 3 ans d'expérience CICS DL 1 souhaité.
2) PROGRAMMEUR
GAP 2 CONFIRME Région POISSY Téléph. : 293-6-41 (poste 5).

Fédération nationale des C.P.M. cherche, disponible immédiatem.
RÉDACTEUR(TRICE)
pour sa revue trimestrielle (interview, contacts auteurs, travaux rédactionnels, etc.). Poste à mi-temps *conviendrait à J. F. diplômée* enseign. sup. (lettres, sc. hum.). Cand. manuscr. : secrétariat gl C.P.M., 6, rue Vavin, Paris-6e.

TELSINTER recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL, région parisienne. Disponible rapidement. CICS apprécié. Tél. : 292-06-77 Mlle Marignier.

EUSELEC
Sté porte Maillot recrute son
CHEF COMPTABLE Femme et ASSISTANTES COMPTABLES II
Se prés. 18, av. Victoria (1er), *Métro Châtelet.* Tél. : 233-61-19.

INSTITUT CURIE *section médicale,* 26, rue d'Ulm, 75231 Paris — Cédex 05, recherche pour emploi temporaire longue durée
TECHNICIENS SUPÉRIEURS
en électronique ou électromécanique pour maintenance d'appareillage médical. Ecr. avec C. V. à M. ROSENWALD.

Société d'expertise comptable PARIS (15e) *recherche*
FINALISTES
collaborateurs confirmés et débutants, diplômés HEC - ESSEC - ESCP ou équival. Env. C.V. dét. s/réf. 8.922 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex, qui transmettra.

ORGANISME AGRICOLE recherche JEUNE
FISCALISTE
3 ans d'epérience minimum. Niveau Inspecteur des Impôts.
Envoyer C.V. et prétentions, ss n° 62.645, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Discrétion assurée.

PROMOTEUR IMMOBILIER CHAMPS-ELYSEES, PARIS-8e recherche
COLLABORATRICE
lic. en droit, exper. fiscale un an minimum. Envoyer C.V., photo et prétent. N° T 19.607 *M.* REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son Laboratoire de toxicologie industrielle
TECHNICIEN CHIMISTE HOMME
diplômé B.T.S. ou équivalent, possédant permis conduire, pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en laborat. (Missions de jour comme de nuit). Salaire annuel brut de début 50.280,76 F. Adr. lettre et c. v. détail. à Mme le Chef du Personnel 17-19, *rue de Flandre,* 75935 Paris - Cédex 19.

NORDMAN
Spécialistes temporaires rech. pour sa division industrie
CADRE COMMERCIAL
Expérience indispensable, situation exceptionnelle à candidat de valeur. Discrétion assurée. *C.V. + photo à adresser au* P.D.G. FATTORI, 108, av. V.-Hugo, 92100 Boulogne

ORGANISME PUBLIC *recherche*
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IUT - MIAGE
2 à 3 ans d'expérience pratique du COBOL. Connaissances méthodes CORIG/WARNIER. *Adr. C.V. et prétentions à* CFCE 10, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

SALES EXECUTIVE
American Company with uk offices in information industry requires sales executive to set up Pari office and sell to major companies.
Essential : 2-4 years selling experience to industry, good english, driver. Full training in information products given. Apply : predicats, 199 Hight St., *Orpington, Kent BR6 OPF, U.K.*

Organisme de formation, éducation populaire, C.V.L. et socio-culturel, cherche
RESPONSABLE NATIONAL
chargé de la coordination des unités de travail et des relations publiques. Il devra aussi être compétent en gestion et *comptabilité. Expérience* d'animation et de formation nécessaire. Poste à pourvoir à Paris le 1er septembre 1980. Adr. C.V., lettre de motivation *manuscrite, photo, avant* le 23 mai à B.P. 28, 30250 SOMMIERES.

SP 2 M recherche
ÉLECTRONICIEN
BTS-IUT LOGIQUE microprocesseurs. Pour études et applications. Ecrire avec C.V. : SP 2 M, *47, rue de Liége,* PARIS (8e), à l'attention de M. TOUZE, ou téléphoner : 293-62-41.

SOCIETE MULTINATIONALE en expansion recherche pour ses AGENCES PARISIENNES
2 DIRECTEURS D'AGENCE
— Ils auront une formation INGENIEUR ou B.T.S. ;
— 30 ans min., animateurs ;
— Sens prononcé des responsabilités et du commandement ;
— Exp. du commercial souhaitée non exigée.
4 TECHNICO-COMMERCIAUX
— *Ils auront une format.* technique niveau A.T. ou B.T.S. ;
— 25-30 ans dynamiques ;
— Aimant contacts humains.

FORMATION ASSUREE Pour ces deux postes

Salaire fixe + avantages. Ecrire avec photo et prétentions sous n° 6.900 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENT recherche
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Formation E.T.P., *E.C.P., A.M., etc.* Age minim. 40 ans. Expérience mini. 10 ans entreprise bâtim. T.C.E. Niveau chef d'agence. Rémunération selon expérience. Env. C.V. +photo s/réf. 2294 M à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09.

Associat. secteur social recherche
CHEF COMPTABLE
expérience profes. indispensable D.E.C.S. ou équivalent souhaité. Salaire 5.560 × 12 + prime *assiduité 7,50 % + éventuellement* reprise ancienneté. Envoy. C.V. détaillé et photo au n° T 019.635 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche
CHEF DE PRODUIT
— *Formation école de commerce*
— Expérience minim. 5 ans marketing produits grande consommation.
— Niveau chef de produit.
— Rémunération selon expérience
Env. C.V. + photo sous réf. 2.289 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Importante Sté METALLURGIE banl. *SUD-EST de Paris rech.*
INGÉNIEUR
METALLURGISTE
Niv. Gdes Ecoles ou Universit. *Responsable labo de métallurgie* associé aux développements et aux applications de procédés de soudage. Connaissance ANGLAIS et si possible ALLEMAND. Ecrire avec C.V. et prétentions n° 60.134, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 Paris ced. 02 qui transmettra.

SNCF
recherche *pour la région parisienne* (emplois dans les gares)
ATTACHÉS
Groupe V (DEUG - DUT - BTS)
Rémunération annuelle brute : 51.900 F

Nationalité française 18 à 30 ans. Libérés ou non service national actif.

Travail en 3 × 8 Samedis, dimanches et fêtes par roulement compensé par indemnité. Avantages sociaux.

Adresser les candidatures : S.N.C.F. - Divis. du Personnel Région de Paris - Sud-Est 20, boulevard Diderot 75571 PARIS CEDEX 12

ECOLE DE LANGUES recherche pour stages résidentiels enseignants d'anglais, niv. licence. Demandons expérience enseignement aux adultes et connaiss. courante de l'arabe. Téléphone 500-04-73.

STÉ INFORMATIQUE
EN PLEINE EXPANSION A LEVALLOIS (Métro Louise-Michel) recherche

1°) SOUS REFER. N° 1322 POUR : LEVALLOIS - ROUEN NANTES - NANCY
RESPONSABLES DE SUCCURSALE
RESPONSABLES DE SECTEUR
Niveau *MAITRISE* de GESTION ou équivalent DEBUTANTS ou CONFIRMES
— Connaissances : COMPTABILITE et INFORMATIQUE requises.
— Goût des contacts.

2°) SOUS REFER. N° 1323 POUR : LEVALLOIS
ASSISTANTE D'UN CHEF DE GROUPE
PR ASSURER DES LIAISONS TECHNIQUES (tél., courrier) avec la clientèle.
— Connaissances : COMPTABLES et INFORMATIQUES souh.
— Goût des contacts.

3°) SOUS REFER. N° 1324
CONTROLEUR
POUR CONTROLE D'APPLICATIONS CLIENTS EN ENTREE et SORTIE d'ORDINATEUR
— Connaissances : COMPTABLES et INFORMATIQUES souh.

FORMATION ASSUREE sur les PRODUITS PROGRAMMES

Restaurant d'Entreprise Horaires souples - 13e mois.

Env. C.V. manuscrit + photo + prét. en précisant le n° de référence du poste à : CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE 17, rue des Acacias, Paris (17e)

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
Casino
pour ses supermarchés de la région parisienne
engage
JEUNES HOMMES
— Dégagés O.M.
— Niveau BAC souhaité.
— Actifs, courageux, robustes.
— Ambitieux et disponibles (horaires).
— Possibilité d'accéder au bout de 12 à 18 mois à un poste de
CHEF DE RAYONS et par la suite de DIRECTEUR DE SUPERMARCHE

Se présenter : mardi 6, ou érire avec C.V. et photo : SOMACA (Réf. Y.B.) 110, avenue Aristide-Briand 92120 MONTROUGE

BECKMAN
INSTRUMENTS FRANCE recherche AGENT
TECHNICO-COMMERCIAL
ayant quelques années d'expérience de la VENTE. Connaissances en électrochimie appréciées. De formation DUT ou équivalent Il assurera la démonstration et la vente de matériel
« électrochimie »
Le poste, basé à Gagny, comportera des déplacements sur toute la France. Connaissance de l'Anglais lu indispensable. Voiture fournie.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Service du Personnel, Beckman, 52-54, chemin des Bourdons, 93220 Gagny.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES BANLIEUE OUEST, recherche
COLLABORATEUR
(TRICE)
Intelligent, dynamique, courageux, aimant les relations humaines, pouvant s'adapter rapidement et se déplacer très fréquemment en province. Sera chargé de la formation et du contrôle du réseau d'enquêteurs.

Age et diplôme indifférents s'il possède qualités ci-dessus.

Voiture fournie + indemnités.

Envoyer C.V. + photo + prétent. à n° 56.581, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

C.I.R.C.E.
Centre de Calcul du C.N.R.S. (IBM 370/168 et AMDAHL V 7, *MVS,* TSO) recherche :
DES INGENIEURS SYSTEME
— pr maintenance de logiciels d'exploitation IBM - MVS, adaptation, étude de performances ;
— *pr démarrage, adaptation et* maintenance des systèmes inter-actifs TSO et WYLBUR du C.I.R.C.E.
UN INGENIEUR *INFORMATICIEN*
— pour s'intégrer dans équipe d'assistance technique travaillant s/matériels IBM, logiciels, MVS-TSO.
Connaissances d'au moins 1 langage de haut niveau type Fortran ou PL 1. Aptitude à la rédaction et à l'enseignement.

Diplôme mini maîtrise ou équiv. Connais. anglais. Dégagés O.M. Nationalité française. Adr. C.V. + prétentions au Secrétariat du CIRCE, Bât. 506, 91405 ORSAY CEDEX

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

secrétaires

Un poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

va être ouvert au sein d'une

Société industrielle de premier plan

Il s'agit après mise au courant et formation éventuelle d'une situation impliquant initiatives et responsabilités à un véritable niveau de direction. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

La rémunération sera étudiée en fonction de la candidate retenue et assortie d'avantages sociaux importants.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à nº 55.745, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMP. CABINET DE GROUPE
Quartier Etoile
cherche
SECRETAIRE JURIDIQUE
ayant expérience des sociétés et des contrats.
Ecr. nº 8.112 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Société financière recherche
SECRETAIRE DACTYLO
Expérience souhaitée : 3 ans. Adr. lettre manuscrite av. photo + prét. à SCMARP (Personnel), 50, r. Etienne-Marcel, 75002 Paris

ORGANISME UNIVERSITAIRE PARIS (15e)
recherche
SECRÉTAIRE
ayant BAC
et bonne connaissance sténodactylo.
Téléphone 554-97-24 poste 316 ou 317.

STE INTERIM RECHERCHE
SECRÉTAIRE CCIALE
département informatique, 25 a. minimum. Très bonne présentation, libre rapidement, ouverte aux contacts humains. Bonnes connaissances de l'informatique appréciées. Mlle MARIGNIER, 292-06-77.

Recherchons
SECRÉTAIRES BILINGUES
franç-angl. sténodactylo télex pour président de sociétés plein développem., spécialisées dans l'ingénierie et le service pétrol. Bureaux situés près Versailles. B.T.S. et Ch. de Comm. exigés. Position cadre. Tél. 955-47-34.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES
recherche
pour ses bureaux des 15e, 16e et Boulogne (92)
des SECRÉTAIRES
et
STÉNODACTYLOGRAPHES
de formation BAC G 1, B.T.S.
Notions d'anglais souhaitées.
Adresser C.V. manuscr.+photo au Service Recrutement 5, rue Michel-Ange, 75016 Paris Cedex 16, sous référence 80026.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie)
lisez la revue spécialisée
MIGRATIONS (LM)
3, rue Montyon – 75429 PARIS Cédex 09
(Documentation gratuite sur demande)

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

automobiles

8 à 11 C.V.

Particulier vend R 16 T.L. 1979 20.000 km, prix Argus. Tél. : 374-96-72.

divers

ALFA ROMEO
PARIS 16e
concessionnaire
48, rue MOLITOR
651.80.60

caravanes

Part. vend caravane. Digue 1977, 4 places, 4,50 m. Tél. : 962-96-41, après 18 heures.

propositions diverses

EMPLOYEURS
FAITES CONFIANCE AUX ETUDIANTS
pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...)
TELEPHONEZ AU
329-97-10
Le service de Liaison-Etudiants Entreprises du centre régional des Œuvres universitaires et scolaires de Paris, placé sous l'autorité du ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

représent. offre

Société d'éditions recherche
REPRÉSENTANTS LIBRAIRIE
pr diffusion encyclopédies. Ecr. B Soder-Lafond, 112, r. de Richelieu, 75002 Paris.

travail à domicile

Dactylographie de vos thèses et manuscrits sur I.B.M. + photocopies. Tél. : 535-28-85.

ÉCRIVAIN PUBLIC, lic. en droit courrier partic. ou entreprise. Tél. : 266-29-90.

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits, travail de mise en pages - Tél. : 587-37-64.

traductions

EX-PROFESSEUR
Faculté en Chine
recherche emploi interprète, travaux traduction, cours chinois LI-TSAO, 23, rue Le Nostre, 76000 ROUEN
Tél. : (35) 71-68-20.

demandes d'emploi

QUI SUIS-JE ?
Tél.-moi 577-51-82 (8 h. - 21 h.). Hme 38 ans Ingénieur + Ccial + Gestion. EXPER. : Services Industriel, Conseils. Recherche OPPORTUNITE région Paris.

CADRE DE BANQUE
Diplômé enseignement supér. Crédit et remise Documentaires, Toutes opérat. de nég. intern., 3 ans expérience dans filiale gde bque française au Sénégal. Nationalité sénégalaise. Cherche emploi dans secteur bancaire FRANCE.
Ecr. nº 2221, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

JURISTE FRANCO-ALLEMAND DOCTEUR EN DROIT
licencié en allemand, universitaire disposant 1re exp. ds cab. jurid., ch. à prendre respons. ds serv. jurid. d'une entreprise ou ds cabin. jurid. ayant des relations avec l'Allemagne. Ecr. nº 95591, M REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

GRAPHOLOGUE
cherche pl. - 341-24-15, le matin.

JURISTE
J. H. D.E.A. Droit du Travail + stage service du Personnel. Expér. diversifiée de 2 ans. FONCTION PERSONNEL, ch. poste en entrepr. ou org. de form. Ecr. nº T 019.641 M REGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris

POUR VENDRE
votre futur cadre ccial en R.P. J. H., exp., dynamique et ambitieux, ex-ccial d'un fabricant leader européen ds son domaine formation T.P., génie civil et commercial. Ecrire nº T 019.612 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Français, 38 ans, résid. au
BRÉSIL (Rio)
parlant couramment la langue, étudie toutes propositions pour le Brésil. Actuellement à Paris (accepte stage éventuel). Ecrire à nº 11.905, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR
Capacitaire Droit, gde expér. Direction gestion administration P.M.E., P.M.I. Etud. ttes prop. Ecr. nº 94.851 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OPÉRATRICE DE SAISIE
sur I.B.M. 029-059
Juki 1842.
Cherche place stable.
Téléph. : 665-06-63.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecrire Nº 6.218, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE FEMME, 40 ANS
TRILINGUE : français, anglais allemand (langue maternelle)
15 années d'expérience
SECRETARIAT GENERAL et RELATIONS INTERNATIONALES
dans organisme industriel européen.
Etudierait toutes propositions Ecr. nº 95.585 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTIONNAIRE, 40 ans
FORMATION :
juridique, comptable, fiscale financière, informatique
ORGANISATEUR ET ANIMATEUR
sérieuse expérience multinationale et P.M.E. (commerce et production)
Référence : poste de direction
souhaite :
— soit seconder chef d'entreprise
— soit poste de direction.
Ecrire sous nº 92.954 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

CHEFS d'ENTREPRISES
de Paris et de la Région Parisienne
« RECONVERSION 2000 »
(bureau d'entraide des CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI de notre région)
Vous propose la candidature de ses
- Ingénieurs
- Cadres commerciaux et administratifs.
- Techniciens immobiliers, exportation.

actuellement demandeurs d'emploi
S'adresser à :
J. BOUVIER
250, boulevard Raspail, 75014 PARIS.

49 ans, Sciences Po Paris. Certificats licences Droit, Lettres. Anglais lu et parlé. Très grande pratique (15 ans) dans
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
dans sociétés multinationales
Libre sur sa demande, étudie toutes propositions sur Paris ou région parisienne.
Ecrire nº 6.223 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

— J. LAURENÇON, 59 ans, ancien ENP Lyon 1939, Chef méthodes Locotracteurs GASTON MOYSE, Chef services méthodes CNMP-BERTHIEZ, Directeur production CINCINNATI-MILACRON, Directeur production PRESSES RASKIN S.A.
Doit rentrer en France et cherche emploi.
Quai Van Hoegaerden, 2/199 - B. 4000. LIEGE.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
cherche emplois pour
AIDES-COMPTABLES (H. et F.)
connaissant dactylo.
Disponibles immédiatement.
Tél. à 547-18-30 (poste 32).

Etudiante écossaise cherche travail dans l'hôtellerie juin jusqu'à mi-septembre. Sandra McLean, 39 Mallaig Rd. Flat 6C, Glasgow G57 4NF.

H. maîtr. hist. prép. doct. rech. trad. angl.-franç., esp.-franç., ouvr. hist., récits voy., romans. Ecr. nº 8.134 le Monde pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H. 28 a., étude secondaire, comptable 2e échel., 5 an. expérience en Sté d'édition et de presse recherche place stable. Ecr. Nº 8.108 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Médecin, 33 ans, Antillais, ch. place France-Etranger. Ecr. nº 8.133 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F. 27 ans confirmée niveau étude supérieure bilingue anglais cherche emploi stable. Accepterait emploi à l'étranger. Tél. matin 848-44-57.

Américain, 25, Sc. Po., parf. français-allem. étud. ttes proposit. Tél. avant midi : 663-42-26.

J.H. 27 ans, maîtrise espagnol + D.E.A. études latino-américaines, 4 séjours d'études Amérique latine, not. anglais. Bonne présentation, étud. ttes proposit. France ou étranger. Ecr. nº T 019610 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SENS RELATIONNEL
Esprit d'équipe, excel. mémoire 35 ans, cadre commercial
Expér. 13 ans. Connaissant bien
— Achats polyvalents ;
— Coordination approvisionnem.
— Adm. ventes/suivi chantiers ;
— Contacts clients.
Etudie toutes propositions Ecr. 95664 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Je cherche terrain d'action dans PRET A PORTER expérience organisation, achats, création boutiques. Trilingue. Libre voyager. Tél. : 579-78-42.

Directeur banque, 42 ans expér. banques privées, spécial. opérations extérieures et financ.
— gestion trésorerie, change ;
— organisation départ. étrang. ;
— conseils et assist. client. ;
Import-export, négoce souhaite poste de conseil ou gestionnaire dans secteur bancaire ou privé. Ecrire : nº T 019534 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

32 ans, responsable Sté de négoce de vin, formation sup. I.A.E., je suis susceptible de seconder efficacement un patron de P.M.E. Connaissances approfondies en gestion et dans les circuits de distribution (agro-alimentaire). Ex-directeur du personnel, je suis particul. sensible aux problèmes liés à cette fonction. Dispon. rapidement. J'étudie toutes proposit. Ecrire nº T 019637 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., excellente rédaction et culture, connaiss. angl., ch. pl. Ecr. nº T 019639 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 26 ans, maîtrise de droit angl., espagnol, expér. 1 an 1/2 en entreprise. Etudie ttes propositions. France et étranger. Ecr. nº T 019.530 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 24 ans, marié, 2 enfants, ch. pl., peintre, colleur, entretien de bât. ou chauffeur V.L. Etud. toute autre proposit. 898-30-00.

Secrétaire d'édition 8 ans d'exp. ds la profession, très sérieuses références recherche collaborat active e tefficace. T. 344-74-46.

Jeune fille allemande cherche une position au pair du 19-6-1980 au 2-8-1980 pour les grandes vacances pour améliorer son français. Ecrire sous numéro 659 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui transmet.

J. F. MAQUET.-DESSINAT. Bonne metteuse en pages, très expér. en exécution, connais. fabrication. Ch. Sit. de préf. dans un magazine. Tél. matin : 704-90-73.

Officier marine marchande, trentaine, étudierait toutes propositions lui permettant essentiellement de se perfectionner en anglais, espagnol, principalement à l'étranger. ECRIRE HAVAS MARSEILLE 95.498

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

N.-D. DES VICTOIRES
Bel imm. pied-à-terre 35 m2, 4 m. sous plafond. 250.000 F. Tél. : 329-85-06.

3e arrdt.

Temple - 2e ét. Charmant pet. **STUDIO** tout confort. 105.000 F. Pptaire au 766-49-94

Marché Immobilier des Notaires
MARAIS-THORIGNY
4e étage, 2 pièces, wc. Libre.
Me MAILLEY au 555-07-64

4e arrdt.

MARAIS, 5, r. des Tournelles, BEAU 2 P. 57 m2. Sur place 14 h. 30/18 h. ou tél. 274-59-10.

MARAIS, 95 m2, 4 p. cuis., bains, bel imm. GARBI, 567-22-88.

CŒUR DU MARAIS
rue des Lions
particulier vend dans immeuble entièrement rénové APPT GD STANDING grand séjour cathédrale avec poutres et cheminée, 3 chbres 2 salles de bains, double exposition, rue calme et cour charmante. Prix : 1 300 000 F. Téléphone : 260-04-10.

5e arrdt.

CONTRESCARPE, récent p.-de-t. 100 m2. Liv. 30 m2 + s. à manger + 3 chbres s/ jardin, tout cft. Park. possib. 1.080.000 F. Tél. 535-86-37.

SUR SEINE
Appt. 150 m2 environ, à rénover, hauts plafonds, poutres. Très bel imm. pierre XVIIe en rénovation. 563-52-35.

6e arrdt.

CŒUR MONTPARNASSE rénovations hautes qualités. STUDIOS/2 PIECES à partir 245.000 F. Tél. 522-95-20.

VANEAU 3 pces 90 m2. Grand standg. Sur jardin. 1.300.000 F - 280-39-97

CH.-MIDI - SAINT-PLACIDE
PLEIN CIEL 45 m2. 2 Pièces. LUX. SOLEIL. TERRAS. BOX. ASC. 354-42-70.

7e arrdt.

280 m2 - 2.000.000 F.
LOFT AMENAGES non divisible
(près) CHAMP-DE-MARS
Exclusivité S.I.I.F. 550-34-00.

ALMA 4e étage
190 m2, jolie vue sur Seine
BOURDAIS 766-51-32.

8e arrdt.

RUE D'ARTOIS, magnifique duplex 160 m2, belle décoration. GARBI. Tél. 567-22-88.

11e arrdt.

FILLES-DU-CALVAIRE
Beau 4 p., balc., plein soleil. Imm. pierre de taille, standing. 660 000 francs. 281-33-01.

14e arrdt.

Me ST-JACQUES. Petit 3 Pces, ent., cuis., w.-c., toilette, cave. Prix 220.000 F - Tél. : 327-52-44.

Parc Montsouris (à 50 m), grand livg + 2 chbres, tt cft, 140 m2, calme caractère, Tél. : 346-11-76.

PARC MONTSOURIS EXCEPT. Charmant studio 40 m2, tt cft. 220.000. Tél. : 575-00-43.

Particulier vd 2 PIECES. BOX. RECENT, IMPEC. 17, RUE NIEPCE. Merc., sam., 13-17 H.

MAISON PARTICULIERE
proximité Raspail, 150 m2 + 30 m2 terrasse, caractère, gd cft, charme. Tél. : 322-43-15.

SUR PARC **MONTSOURIS**
3/4 P. tt confort. Bel imm. 1900. 500.000 F - 589-49-36

15e arrdt.

VAUGIRARD. Belle maison 200 m2 + 100 m2 jardin. Exclusivité A.V.L. - 526-88-33.

Pasteur. 354-95-10. Calme. Asc.
TERRASSE 300 m2 PRIVEE
5/6 P. BOX. SOL. ET. ELEVE.

16e arrdt.

BD SUCHET GRAND SEJOUR 3 CHAMBRES
Tt confort. Imm. pierre de t. Parking. Chbre service. Px : 1.250.000 F · Tél. : 766-21-40.

FOCH 6/7 pièces, 204 m2
STANDING parfait état
1 850 000 francs. 227-22-89.

17e arrdt.

PEREIRE Bel immeuble Grand standing
SPACIEUX LIVING + CHBRE (85 m2), sur jardin intérieur. 795.000 F - VERNEL, 526-01-50.

PEREIRE Moderne 3 pièces 70 m2
Parking. 6e étage. Dégagé. MICHEL et REYL - 265-90-05.

18e arrdt.

BUTTE MONTMARTRE. Vaste liv., chem., 3 chbres, 2 bs, cuis. éq., soleil, calme, charme, état impec. 1.150.000 - Tél. 306-11-00.

19e arrdt.

19e IMMEUBLE RECENT
Grand 2 Pieces
Terrasses. Soleil - 272-40-19

20e arrdt.

PARIS-20e, quartier Gambetta, 2 P., 53 m2, parfait état, tout cft, 6e ét., cuis. et s. de bains équip., prox. Mo et comm., libre sept. 300.000 F, particulier à particulier. - Tél. : 361-11-57.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SAINT-JAMES
Bel appartement 100 m2 environ triple réception, 4 chambres, soleil, service, garage.
H. LE CLAIR, 562-93-54.

Meudon Bellevue, propr. vd ds gd parc, 80 m2, double living, 2 ch., tt cft, soleil, excellent état. 520.000 F - Tél. 534-44-23.

94 Val-de-Marne

Champigny 94 - Appt type F3, Résidentiel, calme, cuisine équipée, chauffage individuel. Gar., parking, cave, grand balcon, R.E.R., S.N.C.F., A-4. Etat nf: 300.000 F. Téléph. domicile : 706-57-83.

Province

Vacances HAUTE-SAVOIE (74)
MEGEVE - SAINT-GERVAIS
THOLLON - LES GETS
CHAPELLE-D'ABONDANCE
Studios 4 pers. avec 30.000 F comptant + crédit.
2/3 Pces - Chalets LA CLUSAZ 87 m2 avec 90.000 cpt + crédit. G.R.G., rue du Lac - CORZENT, 74200 THONON (50) 71-76-49.

appartem. achat

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces, Paris. Mme LEULIER, 260-64-71 ou le soir au 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPT CH. NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 PIECES PARIS bon quartier, avec ou sans cft. Mme LEULIER, tél. 261-39-78, ou le soir à 900-84-25.

appartements occupés

BOULOGNE
Métro Marcel-Sembat, bel imm. brique, ascenseur voté et payé. BEAU 3 PIECES pl. sol., cuis., w.-c., bains, balc. Occupé dame âgée. Droit de relogement. Prix 230 000 F. Crédit. Voir pptaires mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30. 12, avenue du Général-Leclerc.

GARE DE L'EST
Bel immeuble, tapis escalier. Prix : 18 000 F. Crédit 80 %. 1 PIECE, électr., eau. occupé mons. seul, droit de reprise. Loyer trim. 614,88 F. Vr pptaire mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30. 22, rue Château-Landon, 10e.

immeubles

EUROPA, 54, rue d'Amsterdam (8e) achète urgence immeuble occupé (loi 1948) av. un appt lib. Paris ou banlieue, - 528-13-57.

CROIX-NIVERT
2 et 3 Pces Imm. P. de taille ravalé, occupés, loués loi 48 - 568-52-85.

GRANGE-AUX-BELLES
Imm. usage industriel. Bureaux et habit. libre de ttes occupat., surf. développée 900 m2, surface terrain hors œuvre 630 m2. TEL. : 766-91-80.

pavillons

A vdre FONTENAY-SOUS-BOIS centre, 4 P., cuis., w.-c., s. de bs, cave, cour 20 m2, grenier, ch. électr. 330.000 F, refait neuf. Tél. : 876-34-03.

LONGJUMEAU
Z. RESID. Beau pavil. meulière rénové, 5 pces tt cft. gar. 2 voit. 967 m2 terrain, 990 000 F. CABINET VIDAL : 828-36-87.

AULNAY-SOUS-BOIS
Particulier vend pavillon 200 m2 (8 pces tt cft, 2 s. de b.+cab. de toil.+3 w.-c.) avec garage, sur terrain de 500 m2 clos. Prix : 620 000 F. Tél. 866-39-75. Possibilité profession libérale.

ANTONY. Petit imm. mixte, bout. remise log. 4 P. Conviend. commerce, artisan, prof. libér. 980.000 F. PESCHARD. 666-00-27

ANTONY (92) près Gare Pavillon
4 P. confort. Prix 318.000 F. 660-88-44 et 959-77-77

viagers

LIBRE HOUILLES résidentiel. Propr. 8 Pces, tt cft, 280 m2 habitable, parc 700 m2, 770.000, 5.000 rente. LODEL, 355-00-44.

Entre PEREIRE et WAGRAM 7e et 8e étage. IMM. GD CFT 5 PIECES 180 M2 EN **DUPLEX** EXTRAORDINAIRE APPARTEMENT d'ARTISTE LIBRE AU DECES 1 SEULE TETE **91 ANS** 1.300.000 F. - SANS RENTE. EXCLUSIV. VERNEL 526-01-50.

locations non meublées Offre

Paris

MARAIS : Ptaire loue duplex 75 m2, 4e ét., asc., balc. 3.800 F. ch. compr. Libre au 1-7-1980. Tél. 278-75-46 après 20 heures.

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing :
2 P. 51 m2. Loyer 1.520. Charges 418. Parkg 220.
4 P. 81 m2. Loyer 2.194. Charges 663. Parkg 220.
5 P. 105 m2. Loyer 2.560. Charges 859. Parkg 220.
S'adresser au Gardien : 205, bd Vincent-Auriol
Tél. : 589-44-67, de 14 h. à 18 h.

Importante Société loue SANS COMMISSION
Appts récents tout confort PARIS (19e)
15-17, rue Henri-Ribière (face Mo Place-des-Fêtes)
2 P. 53 m2. Loyer 1.377 F. Ch. 362 F. Parkg 164 F.
4 P. 85 m2. Loyer 2.183 F. Ch. 579 F. Parkg 164 F.
Téléph. : 205-74-30
de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Région parisienne

YERRES Bord rivière Villa 6/7 P.
Confort. 3.000 F - 206-32-04

Particulier loue Pavillon Pont-de Nogent-sur-Marne. 9 Pièces + studio indépendant, garage, Jardin d'agrément. Libre en juin, 3.500 F mensuel. Tél. bur. : 579-97-19. Domicile : 557-55-14.

locations non meublées Demande

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL rech. STUDIO ou 2 PIECES à prox. du métro Marx-Dormoy. Tél. 827-44-46 après 20 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 5 000 F max.- 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus - 285-11-08.

bureaux

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés. 6 lignes tél., parkings, restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Tél. : 622-10-10
Mme Merlhes.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé av. téléphone, télex, secrétariat. ORGAGESCO, 2, bd St-Martin, 75003 PARIS. - Tél. : 272-67-30.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Demarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix competitifs, delais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

Rue ROYALE BEAUX BUREAUX
330 m2. A louer par an : 830 F le m2. - Ecr. s/nº 70302, IPF, 12, rue Isly, 75008 Paris

A VENDRE PARIS-XVe
(métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en REZ-DE-CH. entièrement installés
12 PARK., 16 LIGNES TEL
Livrables fin mai 1980.
SAF
Tél. : 622-10-10
Mme MERLHES.

Boutiques

16e AV. VERSAILLES (PTE ST-CLOUD). Belle boutique + logt. Bail à céder. Tél. : 747-50-64.

locaux indust.

Vends dans zone industrielle Puget-ss-Argens, sortie autoroute 26.000 m2 dont 10.000 m2 couverts. Long crédit possible. Ecrire : SVB METROPOL, bd Industrie, 83480 Puget-S/Arg.

fonds de commerce

A vendre murs et fonds restaurant avec parking de 800 m2 situé entre Lyon, Grenoble, Chambéry. Chiffre d'affaires : 1 million de nouveaux francs. Ecrire au nº 24.119 CENTRALE D'ANNONCES 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

locaux commerciaux

17e RESIDENTIEL
Dans hôtel particulier, étagé de bureaux à louer en précaire 80 m2 environ, division poss., standard télex, tél., secrétariat, salle de réunion. 227-16-16, h.b.

BASTILLE 3.000 F le m2 Atelier profession. ou commercial 148 m2. Immeuble rénové - 272-40-19.

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER :
450 m2 BOUTIQUES
divisibles à partir de 50 m2.
RENSEIGNEMENTS :
227-04-30,
790-26-94.

villas

ASNIERES
Côté Courbevoie, Neuilly proximité gare d'Asnières. Part. vd belle VILLA : très beau séj., gde cuis., 3 chambres, 2 autres possibles, bureau, bains marbre, sous-sol, chenil, garages, jardin 500 m2, arbres, clos de murs. - Tél. : 793-45-17.

CHATOU résidentiel sur 800 m2 terrain, plain-pied, 1965. Séjour 38 m2, 4 chbres, sal, bains, w.c., cab. toil., ss-sol total, garage. Tr. justifié 1.350.000 F. 913-20-14.

10 km VERSAILLES
villa récente, 200 m2 habitables. Séjour 54 m2, cheminée, 5 chambres, 2 bains, cuisine équipée. Labo photo, chauff. gaz, garage 2 voit., jardin paysagé 950 m2. 830 000 F. Tél. 954-68-80.

propriétés

A 15 km Bordeaux, propriété viticole appellation mondialement connue 13 ha avec château et parc d'agrément. Ecr. K 20857 AGENCE HAVAS 33000 BORDEAUX.

12 km BORDEAUX A.V. dépendances avec parc. Ecr. K 20858 Agence Havas, 33000 Bordeaux.

VAR - PROVENCE. A vendre Mas av. piscine 1 ha ou + Tél. le soir 010/414.668 Richard, rue Arthur-Hardy 81, 1350 LIMAL (BELGIQUE).

48 KM PARIS autoroute EST, ppté 6 P. sur sous-sol, garage 2 voitures, terr. 9.008 m2. 890.000. - LODEL, 355-00-44.

LOUVECIENNES
Belle ppté récente. Living, cheminée, gde cuis. équipée + office, bureau mezzanine, 4 ch., 2 bains, 2 s. d'eau ss-sol, s. de jeux. Gar. 2 voitures. Magnif. jard. 3.300 m. 1.800.000 F. 954-68-80.

Allier, réf. 761. Très beau
CHATEAU
tt conft. 14 P., parc. amén. 5 ha. Pièce d'eau
Domaine 125 hectares
attenant. Libre. Tr. gds bât. d'exploitation. Nbrses dépend. Px 3.950.000 F. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (70) 45-35-70.

CASSIS-SUR-MER
Splend. propriété, maison de maître et mais. de gardien, parc boisé et piscine. Px 4.800.000 F. Rens. sur références. CHAUVIN-DAMERIO 9, pl. Félix-Baret, 13006 Marseille tél. (91) 77-55-51/54-75-44.

PACY-SUR-EURE
MAGNIFIQUE DEMEURE XIXe SIECLE ENTIEREMENT RESTAUREE. Domaine de 8 HECTARES au bord de l'Eure, ancien moulin comprenant 12 pièces principales (642 m2 de surface développée).
Six bâtiments annexes dont logement du gardien (77 m2) et remise (169 m2). Eau ville, électricité, téléphone, chauffage central.
A 80 KM DE PARIS par autoroute de l'Ouest.
PRIX : 2.275.000 F.
Visite : samedi, dimanche, 10-12 h. et de 14-19 h.
Téléph. : 16 (32) 36-16-48.
En semaine, téléphoner au : (1) 265-85-60.

DOURDAN
« Le Rottoir » PROPRIETE sur 2.500 m2 clos de murs (Beaux arbres)
Maison de caractère comprenant : rez-de-chaussée. Séj. double. S. à manger. 2 ch. Cuisine Salle de bains, 2 wc, salle d'eau.
1er étage : 5 chbres, s. bains, 5 cabinets de toilette, wc.
Piscine - Club House avec 2 services et sanitaires.
Tél. : 723-86-70.

forêts

A vendre entre La Loupe-Nogent-le-Rotrou, 120 km Paris, 12 ha de bois. Event. par moitié. Tél. 950-19-02 heures repas.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

INFORMATIONS «SERVICES»

TROISIÈME AGE

La demande de pension : jamais trop tôt pour s'en occuper

« Mais, j'ai bien le temps ! D'ailleurs, je suis certain que tous mes papiers sont en règle ! » Est-ce bien sûr ? Rebutés à l'avance par les formalités *à remplir, les futurs retraités* du régime général ne se montrent guère empressés de constituer leur dossier *de demande de pension*. Il n'est finalement pas déraisonnable de s'en préoccuper deux ou trois ans avant la date prévue pour le départ en retraite et de demander l'envoi d'un relevé de compte individuel.

Ce relevé reflète, par l'enregistrement des cotisations, toute l'activité des salariés. C'est en quelque sorte une fiche comptable des versements pris en considération et sur lesquels sera établie la *future pension*. D'où l'intérêt de faire cette demande précocement : tout oubli, toute contestation entraîneront des recherches de preuves qui peuvent s'échelonner sur plusieurs mois et même plus ! Or, la période de la dernière guerre, pendant laquelle les Français sur les chemins de l'exode *emportaient plus facilement* leurs photos de famille que leurs bulletins de paie, n'a pas facilité les reports.

Ce relevé doit être demandé à la caisse *qui a perçu* les dernières cotisations. En région parisienne, il s'agit de la Caisse nationale d'assurance - vieillesse des travailleurs *salariés*, pour la province, des caisses régionales *d'assurance-maladie, sauf pour* la région de l'Alsace-Lorraine pour laquelle la caisse régionale d'assurance - vieillesse de Strasbourg est compétente. La décision toute récente des pouvoirs publics de faire liquider *la pension par la caisse du domicile* de l'assuré (à partir de l'automne prochain), devrait, effectivement simplifier les démarches, en particulier pour le partage des pensions de réversion. Il faut, bien entendu, indiquer *le numéro actuel de Sécurité* sociale, mais aussi le précédent numéro d'assurances sociales, pour les cotisations versées avant 1945, et qui, en principe, figure sur les cartes d'immatriculation. Tout salarié peut d'ailleurs demander la communication de son compte à n'importe quel moment de sa carrière. Administrativement, toutes ces données sont centralisées au centre informatique de Tours.

Les *imprimés de demande de* pension sont distribués dans les organismes de Sécurité sociale et dans les mairies. Le document, rempli et « authentifié » par le maire ou l'agent d'accueil, est à envoyer à la caisse liquidatrice — au moins trois mois avant la date souhaitée pour percevoir la pension. Important de bien préciser cette *date, sinon la caisse la fixera* d'elle-même au premier jour du mois suivant la réception du dossier. Les pensions sont alors versées trimestriellement et à terme échu, avec deux revalorisations annuelles : au 1[er] *janvier et au 1[er] juillet*. Cette pension, une fois notifiée, est définitive. Elle n'est ni recalculée (parce que le retraité aura continué ou repris une activité salariée) ni réexaminée. Mais elle peut être contestée, en s'adressant *à la commission de recours* gracieux, dans les deux mois qui suivent la réception de la notification, puis en première instance et, enfin, en appel.

Pour éviter d'en arriver là, l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) a organisé un réseau de CICAS, qui oriente, conseille et informe les futurs retraités dans leur démarche (1). Ces centres, financés par les caisses de retraites complémentaires, regroupées par l'ARRCO, ne font pas pour autant d'exclusive et reçoivent cadres et non-cadres. L'ARRCO, pour sa part, souhaite que ses ressortissants fassent leur demande de liquidation de retraite complémentaire six mois avant la date de cessation d'activité.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Il existe un CICAS (Centre d'information et de coordination de l'action sociale) par département et par arrondissement parisien. *Renseignements : ARRCO*, 44, boulevard de la Bastille, 75012 Paris, tél. : 346-13-20.

COTISATIONS D'ASSURANCE-VIEILLESSE POUR LES RETRAITÉS. — A partir du 1[er] juillet 1980, une cotisation de 1 % sera directement prélevée sur les pensions par le *régime général. Cette cotisation sera de 2 % pour* les régimes complémentaires. Tous les retraités ne sont pas touchés par cette mesure. En effet, ceux qui ne sont pas imposables et n'ont pas versé d'impôts sur les revenus pour 1978 *(déclarés en 1979) seront* dispensés de ce versement, en renvoyant le formulaire de déclaration sur l'honneur qui leur sera adressé. D'autres personnes âgées bénéficieront de cette exonération, ceux qui perçoivent l'allocation supplé*mentaire du Fonds national* de solidarité, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, l'allocation aux mères de famille, l'allocation de vieillesse agricole, l'allocation aux vieux travailleurs non salariés, l'allocation spéciale, de la majo*ration attribuée au titre* de l'article 676 et l'allocation viagère aux rapatriés âgés.

PERSONNES AGÉES HÉBERGÉES EN FOYERS-LOGEMENTS. — Pour lutter contre un projet de « réglementation *draconienne* », des conditions de résidence en logements-foyers des personnes âgées, des immigrés et des jeunes travailleurs, l'IDAR (Information, défense, action, retraite) organise, le lundi 12 mai, à 20 h. 30, un gala au *Théâtre Présent, avec la représentation* du spectacle « l'Asile ou le chant de la joyeuse vie », sous la présidence de Charles Vanel et du professeur Milliez. Prix des places : 50 F. Réservations : Théâtre Présent (porte de Pantin), tél. 203-02-55. IDAR, 31, rue Ballu, 75009 Paris, tél. 280-64-40.

PENSIONS ANTICIPÉES (rectificatif). — Une « coquille » a rendu peu compréhensible le paragraphe concernant les travailleurs *manuels. Il fallait lire : « Il est demandé* quarante et un ans de cotisations et cinq années (et non quinze !) de travail manuel exercé en continu, semi-continu, à la chaîne ou exposé aux intempéries, au cours des quinze dernières *années précédant la demande.* »

JOURNAL OFFICIEL

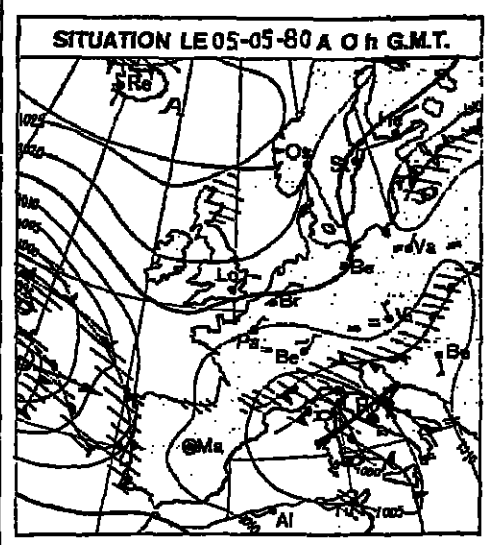
Sont publiés au Journal officiel *du 4 mai 1980 :*

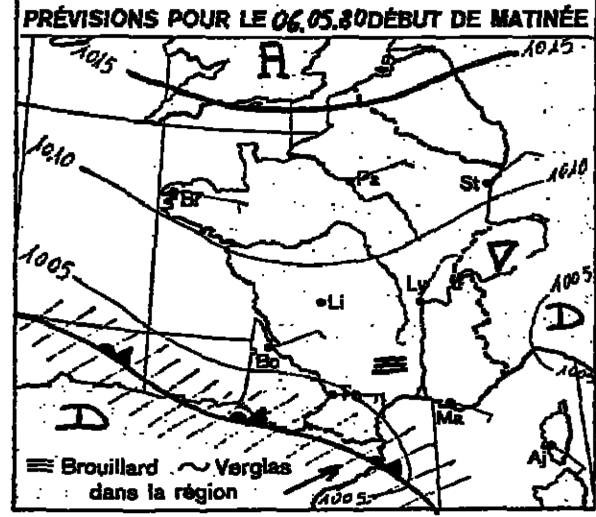
DES DECRETS

● Modifiant le décret du 14 novembre 1974 relatif au statut particulier du corps des chefs de district forestier et des agents techniques de l'O.N.F.

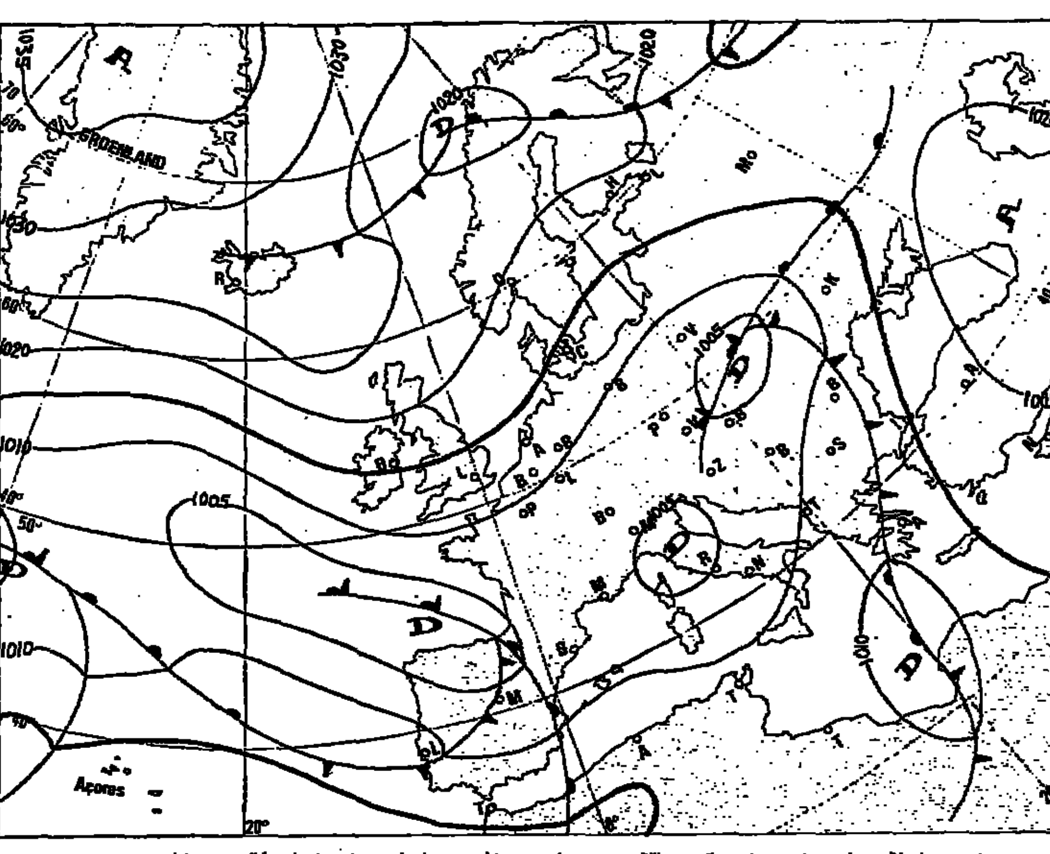
● Modifiant l'annexe I du décret du 25 mars 1977 portant application de l'article 7 de l'or*donnance du* 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent : 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds
Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 mai à 0 heure et le mardi 6 mai à 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'Atlantique s'affaiblissent progres*sivement sur la mer de Norvège*, mais le courant perturbé océanique se maintient à des latitudes relativement basses. Une nouvelle perturbation, traversant l'Espagne et la Méditerranée, atteindra nos régions méridionales.

Mardi, une zone pluvieuse concernera dès le matin les régions pyré*néennes, puis elle s'étendra vers le* sud des Alpes et le Midi méditerranéen, où les pluies parfois orageuses seront accompagnées de vents de secteur est assez forts, avec des rafales sur le littoral varois.

Sur le reste du pays, le temps sera frais, avec des gelées blanches sur le Bassin parisien, le Nord et le Nord-Est au lever du jour. Après quelques formations brumeuses matinales, de belles éclaircies prédomineront malgré des nuages passagers, qui deviendront plus nombreux de l'Aquitaine au nord des Alpes, puis, en fin de journée, sur la Bretagne et la Vendée. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur est.

Le lundi 5 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,8 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mai ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 13 et 11 ; Bordeaux, 19 et 7 ; Bourges, 14 et 2 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 15 et 5 ; Grenoble, 15 et 10 ; *Lille*, 14 et 4 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 17 et 12 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 12 et 10 ; Perpignan, 19 et 13 ; Rennes, 11 et 2 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 5 degrés ; Amsterdam, 14 et 4 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 3 et 2 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 9 et 2 ; *Dakar*, 23 et 21 ; *Genève*, 12 et 8 ; Lisbonne, 19 et 13 ; *Londres*, 16 et 5 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 8 et 1 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 21 et 12 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 13 et 3 ; Téhéran, 27 et 17.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 664

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■							
III					■				
IV				■					
V		■						■	■
VI								■	
VII		■							
VIII				■					
IX				■			■		
X					■				
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Peut suivre un refroidissement. — II. Traitée comme une vieille cocotte. — III. Possessif ; Pour tenir, il y en a un de bon. — IV. Dernier séjour pour Homère ; Peut signaler un obstacle. — V. Peuvent faire l'objet de redressements. — VI. Qu'on n'a donc pas rencontrées. — VII. Traitées comme Marie. — VIII. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles ; Bien établis. — IX. Sur la crête d'un toit ; Au monde ; Cri d'horreur. — X. Répand ; Prouve qu'il y a eu une grande dépense. — XI. Indispensables pour faire marcher une machine ; Le préféré du collège.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent donc répandre des larmes. — 2. Devint *bête* ; Trous dans les murs. — 3. Mot qu'on utilise quand l'air est très vif. — 4. Nombre anglais ; Ne laissa pas ; D'un auxiliaire. — 5. A sa clé ; Vaut mieux que la paire. — 6. Où l'on peut voir beaucoup de barbes. — 7. Qui auraient besoin d'être repassés ; Mal reçu (épelé). — 8. Roulée ; Massif, en Allemagne. — 9. On l'a dans le nez quand elle est noire ; Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine.

Solution du problème n° 2 663

Horizontalement

I. Mugissement ; Ton. — II. As ; Lianes ; Ane. — III. Iholdy ; Sierra. — IV. Nus ; Enregistrés. — V. Sa ; Ere ; Zut ; Ob. — VI. Ismet ; Ezéchiel. — VII. Oahu ; Er ; Lurcy. — VIII. Etalée. — IX. Eskilstuna ; Ca. — X. Itératif ; Spahi. — XI. Seriner ; Isard. — XII. Si ; Sérénité. — XIII. Ans ; Uleaborg ; In. — XIV. Acre ; Ouïr ; Clé. — XV. Trieste ; Steamer.

Verticalement

1. *Mains* ; Obéissant. — 2. Ushuaia ; Stein. — 3. Os ; Shaker ; Sal. — 4. Ill ; Emu ; Iris ; Ce. — 5. Sidéré ; Flâneurs. — 6. Saynète ; Sterlet. — 7. En ; Retirée. — 8. Mélèze ; Tuf ; Nao. — 9. Es ; Guzman ; Gibus. — 10. Site ; Las ; Toit. — 11. Tais ; Clé ; Pierre. — 12. Net ; Hue ; As. — 13. Terroir ; Chat ; CM. — 14. Rebec ; Air ; Ile. — 15. Nias ; Lys ; Dîner.

GUY BROUTY.

LOISIRS

PHOTOGRAPHIER DANS UN MUSÉE ?

« La réglementation relative aux prises de vues photographiques dans les musées nationaux prévoit que les visiteurs sont libres d'utiliser leurs appareils photographiques dans des conditions qui ne sont pas susceptibles de créer un risque pour les œuvres d'art.

» L'utilisation de flashes par un public de plus en plus nombreux présente un danger pour les collections et ne peut donc être autorisée que dans une mesure compatible avec les exigences de sécurité. Aussi les personnes désireuses d'employer d'autres sources d'éclairage que la lumière du jour ou, éventuellement, l'éclairage artificiel installé dans les *salles doivent-elles* adresser une demande particulière à la direction des musées de France (1), à l'occasion de laquelle leur se*ront précisées* les conditions techniques à observer lors des prises de vue.

» Quant aux opérations elles-*mêmes, elles* se dérouleront le jour de fermeture du musée, pour éviter de gêner le public, d'une part, et pour permettre au personnel *spécialement mis en place* de contrôler le déroulement de ces opérations, d'autre part. La redevance perçue est, d'ailleurs, destinée à *couvrir les frais* de fonctionnement engagés à cette occasion.

» Certaines catégories de photographes peuvent, toutefois, en raison de leur qualité, bénéficier d'une dispense de paiement de la taxe ; il s'agit des conservateurs, des membres du corps enseignant, *des historiens d'art et des archéologues.* »

Telles sont les précisions données par le ministre de la culture *et de la communication* en réponse à une question écrite de M. Pierre-Charles Krieg, député de Paris (R.P.R.) (*Journal officiel* du 10 mars 1980).

(1) Palais du Louvre, Pavillon Mollien, 75041 Paris Cedex 01, tél. : 260-39-26.

A PIED EN ILE-DE-FRANCE. — Les Parisiens ont la chance d'avoir à leurs portes un réseau de plus de 2 500 kilomètres de sentiers balisés, facilement accessibles grâce au réseau ferré en étoile. Le dépliant « A pied en Ile-de-France », qui les répertorie, vient d'être réédité.

★ *Délégation d'Ile-de-France de la F.F.R.P.-C.N.S.G.R.*, 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. 545-31-02 (par correspondance contre une enveloppe format 18×25 avec timbre à 2 F).

BREF

CIRCULATION

PREMIERS CRÉDITS POUR L'AUTOROUTE AIX-CADARACHE. — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a annoncé qu'il avait décidé de débloquer un premier *crédit de 35 millions de francs* pour la construction du premier tronçon Aix-en-Provence-Cadarache de l'autoroute des Alpes A 51. Les travaux devraient commencer en 1980-1981.

TOURISME

LA SANTÉ EN VOYAGE. — Le Comité français d'éducation pour la santé a édité deux brochures : « Quand faut-il vacciner ? » (les vaccinations obligatoires auxquelles le médecin de famille peut procéder lui-même, les vaccins exigibles dans certains pays) et le « Mini-*guide santé du grand voyageur* » (les précautions à prendre avant, pendant et après le voyage).

★ Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris, tél. 723-72-07.

TRANSPORTS

FERMÉ LA NUIT

Le dernier train quitte la gare de Roissy à 23 h. 50, le dernier car d'Air France l'aérogare n° 1 à 23 heures, le dernier autobus de la R.A.T.P. à 23 h. 53. Passé minuit, les passagers aériens n'ont d'autres solutions pour regagner leur domicile depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle que d'utiliser leur voiture ou un taxi.

On comprend qu'en temps ordinaire la desserte de Roissy soit allégée la nuit, mais n'y a-t-il pas des occasions — le retour du « pont » du 1[er] mai, par exemple, — où il est, au contraire, plus que jamais nécessaire de renforcer ce service offert à la clientèle aérienne ?

Or, dans la nuit du dimanche *4 mai, il y avait foule à Roissy* (vingt-trois atterrissages entre minuit et 6 heures du matin) et une queue à n'en plus finir pour *prendre d'assaut les taxis. Tarif* de nuit : environ 100 F jusqu'à la porte Maillot. Personne à la R.A.T.P., à la S.N.C.F., à Air France et à *l'Aéroport de Paris* ne s'était apparemment soucié d'organiser ce grand retour ; toutes ces entreprises s'étaient *mises en congé de service public* après minuit. — J.-J. B.

LES AUTOCARS AUTOUR DE LA TOUR EIFFEL. — La préfecture de police vient de compléter la liste *des artères, situées aux abords de* la tour Eiffel et où « le stationnement des autocars de tourisme peut s'effectuer toute l'année pendant le temps strictement nécessaire aux visites » (« Bulletin municipal officiel » du mercredi 16 avril) : *avenue Octave-Gréard, entre l'avenue* Charles-Floquet et l'allée Thomy-Thierry ; avenue Gustave-Eiffel, entre l'allée Thomy-Thierry et l'avenue Pierre-Loti ; avenue Gustave-Eiffel, entre l'avenue Anatole-France et l'allée Adrienne-Lecou*vreur* ; avenue Silvestre-de-Sacy, entre l'allée Adrienne-Lecouvreur et l'avenue Elisée-Reclus ; avenue Joseph-Bouvard, de part et d'autre de la chaussée, entre l'allée Thomy-Thierry et les avenues Elisée-Reclus et Emile-Deschanel, sauf dans le rond-point situé dans la perspective du Champ-de-Mars.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 MAI

« Hôtel et musée de la Monnaie et atelier des médailles », 14 h. 45, 11, quai Conti (Approche de l'art).

« La Sorbonne, histoire de l'université et du quartier Latin », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, M. Jaslet.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Sainte-Marie-de-la-Visitation et hôtel d'Aubray », 15 h., 17, rue Saint-Antoine, Mme Ferrand.

« *Le Père-Lachaise* », 15 h., *entrée* principale, Mme Hager.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade de l'église, M. de la Roche.

« Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur », 15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier (Le Vieux-Paris).

« La place des Vosges », 15 h. 30, devant l'église Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

16 h. 30, Collège de France, B. Lewis : « La découverte de l'Europe par les musulmans ».

19 h., 62, rue Madame, Arcus : « Rome, une civilisation des loisirs ».

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, J. Keilling : « L'énergie universelle ».

19 h. 30, 26, r. Bergère, N. Genton-Sunier : « L'inconscient et sa transfiguration par l'esprit ».

20 h. 30, UNESCO, salle II, 125, avenue de Suffren, Institut autrichien : « Tourisme et protection des Alpes *en France et en Autriche* » (*entrée libre*).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « Bologne et les Bentivoglio, les Carrache et leur académie » (projections).

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

L'A-86 KILOMÈTRE PAR KILOMÈTRE

L'autoroute la plus chère de France

C'est l'autoroute la plus chère de France, la plus contestée, la plus difficile. L'A-86, que des élus ont baptisée le « périphérique d'Ile-de-France », a été imaginée il y a vingt ans. La première déclaration d'utilité publique pour ce qui n'était alors que la déviation de Gennevilliers date du début des années 50. Le principe d'une grande boucle autour de la proche banlieue parisienne a été inscrit au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1965. Mais cette boucle ne sera pas fermée avant 1995, au mieux...

Ses 77 kilomètres coûteront plus de 12 milliards de francs, des francs de 1978 : le prix de six centrales nucléaires de 900 mégawatts... Les sommes dépensées en moyenne pour construire 4 kilomètres d'autoroute autour de Paris suffiraient, par exemple, pour terminer la mise à deux fois deux voies des 100 kilomètres de la RN 13 entre Bayeux et Cherbourg que les Normands réclament à cor et à cri sans succès.

Tracer une voie nouvelle en pleine banlieue parisienne coûte cher, d'autant plus cher que les nouvelles exigences de protection de l'environnement ont largement alourdi l'addition des ingénieurs des ponts. « Si c'était à refaire, on ne traverserait plus le bois de Verrières comme on l'a fait », reconnaît un des ingénieurs de la direction générale de l'équipement. Les passages couverts ont remplacé les tranchées ouvertes : les tunnels, les viaducs. Sauvegarder les espaces verts, réduire le bruit, sont devenus des impératifs auxquels on ne peut échapper.

Toutes les difficultés que doivent surmonter les constructeurs de l'A 86 ne sont pas surmontées, loin s'en faut. Si au nord et à l'est tout paraît arrangé, il n'en va pas de même au sud et surtout à l'ouest.

Pourtant, de M. Michel Giraud, président du conseil régional, à M. Lucien Lannier, préfet de région, tous les responsables mettent au rang des « priorités des priorités » la fin de l'A-86 nécessaire pour améliorer la circulation croissante autour de la capitale et pour ordonner l'aménagement des départements périphériques. Elle ne fera pas partie des autoroutes sacrifiées sur l'autel des économies et de la défense de l'environnement lors de la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Bien au contraire. Cela dit, la note à payer donne froid dans le dos. L'établissement public régional d'Ile-deFrance consacre à l'A-86 près de 19 % de son budget. En 1979 il a accepté, non sans quelques grincements de dents, d'accroître sa participation pour accélérer la réalisation de ce « super-périphérique ». Jusque-là, il en partageait les dépenses avec l'Etat : 55 % pour lui, 45 % pour la région.

Aujourd'hui, la part régionale est de 70 %. Ainsi le budget de l'A-86 a été de 543 millions de francs en 1979 et de 530 millions en 1980. Toutefois, au rythme de 800 millions (de 1978) par an, les derniers crédits ne seront débloqués qu'en 1996...

Il faudra donc attendre l'an 2000 pour faire le tour de la banlieue parisienne sans franchir de feu rouge. Les habitants de Chevilly-Larue ou de Rueil qui refusent les tracés proposés, ont encore quelques années de tranquillité devant eux, même si, comme elle paraît décidée à le faire, l'administration va au bout de ses projets. Pour l'instant, les crédits actuellement débloqués ne permettront de relier l'autoroute du Nord à celle du Sud qu'en 1985 et simplement grâce à l'existence de B 3, la bretelle qui joint la porte de Bagnolet à Roissy.

Aujourd'hui, 26,5 kilomètres de l'A-86 sont en service ; 10 sont en travaux, 5 devront être engagés avant 1981. Il restera encore à construire 35,5 kilomètres. Pour près de la moitié de son parcours, cette autoroute n'est donc qu'à l'état de projet. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà suscité de vives controverses.

THIERRY BRÉHIER.

VU DE RUEIL-MALMAISON

DEPUIS plus de vingt ans, ingénieurs de l'équipement et « défenseurs » de l'environnement ont pris l'habitude de se retrouver face à face dès qu'un projet important voit le jour. Il en est ainsi, bien entendu, pour l'A-86, par exemple, à Rueil-Malmaison.

Chef comptable de profession, la cinquantaine alerte, M. Yves Drans est président de l'association de défense du quartier Bellerive-Trianon à Rueil depuis l'origine. Cet homme précis et méticuleux, d'un calme imperturbable, est aujourd'hui devenu à son corps défendant l'un des meilleurs « spécialistes » du problème A-86, disposant d'une impressionnante documentation qu'il connaît sur le bout des doigts et qui envahit peu à peu son appartement.

Partie de deux cents membres en 1971, l'association Bellerive compte aujourd'hui plus de mille adhérents et sympathisants. *« Nous ne sommes pas seulement opposés à tel ou tel tracé de l'A-86,* précise M. Drans, *mais à son principe même. Elle est coûteuse, inutile, nuisible et dépassée. L'obsession du « bouclage » qui est celle des services de l'équipement procède d'un entêtement technocratique. Nous ne les laisserons pas nous imposer un projet insensé et destructeur. »*

M. Jacques Desmyttere, président de l'Union des associations de sauvegarde de l'Ouest parisien, membre influent de nombreuses associations de défense de l'environnement, pèse lui aussi de tout son poids contre l'A-86. Ancien conseiller fiscal du patronat français et professeur à Sciences Po pendant trente ans, aujourd'hui à la retraite, sage et enflammé, c'est en 1971 qu'il est entré dans la bagarre pour contrecarrer un projet immobilier important qui devait être réalisé au voisinage de l'agréable villa qu'il habite en bordure du bois de Saint-Cucufa. *« Très vite,* explique-t-il, *j'ai été conduit à m'occuper de la question A-86, pour combattre ce projet, échafaudé il y a vingt ans en fonction d'hypothèses démographiques et économiques qui ne se sont pas vérifiées, et demander son abandon définitif. »*

Aujourd'hui, M. Desmyttere se félicite d'avoir réussi, *« avec des moyens financiers inexistants, à constituer une force associative considérable »*, et se flatte, en évoquant les échéances électorales, de peser *« quelque cinquante mille voix ».* Même s'il se refuse obstinément à *« faire de la politique, la mauvaise »*, il ne mâche pas ses mots : *« L'Etat n'a de démocratique que l'apparence, et nous sommes gouvernés par des sous-féodaux : la bagarre de l'A-86 en est un exemple vivant. A force de mépriser l'opinion, on a fini par dégoûter les gens de l'initiative individuelle. Il me semblait que le thème de l'environnement était un des seuls moyens d'amener le public à s'intéresser à des problèmes d'intérêt général. »*

Dans un tel climat, les élus eux-mêmes se jettent dans la mêlée. M. Jacques Baumel, maire de Rueil-Malmaison, président du conseil général, député R.P.R., ne veut pas entendre parler d'un projet voulu par tous les gouvernements de la Vᵉ République : *« Même si je n'étais pas poussé par une grande partie de la population,* commente-t-il, *je resterais farouchement opposé au bouclage de la rocade dans l'état actuel du projet. Aussi bien comme défenseur de l'environnement qu'en ma qualité de citadin, je considère que l'A-86 est une erreur, car il faut éloigner au maximum le trafic lourd des centres-villes. »*

A cette levée de boucliers, les ingénieurs essaient de faire face. M. Bernard Hirsch, directeur régional de l'équipement, réaffirme que ce n'est pas lui qui décide : *« Nous nous contentons,* affirme-t-il, *de suivre les indications que nous donne le conseil régional d'Ile-de-France. Nous sommes finalement le reflet des contradictions des différents élus ; nous n'avons que le devoir de proposer et le privilège d'être critiqués. »* M. Hirsch ne cache pas cependant qu'il est personnellement partisan de la rocade : *« Il faut la considérer non pas localement mais dans une perspective régionale. Je suis convaincu quant à moi que l'autoroute est un facteur d'amélioration de la qualité de la vie sur le plan de l'environnement. »* Et si la population n'en veut pas ? *« Alors, on ne la fera pas et cela ne m'empêchera pas de dormir »,* admet le directeur régional.

M. Pierre Pommelet, directeur départemental de l'équipement dans les Hauts-de-Seine, veut, lui, considérer la situation avec philosophie : *« Nous pensons que, dans l'intérêt général, il faut boucler l'A-86. Sont-ce nos détracteurs qui ont raison, ou nous-mêmes ? L'avenir seul pourra nous le dire. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

Voici quel est, section par section, en partant de la Défense vers le nord, l'état d'avancement de l'autoroute A-86.

● *Du G-14 (pont de Rouen) à l'A-15.* — Cette section de 8 km a été mise en service entre mai 1968 et décembre 1976. Elle commence à l'est de la Défense au débouché de la voie autoroutière qui passe sous les tours du quartier d'affaires pour s'arrêter à l'autoroute de Pontoise.

● *Liaison avec la voie rive gauche de la Seine.* — Il en coûtera 370 millions (1) pour relier l'A-15 à la voie rive gauche de la Seine. Cette partie de 2,6 km sera mise en service en juin-juillet 1980.

● *Le passage de la Seine.* — Une partie du pont sur la Seine est déjà ouverte à la circulation. Son élargissement est prévu pour 1983, mais il n'aura son état définitif qu'au début des années 90. Dès le premier trimestre 1981, la liaison sera quand même possible avec l'autoroute du Nord. Au total, ce 1,2 km coûtera 460 millions.

● *Du carrefour Pleyel à La Courneuve.* — La densité de cette section de 3,7 km a créé de nombreuses difficultés qui sont en passe d'être surmontées. L'A-86 passerait le long des voies ferrées et serait couverte au sud. Il en coûtera 900 millions, dont les derniers ne seront accordés qu'en 1990.

● *Atteindre Bobigny.* — Là aussi l'emprise des lignes S.N.C.F. est utilisée le plus possible, mais il est nécessaire de déplacer, au Bourget, le dépôt de la S.N.C.F. du Drancy. Il faut cinq ans pour cela, et 700 millions seront dépensés pour construire ces 3,2 kilomètres.

● *Rejoindre la B-3.* — Pour la traversée de Bobigny, l'A-86 emprunte le tracé de l'ancienne R.N. 186. Les voies latérales, déjà réalisées, encadrent un terrain vague, où passera l'autoroute. Mais la protection phonique des immeubles qui l'entourent implique maintenant de la couvrir. D'où un coût global de 620 millions pour 2,6 kilomètres. Les derniers crédits ne seront pas accordés avant 1987.

● *Du canal de l'Ourcq au sud de Rosny.* — Cette section de 5,5 kilomètres est en service depuis septembre 1974. Elle utilise sur 1 kilomètre la B-3. La protection phonique de Rosny est prévue d'ici à la fin de 1981.

AUTOROUTE PARIS-LE HAVRE
AUTOROUTE DU NORD
ROCADE DE BANLIEUE A.86
PARIS
Tracé contesté
Variante A
Var B
BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE
AUTOROUTE DE L'EST
AUTOROUTE DE L'OUEST
AUTOROUTE DU SUD
A. 86
A. 15
A. 1
A. 3
B. 86
A. 4
A. 13
A. 6
G. 12
F. 18
Pont de Bezons
Carrefour Pleyel
Aubervilliers
Bobigny
Noisy-le-Sec
Rosny-s-Bois
Bagnolet
Montreuil
Chatou
Pont de Chatou
Nanterre
Bougival
Marnes-la-Coquette
Sèvres
Chaville
Viroflay
Vélizy-Villacoublay
Petit Clamart
Pont Colbert
Jouy-en-Josas
Bièvres
Saclay
Châtenay-Malabry
Antony
Fresnes
Rungis
Marché de Rungis
Orly
Thiais
Choisy-le-Roi
Carrefour Pompadour
Arcueil
Cachan
Villejuif
Maisons-Alfort
Créteil
St-Maur-des-Fossés
Marne
Seine
St-Maurice
Joinville-le-Pont
Nogent-s-Marne
Le Perreux-s-M
Le Bourget
La Courneuve
Le Blanc-Mesnil
Aulnay-s-Bois
Bondy
0 km

(trait plein)	en service
(trait)	en construction
(double trait)	sections programmées
●●●●●	autres sections projetées

Un tunnel sous la Marne

● *Traverser Nogent.* — Cette section de 4 kilomètres est actuellement en travaux. Le passage de Nogent se fera entièrement en souterrain, et la Marne sera franchie par un tunnel. Tout cela coûtera 1 milliard. Elle devrait atteindre le pont de Nogent en 1983, mais la rivière ne sera traversée qu'en 1985.

● *Doubler l'autoroute de l'Est.* — Une fois la Marne franchie, l'A-86, dans un premier temps, utilisera l'autoroute de l'Est. Celle-ci sera doublée à partir de 1987, ce qui nécessitera 150 millions.

● *Le carrefour Pompadour.* — L'échangeur au-dessus de la Marne est déjà en partie réalisé dans le sens banlieue vers Paris ; il sera terminé au début de 1981. Ces 4 kilomètres coûteront 600 millions. Depuis quelques jours, l'A-86 atteint le carrefour Pompadour, sauf sur la N. 6.

● *La déviation de Choisy.* — Cette section de 3,6 kilomètres doit franchir la Seine, les voies de chemin de fer de la gare de Lyon et celles de la gare d'Austerlitz. Il en coûtera 500 millions. La R.N. 305 ne pourra donc être atteinte qu'en 1985.

● *Le cimetière de Thiais.* — Pour gagner du temps, l'A-86 va d'abord utiliser l'emprise de l'A-5 (l'autoroute de Troyes en projet) le long du cimetière de Thiais. Cela lui permet de rejoindre la R.N. 186 qui, jusqu'à l'autoroute du Sud, est une voie rapide à deux fois deux voies. Cette section de 1,6 kilomètre coûtera 330 millions. Elle devrait être en service en 1985. L'A-6 et l'A-1 seront alors reliées. Il sera possible d'aller d'Orly à Roissy sans feu rouge. Le premier (grand) pas sera franchi.

● *Passer au-dessus du marché de Rungis.* — Les ingénieurs de l'équipement estiment que le trajet précédent ne peut être que provisoire. Ne serait-ce que parce qu'à terme la section commune A-86 - R.N. 186 sera surchargée et que les élus de Thiais *« n'y tiennent pas ».*

D'où le projet de traverser Chevilly-Larue au-dessus du marché d'intérêt national de Rungis, comme il a été prévu dès la construction de celui-ci. Mais le maire de Chevilly, M. Guy Pettemati (P.C.) s'oppose à cette solution, refusant que sa commune soit une fois encore cisaillée par une grande voie de circulation. Les techniciens défendent leurs plans, en expliquant que l'autoroute ne peut passer sous le cimetière ni le franchir en viaduc, car elle ne pourrait redescendre.

De toute façon, cette partie de l'A-86 qui coûterait 400 millions ne pourrait être financée avant le début des années 90.

● *Le « serpent d'Antony ».* — Une fois traversée l'autoroute du Sud, l'A-86 doit franchir la côte de Fresnes. Là encore il faut utiliser le tracé de la R.N. 186 sans supprimer celle-ci. Le premier projet comportait un viaduc couvert montant et descendant selon les dénivellations des terrains. Les riverains, qui l'ont comparé à un « serpent », l'ont refusé. Actuellement, les ingénieurs de l'équipement proposent une tranchée en grande partie couverte mais s'élevant pour franchir la Bièvre en pont. Il en coûterait un peu plus de 1 milliard d'ici 1988. Mais les élus locaux souhaiteraient un passage intégralement souterrain, ce qui alourdirait la facture de 400 millions.

● *Jusqu'aux abords de Versailles.* — D'Antony au pont Colbert, à l'ouest de Vélizy, c'est la plus longue section de l'A-86 actuellement en service, 11 kilomètres, et cela depuis août 1976.

Trois hypothèses à Versailles

● *Versailles par l'est ou par l'ouest ?* — Du pont Colbert au pont de Chatou, il y a 12,6 kilomètres. C'est la section la plus délicate de l'A-86. Il faut traverser le bois de Fausse-Repose (à Ville-d'Avray) et celui de Saint-Cucufa (à la Malmaison). La principale contestation est venue des habitants de la résidence Belle-Rive à Rueil.

Lors de sa construction, l'emprise permettant le passage de l'A-86 a bien été respectée, mais, depuis, la « sensibilité écologique » s'est développée et les riverains ne veulent plus d'autoroute sous leurs fenêtres, même si la tranchée est couverte...

Dix-sept passages possibles de l'A-86 dans l'Ouest parisien ont été étudiés. Trois ont été retenus. Ils sont sur le bureau du président de la République.

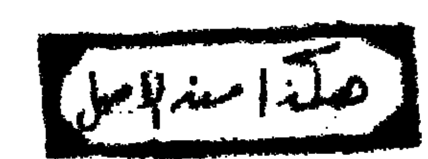
La variante « A » correspond au trajet primitif. La « B » évite Saint-Cucufa, mais nécessite un tunnel à 100 mètres de profondeur et de 3 kilomètres de long pour franchir La Celle-Saint-Cloud et Bougival. La « C » passe à l'ouest de Versailles en utilisant l'A-12, l'autoroute de Chartres et la G-12, la bretelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour les ingénieurs de l'équipement, cette dernière variante ne permettrait pas à l'A-86 de remplir son rôle de desserte locale. Le coût des deux autres varie entre 2,4 milliards de francs et 3,3 milliards qui ne pourront, au mieux, être dépensés avant 1988. Et encore, il ne s'agit là que d'approximation, car les études préliminaires aux différents tracés possibles sont loin d'être achevées.

Mais rapidement — les crédits pourraient être accordés en 1985 — les ingénieurs de l'équipement souhaiteraient réaliser la « déviation de Rueil » qui utiliserait l'emprise de l'A-86 dans la résidence Belle-Rive. Il s'agit de soulager la circulation de la R.N. 13. Bien entendu, les riverains ne veulent pas en entendre parler.

● *Finir la boucle.* — Il est plus simple de parcourir les 3,8 kilomètres qui séparent le pont de Chatou du pont de Rouen, d'où part la section de l'A-86 déjà en service. Dans un premier temps, la R.N. 186 va être élargie. Construire la véritable autoroute — 800 millions pour 3,8 kilomètres — ne sera utile que lorsque la section précédente pourra être réalisée.

(1) Tous les coûts indiqués le sont en francs valeur 1978.



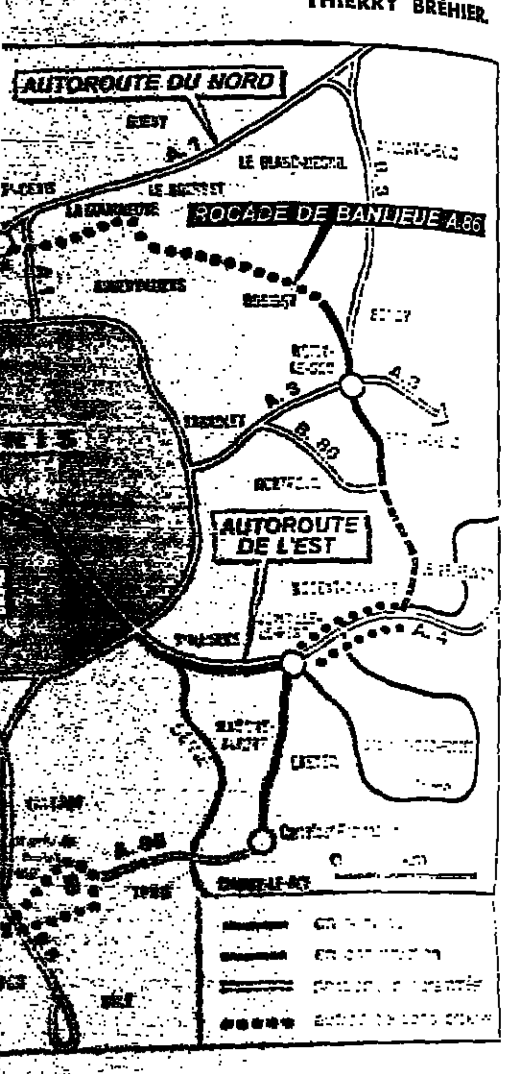
KILOMÈTRE

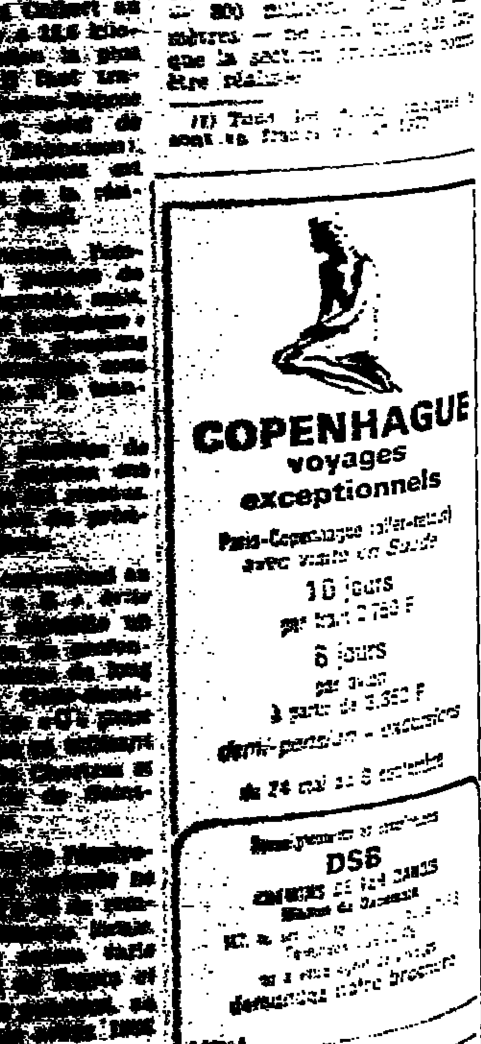
…tefois, au rythme de 600 millions (de 1978) par an, les derniers crédits ne seront débloqués qu'en 1988.

Il faudra donc attendre l'an 2000 pour faire le tour de la banlieue parisienne sans franchir un feu rouge. Les habitants de Chevilly-Larue et de Rueil qui refusent les tracés proposés, ont encore quelques années de tranquillité devant eux, même si, comme elle paraît décidée à le faire, l'administration va au bout de ses projets. Pour l'instant, les crédits actuellement débloqués ne permettront de relier l'autoroute du Nord à celle du Sud qu'en 1985 et simplement grâce à l'existence de B 3, la bretelle qui joint la porte de Bagnolet à Roissy.

Aujourd'hui, 28,5 kilomètres de l'A-86 sont en service ; 10 sont en travaux, 5 devront être engagés avant 1981. Il restera encore à construire 35,5 kilomètres. Pour près de la moitié de son parcours, cette autoroute n'est donc qu'à l'état de projet. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà suscité de vives controverses.

THIERRY BRÉHIER.





Ile-de-France

Théâtre « contre » équipements sociaux dans le 8e arrondissement de Paris

LES TRAVAUX DU PALAIS DE GLACE AVANCENT, CEUX DE BEAUJON ATTENDENT TOUJOURS.

Le comité d'aménagement et d'animation du huitième arrondissement s'étonne, dans un communiqué, que les travaux d'aménagement du palais de Glace, avenue Franklin-Roosevelt (l'ancienne patinoire doit être transformée en théâtre pour accueillir la compagnie Jean-Louis Barrault-Madeleine Renaud) aient commencé avant même que le permis de construire ne soit accordé et que l'enquête publique n'ait été close. Le comité demande également « *s'il ne serait pas possible que soit décidé, très rapidement, la construction d'équipements sportifs et socio-culturels réclamés depuis dix ans sur les terrains Beaujon* », situés également dans le huitième arrondissement et qui appartiennent à l'Etat.

Après la décision prise par le gouvernement d'aménager le palais d'Orsay en musée du dix-neuvième siècle, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, avait demandé à la Ville de Paris si elle pouvait mettre à la disposition de l'Etat un bâtiment susceptible d'accueillir la compagnie Barrault-Renaud, obligée de quitter le palais d'Orsay. Sur la suggestion de M. Jean-Louis Barrault, l'Etat a indiqué à la Ville que le bâtiment le plus approprié aux activités de cette troupe théâtrale serait le palais de Glace. La municipalité accepta cette proposition et mit gratuitement ce bâtiment à la disposition de l'Etat qui, en contrepartie, prenait en charge les travaux d'aménagement nécessaires.

Depuis plus de dix ans, les associations de quartier réclament la construction d'équipements sportifs et socio-culturels (sur les terrains Beaujon). En 1974, le ministère de l'intérieur donnait « un accord de principe » pour l'utilisation d'une partie des bâtiments de l'ancien hôpital afin d'y réaliser ces équipements. Depuis, plus rien. Le lancement rapide des travaux nécessaires à la transformation du palais de Glace fait dire au comité d'aménagement : « *Ainsi, les décisions prises au plus haut niveau sont-elles très rapidement mises en œuvre par une administration qui n'hésite pas, dans un souci d'efficacité, à bousculer les procédures réglementaires, garanties du respect des droits du citoyen.* »

BIBLIOGRAPHIE

« LA CORSE » de Dorothy Carrington

« *La Corse peut-elle prétendre avoir donné le jour à la statuaire européenne, à la démocratie parlementaire ?* » Dans son livre *la Corse, île de granit*, que viennent de publier les éditions Arthaud, Dorothy Carrington, professeur assistant de socio-anthropologie à l'université de New-York, pose la question et répond par l'affirmative : « *La Corse a ouvert la voie à ces entreprises grandioses, empreintes l'une comme l'autre d'une haute estimation du potentiel humain* », même si elles sont restées au stade des essais.

Attirée dans l'île par les statues-menhirs qui « *seraient les premières effigies de l'être humain de caractère monumental et réaliste élevées de l'Europe occidentale* », l'auteur de l'ouvrage, d'une curiosité à l'autre, a fini par s'intéresser aux croyances, aux coutumes, à la musique, à la poésie insulaires que représentent, à ses yeux, « *tout un mode de vie d'une originalité incontestable* ».

★ *La Corse, île de granit*, par Dorothy Carrington. Edit. Arthaud, 358 pages, environ 80 F.

Franche-Comté

A MARNOZ, DANS LE JURA

Une piste cavalière ou une décharge privée ?

Besançon. — En 1974, la commune de Marnoz (Jura) crée un lotissement ; une vingtaine de maisons y ont été construites depuis. Aujourd'hui, il est question d'installer une décharge à 12 mètres des premiers pavillons. Et pas n'importe quelle décharge puisque la *société Monin-Ordures Services*, dont le siège est à Villeurbanne (Rhône), entend utiliser une tranchée de 600 mètres où jadis passait le chemin de fer pour y déverser chaque année quelque 34 000 mètres cubes de détritus.

Au fond de cette tranchée jaillit une source. Un ruisseau circule à 100 mètres et trois cours d'eau plus importants sont situés en contrebas. On connaît la nature du sol jurassien et ses failles calcaires. Les pollutions y sont courantes. Tout le monde ou presque paraît opposé au projet.

L'ultime avis émanera prochainement du conseil départemental d'hygiène. Les habitants du lotissement Marnoz espèrent bien que le conseil départemental d'hygiène sera sensible aux observations formulées notamment par le délégué régional à l'environnement.

Les 8 hectares convoités par Monin-Ordures Services appartiennent encore à la S.N.C.F. Assurément, la société nationale ne les a pas proposés à la commune, mais les habitants espèrent toujours qu'ils seront plutôt utilisés pour un terrain de sport ou transformés en aire de pique-nique pour les touristes. La voie de chemin de fer, rejoignant

De notre correspondant

d'ailleurs une ancienne voie romaine, pourrait devenir une piste cavalière s'enfonçant dans la forêt de Chaux toute proche.

Et si les arguments des opposants ne sont pas entendus, le président de l'Association pour la défense de l'environnement de Marnoz prendra la route en direction du ministère de l'environnement. Champion de course à pied, M. Jacques Faivre a en effet prévu de rallier Paris en six jours à raison de 70 kilomètres par jour.

CLAUDE FABERT.

Le Pellerin, Gravelines, Chooz : manifestations antinucléaires

Plusieurs manifestations *antinucléaires ont été* organisées durant le week-end dernier.

Six mille personnes, dont une forte délégation venue du cap Sizun, ont participé, dimanche 4 mai, à une fête antinucléaire *sur la* commune du Pellerin (Loire-Atlantique)

Dans le Nord, près de Dunkerque, c'est devant la centrale de Gravelines que les marcheurs *antinucléaires*, partis quatre jours plus tôt de Lille, ont achevé leur voyage.

A Chooz, dans les Ardennes, où une enquête publique sera organisée *du 6 mai au 17 juin dans* quatorze communes avant la construction de deux nouveaux réacteurs, un « *comité contre l'implantation d'une seconde centrale nucléaire* » s'est constitué. Il a annoncé qu'il mettra sur pied pendant la même période une « *contre-enquête d'utilité publique* ». Une radio libre opposée au projet E.D.F. émettra tous les vendredis.

L'extension de la centrale, qui ne compte actuellement qu'un réacteur de 300 mégawatts, a été évoquée au Parlement européen. Répondant à une question d'une parlementaire belge, Mme Anne-Marie Lizin (socialiste), M. Henk Vredeling, commissaire européen, a indiqué que le gouvernement français n'avait pas porté à la connaissance de la commission européenne la décision d'installer deux à quatre réacteurs additionnels sur le site nucléaire de Chooz.

Tous ces remous n'empêchent pas les Français de se déclarer à 55 % favorables au développement *des centrales nucléaires, si* l'on en croit un sondage effectué entre le 22 mars et le 1er avril derniers sur un échantillon de mille personnes et publié par l'hebdomadaire *le Pèlerin* ; 44 % des Français estiment que le programme nucléaire « *comporte des risques mais qu'on n'a pas le choix* ».

Limousin

Va-t-on créer près de Guéret un nouveau dépôt de déchets nucléaires ?

Cherche-t-on dans le sous-sol de la Creuse le site d'un cimetière européen de déchets nucléaires ? La question se pose au moins pour les habitants de la commune d'Auriat, près de Guéret, qui manifestaient récemment dans les rues de Limoges contre les conséquences des forages entrepris sur leur territoire. (Le Monde *daté 4-5 mai.*)

Tout a commencé au cours de l'été 1979, lorsque le Bureau de recherche géologique et minière (B.R.G.M.) entama à Auriat un forage d'une cinquantaine de mètres. Des agents du Commissariat à l'énergie atomique arrivèrent ensuite pour continuer les prospections, puis ceux de la Cogema, entreprise du C.E.A. *spécialisée dans les* recherches d'uranium. On crut donc qu'il s'agissait de déceler un filon uranifère comme il en existe de nombreux en Limousin.

Mais le forage, qui progresse d'une trentaine de mètres par jour, comme nous le rapporte notre correspondant Marcel Soulé, est d'une profondeur inhabituelle. Il atteint actuellement 400 mètres de profondeur et serait poursuivi jusqu'à 1 000 mètres.

Les habitants d'Auriat ne sont pas rassurés. Ils sentent bien qu'il y a anguille *sous roche* et continuent à se demander pourquoi ces études sur le forage du granit se font précisément dans leur commune, alors que les zones granitiques plus *facilement accessibles* ne manquent pas à travers l'Hexagone.

En attendant d'en savoir davantage, ils font cause commune avec les citoyens de Grandmont, dans la commune de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne), qui, eux, protestent contre le tarissement de leurs sources depuis le début des travaux de forage destinés à trouver de l'uranium. Plusieurs habitants de ce hameau, qui fut pendant la dernière guerre un refuge de la Résistance, font la grève de la faim. Depuis une semaine, ils barrent les routes avec des charrettes, interdisant ainsi le passage des camions de la Cogema. Ceux d'Auriat comme ceux de Grandmont ont reçu l'appui de divers mouvements *de la région tels que les* Amis de la Terre, la C.F.D.T., l'Union des consommateurs, le P.S.U., les associations locales de défense de l'environnement et le mouvement occitan Volem viure al païs. Ce dernier, dans un communiqué, s'élève contre le pillage des ressources régionales par la Cogema. Il cite les chiffres suivants : « *Les 1 000 tonnes d'uranium extraites du bassin de la Crouzille représentaient en 1979 une valeur marchande de 45 milliards de centimes. De ce total, les collectivités locales ne perçoivent qu'environ 380 millions de centimes, soit à peine 0,8 %.* »

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE « FRANCE » C'EST BIEN FINI...

Les habitants d'Oslo ont fait un accueil triomphal au paquebot « Norway »

Oslo. — *« Ça, c'est bien lui »*, constatait une hôtesse française qui avait traversé une vingtaine de fois l'Atlantique sur le *France*, en entendant retentir trois fois la sirène puissante et majestueuse du *Norway* à son arrivée à Oslo le samedi 3 mai, en début d'après-midi. *« Ils ont changé beaucoup de choses, le mobilier, le décor, mais pas la sirène, heureusement... »*

La capitale norvégienne avait pris un air de fête et de kermesse. Des centaines de curieux s'étaient massés le long des quais du port, profitaient du soleil sur les pelouses autour de la vieille forteresse : certains pique-niquaient. La venue du *Norway* était incontestablement l'événement de ce jour. Les trois principaux jonurnaux annonçaient la nouvelle en première page et consacraient leur supplément en couleur au *« plus grand paquebot du monde entrant dans les eaux norvégiennes »*.

C'était aussi l'occasion de voir le roi Olav et la famille royale qui sont montés à bord pour admirer ce qui est maintenant le fleuron de la flotte norvégienne. Sur le petit quai la police avait bien du mal à endiguer la poussée de la foule, mais la bonne humeur régnait. Un gendarme débonnaire criait dans son mégaphone : *« Reculez ! Reculez ! Ne poussez pas, vous risquez de piétiner les enfants ! »* Ces conseils n'eurent guère d'effet. Une fois les portes du *Norway* ouvertes, des dizaines de jeunes se sont rués dans le paquebot : une sorte de course contre la montre : il s'agissait apparemment de voir le plus grand nombre possible de cabines et de salles dans le minimum de temps.

Le *Norway*, venant des chantiers navals allemands de Bremerhaven, avait entamé sa croisière inaugurale à Kristiansand, petit port du sud de la Norvège. Puis il s'est arrêté au large du village natal de l'armateur Knut Kloster pour accueillir les familles des pêcheurs, qui ont pris le petit déjeuner à bord. Ce fut ensuite l'entrée triomphale dans le fjord d'Oslo. Des dizaines de bateaux de tous genres ont escorté le *Norway* jusqu'à son arrivée : des voiliers, des hors-bord, des péniches et même quelques canoës. Sur l'une des embarcations une fanfare d'étudiants avait pris place. Un vieux marin norvégien nous disait que jamais un paquebot n'avait reçu un tel accueil dans la capitale.

Si l'extérieur bleu et blanc était impeccable, force est de constater que le *Norway* était encore, samedi, un immense chantier flottant. Menuisiers et électriciens travaillaient sans relâche pour agencer les cabines ; les couloirs étaient jonchés de fils, de cartons, de rouleaux de moquette. Dans la bibliothèque Ibsen, les étagères étaient encore vides, comme sur l'avenue des Champs-Elysées et la 5e Avenue, les deux artères centrales du bateau, les boutiques scandinaves et chinoises. Tout, pourtant, devait être fin prêt pour l'arrivée à Oslo et la visite du roi. Mais le monarque n'a vu que les locaux qui étaient en état, les restaurants, dont l'imposant « Vindward Dining-room », les bars, le Saga Theater.

Un des responsables de la nouvelle décoration du bateau expliquait que *« le luxe traditionnel français avait été remplacé par un confort convenant à la classe moyenne américaine »*, qui formera plus de 80 % de la clientèle du *Norway* à partir de juin dans les Caraïbes.

Les Français qui ont travaillé sur le paquebot notent qu'il y a trop de bars et sont un peu choqués par le style assez « nouveau riche » criard et scintillant du décor. Une des salles du pont Oslo est remplie de machines à sous ; près d'une centaine de

De notre envoyé spécial

jack-post, dont les Américains raffolent, sont installés autour d'un bar ; la discothèque, dit-on, est d'une qualité technique tout à fait comparable aux plus célèbres de New-York.

Le *Norway* devait appareiller ce lundi 5 mai pour Southampton, avant de gagner les Etats-Unis. L'armateur paraît sûr de son entreprise. Il n'y a déjà plus de places sur les quatre premières croisières, et l'année 1981 s'annonce bien. Knut Kloster estime pouvoir amortir ses investissements en neuf ans et contrôler dès l'année prochaine, grâce en partie au *Norway*, plus de 50 % du marché des croisières à partir de Miami. « *Le bateau*, dit-il, *a été adapté aux besoins des années 80, et il devrait pouvoir être opérationnel pendant au moins vingt ans* » ; et l'un de ses collaborateurs nous a assuré que le *Norway* demeurerait durant de longues années « *the « grande » lady of the sea* ».

ALAIN DEBOVE.

● *L'accident de Tenerife.* — Une erreur de compréhension par le pilote des instructions de la tour de contrôle serait à l'origine de l'accident survenu au Boeing-727 de la compagnie britannique Dan Air, qui s'est écrasé, le 26 avril dernier, sur l'île de Tenerife, avec cent quarante-six personnes à bord, a affirmé le *Sunday Times*. Le journal, qui déclare avoir eu accès à la bande d'enregistrement de la tour de contrôle de l'aéroport de Los Rodeos (où devait atterrir l'avion), précise que le pilote du Boeing a *« mal entendu ou mal compris »* une instruction de la tour de contrôle, qui donnait en fait l'ordre à l'avion de virer sur la gauche au lieu de la droite. Le *Sunday Times* explique que l'appareil s'est ensuite aventuré vers les hautes montagnes de l'île qui, ce jour-là, étaient masquées par les nuages.

POINT DE VUE

Le refus d'innover

par SILVERE SEURAT (*)

Il y a quelque chose d'exemplaire dans la destinée du paquebot *France* : il s'est trouvé pris dans cette tenaille qui enserre l'économie française tout entière. L'une de ses branches est représentée par les pays industrialisés, au moins aussi imaginatifs, parfois plus entreprenants que le nôtre ; l'autre branche, par les pays en développement dont les ambitions s'affirment même si leurs aspirations sociales restent encore modestes.

Quant l'armateur norvégien Knut Kloster, homme de la mer, professionnel confirmé doté d'une solide expérience du produit « croisière aux Caraïbes » s'est porté acquéreur de *France*, c'était pour réaliser un projet simple : remplacer l'équation *« déplacement à grande vitesse (relative) + hôtellerie de luxe = prestige »* par une équation nouvelle *« déplacement à vitesse modérée + hôtellerie grand public = rentabilité »*. Transformer le paquebot *France* pour l'adapter au produit croisière imposait trois décisions majeures. D'abord, réduire la vitesse de moitié (ce qui permet de ramener la puissance nécessaire au huitième de ce qu'elle était — 20 000 chevaux suffisent à propulser un navire qui en abritait 160 000 — et de diminuer la consommation d'énergie dans la même proportion). Ensuite, supprimer certains aménagements luxueux ou conçus pour le rude climat de l'Atlantique nord, afin d'accroître la capacité d'accueil de 25 % en la portant à deux mille cinq cents places. Enfin, réviser la politique d'emploi du personnel embarqué. Moins nombreux, ce personnel ne sera pas exclusivement européen : il sera largement fait appel pour l'hôtellerie à du personnel « local » ou provenant de pays marins du tiers-monde.

L'entreprise de Knut Kloster est dynamique, créative, adaptative et prospère. Elle saisit l'occasion au bon moment pour transformer en projet concret, cohérent et compétitif, ce qui ne semblait naguère qu'utopie ou pari stupide. C'est l'une des branches de la tenaille. L'autre branche est tenue par le personnel hôtelier des pays du tiers-monde qui va constituer le tiers des effectifs embarqués sur le *Norway* (deux cents personnes sur six cents, là où *France* en employait mille cent...) : ils ne revendiquent pas les avantages chèrement acquis, au cours d'une longue histoire, par les inscrits maritimes français. Il ne se satisfont pas pour autant de salaires au rabais. N'oublions pas qu'un salaire s'apprécie, à un moment donné, en fonction du P.N.B. du pays et que ce serait faire un mauvais calcul que de ne pas tenir compte de ce principe de relativité. N'oublions pas, non plus, que plusieurs marchés du travail s'ouvrent aux entreprises à vocation internationale.

Quels enseignements tirer du drame qui vient de se dénouer ?

1) La créativité qui sait déboucher sur un projet innovateur est la seule réponse aux défis d'aujourd'hui ;

2) La « mondialisation » des marchés est devenue une donnée essentielle de tout déploiement économique : ceux qui savent saisir les opportunités qu'elle présente seront les gagnants de la nouvelle partie qui se joue à l'échelle de la planète. Craignons en revanche que ceux qui attendent la vague favorable ne soient, un jour prochain, balayés par un raz de marée ;

3) A l'échelle mondiale, nos salaires et nos avantages sociaux constituent des privilèges. Ils ne peuvent être maintenus à leur niveau que s'ils sont la contrepartie de prestations et de fournitures d'avant-garde ou réalisées avec une très haute productivité. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de camper sur les écluses retenant nos rôles d'hier, nos usines d'hier ;

4) L'internationalisation du marché du travail met en lumière des disparités qui apparaissent comme inévitables dès lors qu'elles sont appréciées en relation avec le niveau de développement du pays ;

5) La division internationale du travail justifie le recours au personnel local pour toutes les tâches qui relèvent de sa compétence : il est parfaitement légitime, par exemple, de recruter du personnel riverain pour des croisières dans les Caraïbes.

Nous avons, malheureusement, défendu nos « rigidités » : elles nous auront coûté l'une des plus prestigieuses unités de la flotte, plusieurs centaines d'emplois de navigants et un nombre non négligeable d'emplois induits, à terre, nécessaires à la vie d'un grand paquebot. Elles risquent de nous coûter davantage demain...

(*) Président-directeur général d'Euréquip, société de conseil.

BIBLIOGRAPHIE

« LE SYSTÈME FERROVIAIRE »

« A l'échelle mondiale, il est incontestable que le chemin de fer se porte bien », même si dans l'ouest de l'Europe, notamment, il souffre de *« troubles chroniques d'équilibre »*. Tel est le diagnostic qu'établit M. Bernard de Fontgalland, secrétaire général de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) dans son ouvrage *le Système ferroviaire dans le monde*.

L'auteur de ce livre examine sous un angle de vue original la question ferroviaire en insistant sur les *« macro-systèmes ferroviaires »*, c'est-à-dire un *« ensemble de réseaux reliés physiquement entre eux et échangeant du trafic »*. Il dégage ainsi des *« familles de réseaux »*, les uns privilégiant le trafic marchandises comme les Etats-Unis, le Canada et le Brésil, les autres le trafic voyageurs comme le Japon et les Pays-Bas.

M. de Fontgalland évoque longuement le *« management »* et une donnée essentielle de celui-ci : les relations entre le réseau et l'Etat. Sauf exception, le « numéro un » d'une entreprise ferroviaire en 1979, constate-t-il, n'est pas maître des deux tiers de ses dépenses, n'est que partiellement maître des recettes, n'a pas le droit de modifier la structure de son réseau, n'est pas maître du volume et parfois du choix de ses investissements. Aussi, à son avis, *« il serait plus honnête de ne pas laisser entendre à l'opinion publique, comme dans certains pays à économie libérale, que le chemin de fer est une « entreprise industrielle et » commerciale jouissant de l'au- » tonomie de gestion » alors qu'il est resté un simple instrument de la politique économique nationale »*.

★ *Le système ferroviaire dans le monde*, par Bernard de Fontgalland, éditions CELSE, environ 120 F

L'ORIENT-EXPRESS EST RACHETÉ

Le célèbre train Orient-Express a été acheté par une firme installée à Londres qui veut l'exploiter à partir de l'année prochaine entre Londres et Venise via Paris, rapporte le « Daily Telegraph ». Trente et un wagons-restaurants et wagons-lits du train qui reliait autrefois Paris à Istambul ont été achetés et sont en cours de restauration, précise le quotidien londonien. — (A.F.P.)

Officiers ministériels

ET VENTES PAR ADJUDICATION

JOLIE PROPRIÉTÉ VOUVRAY (37)
en parfait état, parc 2 200 m2, Etude Me Jean-Noël LAURENTIN, notaire à VOUVRAY - Tél. (16-47) 52-70-17

VENTE s/sais. Pal. Justice EVRY (91) rue des Mazières, 13 MAI 1980 à 14 h.
PAVILLON d'HABIT. au PATE-C... LARDY (91)
22, RUE DE LA FERME
422 m2 - Sur sous-sol : cave, garage ; R.-de-ch. : entr., cuis., s. de séj., 2 ch w.-c. ; 1er ét. : 2 ch., s de bns, grenier au-dess. et combles non amén. Chauff centr fuel, eau et électricité. Jardin
MISE A PRIX : 50.000 F
Cons. pr enchér S'adr à EVRY (91)
Me du CHALARD, av. 077-15-57

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 19 mai 1980, à 14 heures
TROIS TERRAINS
A VILLENEUVE-LE-ROI (Val-de-Marne)
1) RUE ERNEST-RENAN, sans numéro - 11 a 76 CA
MISE A PRIX : 70.000 F
2) 90 et 90 bis rue HENRI-LAIRE - 39 a 74 CA
MISE A PRIX : 280.000 F
3) 51, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 20 a 75 CA
MISE A PRIX : 150.000 F
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'ad. à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, av. Marceau, 720-82-38. Mes DESAUBLIAUX, BUCHER, DILLEMANN et H. PONELLE, avocats. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A

Cabinets de Me Jean VANHAECKE, avocat, 4, place Hoche, Versailles, tél. : 950-35-43, et Me Jean-Noël BEAULIEU, avocat à Versailles : VENTE au Palais de Justice à Nanterre, 179-191, avenue Joliot-Curie, le mercredi 21 mai, à 14 heures :
APPARTEMENT 3 PIÈCES PRINCIPALES
garage et cave, 49, rue du Val-d'Or,
à SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)
Mise à prix : 400.000 francs
Renseignements : 1) au cabinet de Me Jean VANHAECKE, avocat à la Cour d'Appel de Versailles, 4, place Hoche, tél : 950-35-43 ; 2) au cabinet de Me Jean-Noël BEAULIEU, avocat à la Cour d'Appel de Versailles, demeurant à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 5, rue Hervet, tél. 967-05-04 ; 3) à l'étude de Me Michel SAVOURE, notaire, 2, place Hoche, à Versailles, tél. : 953-96-55 ; 4) à l'étude de Me Maurice CHARGELEGUE, notaire, 12, rue d'Ailly, Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), tél. : 602-70-10.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY le MARDI 13 MAI 1980, à 13 h 30 - EN UN LOT
UNE MAISON D'HABITATION A AULNAY-SOUS-BOIS (93)
52, RUE D'ALEMBERT
élevée sur s/sol d'un rez-de-ch : séj., s. de bns, cuis., 2 ch., w.-c. ; d'un 1er étage partiellement aménagé d'une chambre, cabinet de toilette JARDIN D'AGREMENT - CONT. TOTALE : 586 M2.
M. à P. : 200.000 F S'adr. à Me Isabelle de KRASSILNIKOFF, avocat à PARIS (8e), 8, rue de l'Arcade. Tél. 265-62-06 Tous avocats près Trib Grande Instance de PARIS, BOBIGNY NANTERRE, CRETEIL et PONTOISE. Sur les lieux pour visiter

Vente au Palais de Justice à Paris, jeudi 22 mai 1980, 14 h. - DEUX LOTS
1) LOGEMENT + CAVE, 31, r. du Dr-Heulin, PARIS (17e)
2) 4 LOGEMENTS, 47 bis, avenue de Clichy, PARIS (17e)
MISES A PRIX : 1) 75.900 F - 2) 123.200 F
S'ad. Me CANTIN, avocat à Paris, 3, boulevard de Charonne, tél. 373-17-58 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre

VENTE sur conversion au Palais de Justice à Paris, le LUNDI 19 MAI 1980, à 14 heures, en UN SEUL LOT :
PROPRIÉTÉ à PARIS (11e arrond.)
à usage d'habitation et commercial, comprenant : ensemble de bâtiments disposés autour d'une cour centrale couverte par lanterneau vitré à usage d'atelier ayant façade, accès et jour sur le boulevard de Ménilmontant. 111 bis et 113, boulevard de Ménilmontant et 20-22, passage de Ménilmontant.
Contenance superficielle 685 mètres carrés.
CONTRAT DE GERANCE LIBRE
Mise à prix : 250.000 francs
S'adresser à : 1) Me J. LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er), tél. 260-20-49 ; 2) Me SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, Paris ; 3) Me B MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris (3e) ; 4) au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; 5) sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A

Cabinet Mes LOLLICHON et GOURVES avocats associés, 19, rue Vis, à Quimper (Finistère), tél : (98) 95-38-94 ; Cabinet Mes LE BIHAN, LE PAPE, THOS et LE CLEACH, avocats associés, 66, quai de l'Odet, à Quimper (Finistère), tél. (98) 95-61-03. A VENDRE sur conversion de saisie immobilière, le mercredi 28 mai 1980, à 11 heures, en l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de Quimper, d'un
IMMEUBLE DE CONSTRUCTION RÉCENTE
en béton et couvert en zinc, ayant 1 rez-de-chaussée bas et 1 rez-de-chaussée haut et 2 étages,
dit « CLINIQUE DU CAP » sis à AUDIERNE (Finistère)
Lieudit « Roz ar Bréfet »
Sur la mise à prix de 4.500.000 francs
Ladite construction a été réalisée à usage de clinique obstétrico-chirurgicale sur un terrain figurant au cadastre rénové de la commune d'Audierne, section AC, nos 11 et 12, pour une superficie de 16.902 m2.
Renseignements auprès des avocats susnommés. — J.-C. LOLLICHON.

Vente au Tribunal de Grande Instance à 77300 FONTAINEBLEAU, 159, rue Grande, le mercredi 14 mai 1980, à 14 h. 30
BELLE PROPRIÉTÉ sise LE VAUDOUÉ (77)
Compr sous-sol total, rez-de-chaussée comp de séjour 60 m2, 4 pièces principales, 2 cuisines, salle d'eau, 1er étage 4 chambres, 3 salles de bains. Tout confort (état neuf). Jardin d'agrément, rochers et parc boisé
Chemin des Pins, n° 10
Superficie totale 16 230 mètres carrés environ
LIBRE DE LOCATION
Mise à prix : 320.000 francs
On ne peut porter des enchères que par ministère d'avocat. S'adr. pour renseignements à Me SAULNIER, avocat, 21, rue A.-Briand, 77300 Fontainebleau, tél. 422-29-61.

Vente après acceptation bénéficiaire au Palais de Justice à PARIS le lundi 19 mai 1980, à 14 heures — EN DEUX LOTS
1er Lot - Un Appartement à PARIS 7e
au 3e étage, comprenant entrée, cuisine, 3 pièces sur boulevard et 2 pièces sur cour, salle de bains, water-closets, dégagement d'une superficie d'environ 140 m2
2e Lot - UNE CHAMBRE No 10 ET UNE CAVE No 1
au 6e étage avec droit aux poste d'eau et w.-c. communs sur palier
15, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Mises à prix en deux lots avec faculté de réunion
1er lot : 580.000 FRANCS - 2e lot : 20.000 FRANCS
Pour tous rens. s'adr à 1) Me Guy FOURNIER, avocat à Paris (7e) 250 bis, bd St-Germain, 222-95-90 et 222-33-14 ; 2) à tous avocats près les Trib de Gr Inst de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre ; 3) visites les mardi 6 mai et mercredi 14 mai 1980 de 9 h. 30 à 11 h. 30. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank S.A

Vente sur publication judiciaire au Palais de Justice à EVRY (91) le mardi 13 mai 1980, à 14 heures
APPARTEMENT AVEC CAVE
13, rue de Belly, Bâtiment 2, Escalier 6
A BOUSSY-SAINT-ANTOINE (91)
MISE A PRIX : 180.000 FRANCS
Faculté de baisse d'un quart puis de moitié en cas de non-enchère. S'adresser pour renseignements à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue de Champlouis, T 496-14-18

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY (91), rue des Mazières, le mardi 13 mai 1980, à 14 heures
PAVILLON A SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91)
29, rue Gallieni
Cadastré pour 5 ares 70 centiares
Mise à prix : 185.000 francs
Consignation indispensable pour enchérir
Renseignements s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-14-18

BIBLIOGRAPHIE

« LE SYSTÈME FERROVIAIRE »

L'ORIENT-EXPRESS EST RACHETÉ

Le Monde

économie

ÉNERGIE

L'anarchie du marché pétrolier est un obstacle à l'alignement du prix du gaz sur celui du brut

La Sonatrach a décidé la suspension des contrats qu'elle avait conclus avec la société *américaine Foster Wheeler et la firme française Technip pour la réalisation à Arzew de l'usine de liquéfaction de gaz GNL 3. Cette décision* traduit la volonté de l'Algérie de ne pas se lancer dans de nouveaux projets d'exportation de GNL avant le résultat des négociations en cours avec ses clients. Elle confirme l'impression selon laquelle l'Algérie préférerait substituer la vente de gaz par pipe à la liquéfaction. Mais surtout elle fait partie de l'action menée par les pays producteurs de gaz pour aligner leurs prix sur ceux du pétrole, un sujet qui devrait être discuté à l'OPEP au début de juin.

Les discussions entre une délégation algérienne de la Sonatrach *et les autorités américaines* sur le prix du gaz vendu par l'Algérie à la société El Paso se sont poursuivies à Washington la semaine passée sans résultat. Une délégation de Gaz de France devrait retourner à Alger en mai. Cependant, la décision des Algériens de remettre en cause les contrats signés dans le passé pour obtenir désormais un alignement du prix du gaz — en équivalence thermique — sur celui du pétrole dépasse leurs seuls clients.

A Kyoto, *où s'est récemment* tenu le congrès G.N.L. 6, comme à Alger, puis à Vienne, où se sont réunis les pays producteurs de gaz, la revendication est partout la même d'une *parité* gaz-pétrole, avec des accents proches de ceux des pays membres de l'OPEP au début des années 70.

De l'élaboration d'un principe à sa *mise en application, il n'y* a qu'un pas, qui a déjà été franchi par plusieurs pays producteurs. *Le Pétrole et le gaz arabes*, dans son numéro du 1er *mai, recense* les *différents* contrats de vente de gaz signés depuis le début de l'année et les formules d'indexation qui les régissent. Abou Dhabi livre, *depuis le 1er janvier au Japon*, du gaz dont le prix est indexé sur celui du pétrole du gisement de Murban, ce qui en a porté le prix (Cif) à 5,991 dollars par million de B.T.U. (1). A 4,47 dollars, le gaz vendu par le Mexique *et le Canada aux Etats-Unis* (Fob frontière américaine) est indexé dans un cas sur l'évolution des prix d'un « panier » de cinq bruts *différents* et, dans l'autre, sur la moyenne des prix du pétrole importé. Enfin la Norvège qui vient de vendre à 5,10 dollars par *million* de *B.T.U.* du gaz rendu sur la côte allemande indexe, elle aussi, ses prix sur plusieurs qualités de brut.

D'autres contrats ne font que partiellement référence au prix du pétrole. C'est le cas de la vente du gaz indonésien aux Etats-Unis où l'indexation sur le pétrole n'intervient que pour *50 %. Certains* pays, *enfin*, ne font qu'indirectement allusion à l'évolution du prix de l' « *or noir* » comme le Nigéria dont le prix de base est de 4,15 dollars indexé à *55 % sur les prix de l'énergie* (dont le coût moyen des importations de brut de la France et de la République *fédérale* d'Allemagne) et à 45 % sur les prix industriels et les salaires *dans* les pays consommateurs.

La sécurité des approvisionnements

On le voit, l'idée, qui avait prévalu jusqu'à cette année, d'un lien entre prix du gaz et prix des *produits pétroliers concurrents* (fuel domestique et fuel lourd) ne fait plus recette. Elle a été, il est vrai, à l'origine de bien des désillusions dans les pays producteurs, *qui n'obtenaient de leur gaz* qu'une faible fraction de la rente supplémentaire obtenue du pétrole brut.

L'indexation sur le prix du *pétrole semble donc déjà acquise*. Son alignement absolu, thermie pour thermie, est-il justifié ? La plupart des pays consommateurs disent non. Pour une double *raison : d'une part*, les *coûts* de transport et de regazéification du G.N.L. sont sans commune mesure avec les frais exigés par le pétrole. Mais surtout, la principale raison d'une meilleure valorisation des bruts légers africains — la production d'essence — ne trouve pas son équivalent avec le gaz.

A quoi les pays producteurs répondent que la sécurité des approvisionnements qu'ils *procurent en signant* des contrats à très long terme (vingt ans) — un argument dont s'est, il est vrai, privée l'Algérie en réduisant considérablement ses ventes à la *France — et les caractéristiques* du gaz (« *sa propreté* ») méritent bien une prime équivalente.

Au-delà de ces arguments à court terme, un certain nombre de remarques s'imposent. Seule une juste rémunération permettra la mobilisation de réserves considérables (71 000 milliards de mètres cubes au 1er janvier 1980 *pour une consommation annuelle* de 1 500 milliards de mètres cubes) et qui sont encore mal connues, le gaz ayant le plus souvent été découvert « par accident » lors de la recherche de pétrole.

Mais l'anarchie qui règne sur le marché pétrolier depuis *plusieurs mois se* prête mal au jeu des indexations. Il y a entre le brut le plus cher et le pétrole le moins cher près de 12 dollars d'écart par baril, là où il y avait moins de 2,5 dollars il y a quinze mois. Or certains des pays les plus revendicatifs en matière de *gaz sont précisément ceux dont* les prix pétroliers ont le plus augmenté. On comprend alors — d'un point de vue strictement commercial — les réticences des pays consommateurs *à s'engager* justement auprès des plus gourmands.

De plus, les grands pays consommateurs — Etats-Unis, Europe — qui ont créé un marché du *gaz à partir de leurs ressources* nationales voient celles-ci stagner ou décliner à l'exception de la Grande-Bretagne). Les Etats-Unis, qui produisaient 49,7 % de gaz naturel *commercialisé* dans le monde en 1973, ont vu cette part tomber à 36 % en 1978. Au cours de ces cinq années, leur production a chuté de 17 %. De même, en France, la part du gisement de Lacq dans la satisfaction des besoins nationaux ne cesse de décroître. Il n'est pas jusqu'aux Pays-Bas, pourtant principaux fournisseurs de plusieurs pays européens, qui, pensant à l'avenir, ne commencent à acheter à l'étranger du G.N.L. La dépendance des pays industrialisés occidentaux à l'égard du gaz importé est donc croissante.

Enfin, il faut noter que cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur provoque une certaine porosité des marchés (seul le charbon pour l'instant ne suit pas), qui tendent à s'aligner les uns sur les autres nonobstant les qualités propres à chaque source énergétique.

Il n'en reste pas moins vrai que les pays consommateurs qui ont signé des contrats il y a plusieurs années avec des pays indépendants (une situation fort différente de ce qui s'est passé sur le marché pétrolier) sont en droit de n'être pas mis devant le *fait* accompli et d'exiger, avant de négocier, le respect des engagements.

On peut donc s'étonner, dans les *circonstances actuelles, qu'Elf-*Aquitaine juge utile d'affirmer (2) que les prix de vente de gaz naturel *« tendent à s'aligner irrésistiblement sur la valeur équivalente du pétrole brut »*, et ajoute : *« Des relèvements des prix de vente intérieurs du gaz devront être acceptés, au nom de la loi du marché, si nous entendons maintenir nos approvisionnements en gaz importé, et, à plus forte raison, les développer. »*

Dans une conjoncture commerciale délicate, et alors que la facture énergétique française pourrait dépasser 130 milliards de francs en 1980, ce coup de pied de l'âne *d'une entreprise* nationale à une autre a quelque chose de surprenant.

BRUNO DETHOMAS.

(1) British Thermal Unit. 1 million de B.T.U. = 252 thermies ou 293 kilowatt-heure.

(2) *Bulletin mensuel d'information du groupe Elf*, n° 3, mars 1980.

LA POLOGNE ACHÈTERAIT UNE « QUANTITÉ SUBSTANTIELLE » DE PÉTROLE A L'IRAN

De notre correspondant

Vienne. — Après *l'Union soviétique* et plusieurs autres démocraties *populaires*, la Pologne s'apprêterait à signer un important accord économique avec l'Iran. De source iranienne, on indique sans autre précision à Vienne *que* cet accord proposé par une *délégation* polonaise de haut rang, à Téhéran *depuis le 2 mai pour une visite de* cinq jours, porterait sur la livraison durant dix ans d'une « *quantité substantielle* » de pétrole. Varsovie souhaiterait aussi être associée à des investissements dans l'industrie, les mines et l'agriculture.

Si cette nouvelle était confirmée, la Pologne serait le cinquième pays socialiste, *depuis l'annonce des* sanctions américaines puis *européennes contre l'Iran*, à conclure un accord avec Téhéran. Peu de détails ont été donnés sur les protocoles signés par l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la R.D.A. (*le Monde* du 25 avril). 5 millions de tonnes de « brut » par an, au prix de 35 dollars le baril, devraient, en revanche, être désormais livrées à la Roumanie.

Le prix que Bucarest a accepté de payer et qui ne correspond *nullement* à ses possibilités en devises, ainsi que *la précipitation* avec laquelle ont été signés les autres accords, *incitent pour l'instant à une certaine prudence quant à leur* réalisation. Sauf si des conditions particulièrement avantageuses lui étaient consenties, on voit mal notamment comment la Pologne — dont la dette extérieure se monte à 18 milliards de dollars et dont la *politique économique* est axée sur le freinage des importations en *devises — pourrait devenir un client* important de Téhéran.

B. G.



SOCIAL



AUX USINES TALBOT DE POISSY

Cinquante et un magistrats et juristes contrôlent les élections professionnelles

Les premières « élections libres » jamais *organisées aux usines* Talbot — *ex-Simca-*Chrysler — à Poissy (Yvelines) ont lieu les 6 *et 8 mai. Il s'agit*, pour les vingt-trois mille six cents salariés, de désigner les délégués du personnel et les représentants syndicaux du comité d'entreprise. Cinquante et un magistrats et juristes surveilleront les opérations de vote et contrôleront *le dépouillement* du scrutin.

C'est** l'aboutissement d'une bataille juridique* ***de dix-neuf mois menée avec succès par la C.G.T. contre la direction de la firme automobile et les « syndicats maison » — la Confédération des syndicats libres (C.S.L., ex-C.F.T.), le CAT (autonomes), ainsi que F.O., qui s'est rangée de ce côté, — accusés d'avoir, dans le passé, orienté au moyen de pressions le choix des travailleurs.

Pour la C.G.T. comme pour la C.F.D.T. — cette dernière est embryonnaire dans l'entreprise de Poissy, — c'est un véritable « *défi démocratique* » qui est lancé à un patronat et à des *organisations* usant de « *méthodes* d'un autre âge ».

Les dernières élections professionnelles aux usines automobiles de Poissy remontent à octobre 1977. Vingt mille cent cinq votants dans *le premier collège (ouvriers et employés)* : la C.F.T., qui deviendra plus tard la C.S.L., obtient 62,57 % des suffrages, la C.G.T. 18,25 %, le Syndicat autonome 8,36 %, la C.F.D.T. 3,28 % et F.O. 2,86 %. Il y a 4,68 % de bulletins blancs ou nuls. A eux seuls, C.F.T., Autonome et F.O. recueillent près des trois *quarts des voix* (*le Monde* du 11 octobre 1977).

Comme les années précédentes, le syndicat C.G.T. de Chrysler-France — Talbot ensuite — dénonce les « *graves irrégularités* » qui entachent, selon lui, ces élections des délégués du personnel : manque d'isoloirs ; bourrage d'urnes, bulletins de *couleur qu'on doit glisser dans des enveloppes* non opaques, pannes de lumière pendant le dépouillement... La C.G.T. relève aussi des anomalies dans la constitution des bureaux de vote et dans la rédaction des procès-verbaux, et elle réclame l'annulation du scrutin.

Mais les trois huissiers chargés *de surveiller les... cent quatre* bureaux de vote n'ont rien remarqué d'anormal, et le tribunal d'instance de Poissy déboute la C.G.T. de sa demande, en estimant que « *des déclarations de tiers recueillies a* posteriori *ne sont pas de nature à éclairer le tribunal* ».

Alors, la centrale de la rue La *Fayette décide de s'y prendre autrement*, en sollicitant un contrôle a *priori*. Les élections 1978 sont fixées à la première quinzaine d'octobre. Elles n'auront pas lieu : la direction et ses syndicats satellites refusant de changer quoi que ce soit à l'organisation du scrutin, la C.G.T. introduit, le 25 septembre, une action en *référé. Le 2 octobre*, le tribunal d'instance de Poissy désigne, comme mandataire de justice, M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat, aux fins de « *constater les irrégularités commises par la S.A. Chrysler-France dans l'organisation des élections professionnelles* » et « *d'ordonner la suppression des irrégularités décrites dans l'assignation* » de la C.G.T.

Une longue bataille juridique s'engage alors, qui durera dix-neuf mois : la direction, à laquelle la C.S.L., le CAT et F.O. s'associent tout au long de la *procédure*, interjette, *en effet, appel sur appel, qui* seront tous repoussés par la cour d'appel de Versailles et la Cour de cassation. Cela prend évidemment du temps...

L'« affaire des 57 »

Le rapport de M. Teitgen, terminé le 18 décembre 1978, est accablant. « *Les suspicions*, écrit-il, *dont sont l'objet la société et la C.S.L. se trouvent confirmées par les témoignages que j'ai reçus de salariés qui n'appartiennent pas à la C.G.T., comme par mon information sur les structures sociales de Chrysler-France.* » Les témoignages — vérifiés par le conseiller d'Etat — font état de l' « *appel pressant à adhérer à la C.S.L.* », si l'on veut être embauché ou être conservé dans son emploi, de la « *sollicitude des « conseillers sociaux » de la société* » si cette adhésion est assurée ou, dans le cas contraire, des « *observations dont les salariés sont les victimes incessantes* ».

Quant à son information propre, M. Teitgen assure notamment : « *Si l'on sait que le directeur des œuvres sociales, trésorier du comité central et membre du comité d'établissement, est le secrétaire de la section de la C.S.L.-Chrysler-France, on ne peut pas ne pas être amené à admettre qu'il n'y a pas seulement connivence entre la société et cette organisation syndicale, mais collusion.* »

Et puis, il y a cette mystérieuse « affaire des *57* ». *Le comité d'établissement*, contrôlé par la direction et les « *syndicats-maison* », *rémunère* officiellement cinquante-sept *personnes. Combien ? Au total*, près de 5 millions de francs par an. A quoi ? On ne le saura pas, malgré les injonctions de la justice. Chrysler-France, puis Talbot refusent de communiquer le nom et la qualité de ces cinquante-sept « collaborateurs », sous prétexte que la divulgation de leur identité risque de faire courir aux intéressés « *de graves dangers physiques* ».

M. Teitgen relève que l'argument avancé par la direction « *éclaire d'un jour singulier les relations sociales à Poissy* ». Comme beaucoup d'autres observateurs, il s'interroge : « *Ces cinquante-sept « collaborateurs » ne seraient-ils pas les éléments d'un « quadrillage » mis en place par la société pour assurer le contrôle permanent et anonyme de son personnel ?* »

Une *coïncidence frappe* : l'ordonnancement des bureaux de vote a été modifié. En 1978, leur nombre devait passer à... cinquante-sept. C'est sans doute pourquoi le tribunal d'instance de Poissy avait primitivement prévu de *nommer soixante magistrats et juristes* (présidents de chambres, juges aux tribunaux *administratifs, maîtres de requêtes* au Conseil d'Etat, inspecteurs du travail, etc.), pour contrôler les élections des 6 et 8 mai 1980. En définitive, les bureaux de vote et les « surveillants » seront au nombre de cinquante et un.

Les élections prud'homales

Il ne suffit pas de changer de nom — Simca-Chrysler en Talbot, C.F.T. en C.S.L. — pour se refaire une virginité sociale, si l'état d'esprit et les pratiques restent les mêmes. Durant toute l'année 1979, les *adversaires de la C.G.T. développent* les mêmes arguties. Ils rejettent toutes les conclusions et propositions de M. Teitgen. Devant la « *mauvaise foi de la société et de ses auxiliaires* », le conseiller d'Etat décide de ne pas aller plus loin dans sa mission.

Pressenti, un inspecteur du travail se désiste. Il faut attendre le *17 avril 1979* pour que *M.* Roger de Lestang, conseiller honoraire à la Cour de cassation, accepte d'être le nouveau mandataire de justice du tribunal de Poissy, chargé *de mettre sur pied la commission* de contrôle qui va opérer mardi et jeudi. En février 1980, la direction est mise en demeure d'organiser les élections professionnelles selon les normes décidées par la justice.

Mais, entre-temps, il s'est produit un événement majeur, dans *les Yvelines plus qu'ailleurs* : les élections *prud'homales du 12 décembre* 1979. Bien que les travailleurs de Poissy aient été accompagnés en cars, jusqu'aux bureaux de vote, par la maîtrise, l'Alliance, composée de la C.S.L. et d'autres syndicats autonomes, ne recueille que 39,4 % des *suffrages, alors que la C.G.T.* fait un bond avec 38 % et que la C.F.D.T. relève la tête avec 7 %. « *C'est la preuve*, assure cette dernière, *que, lorsqu'ils ne votent pas avec la matraque dans le dos, les travailleurs de Talbot choisissent les organisations démocratiques.* »

Cependant, la violence, qui avait *marqué le pas, dans les usines de* Poissy, depuis la condamnation en 1977 de onze membres de la C.F.T. (quinze jours à trois mois de prison avec sursis), se réinstalle chez Talbot après le scrutin prud'homal.

Avec le rôle trouble joué par l'Amicale marocaine auprès des dix mille travailleurs immigrés, les *pressions de toutes sortes exercées* par la maîtrise et les « syndicats-maison », le fort volume de licenciements (2 454 chez Talbot en 1978-1979 contre 470 chez Renault), M. Teitgen a pu parler d'un « *climat socialement malsain* ». Ces élections des 6 et 8 mai peuvent contribuer à l'assainir, mais la C.G.T. comme la C.F.D.T. *savent que la partie est* loin d'être gagnée.

MICHEL CASTAING.

BILAN

POINT DE VUE

TRENTE-CINQ POUR CENT

par PIERRE URI (*)

La décennie commence mal. La tension internationale se retrouve à son point le plus haut. Les invasions succèdent aux invasions, les guerres civiles se multiplient. Les marchés, que ce soit celui de l'or, des matières premières, de l'argent, où un seul homme et quelques associés pouvaient espérer rafler la totalité du métal, celui des titres, enfin, y compris les obligations, prennent une allure convulsionnaire. L'Amérique, à travers la hausse des taux d'intérêt, en est à rechercher délibérément la récession.

Face aux dérèglements internationaux, la politique giscardienne est de plus en plus verbale. Le succès attendu du dialogue Nord-Sud se ramenait à la tenue d'une conférence à Paris, sans souci d'accords concrets. Au Proche-Orient, l'autodétermination des Palestiniens est évoquée, sans définir sur quel territoire elle jouerait ; et un tête-à-tête entre Israël isolé et l'ensemble des pays arabes, sans même proposer que l'Europe se substitue à l'Amérique pour jouer les intermédiaires et apporter son aide. Au chômage qui s'aggrave et à l'inflation qui s'accélère s'ajoute aujourd'hui l'énorme déficit de la balance commerciale. Il ne reste plus à Raymond Barre qu'à se vanter de la bonne tenue du franc, facilitée, au vrai, par la redescente du deutschemark : mais à quoi sert la stabilité du change si elle ne contribue ni à freiner l'inflation, ni à équilibrer les comptes extérieurs, ni à favoriser l'investissement ?

Jacques Chirac ne trouve rien de mieux pour réduire le chômage que de réduire le nombre des emplois publics et, pour améliorer la situation des travailleurs, que d'accroître aux frais du Trésor les cadeaux aux entreprises. Georges Marchais ne répète pas seulement à satiété ses fables sur la rupture de l'union de la gauche : il redit sans sourciller les plus extravagantes affabulations sur les circonstances qui ont provoqué l'invasion de l'Afghanistan. Que le parti communiste applaudisse l'envoi des tanks contre les résistants aux mains nues, les populations mitraillées, les villages rasés, il y a de quoi désespérer Billancourt.

Dans cette conjoncture et parmi ce désarroi, il appartient au parti socialiste de faire ressortir avec vigueur et clarté le recours qu'il ouvre au pays, l'espoir qu'il propose au monde.

La politique internationale et la politique économique vont de pair : la priorité au tiers-monde face aux blocs, c'est aussi une initiative pour fonder la reprise de la croissance sur l'accélération du développement. Des garanties données par les pays industrialisés permettraient d'orienter les capitaux pétroliers excédentaires vers des prêts à long terme au lieu qu'ils perturbent les marchés monétaires. Les pays industrialisés retrouveraient un marché pour leurs équipements et leur technologie, et, recréant ainsi leurs emplois les plus qualifiés, pourraient accepter en retour les produits des industries naissantes.

I. — Renverser le jeu

La réduction du temps de travail n'est que la reprise indispensable d'une tendance séculaire qui s'est interrompue il y a trente-cinq ans. Elle est aussi nécessaire que la création de nouvelles branches pour combattre les effets du progrès technique sur l'emploi. Si elle devait s'accompagner d'une réduction des rémunérations, ce serait diminuer la demande et se retrouver avec le même chômage à un niveau de production plus bas. La compensation dans les coûts provi'endra partiellement d'une remontée de la productivité, mais aussi de la diminution des charges sociales et de l'élargissement de l'assiette de l'impôt qu'entraînera la remise de chômeurs au travail.

L'inflation sera reconnue pour ce qu'elle est : l'évolution du système capitaliste arrivée à son terme, où les situations de monopole ou d'oligopole, les ententes, le corporatisme des organisations professionnelles, la différenciation apparente des produits par la publicité, permettent aux vendeurs de fixer les prix. Le contrepoids ne peut être que l'ensemble des consommateurs organisés, informés par les pouvoirs publics, et réagissant contre les hausses injustifiées ou les marges abusives. Il y faut aussi la révision des déductions fiscales qui rendent trop de catégories non salariées insensibles à des prix dont elles reportent largement la charge sur l'Etat. Une réforme fiscale assurant des recoupements entre les divers impôts mettra un terme aux faveurs ou aux fraudes.

En place des prétendues incitations à l'épargne qui, aujourd'hui, accordent des déductions d'autant plus fortes que les revenus sont plus élevés, un mécanisme équitable et efficace de réduction d'impôt en pourcentage de l'épargne aboutira à des facilités proportionnellement plus grandes pour les petits revenus, et indirectement à une surtaxation de la consommation globale pour les gros. La planification ajustera la structure de la production aux changements de la demande qui accompagnent toute redistribution, sans tension sur les prix ni sur les importations.

Devant le déséquilibre qui se creuse à nouveau dans la balance des paiements, le gouvernement se flatte d'un assainissement qui rendrait les entreprises plus compétitives à l'exportation. L'obstacle qui est levé lui est étranger : c'est la disparition des excédents de l'Allemagne et du Japon, mettant un terme à la préemption qu'ils exerçaient sur les débouchés mondiaux. Le gouvernement n'accuse jamais que le pétrole ; il oublie le gonflement abrupt des importations industrielles. Dans cette détérioration, la responsabilité du septennat apparaît clairement : la cause est la stagnation des investissements, délibérément provoquée par l'éclatante impéritie de Jacques Chirac, constamment entretenue par le magistral fourvoiement de Raymond Barre.

Ainsi l'élargissement du secteur public ne se fonde pas seulement sur la nécessité de rendre à l'Etat son indépendance face à l'argent, mais aussi sur la constatation que seules les entreprises publiques ont été en mesure de maintenir leurs investissements et de préparer l'avenir au long de la récession.

La croissance a eu jusqu'ici les inégalités non seulement pour effet mais pour moteur, chacun étant incité à courir derrière ceux qui avaient les premiers accès à de nouveaux produits ou de nouvelles formes de vie. Le modèle de développement doit au contraire reposer sur la réduction des inégalités : par le rattrapage des retards, entre régions, entre branches, entre entreprises ; par l'exonération des petits héritages mais le rabotage des gros, les freins aux moyens d'accroître cumulativement les fortunes ; par la priorité aux besoins fondamentaux d'éducation, de culture, de santé et de services publics.

II. — L'appel

Pour chacune des catégories de citoyens s'ouvrent de nouvelles perspectives.

Pour les travailleurs, l'autogestion reçoit un sens concret : à un bout, il ne sera plus admis que des fermetures, des fusions, des réorientations coûteuses en emplois, puissent intervenir à la seule discrétion du capital sans que les travailleurs soient consultés ou même informés ; à l'autre, tout ce qui concerne l'embauchage, le licenciement, la promotion, les conditions de travail, doit relever des conseils de bureau ou d'atelier, où les travailleurs seront jugés par leurs pairs.

Les cadres retrouveront leur responsabilité à l'égard de l'entreprise plus que de leurs patrons. Par la réforme fiscale qui fera payer à d'autres leur dû, ils cesseront d'être à tout coup les plus lourdement frappés par l'impôt.

Pour les agriculteurs, au lieu que le soutien actuel des prix accorde une rente aux plus gros producteurs et que l'argent se perde dans les restitutions à l'exportation, la garantie sera renforcée pour les seules quantités qui assurent à l'exploitant un revenu convenable, les fonds se trouveront dégagés pour des actions structurelles.

Les commerçants, les artisans et leurs conjoints bénéficieront du régime fiscal des salariés dans des limites définies par un rapport avec la rémunération qu'ils assurent à leurs travailleurs : incitation au resserrement de l'éventail des revenus, mais aussi à l'embauche pour ceux qui jusqu'ici travaillent seuls. Et la protection sociale, pour eux comme pour les agriculteurs, sera progressivement alignée sur celle des salariés.

Pour les familles, le plafonnement du quotient, qui aujourd'hui peut procurer des avantages six fois supérieurs aux prestations dont doivent se contenter les plus modestes, contribuera à permettre le relèvement des allocations pour tous, octroyées dès le premier enfant.

Les personnes âgées pourront compter sur des retraites mieux garanties, sur des services sociaux qui pallient la solitude, sur une revalorisation honnête des rentes viagères, sur lesquelles les gouvernements conservateurs n'ont pas cessé de les gruger.

Les jeunes bénéficieront d'une formation mieux adaptée et du développement de l'éducation permanente ; le changement dans les modes de distribution du crédit facilitera l'entrée dans la vie ; la maîtrise des sols permettra de freiner la hausse du logement, et l'accent sur la construction sociale à usage locatif évitera aux jeunes d'hypothéquer tout leur avenir par l'endettement pour se loger auquel les condamne le système présent.

A l'ensemble des citoyens, une régionalisation et un rétablissement des franchises communales, fondées sur des ressources financières autonomes, assureront que les décisions soient prises au plus près de ceux qu'elles concernent. Les grands moyens d'information seront soustraits à l'emprise exclusive du pouvoir en place. L'accroissement du temps libre sera enrichi par les activités civiques et par les moyens consacrés à toutes les formes de la culture.

D'un mot, la participation dont se targuent les gaullistes, c'est le socialisme autogestionnaire qui, dans la cité comme dans l'entreprise, lui donnera sa signification authentique. Et le grand dessein est d'étendre progressivement à un plus grand nombre d'hommes et de femmes le privilège le plus précieux, celui de ne pas connaître la frontière entre le travail et le loisir, entre ce qu'on fait par goût et ce qu'on fait par nécessité.

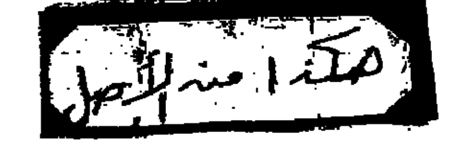
Cette perspective générale, ces réformes pour l'ensemble du pays, ou pour chacune de ses catégories, les moyens matériels et financiers d'y faire face, tout cela est indiqué ou détaillé dans le projet socialiste pour qui sait aller droit aux politiques concrètes qu'il rassemble. Qu'on n'oppose donc pas ceux qui y adhéreraient du fond du cœur ou du bout des lèvres. Il a été élaboré par tous, il a été accepté par tous.

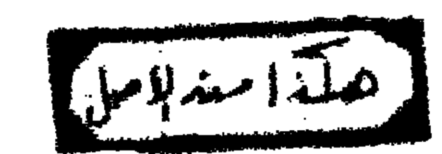
Que chacun se dépense à illustrer sans cesse cette alliance de l'idéal et de la rigueur, le parti socialiste dépassera largement au premier tour les 35 % de voix qui sont le gage de la victoire. Car alors il y aura toujours assez d'électeurs pour appuyer son candidat à l'Elysée, assez de circonscriptions gagnées pour réunir une majorité cohérente à l'Assemblée. L'union de la gauche sera accomplie dans les faits.

Que l'action des socialistes dans le présent se règle sur la mission du socialisme dans l'histoire : passer du règne de la nécessité au règne de la liberté.

(*) Economiste.







AFFAIRES | FAITS ET CHIFFRES

Les avatars d'un secteur public trop dynamique, ou comment s'en débarrasser ?

Le secteur public absorbera-t-il lentement en France le secteur *privé ?* Assiste-t-on, sans bien s'en rendre compte, à une nationalisation silencieuse, *mais réelle, de l'économie française ?*

Poser ce genre de question deux ans après la défaite de la gauche et de son *programme commun aux élections* législatives, alors que la majorité au pouvoir a délibérément choisi de favoriser le secteur privé, a de quoi surprendre. C'est pourtant bien le problème qu'a soulevé M. Monory au cours d'un récent *conseil des ministres,* sous couvert d'une communication anodine sur les rapports « entre l'État et les entreprises publiques pour la *mise en œuvre du développement* industriel (voir « le Monde » du 25 avril).

Comment donc expliquer les craintes du ministre de l'économie, qui confie, en petite réunion, qu'« *il n'est pas question de nationaliser de façon indolore des centaines d'entreprises* » ? Des confidences que M. Monory distille soigneusement et à dessein dans un flot impétueux de paroles, on peut tirer trois explications :

● Le secteur public occupe en France, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et à cause des nationalisations qui furent alors décidées, une place *importante,* probablement l'une des plus importantes qu'on puisse trouver dans les économies fonctionnant *sur le système du marché.* Les chiffres montrent que, des P.T.T. aux banques, le secteur *public représente* 13 % de la valeur ajoutée et occupe 12 % des personnes actives. Mais si l'on choisit l'investissement comme référence, cette part passe à 30 % environ. De plus, dans certains domaines essentiels, comme l'énergie ou les transports, l'État détient un monopole avec E.D.F. et la S.N.C.F.

Une longue liste de filiales

● *Le secteur public est porteur* d'un dynamisme interne qui le fait croître depuis quelques années *plus vite que le secteur* privé. Cela parce que les entreprises publiques peuvent acheter ou racheter des entreprises privées défaillantes : soit pour éviter des licenciements (c'est alors l'État qui le lui demande et paie après coup, si nécessaire, l'addition), soit pour prendre pied sur des marchés jugés prioritaires dans la politique industrielle de l'État. Les Charbonnages de France (C.D.F.-Chimie) n'ont-ils pas pris le *contrôle* de Ripolin en 1976 que convoitait le voisin belge Petrofina, n'ont-ils pas absorbé Duco (peinture pour voitures), filiale de Nobel Bozel qui dépend du groupe du Crédit commercial de France ? Renault n'a-t-il pas pris — entre autres — le contrôle de la société Rivierre-Casalis (sept cents personnes), spécialisée dans la fabrication des machines pour récolter les fourrages et le maïs ?

Tout cela serait bel et bien aux yeux du ministre de l'économie si ces mouvements ne se faisaient pratiquement toujours dans le même sens : autant l'absorption d'une firme privée par un *groupe public* pose peu de problèmes juridiques, autant le passage en sens contraire soulève des difficultés inextricables, qu'un arrêt rendu il y a quelques années par le Conseil d'État dans une affaire Cogéma a encore accrues (1).

M. Monory ne s'est pas gêné pour rappeler qu'il existe une liste des filiales des grandes entreprises, et que celle-ci est impressionnante : directement ou indirectement, le secteur public contrôle un millier de sociétés. On aimerait, soit dit en passant, *que cette liste,* en principe régulièrement communiquée au Parlement, soit véritablement *exhaustive :* les Français, comme contribuables et comme citoyens, y ont droit.

Ce qui est vrai, c'est que dans une économie secouée par les événements qu'on sait (cherté du pétrole, concurrence internationale accrue, ralentissement de la *marche des affaires...) et donc* forcée de se redessiner, des firmes comme Elf-Aquitaine par exemple, que la hausse des prix pétroliers a placée dans une situation florissante (6 milliards de francs de bénéfices nets en 1978), auraient la possibilité de racheter une myriade de sociétés à vendre ou manquant de fonds. La bataille *entre Elf et Mérieux (lié à Rhône-*Poulenc) pour le contrôle d'I.P.P. (Institut Pasteur de production) est un *épisode* de la lutte pour la domination du marché de la chimie, sans qu'on sache très bien si ce contrôle est recherché pour les profits accrus, ou en application d'une politique industrielle inspirée par l'État

A plus long terme, les entreprises publiques ont emmagasiné de grandes réserves de croissance dans la *mesure où, pour appliquer* les décisions gouvernementales, elles ont beaucoup investi depuis *le premier choc pétrolier* (10 % par an environ en valeur réelle) alors que le secteur privé, gêné par la conjoncture, inquiet pour l'avenir, mettait en veilleuse bon nombre de ses projets. Résultat : en six ans — de 1974 à 1979 — les investissements publics ont crû de 75 % environ en volume alors que ceux du secteur privé déclinaient (— 15 % en valeur réelle).

● La part prépondérante, parfois unique (électricité nucléaire, chemins de fer), qu'occupent les entreprises publiques leur donne *une puissance que très peu de* firmes privées peuvent contrebalancer vraiment : E.D.F., les télécommunications, la S.N.C.F..., en passant des commandes massives assorties de spécifications ne laissant guère de place aux initiatives, gardent dans leur mouvance, jusqu'à les rendre complètement dépendantes, un grand nombre d'entreprises privées.

A partir de cette constatation, la question que pose M. Monory est à peu près celle-ci : est-il souhaitable qu'une partie du sec*teur privé travaille presque exclu*sivement pour le secteur public, au risque d'y perdre son identité, *son autonomie et ses profits ?* A la limite, est-il bon que le secteur privé devienne peu à peu filiale du secteur public ?

Les effrois de M. Monory ne sont pas nouveaux. On en retrouve les origines au Sénat, dont l'actuel ministre de *l'industrie* était un membre influent et écouté. Le nouveau discours officiel est *depuis plus longtemps* encore régulièrement tenu par M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat.

L'ambiguïté des motifs qui, dans le climat « interventionniste » de 1945, a présidé aux nationalisations (de la recherche de l'efficacité à la volonté de sanctionner, comme ce fut le cas pour Renault) laisse la porte ouverte à tous les malentendus.

Ainsi, quand les pouvoirs publics — sous la pression de l'Élysée — annoncent qu'ils vont regrouper en une caisse unique les établissements de financement des *petites* et *moyennes* entreprises, c'est une levée de boucliers, la centralisation d'organismes semi-publics évoquant vaguement les nationalisations dans la mesure où la présence de l'État apparaît plus forte, plus concentrée et, pour tout dire, plus évidente. Il est difficile d'entendre proclamer à longueur de journée que *l'initiative privée doit* reprendre la place qui lui revient et d'accepter que l'État continue *de jouer* les premiers rôles. La contradiction n'est peut-être qu'apparente, mais elle existe à coup sûr dans les esprits.

Quelle va donc être la politique du gouvernement vis-à-vis des entreprises publiques, dont M. François Bloch-Lainé disait, il y a quelques *années* — quand il officiait à la tête du Crédit lyonnais — que leurs dirigeants n'ont jamais su ce que l'État attendait d'eux : faire le plus de *bénéfices possible,* être à l'avant-garde du progrès social, ou servir le Plan ?

Une chose au *moins* est maintenant nette pour M. Monory : le secteur public doit cesser de grignoter le terrain du secteur privé et, pour cela, ne plus créer à tout moment et à tout propos des filiales dans des secteurs sans lien avec ses activités d'origine.

Pour que le secteur public ne s'étende plus, toute progression ici devra être *compensée* par un recul là. Cela pourra se faire de bien des façons : soit que, comme ce fut le cas pour la Société générale, l'appel à l'épargne privée ramène la part du capital d'État de 93 % à 87 % ; soit que la puissance publique mette en vente sur le marché financier un petit paquet d'actions de firmes publiques avec, comme règle, de ne jamais descendre au-dessous de la proportion légale de 75 % pour *les banques et les assurances ou* de 50 % pour les autres branches. « *Pas question de dénationaliser* », a assuré M. Monory en vantant les succès de Renault. M. Barre avait tenu des propos équivalents au sujet des nationalisations, il y a quinze jours, dans une interview publiée par *le Progrès* de Lyon (*le Monde* du 16 avril).

Le désir est net également de voir les firmes publiques fonctionner selon les mêmes critères que les entreprises privées : distribuer des dividendes aux actionnaires — donc faire des bénéfices, — devient à la fois le credo et le garde-fou.

Reste à réduire la distance qui sépare — l'expérience l'a prouvé — *propriété publique et fonction*nement normal du marché. On verrait mal, en effet, une firme *comme la S.N.C.F. ou Gaz de* France se comporter exactement comme une entreprise privée en matière de prix, de bénéfices, de dividendes et, surtout, de choix dans la stratégie et les investissements. M. Monory en convient.

On songe alors au Plan qui peut permettre de programmer, au vu et au su de tout le monde, plusieurs *années* à l'avance, une politique industrielle conçue dans l'intérêt général, même si elle utilise pour y parvenir certains ressorts de l'économie de marché. Mais, curieusement, M. Monory n'a pas parlé du Plan. Une autre façon, peut-être, de remettre le secteur public à sa place...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les statuts de la Compagnie générale des matières minières (Cogéma) laissaient en principe à la société la possibilité de transférer *ses actifs du secteur public* au secteur privé sans l'intervention du législateur. Le Conseil d'État a de ce fait annulé partiellement fin 1978 le décret relatif aux statuts de la Cogéma.

Immigration

● *M. Lionel Stoleru en Algérie.* — Le secrétaire d'État français aux travailleurs immigrés a regagné Paris dimanche 4 mai à l'issue d'une visite de quatre jours en Algérie, au cours de laquelle il s'est entretenu avec M. Mouloud Oumeziane, ministre du travail et de la formation pro*fessionnelle. Ils ont* passé en revue le dossier de l'émigration avant la réunion, à Alger, les 10 et 11 mai, de la commission mixte chargée de cette question. — *(A.F.P.)*

Étranger

JAPON

● *Le nombre des chômeurs,* au Japon, a diminué de 6,6 % durant l'année fiscale 1979 (qui s'est terminée le 31 mars) par rapport à l'année précédente, a annoncé le cabinet du premier *ministre.* C'est la *première fois* depuis six ans que diminue le chômage au Japon si l'on se réfère aux statistiques officielles. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Aide au chômage.* — Le président Carter a demandé, le 2 mai, au Congrès d'allouer plus de 1,5 milliard de dollars, d'ici à la fin de 1981, aux travailleurs américains dont l'emploi a été supprimé pour cause d'importations étrangères. La majeure partie de cette aide sera attribuée aux ouvriers de l'automobile, dont un sur trois est actuellement au chômage à la suite de la réduction importante des ventes *de voitures américaines au profit* notamment des véhicules japonais. L'aide sera de 400 millions de dollars pour l'année budgétaire 1980, qui se termine le 30 septembre, et de 1,1 milliard de dollars pour l'année suivante. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *L'Allemagne fédérale* s'est engagée, aux termes d'un accord signé le 30 avril à Berlin-Est, à verser plus de 500 millions de marks à la R.D.A., au cours des *quatre prochaines années, afin* de financer des projets d'amélioration des routes, voies ferrées et canaux entre les deux pays. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2325	4,2355	— 35	— 10	— 55	— 15	+ 10	+ 85
$ can.								
Yen (100)								
DM	2,3295	2,3325	+ 50	+ 75	+ 100	+ 135	+ 365	+ 430
Florin	2,1050	2,1090	+ 25	+ 45	+ 70	+ 95	+ 295	+ 350
F.B. (100)	14,4975	14,5150	— 710	— 530	—1020	— 795	—1445	— 945
F.S.	2,5120	2,5165	+ 140	+ 170	+ 285	+ 325	+ 830	+ 920
L. (1 000)	4,9590	4,9675	— 155	— 70	— 295	— 190	— 675	— 490
£								

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10 1/4	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4
$ E.-U.	12 1/4	12 3/4	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4	12 1/2	12 7/8
Florin	11	11 3/4	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/4
F.B. (100)	18 3/4	20 1/4	16 3/4	17 1/2	16 3/4	17 1/4	14 7/16	15 3/16
F.S.	6 3/8	7 5/8	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 3/8	5 15/16	6 5/16
L. (1 000)	12 3/4	15 1/4	13 3/4	16 1/4	14 1/2	16 1/4	14 7/8	16 1/4
£	17 1/4	18 1/4	17 1/4	18	17	17 3/4	15 3/4	17
Fr. franç.	12 3/4	13	13 1/16	13 5/16	13 1/16	13 5/16	13 1/16	13 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

Le Conseil d'administration des Docks de France, réuni le 29 avril, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'Assemblée générale.

Ces comptes sont résumés dans le tableau ci-dessous :

RUBRIQUES	Hors Groupe COFRADEL	% variation sur 1978	Y compris COFRADEL	Evolution du Groupe Docks de France % variation sur 1978
Chiffre d'affaires toutes taxes comprises (MF)	4 877	+ 14,4	8 531	+ 100,1
Bénéfice net, hors plus value nette à long terme (000 F) .. soit en % du C.A. T.T.C. ..	41 967 0,86	+ 23,9 —	52 447 0.61	+ 54,8 —
Part du groupe dans le bénéfice net, hors plus value nette à long terme (000 F) .... soit par action (F)	41 860 79,34	+ 26,6 —	46 631 88,38	+ 41,0 —
Bénéfice net plus-value comprise (000 F)	42 182	+ 23,7	53 383	+ 56,5
Marge brute d'autofinancement (000 F) .... soit en % du C.A. T.T.C. ..	99 523 2,04	+ 27,5 —	164 661 1,93	+ 110,9 —

Le Conseil d'administration des Docks de France proposera à l'Assemblée générale de porter le dividende par action à F. 22 (soit un revenu global de F. 33, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor). Ce dividende, qui se compare aux F. 20 servis au titre de l'exercice 1978, s'applique à un capital augmenté d'un tiers. La proposition du Conseil correspond donc à une progression de 47 % de la distribution.

Le Conseil a par ailleurs, décidé le principe d'une attribution gratuite d'actions, par incorporation partielle de l'écart de réévaluation sur biens non amortissables. Les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1980. Le Conseil fixera ultérieurement le montant de l'augmentation de capital et les modalités de réalisation.

Le début de l'exercice a été essentiellement marqué par la prise de contrôle de La Ruche Picarde. Cette opération permettra au groupe de réaliser en 1980 un chiffre d'affaires qui devrait dépasser 12 milliards de francs.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Réunie le 29 avril, sous la présidence de M. Jean-Jacques Burgard, l'assemblée générale a arrêté les comptes au 28 décembre 1979 du premier exercice de la société, d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

Le dividende global, fixé à 8,97 F (dont un avoir fiscal de 1,67 F), sera mis en paiement le 30 avril.

Dans son allocution, le président a rappelé que la politique de gestion restait axée, pour les investissements en actions, sur les secteurs de l'énergie, de la technologie et de l'immobilier.

Il a souligné l'intérêt pour les personnes qui veulent bénéficier de la loi Monory, de la formule du plan de placement, qui évite les aléas d'une souscription hâtive en fin d'année.

SDR CENTREST

Société de développement régional BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ-NIVERNAIS

Les comptes de la société, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 23 juin prochain, font ressortir, après dotation aux amortissements, provisions et impôts pour un montant global de 8 934 263,81 F, un bénéfice net de 6 119 760,27 F, soit une augmentation de 29,96 % par rapport à l'exercice précédent. Il permettra de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 10,50 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 2,37 F.

Le développement régulier, tant en nombre qu'en volume, des interventions confirme le rôle essentiel de la S.D.R. dans la croissance économique des régions de Bourgogne et de Franche-Comté. En 1979, la société a plus que doublé son volume d'activité par rapport à l'exercice 1978.

AL SAUDI BANQUE

Arrêté de comptes au 31 décembre 1979

L'assemblée générale ordinaire d'Al Saudi Banque, réunie à Paris le 29 avril 1980, a approuvé le bilan et le compte des pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Au terme de cet exercice, le total du bilan a atteint 2 330 millions de francs contre 1 704 millions au 31 décembre 1978, soit une augmentation de l'ordre de 40 %, et le total hors bilan (crédits documentaires et lettre de garanties) a augmenté de 23 % passant de 580 millions de F fin 1978 à 713 millions.

Le bénéfice de l'exercice après impôts s'élève à 6,1 millions contre 3,9 millions.

L'assemblée a approuvé l'affectation du bénéfice net de l'exercice 1979 aux réserves et en report à nouveau.

FINTER BANK ZURICH (FRANCE)

Le conseil d'administration de Finter Bank Zurich (France), réuni le 25 avril 1980, utilisant partiellement l'autorisation que lui a accordée l'assemblée générale extraordinaire du même jour, a décidé d'élever le capital social de 21 millions de francs à 30 millions de francs, par incorporation de réserves pour 5 250 000 francs et souscription en numéraire pour 3 750 000 francs.

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1980 a approuvé les résultats de l'exercice 1979 dont le bénéfice net s'élève à 1 921 705,06 francs.

Au 31 décembre 1979, le total du bilan s'élevait à 377 122 801,91 F.

Au cours de cette assemblée, M. Henri Rosa, président du conseil de surveillance des compagnies d'assurances La Protectrice, a été nommé administrateur.



Résultats records pour le premier trimestre 1980

Bénéfice net : 92 millions de dollars contre 79,84 millions de dollars au premier trimestre 1979. + 30 %.

Bénéfice par action « dilué » (c'est-à-dire en cas de conversion de tous les titres convertibles) : 1,51 dollar, + 17 %.

Chiffre d'affaires : 2 892 millions de dollars contre 1 785 millions de dollars au premier trimestre 1979. + 62 %.

Le carnet de commandes a dépassé le record de 11 milliards de dollars pour la première fois dans l'histoire de la société, passant de 9,2 milliards de dollars à 11,2 milliards de dollars au 31 mars 1980. + 21 %.

Les résultats de Carrier Corporation et de Mostek Corporation, filiales à part entière de U.T.C., sont consolidés pour ce premier trimestre 1980.

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A.

Le président du directoire de la Banque Franco-Allemande, M. Roger Steiblen, a été sollicité de mettre sa grande expérience de chef d'entreprise à la disposition d'un groupe affilié à la Westdeutsche Landesbank Girozentrale. M. Steiblen a accédé à cette demande du groupe Deutsche Anlagen Leasing GmbH (DAL), l'un des groupes de leasing les plus importants d'Europe dont l'activité internationale a connu ces dernières années une expansion remarquable. La DAL entretient des filiales en Suisse, en Autriche, en Belgique et en Italie. En France, elle exerce son activité au travers de sa filiale Cogesat S.A.

Sous la présidence de M. Steiblen, la Banque Franco-Allemande a connu la progression qui l'a portée à son niveau de développement actuel. Au cours d'une cérémonie à l'occasion de la dernière assemblée générale de la B.F.A., M. Seipp, président du conseil de surveillance, a tenu à remercier M. Steiblen pour les services éminents rendus à la banque au cours de ses huit années de présidence assumée avec succès au profit de la B.F.A.

Avril 1980

SMAC ACIEROID (Groupe SCREG)

et

CERABATI

par l'intermédiaire de leur filiale commune américaine CERAMAC

viennent d'acquérir 50 % du capital de

MONARCH TILE MANUFACTURING, INC.
San Angelo (Texas)

Cette opération a été réalisée avec le concours des services spécialisés de :

BANQUE NATIONALE DE PARIS (New-York)
(International Corporate Development Department)

et de

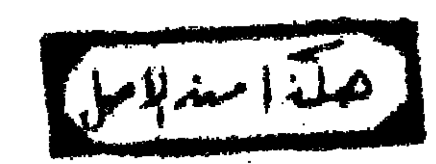
BANEXI (Paris)

Les SICAV BNP au 31 mars 1980.

SICAV et orientation générale.	EPARGNE 1) VALEUR : Portefeuille diversifié *	EPARGNE OBLIGATIONS : Obligations françaises dominantes *	EPARGNE CROISSANCE : Recherche des plus-values en capital	EPARGNE INTER. : Valeurs étrangères dominantes	NATIO VALEURS : Valeurs françaises "loi Monory" *	NATIO INTER : Obligations internationales dominantes
– Actif net (en millions de F)	2.139,31	2.470,16	299,61	467,45	1.546,43	62,52
Répartition en %						
Obligations françaises	31,81	86,65	33,98	36,55	31,98	25,65
Actions françaises	39,54	3,74	26,04	–	60,18	–
Obligations étrangères	0,80	4,54	1,60	1,91	–	53,62
Actions étrangères	18,33	–	35,31	49,26	7,68	–
Autres éléments de l'actif net	9,52	5,07	3,07	12,28	0,16	20,53
– Valeur liquidative de l'action (en F)	207,52	119,92	587,77	272,84	298,86	393,85
– Dernier dividende global (en F)	11,87	12,86	28,51	13,32	28,58	–
– Payé le	28/3/1980	28/3/1980	26/9/1979	28/3/1980	28/3/1980	–

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de Natio-Inter, peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (Placement automatique ou Placement sans impôts).

1) Créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères.
* Actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds Communs de placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.



...OCIÉTÉS

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A.

Le président du directoire de la Banque Franco-Allemande, M. R. Staiblen, a été sollicité de mettre sa grande expérience de chef d'entreprise à la disposition d'un groupe affilié à la Westdeutsche Landesbank Girozentrale. M. Staiblen a accédé à cette demande du groupe Deutsche Anlagen Leasing GmbH (DAL), l'un des groupes de leasing les plus importants d'Europe dont l'activité internationale a connu ces dernières années une expansion remarquable. La DAL entretient des filiales en Suisse, en Autriche, en Belgique et en Italie. En France, elle exerce son activité au travers de sa filiale Cogesat S.A.

Sous la présidence de M. ..., la Banque Franco-Allemande a atteint la progression qui l'a portée à son niveau de développement actuel. Au cours d'une cérémonie à l'issue de la dernière assemblée générale de la B.F.A., M. ..., président du conseil de surveillance, a ... remercier M. Staiblen pour les services éminents rendus à la ... au cours de ses huit années de présidence assumée avec succès ... de la B.F.A.

...ED ...NOLOGIES ...PORATION

... records ... trimestre 1980 ... millions de ... millions de ... trimestre 1979. ... action « diluée » ... de conversion ... convertibles) : ... 2 882 millions ... 1 795 millions de ... trimestre 1979. ... commandes a dépassé ... milliards de dollars ... première fois dans ... société, passant de ... dollars à 11,2 milliards au 31 mars 1980. ... de Carrier Corporation ... Mostek Corporation ... entière de U.T.C., ... pour ce premier ...

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 MAI

Stable et sans affaires

Les séances se suivent et se ressemblent par leur médiocrité ces temps-ci à la Bourse de Paris. Les commis traînent leur ennui d'un groupe de cotation à l'autre, tandis que les agents de changes accoudés à la corbeille commentent sur un ton fatigué la conjoncture internationale. Les cotations sont expédiées au pas de charge, l'indicateur instantané enregistrant de faibles variations. Une centaine de hausses dont quinze supérieures à 2 %, pour environ quatre-vingts baisses, dont une quinzaine de plus de 2 %, tel est le bilan de cette séance du 5 mai au palais Brongniart (+ 0,12 % selon l'indicateur).

La « Mixte » s'est adjugé 5,6 %, suivie de SAT (+ 4 %), Mérieux, Essilor, Codetel et Crédit du Nord, en progrès de 3 % en moyenne. Au chapitre des baisses, les Nouvelles Galeries, au plus bas de l'année, ont cédé 4,6 %, suivies de Viniprix, A.O.F., C.I.C. et Radio-Technique, également à son plus bas niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, tout aussi déserté que celui des actions, le lingot s'est établi à 73 275 F, puis 73 000 F contre 72 980 F. En dollars (stable lui aussi à 4,2260 F) le prix de l'once rendue en France ressort à 537,34 contre 514-518 à Zurich (Londres était clos le 5 mai). Le napoléon a gagné 8,90 F à 689,90 F. La mort du maréchal Tito, anticipée depuis longtemps, n'a eu aucune répercussion sur la séance.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Louvre, c. 25	1 p. 2	24 50
Société générale, bon	1 p. 20	2 ..
Verfinde, c. 25	1 p. 4	28 ..

LONDRES

Tous les marchés financiers étaient clos lundi 5 mai au Royaume-Uni en raison de la célébration du Spring Holyday.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 5 mai, publie notamment les insertions suivantes :

Société des ciments français. — Emission à 105 F de 905 776 actions de 75 F, jouissance 1er janvier 1980, devant porter le capital de 271 732 950 francs à 339 666 150 F (1 pour 4).

Sainrapt et Brice. — Répartition à partir du 2 mai des 124 800 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital de 31,2 à 37,44 millions par incorporation de réserves (1 pour 5).

Banque régionale de l'Ain « BRA ». — Emission à 100 F, de 40 000 actions de 50 F (1 pour 10) et répartition ultérieure de 40 000 actions gratuites de 50 F (1 pour 10 anciennes), opérations devant porter le capital de 20 à 24 millions.

Crédit industriel de l'Ouest. — Emission de 25 000 obligations de 2 000 F, à taux variable (moyenne mensuelle de l'argent au jour le jour, majoré de 10 % de cette valeur). Amortissement en huit ans à partir de 1982.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PARIS-FRANCE. — Les comptes consolidés ayant supporté une provision exceptionnelle de 13,72 millions de francs, et des charges afférentes à la fermeture du magasin de Lyon, l'exercice 1979 s'est soldé par une perte de 13,92 millions de francs. La société mère a réalisé un bénéfice net de 3,02 millions de francs contre 2,76 millions en 1978. Le dividende a été supprimé.

AUX TROIS QUARTIERS. — Bénéfice net pour 1979 : 6,67 millions de francs contre 6,40 millions en 1978.

NATIONALE NEDERLANDEN N.V. Bénéfice net pour 1979 : 301,9 millions de florins (+ 21,6 %). Dividende global : 5,80 florins (contre 5,47) après attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 5	5 5
1 dollar (en yens)	239 70	Clos

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 5/6 ...... 12 1/2 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	25 avril	2 mai
Indice général	124,4	126,2
Assurances	223,7	227,3
Banq. et sociétés financ.	89,4	89,7
Sociétés foncières	142,6	142,9
Sociétés investiss. portef.	122,2	123,7
Agriculture	132,6	132,8
Aliment., brasseries, distill.	128,6	129,5
Autom., cycles et l. équip.	73,6	75,9
Bâtim., matér. constr., t.P.	147,5	148,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	57,3	61,7
Carrières salines, charbon.	121,4	125
Constr. mécan. et navales	126,2	129,2
Hôtels, casinos, thermal.	149,6	152,3
Imprimeries, pap. cartons.	94	98,4
Magas., compt. d'exportat.	94,8	95,4
Matériel électrique	133,8	135,2
Métall., com. des pr. métal.	45,4	46,2
Mines métalliques	161	159
Pétroles et carburants	165,4	169,5
Prod. chimiq. et al.-mét.	158,1	160,1
Services publics et transp.	97,8	100,9
Textiles	124	125,4
Divers	144,2	146,7
Valeurs étrangères	142,6	143,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	173,6	172,9
Rentes perpétuelles	40,3	39,9
Rentes amort., fonds gar.	336,7	382,8
Sect. indust. publ à r. fixe.	87,7	88,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	468,1	459,2
Secteur libre	96,2	95,7

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	304,1	302,9
Val. franç. à rev variable	862,1	874,6
Valeurs étrangères	1 054	1 059,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,2	104,8
Produits de base	96,8	98,9
Construction	135,5	136,8
Biens d'équipement	106	107,9
Biens de consom. durables.	80,2	83,7
Biens de cons. non durabl.	78,4	80,3
Biens de consom. aliment.	101,5	103,1
Services	152	153,1
Sociétés financières	107,4	107,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	200,9	200,8
Valeurs industrielles	95,5	97,5

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	127,1	127,3

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	30 avril	2 mai
Valeurs françaises	102,8	103,5
Valeurs étrangères	101,9	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,3	104,8

BOURSE DE PARIS - 5 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	.. ..	1 787
5 %	.. ..	1 298
3 % amort. 45-54	71 ..	1 746
4 1/4 % 1963	93 40	2 829
Emp. N. Eq.5% 65	111 ..	3 866
Emp. N. Eq.6%66	107 35	3 574
Emp. N. Eq.6%67	94 50	5 574
Emp. 7 % 1973	6421 ..	
Emp. 8,80 % 77.	96 60	8 391
Emp. 9,80 % 78.	96 05	8 066
E.D.F. 6 12 %	... ..	6 251

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	185 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	760 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	.... ..	2000 ..
Concorde	388 ..	375 ..
Epargne France	..	385
Financ. Victoire.	325 ..	325 ..
France I.A.R.D.	185 ..	186 ..
Gan (Sté) Centr.	760 ..	758 ..

VALEURS	Cours préced.	Dernier cours
S.P.E.G.	196 ..	198 .
U.A.P.	568 ..	568 .
Alsacien. Banque	365	365 .
Banque Hervet.	201 30	201 30
Bque Hypot. Eur.	296	297 ..
Bque Nat. Paris.	279 50	279
B.O.I.C.	23	23 40
(Li) B. Scalb Dup.	120 ..	119 50
Banque Worms.	285 ..	287 ..
C.G.I.B.	35	... ..
C.Crédit Univ.	360 ..	360
C.A.M.E.	88	89
Créditel	115 10	119 50
Créd.Gén. Ind.	260	260 ..
Crédit Lyonnais.	272 ..	272 ..
Electro-Banque.	171 ..	170 ..
Eurobail	142 ..	
Financière Sofal.	318	317 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	123 70	120
France-Bail	308	308 10
Hydro-Energie.	18 50	
Immobail B.I.P.	188	188 50
Immobanque.	364 ..	384 ..
Immofice	269	269 .
Interbail	212	211 ..
— (obl. conv.).	219 ..	210
Laffitte-Bail	189	189 .

VALEURS	Cours préced.	Dernier cours
Locabail Immob.	312	324 50
Loca-Expansion.	129 90	131 40
Locafinancière.	181 .	179 50
(Ly) Lyon Dép. Ct.	137 50	138 .
Marseille Créd.	310	318 ..
Paris-Réescompte	408 ..	410 ..
Séquanaise Banq.	264	267
Sicotel	133 60	133 60
SLIMINCO	383	386 .
Sté Cent. Banq.	67 50	70
Sté Générale	240 ..	241 ..
SOFICOMI	223	222 ..
Sovabail	329 ..	297 ..
UCIP-Bail	130 50	130 50
— (obl. conv.).	168 20	168 .
Unibail	290	290
Un. Ind. Crédit.	245	245
Cie Foncière	167 50	167 50
C.G.V.	243 70	...
Fonc. Ch.-d'Eau.	908	... ..
(M.) S.O.F.I.P.	90 50	... ..
Fonc. Lyonnaise.	1049	1048 ..
Immob. Marseille	1714 ..	1681 ..
Louvre	235 ..	244 .
SINVIM	151 ..	147 30
Cogiti	230	225
Foncina	176 .	170 50
Gr. Fin. Constr.	192 10	192 50
Immindo	190 60	183

VALEURS	Cours préced.	Dernier cours
Immobvest	162	155 50
Cie Lyon. Imm.	134 .	138 80
UFIMEG	112	112
U.G.I.M.O.	180 90	179 30
Union Habit.	291	291 ..
Un. Imm. France	239 10	232
Acier Investiss.	116	116
Sofragi	252 60	254 50
Abeille (Cie Ind.).	310	310 .
Applic. Hydraul.	229 70	220
Artois	185 50	185 50
Centen. Blanzy.	375	378
(NY) Centrest	123 ..	...
(NY) Champex	120 ..	...
Char. Réun.-(p.).	3880	3845 ..
Comindus	449 ..	446 ..
(Li) Dév. R. Nord	141	138
Electro-Financ.	300	290 ..
(M) Et. Particip.	89 60	
Fin. Bretagne	86 50	83
Fin. Ind. Gaz Eaux	584	590
Fin. et Mar Paris.	77 30	75
France (La)	690 ..	676
La Mure		..
Lebon et Cie	340 .	353 60
(NY) Lordex	114 .	114
Cie Marocaine	32 50	32 5

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	23 50	
OPB Paribas	141	135 50
Paris-Orléans	101 50	99 .
Paternelle (La)	238 10	235 ..
Placem. Inter.	103 ..	103 ..
Providence S.A.	302 .	301 .
Rosario (Fin.)	187 ..	185 10
Santa-Fé	81 .	..
Saffa	129 10	122 10
Cambodge	108	108 ..
Clause	400 50	405 10
Indo-Hévéas	181 .	176 .
Madag. Agr. Ind.	26 60	25 50
(M) Mimot	28 60	.. ..
Padang	264 ..	280 ..
Salins du Midi	350 ..	358 ..
Aliment Essentiel	288 ..	... ..
Allobroge	350 ..	350 .
Bananla	176 ..	173 60
Fromagerie Bel.	157 ..	157
Cédis	761 ..	765 ..
(M.) Chambourcy.	470	475 ..
Cofradel	615 ..	612 ..
Economats Centr.	472 .	472 ..
Epargne	755 ..	763 ..
Euromarché	565 ..	570 ..
From. P.-Renard.	474 ..	475 ..
Genvrain	193 .	185 50
Goulet-Turpin	210 50	
Gr. Moul. Corbeil	174 50	174 50
Gr. Moul. Paris	270 .	270
Nicolas	500 ..	514 50
Piper-Heidsieck	331 ..	317 .
Potin	806 .	795 ..
Promodès	1850 .	1855 ..
Rochefortaise	165 30	172 ..
Roquefort	366	370 ..
Taittinger	350	365 ..
Unipol	115 .	116 50
Bénédictine	840 ..	845 ..
Bras et Glac. Ind	548 ..	565 ..
Bist. Indochine	435 ..	449 ..
Ricqlès-Zan	120	... ..
Saint-Raphaël	113 .	115 ..
Sogepal	521	521 .
Union Brasseries	67 10	67 50
Française Sucr.	290 .	311 ..
Sucrerie Bouchon	159 ..	163 ..
Equip. Véhicules.	64 80	64 .
Motobécane	62	63 ..
Borie	449 .	467 .
Camp. Bernard	322	322
C.E.C.	122 20	121 50
Cerabati	160 50	160
Ciments Vicat	228	229 50
Cochery	48 10	50
Drag. Trav. Pub.	341	340 ..
Fougerolle	146 90	145
G. Trav. de l'Est.	15 65	16 10
Herlicq	122 20	123 .
Lambert Frères	96 ..	.
Leroy (Ets G.)	71 ..	71 ..
Origny-Desvroise	135	132 10
Porcher	230	235 ..
Rougier	123	128 .
Sablières Seine.	156 50	158 50
S.A.C.E.R.	38 50	39 50
Sainrapt et Brice	220	220 ..
Savoisienne	90	
SMAC Acieroïd	134 10	134 10
Spie Batignolles.	64 10	67 50
Dunlop	17 80	17 50
Hutchinson	45 40	43 60
Safic-Alcan	208 ..	208 .
Comiphos	134	134 ..
Gaumont	524	530 ..
Pathé-Cinéma	66 50	66 10
Pathé-Marconi	41 ..	..
Tour Eiffel	153 ..	153 ..
Air-Industrie	..	.. ..
Applic. Mécan.	24 20	25 ..
Arbel	177 .	175
Bernard-Moteurs.	68	68 ..
B.S.L.	140 50	135 .
C.M.P.	183 40	177 80
De Dietrich	616	620 ..
Duc-Lamothe	353 90	
E.L.M.-Leblanc.	565	601 ..
Ernault-Somua	36 50	36 80
Forges Strasbourg.	116 ..	120 60
(Li) F.B.M. ch. fe	76 ..	... ..
Frankel	728 ..	... ..
Huard-U.C.F.	120	... ..
Jaeger	247 50	247 50
Jaz	190 ..	197
Luchaire	266 ..	258 20
Métal Déployé	326 ..	330 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Madelia	22 .	22 :
Nodet-Gougis	227 ..	227 .
Peugeot (ac. ont.)	220 ..	225 .
Ratier-For G.S.P.	..	.. ..
Ressorts Ind.	150 ..	150 70
Satam	85	85 ..
Sieli	79 60	78 .
Soudure Autog.	133 50	134 50
S.P.E.I.C.H.I.M.	135 ..	135 ..
Trailor	340 ..	340 ..
Virax	61	53 ..
At. Ch. Loire	19 10	19
Ent. Gares Frig.	144	145 ..
Indus. Maritime.	327 50	333 .
Mag. gén. Paris.	203	203 .
Cercle de Monaco	101 60	103
Eaux de Vichy	770 ..	775 ..
Sofitel	49	49 ..
Vichy (Fermière).	380 ..	385 .
Vittel	339	345
Aussedat-Rey	52 70	52 70
Darblay S.A.	40 .	40 20
Didot-Bottin	367 .	367 ..
Imp. G. Lang	.	..
Papet. Gascogne.	180 .	180 ..
La Risle	18 .	19
Rochette-Cenpa.	39 60	38 30
A. Thiéry-Sigrand.	105 ..	104 80
Bon Marché	116 ..	118 .
Damart-Servip.	680 ..	685 .
FNAC	318 ..	315 .
Mars Madagasc.	55	52 80
Maurel et Prom.	37 30	38 8
Optorg	155	165 ..
Palais Nouveauté	302 ..	302 .
Uniprix	68 .	67 90
Europ Accumul.	230 ..	234 .
Ind. P. (CIPEL).	201	202 .
Lampes	156 10	157 ..
Merlin-Gerin	229 50	228
Mora	45 10	46 .
Piles Wonder	250 10	245 10
Radiologie	125	125 .
SAFT Acc. fixes	950 ..	930 .
S.F.I.M.	1015 .	1015 ..
S.I.N.T.R.A.	783 ..	758 ..
Unidel	128 .	128
Carnaud S.A.	86 ..	89 80
Escaut-Meuse	235	232
Gueugnon (F. de)	49	48 50
Profilés Tubes Es	24	23 20
Senelle-Maub.	93 30	94 10
Tissmétal	51 50	52
Vincey-Bourget.	29 80	29 80
Huaron	300 .	300 ..
Kinta	360 .	355
Mokta	415	417 .
Amrep G.	230	...
Elf-Antargaz	262 ..	265 10
Hydroc. St-Denis.	155 .	143 .
Lille-Bonnières-C	319	310 ..
Carbone-Lorraine	82 50	79 50
Delalande S.A.	135 40	136
Finalens	68	70 70
FIPP	84 .	85
(Ly) Gerland	384	388 ..
Gévelot	80 40	78 ..
Grande-Paroisse.	131	130 ..
Ripolin-Georget.	55 ..	57 2
Rousselot S.A.	385	370 .
Soufre Réunies	190 20	189 60
Synthelabo	138	136 .
Thann et Mulh.	71 70	73 ..
Ufiner S.M.O.	85 10	88 50
Agache-Willot.	503	498
Filés-Fourmies	13 10	12 80
Lainière-Roubaix.	40 ..	40 ..
Roudière	250 .	250 ..
M. Chambon	155 ..	..
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux.	263 ..	261 ..
Nat. Navigation.	76 80	75 ..
Navale Worms	98 60	98 ..
S.C.A.C.	168	168 ..
Stenal	305	310 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	135	139 ..
Trans. et Industr.	131 90	132
(Li) Baignol-Farj.	43 60	42 50
Blanzy-Ouest	246	... ..
La Brosse	130 40	... ..
Degremont	120 90	122 ..
Duquesnes-Purina	270 ..	270 ..
Ferrailles C.F.F.	287 ..	285
Havas	590 .	585 ..
Locatel	380	..
Lyon-Alemand	143 50	144 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
C. Magnant	66 .	68
M.I.C.	175	176 ..
D.F.P.-Dm.F.Paris	326 ..	335 ..
Publicis	551	556 ..
Safaa	74 20	..
Sallier-Leblanc	276 ..	271 ..
Waterman S.A.	225 ..	220 ..
Brass. du Maroc.	220	.
Brass. Ouest-Afr.	70 50	69 50
A.E.G.	..	..
Akzo	49 ..	49
Alcan Alum	204	208 10
Algemeine Bank	630	632 .
Am. Petrofina	161 50	161 ..
Arbed	290 .	... ..
Asturienne Mines	61	.. ..
Bco Pop. Espanol	56 .	55 .
B N. Mexique	34 10	34 10
B. Régl. Inter	35300	34800
Barlow-Rand	36 20	
Bell Canada	68 75	68 75
Blyvoor	69 40	61 80
Bowater	15 60	
Bowring C. I.	13 60	13 60
British Petroleum	32 50	32 45
Br. Lambert (GBL)	190	182 .
Caland Holdings.	49	50 .
Canadian-Pacif.	139 50	131 50
Cockerill-Ougree.		.
Cominco	206	202 ..
Commerzbank	360 .	340 ..
Courtaulds	6 55	. ..
Dart. Industrie	152	155 ..
De Beers (port.)	38 70	
Dow Chemical	131 ..	130 10
Dresdner Bank	397	.. ..
E.M.I.	18 10	. .
Est-Asiatique	37 40	.. ..
Femmes d'Auj.	90 .	.. ..
Finextremer	107 ..	105
Finsider	..	..
Foseco	14	14
Gen Belgique	202 ..	199 30
General Mining	71 ..	71 50
Gevaert	154 .	153
Glaxo	22 .	23 .
Goodyear	151	51
Grace and Co.	545	144 90
Gulf Oil Canada	235	542 ..
Hartebeest	364 ..	266 ..
Honeywell Inc	20	... ..
Hoogovens	38 10	..
Johannesburg	220 ..	228 ..
Kubota	.. ..	
Latonia	182 ..	183 40
Mannesmann	276 ..	280
Marks-Spencer	8 20	8 60
Matsushita	11 95	12
Mineral-Resourc.	25 80	23 90
Nat. Nederlanden	240	. ..
Noranda	89	87 ..
Olivetti	2 80	3 70
Pakhoed Holding.	89 60	91 10
Petrofina Canada	178 .	... ..
Pfizer Inc.	163	... .
Phoenix Assuranc.	21 50	
Pirelli	3 20	3 80
President Steyn.	151 .	151 50
Procter Gamble	380	380
Rolinco	296 .	299 80
Robeco	332 50	332 ..
Shell fr. (port.)	32 80	33 ..
S.K.F. Aktiebolag.	64	65
Sperry Rand	204 50	206 60
Steel Cy of Can.	93	96 50
Stilfontein	62 50	69
Suéd. Allumettes	88 ..	81 50
Tenneco	148 50	149
Thorn Electrical.	30	29 .
Thyss c. 1 000	170	
Vaal Reefs	283 .	238 ..
Vieille Montagne.	180	... ..
Wagons-Lits	133 60	138 ..
West Rand	25 95	... ..
C.E.C.A. 5 1/2 %.	..	... ..
Emprunt Young	274 ..	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	92 . ..	..
Sicomucip	208 70	208 10
Alser	138 ..	... ..
Banq. Fin. Eur.	.. ..	
Cellulose Pin	36 ..	35 .
Coparex	576 ..	578 ..
Ecco	1528 ..	..
General Aliment.	960 .	955 ..
Iéna Industrie	13 ..	.. ..
Métall. Minière	135 ..	..
Océanie	48 ..	45 ..
Pétrofigaz	450 ..	457 ..
Promuptia	313 ..	... ..
Sab. Mor Corv.	..	
Total C.F.N.	180 ..	... ..
Ufinex	... ..	... ..
Voyer S.A.		... ..
Occ v. Grinten	245	..
Rorento NV	228 40	230

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SICAV		
1re catégorie.	9069 16	8857 91

2/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	149 07	142 31
Actions Sélec.	175 42	167 47
Aedificandi	217 64	207 77
A.G.F. 5000	172 68	164 85
Agfimo	273 35	260 95
A.L.T.O.	164 96	157 48
Amérique Gestion	189 63	181 03
Bourse-Invest.	171 40	163 63
C.I.P.	452 07	431 57
Convertibles	130 78	124 85
Convertimo	147 78	141 08
Croiss. Immobil.	225 17	214 96
Drouot-France	155 84	148 77
Drouot Invest.	302 54	288 82
Energie	167 06	159 48
Epargne-Croiss.	622 91	594 66
Epargne-Industr.	272 75	260 38
Epargne-Inter.	297 80	284 30
Epargne-Oblig.	129 33	123 47
Epargne-Unie	406 99	388 53
Epargne-Valeur.	224 76	214 57
Euro-Croissance.	198 77	187 85
Financière Privée.	429 43	409 96
Foncier Investiss.	416 89	397 99
France-Epargne	214 53	204 80
France-Garantie	228 42	223 94
France-Invest.	202 26	193 09
Fr.-Obl. (nouv.)	318 31	303 88
Fructidor	151 79	144 91
Fructifrance	288 89	275 84
Gestion Mobilière	240 13	229 24
Gestion Rendem.	342 90	327 35
Gest. Sél. France.	246 71	235 52
I.M.S.I.	215 16	205 40
Indo-Suez Valeurs	289 02	275 91
Intercroissance	140 47	134 10
Interoblig	5360 71	5117 62
Intersélect Fr.	183 88	175 54
Inter valeurs Ind.	274 79	262 33
Invest. St-Honoré.	283 94	271 86
Laffitte-France	142 18	135 72
Laffitte-Obligat.	132 81	126 79
Laffitte-Rend.	130 16	124 26
Laffitte-Tokyo	353 42	337 39
Livret portef.	249 64	238 32
Multi-obligations	268 89	256 89
Multirendement.	120 34	114 88
Mondial Invest.	204 74	195 46
Natio-Inter	427 98	408 58
Natio-Valeurs	326 60	311 88
Paribas Gestion.	230 15	219 71
Pierre Investiss.	281 80	269 02
Rothschild-Exp.	381 21	363 92
Sécur. Mobilière.	329 22	314 29
Sélection-Rend.	133 81	127 74
Sélection val. fr.	145 46	138 86
Sélec. Mobil. Div.	196 64	187 72
S.P.I. Privinter.	137 09	130 87
S.F.I. FR et ETR.	216 19	206 39
Sicavimmo	353 58	337 54
Sicav 5.000	131 79	125 81
S.I. Est.	501 50	478 82
Slivafrance	241 03	230 10
Slivam	147 47	140 78
Slivarente	168 18	160 55
Slivinter	156 51	149 55
S.I.G.	360 54	343 80
Sogépargne	271 29	258 99
Sogevar	428 60	409 16
Soginco	136 20	130 02
Sogintor	469 77	448 47
Soleil-Investiss.	260 56	248 74
U.A.P.-Investiss.	169 67	161 98
Unifrance	159 84	152 59
Unifoncier	417 83	398 88
Unigestion	266 14	254 07
Uni-Hoche (Vern.)	296 13	282 70
Unijapon	339 05	323 68
Uni-Obl. (Vernes).	1823 40	1758 27
Uniprem (Vernes)	1838 01	1767 32
Unirente	1120 38	1083 54
Unisic (Vernes)	202 69	193 50
Valorem	196 44	187 53
Worms Investiss.	306 10	292 22

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition*

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896 ..	4,5 % 1973.	1896 ..	2115 ..	2012 ..	1998 .
3825 ..	C.N.E. 3 %	4200 ..	42 5 ..	4206 ..	4196 ..
356 ..	Afrique Occ.	362 ..	352	357	352 .
505 ..	Air Liquide	514	519	519	519
98 ..	Als. Part. Ind	93 20	92 50	92 50	90 70
465 ..	Als. Superm.	446 .	449	449	450 .
55 ..	Alsthom-Atl.	53 ..	54	54 20	. .
192 ..	Appliq. gaz	198 .	199 80	197 50	198 .
152 ..	Arjom. Priou	156	160	159 90	158 ..
430 ..	Aux. Entrepr.	425 ..	427	427 .	427 .
775 ..	Av. Dass.-Br.	780 .	780	780	771 .
132 ..	Babc. Fives.	131	138 50	138 50	133 10
200 ..	Bail-Equip.	200	200 10	200 10	196 50
200 ..	— (obl.).	202 .	202 50	202 50	202 50
335 ..	Bail-Invest.	344	337	340	342 20
155 ..	B. Rothschild	155 20	155 20	155 30	156
190 ..	*Bazar H.-V.*	185 ..	102 50	185 50	103 50
180 ..	B.C.T.Midi.B.	181 50	186 80	182 80	180 80
162 ..	Beghin-Say	169 50	170 ..	173 50	173 20
475 ..	Bic	470 20	475 ..	475	475 .
385 ..	Bis	397	387 .	388	385 .
620 ..	Bouygues	600 ..	600 ..	599 ..	600 .
900 ..	*B.S.N.G.D.*	917 ..	925 ..	924 .	907 ..
920 ..	— (obl.).	930 ..	930 .	930 .	914 ..
1670 ..	Carrefour	1763 .	1775 ..	1775 ..	1775 ..
270 ..	— (obl.).	276 ..	277 ..	277 ..	276 ..
1260 ..	Casino	1240	1240	1240	1217 .
48 ..	CEM	44 10	44 20	44 20	44 20
176 ..	*Cetelem*	179 10	170 .	170	167
230 ..	Charg. Réun.	2.9 50	205	2.5	203 10
14 50	Chiers-Chat.	15 40	15 20	15 20	14 90
130 .	Chim. Rout.	130 .	130	131	130
129 ..	— (obl.).	127 50	126 15	126 10	126 10
138 ..	Cim. franç.	133 80	136 .	137 ..	138 70
120 ..	— (obl.).	120 10	127 ..	127 .	127 .
1030 ..	C.I.T. Alcatel	1039	1043	1043 .	1038 .
330 ..	Club Méditer	332 10	342 .	348	343 ..
340 ..	C.M. Industr.	325 ..	326 20	326 21	324
300 ..	— (obl.).	304	301 90	301 90	301 90
117 ..	Codetel	120	124	123 .	124
151 ..	Cofimeg	151 50	151	151	152
280 ..	Cie Bancaire	293 ..	293 50	293 50	293 50
355 ..	C.G.E.	362 ..	363 80	363 10	361 ..
345 ..	— (obl.).	... ..	364	364	350 ..
121 ..	C. Entrepr.	120 ..	122 50	122 50	123
420 ..	Comp. Mod.	434 .	435	436	426 40
165 ..	Créd. Com. F	162 ..	163 ..	163 .	162 ..
215 ..	— (obl.).	236 ..	232	232	232
445 ..	Créd. Fonc.	462	450 10	450 20	450 10
225 ..	C.F. Immob.	224 80	224 ..	224 .	220 ..
245 ..	*Cr. Ind. AL-L.*	249 .		240	240 ..
130 ..	Créd. Indus.	134 50	134 50	134 50	132 .
126 ..	Cr. Ind. Ouest	126 ..	123	123	123 ..
325 ..	Créd. Nat.	343 .	350	350	345 .
50 ..	Créd. Nord.	57 .	55 20	55 20	56
63 ..	Creusot-Loire	64 40	64	64 .	62 80
290 ..	Crouzet	298 50	298 50	298 50	294 50
460 ..	C.S.F.	461	462	461 .	462 .
510 ..	— (obl.).	520 .	511	511	511
450 ..	Darty	460	461 90	461 90	469 50
880 ..	Docks France	880	896	895	885 .
67 ..	Dollfus-Mieg	65 50	67 ..	67 .	66 .
620 ..	Dumez	669	667 ..	666 ..	653 ..
400 ..	Cie Gle Eaux	410 10	411 ..	414 ..	411 ..

Compensation	VALEURS	Préced. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1230 ..	Elf-Aquitaine	1269	1264	1250 .	1264 .
235 .	— (certific.).	241 .	243 ..	242 ..	239 .
240 .	E. J. Lefebvre	251	258	258 ..	263 .
124 ..	E. Sau.-Duval	112 50	113 ..	114 ..	114 ..
810 .	Essilor	821 .	850	850	845
270 .	Esso S.A.F.	288	288 80	282 10	283 30
320 .	Eurafrance	315 50	315 .	315	315 .
900 .	Europe nº 1.	906	910 .	910	901 .
430 .	Facom	430	430 ..	433	425 .
340 .	Ferodo	358 30	359	359	359 .
400 .	— obl. conv.	410 .	427 ..	410	427
54 ..	*Fin. Dev. Ent.*	55	54 50	53 30	53 60
225 .	Fin. Paris PB.	229	229 ..	228 80	227 90
245 .	— obl. conv.	255	255 ..	254	252 10
155 .	Finextel	160 90	160	160 90	160
48 .	Fraissinet	47 30	47 10	47 50	47 10
240 .	Fr. Pétroles.	235 80	235 10	234 50	234
225 .	— *obl. conv.*	225	223	223	222 50
56 .	— (certific.).	56 50	56 70	56 80	57 .
149 .	Galeries Laf.	148	149 ..	148	146 20
174 ..	Gle d'Entr.	182 .	184 ..	18 50	180 40
197 ..	Gle Fonderie	195 .	191 ..	191	187 20
138 ..	Gle Ind. Par.	142 ..	139 ..	139 ..	137 50
300 .	*Générale Oc.*	289	287 ..	288 .	285 .
410 ..	Gr. Tr. Mars.	416 80	417 ..	417 ..	425 ..
355 .	Guyenne-Gas.	355 5	354 ..	354 .	347
250 .	Hachette	245 .	245	245	240 50
102 ..	Imétal	105	105 20	105 20	103
660 ..	Inst. Mérieux	630	648	653	648
140 ..	*J. Borel Int.*	145 ..	145	146	142 10
143 ..	Jeumont Ind.	141 .	145 ..	145	142 20
111 ..	Kali Ste-Th.	114	115	115 60	114 60
57 ..	Kleber Col.	55 80	55 50	55 60	54 50
385 .	Lab. Bellon.	397	386	386	380
235 ..	Lafarge	245	242 50	242	242 50
270 .	— *(obl.).*	272 ..	273 80	273 80	273 80
365 ..	La Hénin	361 .	360 ..	363	353 .
1552 .	Legrand	1597 .	1594 ..	1594 ..	1600 .
1970 .	— (obl.).	2040 .	2050 ..	2050	2020 .
570 .	Lesieur	565 .	575 .	572	570 ..
210 ..	Locafrance	210	215	214 60	211 ..
350 .	*Locindus*	363 .	366 ..	366	366 ..
625 .	L'Oréal	671 .	680 ..	680 ..	680 ..
3120 .	— obl. conv.	3239	3260	3260	3260
340 .	Lyonn. Eaux.	346	345 60	345 60	340 50
56 .	Mach. Bull.	62 70	62 60	63 ..	62 50
580 .	Mais. Phénix	593	585	586 .	590 .
1120 .	(Ly) Majorel.	1196 .	1248	1248 .	1248 .
860 .	Manurhin	926	930	938	925 .
38 .	Mar. Wendel	41 10	42 10	43 90	42 90
48 .	Mar. Ch. Réu.	49	48 60	48 66	47 70
480 .	Martell	474	480	480 .	482 .
455 ..	— *(obl.).*	450	460	460 ..	45. .
655	Mat. Téléph.	65 .	660	660 ..	66 .
8890	Matra	9060	9130	9130	9200
53	Mét. Nav. N.	56 10	57 ..	57	56 95
790	Michelin	855	845	844	829
545	— (obl.).	565	553 60	553 60	552 10
880	Midi Cie	894	890	885	891
485	Moët-Hennes	5 3	504	503	504 .
560	— (obl.).	565 .	560	560	560
660	Mot. Leroy S.	651	655	659	667
76	Moulinex	78 10	77 10	77 20	77 60
430 .	Mumm	440 .	444 ..	444 .	448 .
315 ..	Nancéien. Cr.	315 ..	316 ..	316 ..	295 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
163 .	Navig. Mixte	141	149	149	148 .
43 .	Nobel-Bozel.	42 40	41 70	42 50	41 80
34 .	Nord-Est	34 05	33 50	33 50	33 85
80 .	Nouvel. Gal.	75	71 50	71 50	70 50
220 ..	Olida-Caby	223 30	223 80	223 10	220 ..
101 .	*Opfi-Paribas.*	101	102 50	102 50	101 .
153 ..	Paris-France	153	153	152	150
186 .	Pechelbronn	186 80	185 50	186 50	183 50
102 .	P.U.K.	107 60	108 70	108	... ..
118 ..	— (obl.).	121 8	121 60	121 80	
84 ..	Penarroya	84 20	85 20	85 70	81 50
270 .	*Penhoet*	268	268	268	266 20
270 .	Pernod-Ric.	284 80	286 50	287	286 50
230 .	Perrier	235 40	237	235 60	235 .
101 ..	Pétroles B.P.	101 90	101	200 40	... ..
215 .	Peugeot-Cit.	222	224	224	224
305 .	— (obl.).	307 10	307 10	307 10	305 20
138 ..	*Pierre-Auby.*	142 30	142 80	142 80	142 80
76 .	P.L.M.	74 .	72 40	73	71 50
240 .	Poclain	234	234	234 .	230
246 .	Poliet	234 50	235	235 50	231 30
96 ..	Pompey	95 90	96	98	94 50
225 ..	P.M. Labinal	230	232	232	227 40
28 ..	*Prénatal*	27 90	27 70	27 70	27 15
265 ..	Presses-Cité	259 50	261 60	261	265 50
440 ..	Prétabail Si.	439	438	438	430 .
220 ..	Pricel	218 60	218	218 10	218
230 ..	Primagaz	240	240	240	242 80
115 ..	Printemps	104 90	114 70	114 70	112 50
470 ..	*Radar S.A.*	476	475	475	47 .
485 .	— (obl.).	470 20	48 80	48 .	480
270 .	Radiotech.	262	256 20	256	250 10
166 ..	Raffin (Fse).	167 50	170 9	170 90	168
440 ..	Redoute	450	44	44	432 .
630 ..	Révillon Frè.	570	569	569	671 .
128 ..	*Rhône-Poul.*	132	134 50	133 90	132 ..
230 ..	Roussel-Uclaf	232 50	237 .	237 .	237 ..
310 ..	Rout. Colas	375	375	375 .	375 ..
410 ..	Ruche Pic.	418 ..	430	430	431 .
860 ..	Rue Imp.	835	835	835 ..	835 .
24 ..	Sacilor	25 40	26 ..	26	25 50
147 .	*Sade*	146 10	145 .	145 50	145
770 ..	Sagem	780	780	780	780 ..
130 .	Saint-Gobain	131	131 .	131 ..	131 .
142 ..	St-Louis-B.	146	142	145 ..	143 .
395 ..	Sanofi	396.	398 80	397 ..	391 ..
335 ..	SAT	336	350	350	350
68 ..	Saulnes	57 90	57 80	57 80	57 50
245 ..	Saupiquet	250	259	259	259 .
162 ..	Schneider	150 10	150 10	150 10	152
40 .	S.C.O.A.	39 80	40	4 10	39 40
84 ..	— (obl.).	84 40	85 ..	85	85
190 ..	Seb	190 50	128	189 20	188 .
185 ..	Selimeg	185 90	184	184	183 50
305	S.I.A.S.	314	314	314	308 .
605	Sign. E. El.	623	624	620	612
280	S.I.L.I.C.	280	28 10	28 .	275 10
270	Simco	260 50	260 50	260 5	260 50
125	S.I.M.N.O.R.	122	120	129	119
630	Ski Rossignol	645	650	641	645 .
170	Sogerap	171	171 50	179 50	169 .
380	Sommer-All.	390	399	395	400 .
270	Suez	273 50	275 .	275	275
240 ..	*Tale-Luz.*	239 .	238 ..	238	233 30
740 ..	T.R.T.	740	740 .	740	738 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
770 ..	Tél. Electr.	8L1 .	808	810 .	800 .
120 ..	— (obl.).	120 3	120 50	120 50	120 10
186 ..	Thomson-Br.	195	196	196	192 10
210 .	— (obl.).	218 50	219 50	219 50	218 ..
300 .	U.I.S.	305 10	313	312 ..	313 .
161 .	*U.C.B.*	158 90	159 90	159 80	156 80
161 ..	Un. F. Bques	154 .	154	154	154 .
152 ..	U.T.A.	158	159 90	159 90	163
13 ..	Usinor	13 05	13 05	13 05	12 85
100 ..	— (obl.).	102	102 5	102 5	102
78 .	Vallourec	78 80	78 10	78 10	79 .
830 .	V. Clicquot-P.	825	828 .	829 .	838 .
465 ..	Viniprix	429 ..	417	418 .	4.9 .
850 .	Elf-Gabon	913 ..	919	919 .	9 9
186 .	Amax	189	189 50	190 ..	189 60
132 .	Amer Expr.	139 70	138	138	137 10
215 .	Amer. Tel.	225 20	226 80	226 80	222 5
52 .	Ang. Am. C.	50 60	52 .	51 80	51 85
345 .	Amgold	332 90	333 ..	333 .	337 .
456 ..	B. Ottomane	462 .	482 ..	462 ..	452 80
320 ..	BASF (Akt.)	328 ..	324	324	325
285 .	Bayer	274	267 30	267 30	268 30
131 .	Buffelsfont.	142 .	144 8	144	147
14 50	Charter	14	13 90	13 97	13 97
163 .	Chase Manh.	163 70	163 ..	168	161 70
147 .	Cie Petr. Im.	147 90	146 50	148 .	146 50
38 .	De Beers	37 20	37 60	37 60	37 80
575 .	Deuts Bank.	581 .	581 .	581 .	574
245 .	*Dome Mines.*	258	264	264	265
149 .	DuPontNem.	153 50	153 ..	153 ..	150 ..
200 .	East Kodak.	214 50	218 ..	218 20	216
104 .	East Rand	109 40	111	111	111 .
92 .	Ericsson	91 90	92 50	92 50	92
246 .	Exxon Corp.	253 70	256	254 50	252 20
94 .	Ford Motor.	102 80	100 5	1 0 50	100
228 .	Free State	232	232	232 5	231 .
194 ..	Gen. Electr.	197 60	198	196	194 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169 .	Gen. Motors.	188	188 70	189	188 30
45 ..	Goldfields	44 20	43 20	44 85	43 95
81 ..	Harmony	86 80	87	86 90	9 46
4 15	Hitachi	4 46	4 50	4 50	4 5
270 .	Hoechst Akt.	272 .	273	273	270 50
35 ..	Imp. Chem.	34 80	34 90	34 80	34 80
81 ..	Inco Limited	9 70	89	89	87
220 ..	I.B.M.	228	226 50	227 50	227 50
109 ..	I.T.T.	109 .	109 20	109 20	108 90
270 ..	Merck	284 ..	284 10	284 10	280
205 .	Minnesota M	218 .	223	223 50	223
380 .	Mobil Corp.	306 .	308 20	308 20	302 10
8030 .	Nestlé	8400 ..	8300	8310 .	8260 ..
430 .	Norsk Hydro.	436	432 50	436 ..	433 ..
685 ..	Pétrofina	725 .	725	726	729 ..
152 .	Philip Morris	167 70	158 30	158 30	157
40 .	*Philips*	38 80	39 4	39 40	39 80
153 ..	Pres. Brand.	164	165 50	165 50	163 .
460 ..	Quilmès	441 ..	435 .	433	433 ..
275 .	Randfontein.	269	273	273 50	277 ..
320 .	Royal Dutch.	318 50	317 .	317	318 20
34 .	Rio Tinto Zin	33 50	33 40	33 45	32 90
152 .	St Helena Co	158 8	155 90	155	155 90
450 ..	Schlumberger	452 50	456	456 50	455 40
34 .	Shell Fr.	33 80	33 50	33 50	33 05
590 .	Siemens A G	597 .	597	597 ..	584
34 .	Sony	34 .	34	34 .	33 40
240 .	Unilever	235	234 20	234 20	..
53 ..	Union Corp.	51 50	51 60	51 60	51 ..
105 .	U. Min. 1/10	103 10	104	104	104
165 .	Unit. Techn.	176 80	176 50	174 90	175
215 .	West Drief.	314 80	319 20	319 20	315 2
140 .	West Deep.	153 .	154 80	154 80	151 70
285 .	West Hold.	295	297 50	298 90	299 80
215 .	Xerox Corp.	221 50	220 .	220	217 5
2 50	Zambie Corp.	2 45	2 50	2 50	2 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 224	4 224	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	233 290	233 230	227	239
Belgique (100 F)	14 477	14 512	13 900	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 100	211 300	205	216
Danemark (100 krd)	74 030	74 650	71	76
Norvège (100 k)	85 470	85 370	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 566	9 591	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 964	4 963	4 650	5 200
Suisse (100 fr.)	251 680	251 600	245	257
Suède (100 krs)	100 080	99 420	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 710	32 685	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 933	5 932	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 565	8 560	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 568	3 542	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 761	1 762	1 670	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	72900	73150 .
Or fin (en lingot)	72980 .	73000
Pièce française (20 fr.)	681	689 90
Pièce française (10 fr.)	399 90	399
Pièce suisse (20 fr.)	532	535
Pièce latine (20 fr.)	505	514 20
Souverain	670 10	677
Pièce de 20 dollars	2830 40	2830 40
Pièce de 10 dollars	1370	1369
Pièce de 5 dollars	820 .	820 ..
Pièce de 50 pesos	3060 .	3085 .
Pièce de 10 florins	545 ..	548 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4-5 mai 1980 a été tiré à 538 997 exemplaires.

A B C D E F G

AU TROISIÈME TOUR DE SCRUTIN

M. Constantin Caramanlis est élu président de la République grecque

L'Assemblée nationale grecque a élu M. Constantin Caramanlis à la présidence de la République, le 5 mai dans la matinée, par 183 voix, soit trois de plus que la majorité des trois cinquièmes requise. Les quatre-vingt-treize députés socialistes, se conformant aux consignes de M. Andreas Papandreou, n'ont pas plus participé à ce scrutin qu'aux précédents.

Une conclusion logique

Son père, dit la légende, instituteur en Macédoine, avait mis en garde le jeune Constantin contre toute ambition politique. Mais d'autres déterminations plus fortes devaient l'emporter jusqu'à la conclusion logique de cette élection.

Car le nouveau président de la République est d'abord, comme beaucoup de dirigeants énergiques, un frontalier : lorsqu'il naît en 1907, à Proti, la province est sous le joug ottoman et ne sera libérée qu'en 1913. Un provincial doublé d'un paysan, d'une origine sociale modeste, peut-il se faire accepter tout naturellement par la société politique grecque, par les clans athéniens ?

Ainsi s'expliquent à la fois la distance, le comportement glacé de l'homme, et les déferlements verbaux de turiféraires, dont les excès cherchent à flatter plus qu'à rendre justice à l'œuvre. Elu député populiste de Serrès en 1935, M. Caramanlis se met en retrait de la vie politique, dès l'année suivante, pendant la dictature du général Metaxas, et jusqu'à la fin de l'occupation nazie.

Elu en 1946, il reçoit son premier portefeuille, celui du travail, et se fait connaître de l'opinion en 1952, comme ministre des travaux publics dans le cabinet Papagos. Son nom est associé à la reconstruction du pays au sortir de la guerre. C'est le roi Paul, pourtant, qui met définitivement M. Caramanlis en orbite, lorsqu'il lui confie le soin de former le gouvernement, au lendemain de la mort du maréchal Papagos, en décembre 1955. Créant un nouveau parti, l'Union radicale nationale, M. Caramanlis provoque des élections anticipées en février 1956, qui assoient définitivement sa situation politique et lui assurent l'appui des cent quatre-vingts députés qui, numériquement au moins, ne lui manqueront plus.

Il gouvernera jusqu'en juin 1963, dans une tension grandissante avec le palais, qu'il souhaiterait voir plus respectueux des pouvoirs du Parlement et du premier ministre. La conjonction des extrémismes l'incite à démissionner. Vue avec le recul du temps, cette dérobade prend le sens d'un calcul sur les fruits du mûrissement du temps. M. Caramanlis, à la fois très pro-européen, réticent devant la tutelle américaine, et tolérant mal de partager pouvoirs et compétences, choisit l'exil à Paris.

Il y restera près de onze ans, jusqu'à ce 24 juillet 1974 où il accepte de revenir à Athènes, remettre en place la démocratie, en succédant au régime des colonels, dont il a été l'opposant sévère. Il est le recours, mais ne revient pas pour renouer avec ses positions politiques anciennes. Il a évolué, il a atténué ses positions, sans se renier. Depuis six ans, tandis que la présidence de la République est occupée par son ancien collaborateur et ami, le professeur Tsatsos, M. Caramanlis gouverne vers quelques objectifs précis, le premier étant la reprise et l'avènement des négociations sur l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne, le second visant à aménager une certaine souplesse dans les relations entre la Grèce et les Etats-Unis, après le retrait d'Athènes de l'organisation militaire atlantique.

Sur le chapitre des relations avec la Turquie, une chance sans doute est passée, car M. Caramanlis, jadis partisan de l'Enosis de Chypre avec la Grèce, a manifesté depuis 1975 son souci de soutenir Nicosie sans peser sur l'indépendance, en même temps qu'il nouait avec M. Ecevit un dialogue que le poids de leurs adversaires intérieurs a fait avorter.

L'accès de M. Caramanlis à la magistrature suprême représente l'aboutissement normal de son dessein. Il y exercera fermement tous les pouvoirs que donne au chef de l'Etat une constitution inspirée du gaullisme, auquel le rattache également son sens aigu de la considération due à la nation grecque. Au gaullisme encore, M. Caramanlis s'apparente par le réalisme, l'empirisme et « la hauteur », autant que par la façon dont il manie l'encombrement des amitiés. La Grèce, en tout cas, peut se reconnaître en lui.

J. N.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN PRÉCISENT LEUR ACTION COMMUNE LE 13 MAI POUR LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN devaient se rencontrer, lundi 5 mai 1980 à 17 heures, pour déterminer les modalités d'une journée de défense de la Sécurité sociale, fixée au 13 mai. Plus particulièrement, les syndicats protestent contre l'application du ticket modérateur d'ordre public, interdisant aux mutuelles de rembourser intégralement leurs adhérents.

Le principe de cette action avait été arrêté dès le 14 avril et réaffirmé le 29 avril, lorsque les trois organisations essayèrent, vainement, d'organiser un 1er mai unitaire.

La C.G.T., pour sa part, préconise une grève de vingt-quatre heures, et la consigne en a été donnée par les organisations des services publics et de santé, de la métallurgie, de la chimie, des transports, de l'alimentation, de la construction, etc. A la Sécurité sociale, un appel commun est lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. — cette dernière, cependant, opterait plutôt, d'une manière générale, pour des débrayages et des manifestations.

De son côté, Force ouvrière envisage également une action.

D'autre part, la C.G.T. et la F.N.M.T. (Fédération nationale des mutuelles des travailleurs) ont, le 5 mai à midi, signé un document relatif aux bases de leur action commune en faveur des droits des travailleurs mutualistes. La F.N.M.T. participera aux actions du 13 mai, dont se tiendra écartée la F.N.M.F. (Fédération nationale de la mutualité française).

L'Iran n'exporterait plus que cinq cent mille barils par jour de pétrole

Alors que les treize pays membres de l'OPEP se réunissent le 7 mai à Taïf, en Arabie Saoudite, pour tenter de définir la stratégie à long terme de l'Organisation, le marché pétrolier est soumis à toutes sortes de pressions et d'informations contradictoires.

Les exportations iraniennes de pétrole ne représenteraient plus que 500 000 barils par jour, selon la revue *Petroleum Intelligence Weekly* — proche des milieux pétroliers new-yorkais, — qui dément ainsi les affirmations du ministre iranien des pétroles, M. Moinfar, selon lequel les exportations étaient encore de 1,3 million de barils quotidiens. Un ou deux pétroliers sont chargés chaque semaine au port pétrolier de l'île de Kharg, alors qu'on en chargeait neuf en mars et vingt-cinq en septembre 1979.

Ce « *trou* » dans les approvisionnements mondiaux pourrait *s'aggraver si, comme l'affirme le* ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, après une tournée dans le Golfe, Qatar, le Koweït et les Emirats arabes unis s'étaient engagés à réduire leur production. Mais, pour le Koweït, par exemple, il s'agit de la réduction de 500 000 baril par jour annoncée depuis quatre mois et effective depuis le 1er avril.

L'Arabie Saoudite, en revanche, « *peut porter sa production à son niveau maximum* », vient de déclarer son ministre du pétrole, Cheikh Yamani, dans une interview reprise le 4 mai par l'Agence saoudienne de presse. La production de l'Arabie Saoudite est officiellement de 9,5 millions de barils par jour, mais on estime dans les milieux pétroliers qu'*elle atteint en fait 10 millions* de barils. De plus, le Royaume a entrepris ces derniers mois d'importants travaux pour accroître sa capacité quotidienne de production et la porter à 11 millions de barils en 1980 et 12 millions à la fin de 1981.

Le Japon, enfin, qui était le principal acheteur de pétrole iranien et qui, pour trouver de nouvelles sources, a envoyé ses ministres dans le monde entier, a essuyé un échec au Mexique. Le premier ministre, M. Ohira, a précisé, à Mexico, qu'il avait demandé au gouvernement mexicain de tripler ses livraisons (100 000 barils par jour) avant 1982. Mais, a-t-il dit, le gouvernement mexicain a refusé de modifier les contrats en vigueur tout en affirmant que la requête japonaise serait étudiée avec « *sympathie* ». — *(A.F.P.)*

● *Quatre hélicoptères non identifiés* ont violé, dimanche 4 mai, l'espace aérien iranien, et l'un d'eux a été retrouvé abandonné dans le désert, dans la province de Kerman (sud-est de l'Iran), a annoncé, *lundi*, le commandement en chef des forces armées à Téhéran. L'appareil, abandonné à environ 800 kilomètres au sud-est de Téhéran, aurait été contraint à l'atterrissage « *à la suite d'incidents techniques* », et serait amené prochainement « *pour enquête* » à Téhéran. — *(A.F.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Mahamat Saleh Ahmat*, conseiller aux relations extérieures des Forces armées du nord de M. Hissène Habré, a affirmé dimanche 4 mai détenir la preuve de l'aide libyenne aux FAT (Forces armées tchadiennes), grâce à un enregistrement de conversations entre des envoyés libyens et des représentants du vice-président Kamougué. L'enregistrement en question aurait, selon M. Mahamat Saleh Ahmat, eu lieu à Sahr. A N'Djamena on confirme la présence de groupes armés entraînés en Libye dans les rangs desquels se trouveraient « *des spécialistes et techniciens libyens* ». — *(A.F.P.)*

● *Le comité de défense des prisonniers politiques en Uruguay* organise, le mercredi 7 mai, à 21 heures, à l'église Saint-Merri, à Paris, un gala de solidarité. Au cours de cette soirée, le chanteur Daniel Viglietti et l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano présenteront un montage de chansons et de textes.

● *M. Maire au défilé du 1er mai.* — Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre numéro daté du 3 mai, le service de presse de la C.F.D.T. nous indique que M. Edmond Maire et « *tous les membres de la commission exécutive confédérale (qui sont tous membres du bureau national), à l'exception de Georges Bégot, empêché* », ont participé au défilé de la Confédération, qui s'est terminé le 1er mai place de la Bastille. Mais, nous précise un des dirigeants de la C.F.D.T., « *nous n'avons pas l'habitude, comme à Moscou, de faire défiler les dirigeants confédéraux au premier rang* ». M. Maire et les autres dirigeants de la C.F.D.T. ont, en effet, défilé mélangés à la foule des syndicalistes.

A Lunéville

UN POLICIER TUE ACCIDENTELLEMENT UN JEUNE HOMME

Un policier du commissariat de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), M. Jean Maréchal, a tué un jeune homme, M. Jean-Luc Riedel, vingt-quatre ans, qu'il tentait de maîtriser au cours d'une interpellation. Les ***faits se sont passés dans la nuit*** **du samedi 3 au dimanche 4 mai. Ivre, la victime, M. Riedel, après avoir eu une violente altercation avec sa mère qui refusait de le recevoir en raison de son état, se rendit dans la rue et commença à détériorer des automobiles en stationnement.**

Alertés, les policiers du corps urbain de Lunéville essayèrent d'appréhender le jeune homme. Une brève bagarre devait opposer l'un des policiers, M. Maréchal, qui avait dégainé son arme, et Jean-Luc Riedel. C'est au cours de cette bagarre qu'un coup de feu, parti accidentellement selon les témoins, atteignit la victime à l'œil gauche.

Une enquête administrative a été ouverte par la direction du service départemental des polices urbaines.

INCIDENT D'AUDIENCE AU PROCÈS DES NATIONALISTES CORSES

Droit contre droit. Procédure... Depuis le 29 avril, la défense des ***sept nationalistes corses qui comparaissent*** **devant la Cour de sûreté de l'Etat s'est engagée dans une joute judiciaire sans espoir. Lundi 5 mai, M. Robert Olivier, avocat général, a répondu aux conclusions de nullité déposées par les avocats. M. Olivier a répondu en droit, bien sûr, mais pas uniquement sur ce registre.**

Selon lui, les explications de Mes Roland Dumas et Antoine Sollacaro se réduisent ainsi à des « diatribes ». Question de vocabulaire. Pour le ministère public, les séparatistes corses sont des « malfaiteurs se disant F.L.N.C. », ce sont des « séides » en attendant d'être des « sicaires ».

Les accusés ? M. Olivier y reconnaît « la clientèle de fils à papa, de fainéants, de ratés et d'aigris » du café « Le Royal » à Ajaccio, un établissement où « cette clique se gargarise, du reste le plus souvent en français, de corsitude ». « On y tire en chœur, poursuit M. Olivier sur le bambou de la pipe où grésillent les boulettes du nouvel opium du peuple : le rêve d'une indépendance présentée par quelques excités comme le paradis perdu et la terre promise ». Les thèses du F.L.N.C. ? M. Olivier y reconnaît un « dogme tribaliste et raciste ».

Cela faisait beaucoup. Me Dumas demandait aussitôt que la cour prenne acte de cette déclaration. Il y eut, comme l'on dit, un incident d'audience. « Je trouve plus d'honneur dans le box des accusés que dans ces méthodes qui ne sont pas dignes d'un magistrat », dit ***Me Jacques-Antoine Martini.*** **« Nous sommes solidaires », a ajouté Me Marcel Manville, « les injures sont les arguments de ceux qui n'en ont pas ».**

Lundi 5 mai, le ton était aux formules lapidaires à la Cour de sûreté de l'Etat. — L. G.